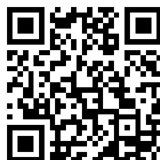
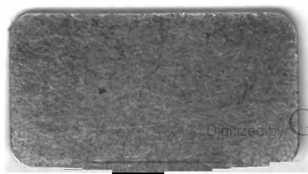





VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DE CAEN

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN



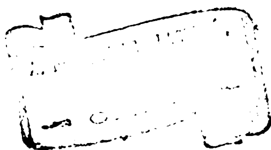
CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

RUE FROIDE, 2 ET 4

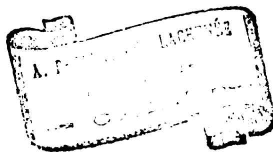
—

1897



MÉMOIRES

I. — PARTIE SCIENTIFIQUE



RECHERCHES

SUR LES TUYAUX A ANCHE

A TIRAGE

Par M. Neyreneuf,

Professeur à la Faculté des Sciences,
Membre titulaire.

(I) — Le fonctionnement de l'anche dans les tuyaux à tirage, dont nous avons fait usage (1), met en jeu le mouvement propre à l'anche et le mouvement communiqué à la masse d'air qui remplit le tuyau. On conçoit dans ces conditions que, pour un courant d'air assez fort, le son se maintienne quelle que soit la longueur du tuyau et que, pour un courant moins énergique, l'état vibratoire de la masse gazeuse dans le tuyau puisse intervenir efficacement et faire varier l'intensité de zéro à un maximum déterminé.

Considérons un tuyau à tirage fermé à l'une de ses extrémités A, et muni à l'autre B d'une anche à vibra-

(1) *Annales de chimie et de physique.* 1887, vitesse du son dans les vapeurs; 1895, recherches sur les tuyaux sonores.

tions parallèles à l'axe AB; le courant d'air arrive par une petite tubulure installée normalement à l'extrémité B.

Si $AB = (2n + 1)\frac{\lambda}{2}$, λ représentant la longueur d'onde du son de l'anche, les mouvements de cette dernière et de la tranche d'air en contact sont concordants : l'intensité du son est maximum.

Si $AB = n\lambda$, il y a discordance et dans le cas où le courant agissant n'est pas trop fort, le silence s'établit.

Entre ces deux extrêmes, on conçoit facilement un décroissement progressif en rapport avec le degré de concordance.

Faisons varier la longueur de AB en agissant d'une manière continue sur le tirage; les variations d'intensité se produiront d'autant plus sensibles que le courant d'air sera moins énergique, mais même dans le cas d'un fort courant les régions nodales seront faciles à percevoir en raison d'un déclanchement très net résultant de l'inversion du mouvement de part et d'autre d'un nœud.

(II) — Nous avons montré le parti que l'on pouvait tirer d'un tuyau à tirage dans toutes les circonstances où est nécessaire la détermination de la longueur d'onde d'un son. Une remarque doit être faite relativement à l'exactitude même du procédé. Le plus souvent le tuyau à tirage a été mis par son extrémité A avec un gazomètre à volume variable dans lequel les déplacements du fond se produisent simultanément avec les variations

de longueur. Or, nous avons démontré (1) que le diamètre d'un tuyau sonore est comme illimité et que la distribution des nœuds et des ventres est la même dans un cylindre de grande section que dans les tuyaux théoriques de Bernouilli. Les variations de longueur déterminant l'intervalle de deux nœuds sont fournies à la fois et par le tirage et par le déplacement du fond du gazomètre dans le cas de libres communications acoustiques; mais il n'en est plus de même si l'on a soin d'établir la communication par une tubulure de petit diamètre parallèle et mieux perpendiculaire au tuyau.

Quelques essais ont été tentés pour obtenir la longueur limite d'un tuyau, au delà de laquelle tout se passe comme si la longueur était indéfinie, c'est-à-dire sans les variations d'intensité sonore pour les régions nodales. Il est difficile d'opérer dans les différents cas avec une vitesse de courant d'air assez constante pour obtenir des mesures précises; de plus, les premières extinctions ou les premiers déclanchements sont trop peu nettement accusés. Je signalerai seulement une particularité observée avec un gros tube de caoutchouc de 6 mètres de long. Certains jours, la diffusion du mouvement vibratoire par les parois mêmes du tube était du plus facile et la longueur limite rapidement atteinte; d'autres fois, la distribution des nœuds et des ventres était très nette jusqu'à l'extrémité. Je n'ai aucune indication précise sur la cause de ces modifications en relation sans doute avec des variations d'élasticité.

(1) *Annales de chimie et de physique* (année 1895).

(III) — Au lieu de placer l'anche à l'extrémité du tuyau, on peut, en laissant constante la longueur de ce dernier, la faire se transporter à l'intérieur, de manière qu'agissent sur elle deux colonnes d'air, l'une antérieure, l'autre postérieure.

Soit AB le tuyau et désignons par C la position intermédiaire de l'anche :

1° Si $AB = (2n + 1)\frac{\lambda}{2}$, l'intensité du son dépendra des valeurs de AC et CB, les deux parties étant en concordance pour les maximas et les minimas.

2° Si $AB = n\lambda$ alors en B se trouve un nœud et le silence se produira quelle que soit la position de C.

3° Pour des valeurs intermédiaires de AB, les maximas seront limités ainsi que les minimas, à la condition que la communication soit bien établie entre AC et CB. Si il existe, en raison même du mode d'installation de l'anche, une certaine indépendance entre les deux parties du tuyau, des battements peuvent se produire. On les réalisera facilement en prenant $AC = n\lambda$ correspondant au silence et $BC = n'\lambda$ correspondant à un maximum, BC fonctionnant comme tuyau ouvert aux deux extrémités.

(IV) — Pour mieux étudier l'action simultanée des deux masses d'air, plaçons-les dans des conditions identiques de fonctionnement. Relions à cet effet deux tubes parallèles à tirage AC et BC à une tubulure unique CD qui porte l'anche en D et reçoit latéralement le courant d'air par un conduit EF.

1° Les deux tubes AC et BC, disposés tous deux soit

pour le son, soit pour le silence, agissent comme un tube unique.

2° Si AC est disposé pour le son et BC pour le silence, c'est l'action de AC qui l'emporte. On peut facilement déduire ce qui se produit d'une manière générale pour les cas intermédiaires.

3° Soit AC et BC disposés pour le silence, faisons varier leurs longueurs dans les conditions suivantes :

Soit AC = AC + a et BC = BC avec au début AC = BC, la variation a étant petite par rapport à λ, alors l'anche chante.

Soit AC = AC + a et BC = BC — a, l'anche se tait. Il y a interférence résultant des mouvements inverses qui animent deux régions situées de part et d'autre d'un nœud. Le tracé du mode de vibration montre nettement que si a est petit, la partie commune CD répond à une région où le mouvement est annihilé.

Soit enfin AC = BC de longueurs propres au silence :

Alors peuvent intervenir la tubulure EF et le système de tubes qui le mettent en communication avec le réservoir à air. Il suffit de modifier convenablement la longueur de cette région latérale pour que le son reparaisse à nouveau, mais d'une manière périodique, séparé par des silences complets assez prolongés.

Le mouvement vibratoire, issu de EF et du système latéral, anime peu à peu le système AC et BC dont l'intervention se traduit par une diminution d'intensité qui arrive à zéro. Il faut tenir compte pour l'explication complète et de la différence des masses agissantes et de la persistance du mouvement vibratoire dans une colonne cylindrique de gaz.

Je citerai comme confirmation de cette dernière particularité l'expérience suivante empruntée à des recherches sur la détonation des mélanges gazeux. Si on prend un tube de verre long environ de 1 mètre, recouvert intérieurement d'une couche de paraffine et renfermant un mélange d'oxygène et d'hydrogène où ce dernier gaz est en excès; après l'explosion initiale dont le tracé superficiel occupe environ les deux tiers de la longueur, on voit la flamme cheminer lentement vers le fond et tracer sur les parois de fines stries équidistantes, indices d'un mouvement vibratoire persistant.

Caen, le 21 janvier 1897.



LE CIDRE

PEUT-IL SERVIR DE MILIEU DE CULTURE

au Bacille d'Eberth et au Colibacille?

EXPÉRIENCES

Faites au Laboratoire de Bactériologie de l'École de Médecine de Caen (1)

Par M. le Dr VIGOT

Membre titulaire

Professeur suppléant à l'École de médecine

Recherchercher si le bacille d'Eberth et le colibacille, alors qu'ils sont mis dans le cidre au sortir du pressoir, avant la fermentation, peuvent vivre, cultiver dans ce milieu et rester pathogènes, tel a été mon but. L'idée m'en est venue parce que, dans les fermes, on emploie pour piler les pommes une eau le plus souvent suspecte. On va même plus loin : au lieu d'eau, on ajoute aux pommes, lors du brassage, du *purin*, sous prétexte que le cidre bouillira mieux et qu'il aura meilleur

(1) Ce travail a été fait au Laboratoire de M. le Dr Fayel, qui a mis gracieusement à ma disposition tous les objets du Laboratoire.

goût ! Je n'ai point besoin de vous dire quel crime de lèse-hygiène on fait dans ce cas !

Le 5 juin 1896, j'ai déposé sur le bureau de la Société de Médecine un pli cacheté qui a été accepté par la Société. Ce pli contenait les expériences que j'avais faites l'hiver précédent. Ces expériences peu nombreuses portaient sur huit échantillons de cidre avec le bacille d'Eberth, et sur quatre échantillons de cidre avec le colibacille.

Le résultat était le suivant : dans aucun cas, les bacilles n'avaient pas cultivé et n'étaient point restés pathogènes.

L'hiver dernier j'ai repris ces expériences, qui ont porté sur neuf échantillons de cidre avec le bacille d'Eberth, et sur sept échantillons de cidre avec le colibacille. — Ces secondes expériences, encore mieux faites, m'ont donné un résultat analogue aux précédentes, un résultat négatif au point de vue nocif des microbes.

Dans tous les cas, les ensemencements de bacilles ont été faits dans le cidre mis, au sortir du pressoir, dans des bouteilles stérilisées et bouchées à la ouate. Pour couper le cidre, je me suis servi d'eau distillée.

§ I. — BACILLE D'EBERTH.

1° Premières recherches :

Un premier ensemencement est pratiqué, le 17 janvier 1896, dans trois bouteilles de cidre pur, les nos 1, 2 et 3, et dans une bouteille de cidre coupé de moitié d'eau, le n° 4.

Un deuxième ensemencement est fait, le 2 mars 1896, dans deux bouteilles contenant du cidre pur, les nos 5 et 6, et dans deux bouteilles de cidre coupé de moitié d'eau, les nos 7 et 8.

2° Secondes recherches :

Un troisième ensemencement est fait le 6 novembre 1896 : dans une bouteille de cidre pur, le n° 9; dans une bouteille de cidre coupé de moitié d'eau, le n° 10; dans une bouteille de cidre coupé de deux tiers d'eau, le n° 11, et dans une bouteille de cidre coupé d'un quart d'eau, le n° 12.

Un quatrième ensemencement est fait le 27 décembre 1896 : dans une bouteille de cidre pur, le n° 13, et dans une bouteille de cidre coupé de moitié d'eau, le n° 14.

Un cinquième et dernier ensemencement est fait le 8 février 1897 : dans une bouteille de cidre pur, le n° 15, et dans deux bouteilles de cidre coupé de moitié d'eau, les nos 16 et 17.

Au total, nous avons donc 17 ensemencements de bacille d'Eberth dans le cidre : huit dans du cidre pur; sept dans du cidre coupé de moitié d'eau; un dans du cidre coupé d'un quart d'eau et un dans du cidre coupé de deux tiers d'eau.

Le premier ensemencement a été fait avec du bacille d'Eberth isolé et cultivé au laboratoire de l'École de médecine; le deuxième avec du bacille d'Eberth que M. Branca, interne des hôpitaux de Paris, a bien bien voulu m'envoyer; les trois autres ont été faits avec du bacille venant d'une culture pure que mon ami, M. le docteur Rapin, directeur du laboratoire de bactériologie de Nantes, a eu l'amabilité de m'envoyer.

Le 26 mars 1896, je pratique l'examen du cidre du 17 janvier. Le liquide est très acide. Je ne trouve aucun bacille au microscope, après la coloration au bleu de méthyle.

Le 18 avril, j'ensemence sur de la gélose peptonisée le liquide des bouteilles nos 1, 2, 3 et 4. Le cidre ne cultive pas.

Le 26 avril, j'inocule à des cobayes, dans la cavité péritonéale, 1cc du liquide des bouteilles. Les cobayes restent indemnes, sauf un, injecté avec le no 3, contenant du cidre pur. Ce cobaye meurt le 16 mai, après avoir présenté un amaigrissement considérable et de la diarrhée. A l'autopsie, les poumons et le foie ne présentent rien d'anormal. Le sang est noir, diffluent. L'intestin est rouge, très vascularisé.

Faut-il mettre l'épithète de fièvre typhoïde sur ce cas? On le pourrait à la rigueur. Cependant, je n'ai trouvé aucun bacille au microscope et la culture du cidre sur gélose ne s'est pas faite.

Le 4 avril 1896, je pratique l'examen du cidre du 2 mars, les nos 5, 6, 7 et 8. Les cidres sont clairs, contiennent peu de dépôt, sont acides.

L'examen microscopique donne, après coloration au bleu de méthylène, de petits bacilles très peu nets et peu nombreux.

J'ensemence le liquide de ces numéros sur des tubes de gélose peptonisée. La culture ne s'est pas produite. Le 26 avril, j'inocule à des cobayes 1cc du liquide de ces bouteilles. Tous ces cobayes restent indemnes.

Ces premières recherches me montraient que le bacille d'Eberth n'avait pas cultivé dans le cidre. L'exa-

men direct au microscope, l'ensemencement du cidre suspect sur de la gélose, et enfin l'inoculation à des cobayes prouvent que le bacille d'Eberth ne se trouvait pas dans le cidre. Je dois cependant ajouter que la troisième preuve : l'inoculation, n'est pas très corroborante, parce que, chez les cobayes, les injections intra-péritonéales de liquide de culture virulente du bacille d'Eberth n'amènent que dans la moitié des cas la mort de ces animaux. J'ai fait plusieurs fois des injections avec le liquide des cultures du laboratoire sans amener de lésions pathologiques chez les inoculés.

Le 1er avril 1897, j'examine les cidres du 6 novembre.

Je dis, une fois pour toutes, que les examens microscopiques ont tous été faits avec un microscope de Leitz (oculaire 1, objectif 12 à immersion), que les colorations ont été faites au bleu de méthylène.

Le n° 9 présente de nombreux bacilles, bien nets, bien colorés, isolés ou en paquet d'aiguilles. Ensemencement sur gélose peptonisée; inoculation de 1cc à un cobaye.

Les nos 10 et 11 présentent les mêmes bacilles. Je fais les mêmes ensemencements et les mêmes inoculations.

Le n° 12 présente des bacilles un peu plus petits et moins nombreux. Même ensemencement et même inoculation.

Le 4 avril 1897, sur les tubes de gélose ensemencés le 1er avril avec le cidre, nous voyons :

N° 9. Une belle culture, plaque blanche; un peu de liquide sur lequel se trouve une couche croûteuse, blanchâtre, crêmeuse.

L'examen microscopique donne des bacilles courts, trapus, dont la périphérie est bien colorée, le milieu pâle; quelques-uns en chaînette.

La méthode de Gramm me donne les mêmes bacilles bien colorés.

N° 10. La culture donne des bacilles moins nombreux, moins bien colorés. A la méthode de Gramm, nous retrouvons des bacilles identiques au n° 9.

N° 11 n'a pas cultivé.

N° 12. La culture donne des résultats analogues au n° 10; bacilles moins nombreux et mal colorés, mais bien colorés à la méthode de Gramm.

Le 8 avril, j'ensemence dans du bouillon au tournesol du liquide des cultures des n°s 9, 10 et 12.

Le bouillon ou la gélose se préparent en ajoutant 2 °/₀ de lactose et de la teinture de tournesol neutre jusqu'à coloration violet améthyste (Wurtz). Le bacille d'Eberth ne décolore pas ces tubes; mais le colibacille leur donne une couleur rouge vif.

Le bouillon n'a pas changé de couleur après culture.

Le 10 avril, j'examine les cidres du 27 décembre 1896, les n°s 13 et 14.

N° 13. A l'examen microscopique, je trouve des bacilles petits. Ils prennent le Gramm. Ensemencement du cidre dans du bouillon au tournesol. Inoculation de 1^{cc} à un cobaye.

N° 14. Rares bacilles qui prennent bien le Gramm. Même ensemencement et même inoculation.

N° 15. Je ne trouve aucun bacille au microscope. Ensemencement sur de la gélose au tournesol. Inoculation de 1^{cc} à un cobaye.

N° 16. Bacilles petits et nombreux qui prennent bien le Gramm. Même ensemencement et même inoculation.

N° 17. A l'examen microscopique, très petits et très rares bacilles qui prennent le Gramm. Même ensemencement et même inoculation. La plupart de ces derniers ensemencements ont cultivé, excepté le n° 15.

Tous les tubes sont restés colorés.

Tous les cobayes inoculés sont restés indemnes.

Quelles conclusions tirer de ces expériences? La méthode de Gramm est un moyen certain, infaillible pour nous dire que le bacille d'Eberth ne se trouvait dans aucun de nos cidres mis en culture, ce que sont venues confirmer à nouveau la culture sur gélose et l'inoculation négative aux animaux. Par la méthode de Gramm, le bacille d'Eberth est décoloré et ne se voit pas au microscope.

§ II. — COLIBACILLE.

1° Premières recherches.

Un premier ensemencement est fait le 17 janvier 1896 dans deux bouteilles de cidre contenant, l'une du cidre pur, le n° 20, et l'autre du cidre coupé de moitié d'eau, le n° 21.

Un deuxième ensemencement est fait le 2 mars dans deux bouteilles contenant, l'une du cidre pur, le n° 22, et l'autre du cidre coupé de moitié d'eau, le n° 23.

2° Secondes expériences.

Un troisième ensemencement est fait le 6 novembre 1896 dans deux bouteilles contenant, l'une du cidre

pur, le n° 24, et l'autre du cidre coupé de moitié d'eau, le n° 25.

Un quatrième ensemencement est pratiqué le 27 décembre 1896 dans deux bouteilles contenant, l'une du cidre pur, le n° 26, et l'autre du cidre coupé de moitié d'eau, le n° 27.

Un cinquième ensemencement est pratiqué le 8 avril 1897 dans trois bouteilles contenant, l'une du cidre pur, le n° 28, l'autre du cidre coupé de moitié d'eau, le n° 29, et enfin la dernière du cidre coupé d'un quart d'eau, le n° 30.

Au total, nous avons donc onze ensemencements de colibacille dans du cidre : cinq dans du cidre pur, cinq dans du cidre coupé de moitié d'eau et un dans du cidre coupé d'un quart d'eau.

Le premier ensemencement a été fait avec du colibacille, pris sur du méconium de nouveau-né, isolé et cultivé au laboratoire; le deuxième avec du colibacille que m'a envoyé de Paris M. Branca, interne des hôpitaux, et les derniers avec du colibacille que m'a envoyé M. le Dr Rapin (de Nantes).

Le 31 mars 1896, je pratique l'examen microscopique des cidres mis le 17 janvier, les n°s 20 et 21. J'obtiens sur ces numéros de nombreux bacilles bien colorés au bleu de méthyle. Je fais une inoculation de 1^cc^ de ces cidres à deux cobayes qui restent indemnes.

Le 18 avril, j'ensemence avec le cidre des tubes de gélose qui ne donnent aucune culture.

Le 4 avril 1896, je pratique l'examen du cidre mis en bouteille le 2 mars, les n°s 22 et 23, (coloration au bleu de méthylène).

Le liquide est très acide et je ne trouve rien au microscope. Ensemencement des liquides sur de la gélose peptonisée qui ne cultive pas.

L'inoculation est faite à des cobayes qui restent indemnes.

Le 4 avril, je pratique l'examen du cidre du 6 novembre, les nos 24 et 25.

Je fais un ensemencement dans du bouillon simple et une inoculation de 1cc du liquide à deux cobayes.

L'examen microscopique donne de nombreux bacilles, nets, bien colorés ; quelques-uns en chaînettes. Avec la méthode de Gramm, je colore très bien tous les bacilles.

Le cobaye inoculé, le 4 avril, avec le cidre, n° 24, meurt le 12 avril, efflanqué, amaigri. A l'ouverture de la cavité abdominale, léger épanchement, péritonite ; granulations, points blancs, exsudats surtout considérables au niveau de la piqûre. Il y a à cet endroit une collection purulente. Liquide sanguinolent dans les plèvres et dans le péricarde. Tous les viscères sont congestionnés. — Ce cobaye est-il mort de septicémie ou de colibacillose?

La méthode de Gramm doit nous faire penser à la septicémie, puisqu'avec elle les bacilles n'ont pas été décolorés.

Le 10 avril, je pratique l'examen du cidre mis le 27 décembre, les nos 26 et 27. J'ensemence le cidre qui est acide dans du bouillon au tournesol.

Le n° 26 est resté violet ; le n° 27 a changé de couleur, a pâli, mais n'a pas pris la couleur rouge.

L'inoculation à des cobayes reste sans résultat. A l'examen microscopique je trouve des bacilles rares, petits,

pas nets. Ils se colorent tous à la méthode de Gramm.

Le 18 avril, je pratique l'examen du cidre du 8 avril, les n°s 28, 29 et 30. — Ensemencement sur de la gélose au tournesol. — Les tubes 28 et 29 ont pâli et pris la couleur du bouillon. Le tube 30 est resté violet.

L'inoculation à des cobayes reste sans résultat.

L'examen microscopique ne donne aucun bacille dans le n° 28. — Les n°s 29 et 30 donnent des bacilles bien nets, bien colorés, seul le n° 30 ne prend pas le Gramm. J'ajoute que la culture de ce numéro est restée violette et que le cobaye injecté n'est pas mort.

Nous pouvons tirer comme conclusion que le colibacille n'a pas cultivé ainsi que le bacille d'Eberth.

La culture sur gélose au tournesol qui ne s'est pas décolorée, l'inoculation négative aux animaux et enfin le moyen certain, la méthode de Gramm avec laquelle les microbes n'ont pas été décolorés, nous prouvent que le colibacille n'a pas cultivé dans le cidre.

Pour admettre la culture de ce bacille, nous ne pouvons nous appuyer sur la mort du cobaye n° 24. Dans le n° 30, nous voyons de nombreux bacilles qui n'ont pas pris le Gramm ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour admettre la culture, puisque l'inoculation à un cobaye est restée sans résultat et que la gélose au tournesol n'a pas été décolorée.

L'inoculation intra-péritonéale aux cobayes de culture de colibacille tue presque toujours et rapidement les animaux. Toutes nos inoculations, sauf une, sont restées sans amener la mort des cobayes.

Il faut remarquer que les cidres coupés de moitié ou de deux tiers d'eau n'ont pas plus cultivé que les

cidres purs. Les deux cobayes qui sont morts ont été inoculés avec du cidre pur.

Maintenant, quelle est la cause de la non-culture de ces bacilles ?

Deux questions peuvent se poser : Est-ce l'acidité du cidre ou bien la fermentation qui sont la cause de cette non-culture ?

L'acidité de tous les cidres est considérable. Les cidres contiennent des acides acétique, malique, pectique, gallique et tannique.

A priori, l'acidité d'un milieu de culture n'empêche pas la culture. Ainsi, on cultive très bien le bacille d'Eberth en milieu acide, sur de la gélose acidifiée à 1 ‰ d'acide phénique ; c'est la méthode de Péré.

Le bacille d'Eberth résiste dans le suc gastrique pur ou dans une solution d'acide chlorhydrique à 0,9 ‰.

J'ai fait le dosage de l'acidité des cidres. Je l'ai faite tardivement, au mois de juin, alors que les cidres dataient de quatre à six mois.

Le dosage de l'acidité se rapporte à la teneur calculée en acide sulfurique. — Le dosage se fait avec une solution titrée de soude caustique à 1 %.

J'ai d'abord dosé la solution phéniquée au millième qui sert aux cultures. 100^{cc} de ce liquide ont nécessité en moyenne, pour sa neutralisation, $2^{cc}5$ de solution sodique. Le titre d'acidité est donc en SO^4H^2 de $0,^{gr}03$ pour 100.

Mais les cidres ont demandé une très forte proportion de solution sodique pour arriver à la neutralisation. Les chiffres ont varié de 150^{cc} à 225^{cc} de solution sodique pour 100^{cc} de cidre. Dans un cas 20^{cc} et

dans un seul cas 300cc. En moyenne il a fallu 175cc de solution sodique à 1% pour neutraliser le cidre.

J'ai dosé l'acidité du cidre de mon tonneau, cidre d'un an et demi. J'ai trouvé 50cc de solution sodique pour la neutralisation. Le titre d'acidité de mon cidre est donc de 0,61 en SO^4H^2. Et la moyenne d'acidité des cidres en expérience représente le chiffre considérable de 2,14 pour 100.

L'acide qui donne au cidre son acidité est surtout l'acide acétique. Il suffit de déboucher les bouteilles pour sentir son odeur spéciale. L'acide malique existe aussi et la preuve en est dans la transformation de la couleur du cidre que se fait pendant la neutralisation. Le cidre qui a une couleur jaune citrine, prend juste au moment de la neutralisation, une couleur légèrement brune, un peu la couleur de la bière brune, du curaçao. — Tous les cidres ont présenté ce changement de couleur au moment de la neutralisation. L'acétate de soude produit à ce moment ne peut donner cette couleur, il est blanc. Je penserais plutôt aux malates, gallates et tannates.

La coloration noire qui se fait quelquefois dans le cidre normal, le cidre *tué*, tient pour Wurtz à la « transformation des malates alcalins dissous dans le cidre qui, sous l'influence de l'oxydation lente, se transforment en carbonates alcalins qui réagissent sur la matière colorante du cidre et lui communiquent une teinte noire ».

Mais dans nos cidres on ne peut admettre une oxydation lente, la transformation se faisant rapidement et la couleur étant plutôt brune que noire.

Est-ce à cette acidité considérable des cidres qu'est dû le défaut de culture? Certes, cette acidité empêche la culture; mais il faudrait savoir à quel moment cette acidité devient assez considérable pour empêcher la culture. Il faudrait faire des examens journaliers du cidre pour savoir pendant combien de temps on peut trouver le bacille d'Eberth et le colibacille, et le moment où on ne les rencontre plus. A ce moment, le dosage de l'acidité du cidre donnerait la limite maxima de culture de ces microbes. C'est une lacune de nos expériences.

Il y a un autre facteur dans la non-culture, c'est la *fermentation.*

C'est à elle que je rattacherais volontiers la plus grande part dans la destruction des microbes.

Lorsqu'on a incriminé le cidre de contenir le bacille d'Eberth, il y a lieu de penser que ce cidre avait dû être coupé, après la fermentation, avec de l'eau contenant le bacille.

Je conclus : Le bacille d'Eberth et le colibacille paraissent ne pouvoir cultiver dans le cidre, alors qu'ils sont introduits dans le cidre soit avec les pommes, soit avec l'eau qui sert au brassage.

Ces conclusions doivent rassurer les Normands fidèles à leur boisson; ils peuvent continuer à savourer sans crainte le liquide cher aux descendants de Guillaume le Conquérant.

MÉMOIRES

II. — PARTIE LITTÉRAIRE

Michel MENOT

En quelle langue a-t-il prêché ? — Son genre d'éloquence. — Essai de restitution, en français du commencement du XVI[e] siècle, des sermons « sur l'Enfant prodigue », et « sur la Madeleine ».

Par Armand GASTÉ

Membre titulaire

I

Voici ce qu'on lit, au mot Menot (1), dans le *Dictionnaire universel des Littératures* de Vapereau, qui

(1) Nous n'avons pas la prétention de refaire ce qui a été si bien fait sur Michel Menot par MM. Labitte (*Études littéraires*), Géruzez (*Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France*) et Jehan Labouderie (*Sermons de Frère Michel Menot sur la Madeleine.* Paris, 1832) ; nous n'avons d'autre but que d'insister, — en y jetant un peu plus de lumière, — sur certains points que ces habiles critiques n'ont fait qu'effleurer.

En retraduisant en vieux français deux des plus célèbres sermons de Menot, nous espérons aussi faire mieux connaître ce fameux prédicateur, dont on ne cite guère que de courts fragments, très intéressants sans doute, mais qui ne permettent pas de porter sur son genre d'éloquence un jugement bien sûr.

semble avoir été fait pour vulgariser les plus récentes connaissances ou découvertes littéraires :

« MENOT *(Michel)*, prédicateur français, né vers 1440, mort en 1518. Il était cordelier. Ses sermons offrent de frappants exemples du mauvais goût, de la grossièreté et du style macaronique de la chaire au XVe siècle. On a beaucoup cité cette conclusion de son sermon *sur le Salut :* « L'Église est comme le fruit de la vigne : *Vinum lœtificat cor hominis, Amen* ». Ce passage de son sermon *sur la Madeleine* n'est pas moins curieux : « Venit se *prœsentare* face à face avec son beau museau *ante nostrum Redemptorem ad attrahendum eum* à son plaisir. » Et le sermon *sur l'Enfant prodigue :* « Quando ille stultus puer habuit suam *partem de hæreditate, non erat quœstio de portando eam secum ; ideo statuit,* il en fit de la cliquaille : il la fit priser, il la vend, *et ponit* la vente *in sua bursa... Emit sibi pulchras caligas* d'écarlate, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant, etc. » Et Vapereau termine son article par cette réflexion : « Menot fut cependant surnommé *Langue d'or.* »

Dans le Larousse — si souvent consulté et trop souvent cité — on retrouve les mêmes « renseignements ».

Vapereau et Larousse n'ont guère fait que copier le *Dictionnaire biographique* du Dr Hoëfer, et, eux aussi, les collaborateurs du Dr Hoëfer, se sont souvent « inspirés » (soyons poli) de la *Biographie* Michaud (1).

(1) L'article de la *Biog.* Michaud (1821, tome XXVIII, p. 314)

Le fond de tous ces articles a été puisé dans les *Mémoires* de Niceron, *pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des Lettres* (1).

D'abord Niceron nous dira, en parlant de Menot : « Rien de plus barbare que sa latinité ». Donc, Niceron admet que Menot a prêché en latin. Puis il ajoute : « Le jargon latin barbare de Menot, *qui étoit celui des moines de son temps*, a donné l'idée du style macaronique, qui est très réjouissant quand il est bien mis en œuvre ». Ici, comme on le voit, Niceron pense que Menot prêchait en latin, mais dans un latin « entrelardé » (2) de phrases françaises.

Voltaire se fera l'écho de Niceron et dira : « Les sermons de Menot et de Maillard étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français. De ce mélange monstrueux naquit le style macaronique : c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusqu'à Louis XIII ».

Donc, pour Voltaire comme pour Niceron, c'est Menot le père du style macaronique (3).

est signé : L-B-E (Labouderie). Dans son étude (1832) sur Menot (*Sermons sur la Madeleine*), Labouderie est moins sévère que dans son article de 1821.

(1) T. XXIV, p. 386 (Paris, 1733). — Voir aussi Moréri (1759, tome VII, p. 455).

(2) C'est le mot d'Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote*, tome II, p. 260, édition Liseux).

(3) « Naudé regarde Théophile Folengo, moine bénédictin de Mantoue, sinon comme l'inventeur de la poésie macaronique, du moins comme le premier qui l'a cultivée avec succès ».

Chacun sait ce qu'il faut entendre par style macaronique. C'est un langage entremêlé de mots latins et de mots d'une langue moderne auxquels on a donné une terminaison latine. Molière s'est amusé à faire parler ses médecins en style macaronique dans la fameuse cérémonie du *Malade imaginaire :*

Savantissimi doctores,
Medicinæ professores,
Qui hic assemblati estis, etc.

Qui ne connaît le poème macaronique composé sur le funeste trépas *(funestissimus trepassus)* de Michel Morin, en son vivant bedeau de l'église du lieu et village de Beauséjour, en Picardie? En voici les derniers vers :

. . . Michelus ramo tunc forte sedebat
Ronjata a vermis : tunc illa *crac !...* Ecce Morinus
De brancha in bracham degringolat, et faciens *pouf*,
Ex ormo cadit, et clunes obvertit Olympo.
Hurlat *ho ! ho !* paysana cohors, junctisque priantes
In cœlum recriant manibus; sed frustra... Morini
Tombati caput et cœurum tribouillantur, ejusque
Tota rabotoso fracassantur membra paveto (1).

G. Peignot, *Amusements philologiques*, p. 132. — Folengo, plus connu sous le nom de Merlin Coccaie, est né en 1491 et mort en 1544. Son principal ouvrage est : *Opus Merlini Coccaii poetæ mantuani, macaronicum* (Venise, 1517, in-8°). Rabelais a fait plus d'un emprunt à Folengo.

(1) Une des dernières productions de cette littérature (?) est un petit poème contre Jules Simon, à l'occasion de la suppression des vers latins : *Vindiciæ adversus Julium Simonem car-*

C'est donc, d'après Voltaire et Niceron, dans Michel Menot qu'il faudrait aller chercher les premiers exemples de ce joli style. Que Niceron se soit donné la peine de lire Michel Menot, cela est certain, puisqu'il a transcrit presque en entier le sermon *sur l'Enfant prodigue*. Je dis la « peine », car ce n'est pas chose facile, (j'en sais quelque chose) que de lire un *Carême* de Menot, volume compact, imprimé en caractères gothiques très tassés et avec d'innombrables abréviations. Pour Voltaire, je suis certain qu'il n'a jamais ouvert un recueil de sermons de Menot. Où donc a-t-il puisé sa science? Très probablement dans Henri Estienne. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, qui n'est autre chose qu'une attaque virulente contre la religion catholique, a emprunté aux sermons de Michel Menot beaucoup de citations, parce que Michel Menot ne s'est nullement gêné pour censurer la vie plus que libre du clergé de son temps. Henri Estienne, ne s'occupant guère de la question de savoir si Michel Menot a prononcé ses sermons tout entiers en français ou tout entiers en latin, ou encore moitié en latin et moitié en français, cite son auteur tel qu'il l'a pu lire dans les re-

mina latina prohibentem. Brest, 1873. En voici un échantillon :

Ah ! pro vendendo chandellas atque cafetum,
Choucroutam, brandy, boudinos atque bierram,
Toilas atque drapos, perrucas et solerios...
Cursibus et Bursæ sectandis aure tenaci,
Et cultu cunctis reddendo materiebus...
Alti non opus est Parnassi grande loquela.

L'auteur de cette facétie est Guichon de Grandpont, dont on a plusieurs notices intéressantes, entre autres une étude *sur les jetons français à emblèmes maritimes*.

cueils de ses sermons, c'est-à-dire en latin « entrelardé » de français.

Voltaire ne connaissait guère le Moyen Age; sans cela il n'eût pas attribué à Michel Menot la paternité du style macaronique. Dans un sermon *sur la Madeleine*, qui date du XIIIe siècle, nous trouvons déjà ce style étrange : « Plurima signa amoris *elle m'a monstré* (c'est Jésus qui parle à Simon), *que tu n'as fait et come corteise envers mi estet.* Nam intravi *en ton hostel : j'avoie les piés enboés; tu onques tant ne feis que tu les me lavasses ne feisses laver. Mais ceste ne fit wi autre chose que mes piés laver, puis qu'elle entra en ton hostel.* Eram totus calefactus *et tout làs*, quando intravi *en ton hostel*, neque fecisti tantum *que tu me frottasses mon chef d'un poi d'oile pour moi a soulaigier*. Sed ista non solum *mon chief*, sed *mon chief et mes piés elle d'un très dous oignement rafreschi et refroida* ». Faut-il admettre, avec M. Paulin Paris, que l'auteur de ce sermon a voulu s'exprimer dans les deux langues, « afin de se faire écouter avec plus de plaisir et de passer pour *lettré ?* »

J'avoue que je ne puis accepter cette explication..... qui n'explique rien. Le prédicateur, en effet, ne devait pas, en s'exprimant dans ce langage bigarré, « se faire écouter avec plus de plaisir ». Au contraire, le peuple, qui ne comprenait pas le latin, devait être dérouté quand les mots latins venaient interrompre la suite des idées. D'un autre côté, le prédicateur avait-il besoin de se faire passer pour lettré ? Les fidèles n'étaient-ils pas convaincus d'avance que le prédicateur en savait plus long qu'eux, et que le latin, la langue de l'Église, lui était familière ?

Donc, dans ce prétendu sermon bilingue, je ne vois qu'une chose : un brouillon du prédicateur lui-même ; familier avec les deux langues, il jette sur le parchemin ses idées comme elles se présentent à son esprit, tantôt en français, tantôt en latin, et, dans ce sermon « sur la Madeleine », les mots latins sont surtout des mots du texte de l'Évangile, dont le français n'est que la paraphrase. On peut encore, avec M. Lecoy de la Marche, voir dans ces manuscrits de sermons en deux langues « un résumé, une sorte de sténographie faite par quelque clerc de l'auditoire, qui aura reproduit, dans la langue ecclésiastique, les mots dont il ne se rappelait pas la forme vulgaire » (1).

On a écrit des pages aussi nombreuses qu'intéressantes sur cette question... et les érudits ne sont pas encore d'accord. D'un côté, on peut citer les noms de MM. Labitte *(Études littéraires)*, Géruzez *(Histoire de l'éloquence politique et religieuse)*, J. Labouderie *(Sermons de Menot sur la Madeleine)*, Moland *(Origines littéraires de la France)*, Lenient *(La satire en France au Moyen-Age)*, Lecoy de la Marche *(La chaire française au Moyen-Age et particulièrement au XIIIe siècle)*, l'abbé Bourgain *(La chaire française au XIIe siècle)*, l'abbé Samouillan *(Olivier Maillard et son temps, étude sur la chaire et la société françaises au XVe siècle)*, Aubertin *(Histoire de la langue*

(1) « L'usage était alors de mettre en latin tout ce qui se disait en langue vulgaire. Nous en avons un exemple dans le Journal de Masselin, qui s'est donné la peine de traduire les discours que les orateurs avaient prononcés en français. » (GÉRUZEZ, *Hist. de l'Éloq. pol. et rel. en France*, tome II, p. 82).

et de la littérature françaises au Moyen-Age), Gaston Paris *(La littérature française au Moyen-Age)*, G. Lanson *(Histoire de la littérature française)*. D'après tous ces auteurs, et d'autres que je puis oublier, les sermons qui nous sont parvenus en latin ont été prononcés en français.

Dans l'autre camp, je veux dire du côté de ceux qui pensent que les sermons ont été, jusqu'à la fin du XVe siècle, prononcés en latin ou en style macaronique, nous voyons Moréri, le P. Niceron, l'abbé d'Artigny, MM. Hauréau, Daunou, Paulin Paris, G. Peignot (1), et tout récemment encore M. Arthur Piaget, professeur à l'Université de Neufchâtel (2).

S'il nous est permis, à notre tour, de donner notre avis, nous dirons qu'il ne nous semble pas admissible que le clergé — du XIIe au XVe siècle inclusivement — ait prêché devant les fidèles qu'il devait instruire des vérités de la religion, soit en latin pur, soit en latin

(1) Gabriel Peignot (Philomneste), dans son livre si curieux : *Prædicatoriana, ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs* (Dijon, 1841), nous dira : « Dans les XVe et XVIe siècles on prêchait en latin ; mais ce latin était très corrompu et pouvait être entendu de la grande majorité des auditeurs, car, vrai latin de cuisine, et entrelardé de mots français, il tenait pour ainsi dire le milieu entre la langue vulgaire et les patois des diverses provinces ; l'usage en était assez général ». Il nous semble que *pour être entendus de la grande majorité et même de la totalité de leurs auditeurs*, les prédicateurs eussent mieux fait de parler leur langue.

(2) Cf. : *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, tome II, 9e fasc., p. 218 et suiv.

mélangé de langue vulgaire. Les prédicateurs ont dû, toujours et partout, quand ils parlaient aux fidèles (je ne dis pas aux clercs), s'exprimer dans la langue des fidèles : en France, par exemple, ils ont dû prêcher en français.

Peut-on croire, je le demande, qu'au XIII[e] siècle Étienne de Langton (1), ayant pris comme texte d'un de ses sermons, — au lieu d'un verset de la Bible ou de l'Évangile, — ce couplet d'une chanson populaire :

Belle Alix main (matin) se leva,
Vestit son cors et para,
Ens un vergier s'en entra,
Cinq flurettes y truva,
Un chapelet fet en a
  De rose florie.
Par Deu, trahez vos en la,
  Vos qui n'amez mie.

peut-on croire, dis-je, que ce prédicateur, voulant faire de chaque vers une application mystique à la Vierge, ait, pour se faire mieux comprendre de ses auditeurs, paraphrasé en latin le couplet du vieux trouvère ?

Et que dire des sermons de Jacques de Vitry (2), évêque d'Acre ? Jacques de Vitry, vers la fin de sa vie, prit soin de réunir ses nombreux sermons et d'en faire un traité à l'usage des prédicateurs. La sixième et dernière série de ce vaste recueil est connue

(1) Chanoine de Notre-Dame de Paris et chancelier de l'Université, il mourut, en 1228, archevêque de Cantorbéry. (Voir *Hist. litt. de la France*, XXIII).

(2) Mort cardinal-évêque de Tusculum, en 1240.

sous le nom de *sermones vulgares* ou *sermones ad status*. M. Piaget pense que par *sermones vulgares* nous devons entendre non pas des sermons en langue vulgaire, mais des sermons d'une application commune. J'admets très bien que sur ces soixante-quatorze sermons qui s'appliquent aux différents états (*status*), Jacques de Vitry ait prononcé en latin ceux qu'il prêchait devant des prélats, des prêtres, des chanoines, des écoliers, des juges, des avocats, des théologiens, des prédicateurs, des moines noirs ou blancs; mais pouvait-il faire autrement que de se servir de la langue vulgaire quand il s'adressait aux lépreux, aux infirmes, aux pèlerins, aux bourgeois, aux marchands, aux changeurs, aux laboureurs, aux vignerons, aux artisans, aux marins, aux serviteurs et domestiques, aux mariés, aux veufs, aux célibataires, aux jeunes filles, aux enfants et aux adolescents?

Il me semble que poser la question, c'est la résoudre (1).

(1) Cf. ce que dit M. Brunetière dans son article sur ***Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, saint Bernardin de Sienne***, par M. Thureau-Dangin (***Rev. des Deux-Mondes,*** 1er juillet 1896, p. 239) : « Un des chapitres les plus curieux du livre de M. Thureau-Dangin est consacré à l'analyse des ***Prediche volgari*** de Bernardin de Sienne. Bernardin ***prêchait en langue vulgaire;*** mais, quand il rédigeait lui-même ses sermons, ***il les mettait en latin***, et la collection n'en forme pas moins de cinq volumes in-4°. Il est arrivé cependant quelquefois qu'un auditeur « sténographiât » à la volée le discours du prédicateur; et c'est ainsi que, grâce à un certain « Benedetto, tondeur de drap de son métier, ayant femme et enfants, d'ailleurs plus vertueux que riche », quarante-cinq discours

Arrivons à la fin du XV[e] siècle, et ne nous occupons plus que de Michel Menot.

S'il faut des preuves tirées de ses sermons, je prendrai tout d'abord une phrase que j'extrais du folio 181 (recto) de son *Carême* de Paris (édition de 1530, Paris, chez François Regnault). Menot vient de faire une très longue, trop longue citation latine, tirée de l'Apocalypse, et il s'écrie : « *O amici mei, hoc est multum*

de Bernardin de Sienne sont parvenus jusqu'à nous dans leur forme originale. » — Il est fâcheux que Menot, pour ne pas parler des autres prédicateurs français dont nous avons les sermons en latin, n'ait pas eu, comme Bernardin de Sienne, son Benedetto.

« Si les sermons d'Olivier Maillard, dit l'abbé Samouillan, (*op. cit.*, p. 60), ont été prononcés en français, pourquoi ont-ils été traduits en latin et nous sont-ils parvenus dans cette langue ? L'usage était d'abord de mettre en latin tout ce qui se disait en langue vulgaire ; de plus, le latin était un moyen d'assurer à ces œuvres la durée que le français d'alors ne leur permettait pas. Enfin, et c'est là une considération importante qui vise plus particulièrement les sermons, ces recueils de sermons latins ont été publiés, moins pour relever la gloire de l'auteur, qu'à l'intention des prédicateurs à venir et de ceux de tous les pays. De nombreuses indications nous permettent d'établir ce dessein. A la dernière page du *Novum div. serm. opus,* on trouve ces paroles : « Ci finit l'Avent, résumé brievement mais utilement par le R. P. Maillard pour l'usage des prédicateurs. » Dans un autre endroit, après avoir indiqué deux sermons, l'éditeur s'exprime ainsi : « Si ces deux sermons vous conviennent, ils pourront vous servir pour le IV[e] et le V[e] dimanche après Pâques, en prenant pour thème : *Vado ad eum qui me misit*, etc. » A qui s'adressent ces paroles, sinon à l'homme du métier, au prédicateur de profession ?

Puisque ces sermons étaient rédigés à l'intention des pré-

latine loqui, utor nimis verbis latinis ». Il est de toute évidence, ou je m'abuse singulièrement, que Menot n'a pu se faire en latin ce reproche de trop parler latin et d'abuser des citations latines.

De même, avant Menot, Olivier Maillard, après avoir cité une suite de textes latins, avait dit aux femmes qui l'écoutaient : « Mesdames, vous pourriez objecter entre vous : Nous n'avons pas appris le latin,

dicateurs, ne devaient-ils pas l'être en latin ? Oui, pour deux raisons : la première, c'est que « le latin était la seule langue admise entre les hommes d'Église et que les sermons étaient préparés en latin, alors même qu'ils devaient être prononcés en langue vulgaire » (Moland) ; la seconde, c'est que les prédicateurs des différentes nations pouvaient profiter de ces recueils ainsi vulgarisés et que tous les religieux franciscains, par exemple, qu'ils fussent Italiens, Espagnols, Français, Allemands ou Anglais, pouvaient lire et utiliser pour leur compte les sermons latins de Maillard, vicaire général de l'Ordre, guide et modèle des prédicateurs de ce temps.

Si, enfin, à ce latin on trouve mêlés des mots, des phrases et des locutions françaises qui lui donnent cette physionomie si bizarre, ce mélange hybride est le fait non des orateurs, mais des compilateurs qui ont tenu à garder, dans le texte, certains idiotismes pour lesquels ils ne trouvaient pas d'expression équivalente dans le latin scolastique. »

Rappelons-nous ce que Rabelais nous dit de Panurge « prêchant » Dindenault et ses « moutonniers » emportés dans la mer par leurs moutons : « Il les preschoit eloquentement, comme si fust un petit frère Olivier Maillard, ou un second frère Jean Bourgeois ». C'eût été, de la part de Panurge, le comble de l'ironie et de la cruauté que de faire à sa dupe un sermon où se fussent mêlés le latin et le français. Cet Olivier Maillard d'un nouveau genre prêchait donc, lui aussi, en français.

aussi nous ne comprenons pas ce que vous dites. Patience ! je vais vous l'expliquer ». Suit, dans le *Recueil* (*Sermones de Adventu*, fol. 76, col. 2), l'explication... en latin. C'eût été, n'est-il pas vrai, une trop mauvaise plaisanterie de la part du prédicateur que d'expliquer du latin par du latin à des femmes qui n'entendaient pas cette langue.

Un calembour, si mauvais fût-il, ne faisait pas peur à Menot. En voici un que le rédacteur d'un de ses sermons (1) a traduit en latin, et qu'il a, par là même, rendu inintelligible : « *O vos, dominæ, quæ vos ornatis ad bragandum, rogo vos ut videatis modum Ecclesiæ, et quo modo nos habemus hodie in ecclesia ; et videbitis quod abscondimus* sanctos. *Amore Dei, abscondatis* sinus *vestros, quia macellum est clausum in XL.* » (2). Remettons ce mauvais latin en français, et nous goûterons le sel — un peu gros, j'en conviens, — de la plaisanterie : « O Mesdames, vous qui vous parez pour faire les bragardes, je vous prie de voir ce que nous faisons aujourd'hui dans l'église (3) ; vous voyez que nous cachons les *saints*. Pour l'amour de Dieu, vous aussi, cachez vos *seins :* le marché à la viande est fermé pendant le carême ». Est-ce qu'une pareille

(1) Voir, à la fin de cette notice, comment ont été rédigés les sermons de Menot.

(2) Folio CLXXXV, col. 1, édit. de F. Regnault, 1530. Nous renverrons toujours à cette édition, plus correcte que celle de C. Chevallon, 1519.

(3) Pendant le carême, les statues des saints sont recouvertes d'un voile.

plaisanterie pouvait être faite autrement qu'en français ? (1).

Désire-t-on d'autres preuves encore ? Je les prends dans le *Sermon sur la parabole de l'enfant prodigue*. Michel Menot va s'amuser à faire un nouveau jeu de mots ; mais s'il le fait en latin, pour sûr il ne sera pas compris de son auditoire. Il veut dire qu'on n'a rien sans argent. « On ne fait rien, nous dira-t-il, *sans Monsieur d'Argenton.* » Ce devait être un de ces jeux de mots-proverbes qui couraient partout (2). Le rédacteur du sermon de Michel Menot a bien été obligé de mettre cette plaisanterie en français : « Et quia *sans Monsieur d'Argenton* nil fit. » Il est vrai qu'il fait suivre les mots « *sans Monsieur d'Argenton* » des mots latins « *sine domino Argento* » ; mais il est facile de voir qu'il s'est crû obligé de reproduire en français la plaisanterie faite en français par Menot, craignant qu'avec les mots latins tout seuls le sel de cette plaisanterie n'échappât aux lecteurs lettrés du sermon.

Enfin, Menot, voulant faire allusion aux folies passées de l'enfant prodigue et à son repentir, dira à ses auditeurs : « Après avoir joué la *farce*, il jouera la *moralité* ». Évidemment, ces mots *farce* et *moralité* devaient être dits en français pour être compris de

(1) Est-il possible d'admettre que Menot ait dit en latin : « Ecce bona *galoesia*, quæ delusit suum maritum. (CXXXVII, 2). Évidemment, il a dit en français : « Voilà une bonne *galoise* qui a trompé son mari ».

(2) Dans le genre de « *Mon oie* (*monnoie*) *fait tout* » popularisé par l'imagerie d'Épinal.

l'auditoire. Le rédacteur a cru devoir les mettre en latin : « Infelix iste, postquam lusit *facetiam*, lusit *moralitatem.* » *Facetiam! Moralitatem!* Ce n'est qu'avec un certain effort qu'on arrive à deviner la plaisanterie du prédicateur.

Concluons donc, avec M. Labitte : « Sans doute, Menot faisait quelquefois, trop souvent même (il en convient) des citations latines, il *lardait* son texte, pour parler comme Rabelais. Mais la trame, le fond du discours était français. Les auditeurs qui avaient recueilli ces sermons les rédigèrent en latin, selon la coutume, avant de les publier ; et comme les détails en étaient souvent familiers ou intraduisibles, ils insérèrent des passages français, ou les répétèrent à la suite du passage latin pour plus de clarté. De là ce mélange de latin *francisé*, et ce français *latinisé*, qui donnent à cette œuvre un caractère si original et si étrange ; en sorte que ces sermons, tels qu'ils nous sont parvenus, sont, à certains égards, l'inverse de ce qu'ils étaient pour l'auditoire, *du latin lardé de français*, *au lieu de français lardé de latin* » (1).

Voilà donc, — tel est du moins notre humble avis, — deux reproches qu'on ne doit plus faire peser sur Menot. Menot, *quand il prêchait devant le peuple*, ne s'est pas moqué de ses auditeurs, soit en parlant constamment latin, soit en employant le style macaronique, c'est-à-dire du latin entremêlé de français (2).

(1) Labitte, *Études littéraires*, p. 270.

(2) Que Menot ait prononcé plusieurs de ses sermons en latin, je l'admets volontiers. Je parle des sermons qui s'adres-

II

Que dire maintenant du fond de ses sermons ?

Qu'on ne croie pas que, par un excès de zèle, nous songions à le rapprocher de saint Bernard, de Maurice de Sully et de Gerson. Loin de nous cette pensée !

saient tout particulièrement aux ecclésiastiques. Le bon sens indique que les sermons où Menot flétrissait les abus qui déshonoraient l'église ne pouvaient guère être prêchés en français. Le prédicateur devait craindre que les laïques assistant à ses sermons ne fussent scandalisés de ses peintures satiriques, si elles avaient été faites en langue vulgaire. — Du reste, dans ces sermons d'un genre tout spécial, on rencontre des jeux de mots, des calembours qui n'ont de sens qu'en latin, celui-ci par exemple (fol. C. 4) : « Erit prior abbas *commendatarius*, et potius *comedatarius*, quia omnia *comedit*. » Essayez de traduire ce jeu de mots en français, vous n'y parviendrez pas. — Voici encore un calembour que je trouve dans le sermon du mercredi du 2e dimanche de carême, sermon dirigé, à peu près entièrement, contre ceux qui font trafic des bénéfices ecclésiastiques : « Antiquitus, dit Menot, dicebantur *præbendæ*, a *præbeo*, *præbes*, sed hodie dici debent *emendæ*, ab *emo*, *emis*. » « Des *prébendes*, qu'on devrait appeler des *emendes* », cela n'aurait aucun sens en français. — Voir, enfin, au folio VI, colonne 3. Menot nous dira, en parlant des prédicateurs qui n'osent pas faire leur devoir : « Ce sont des chiens muets qui ne peuvent aboyer. *Ils ont un* OS *dans la* BOUCHE. » Admettons (ce qui est plus que vraisemblable) que Menot ait dit ces derniers mots en latin, nous aurons une assez bonne plaisanterie : « Habent enim *os* in *ore*. » — Mais ces sortes de sermons sont très rares, du moins dans le *Carême* de 1518, que j'ai parcouru en entier avec le plus grand soin.

Cependant, si l'on en croit les contemporains de Menot, ce fut un vrai Chrysostôme, un prédicateur *bouche d'or*. Voici, en effet, comment est annoncé son recueil de sermons prêchés, pendant le carême de 1518, dans l'Académie de Paris :

Opus AUREUM *evangeliorum... per venerabilem patrem, sacræ theologiæ professorem* EXIMIUM, *nec non divini verbi* FACUNDISSIMUM *concionatorem, fratrem Michaelem Menotum, ordinis Fratrum Minorum, declamatorum.*

Opus AUREUM, voilà pour les sermons ; EXIMIUM et FACUNDISSIMUM, voilà pour le prédicateur.

Qu'il y ait là un peu de ce qu'on appellerait aujourd'hui de la réclame de la part du libraire, je le veux bien ; il n'en est pas moins vrai que les éditions des sermons de Menot sont très nombreuses, ce qui prouve qu'on goûtait fort son genre d'éloquence (1).

Ce genre d'éloquence n'était pas très relevé, il faut en convenir. « Au XIII[e] et au XIV[e] siècle, dit M. Labitte, le verbe chrétien ne s'était guère adressé du haut de la chaire qu'à des convictions profondes ; et, s'abstenant à dessein du côté actuel et pratique, il s'était volontairement enfermé dans les formules élevées de la morale religieuse et de l'ascétisme claustral... L'espagnol Vincent Ferrier, qui mourut en 1419, en Bretagne (2), où il avait beaucoup prêché, tenta le premier de sécula-

(1) L'éditeur Chevallon (1519) dira des sermons de Menot : « ... Doctrina multifaria, elegantia impromiscua, lectio jucunda citra lassitudinem atque fastidium ».

(2) A Vannes. — Voir, à la fin de cette notice, quelques extraits d'un sermon de saint Vincent Ferrier.

riser la prédication, en s'adressant exclusivement au peuple même, dans des discours simples, pleins d'images vulgaires et de traits familiers » (1). C'est à cette école qu'on doit rattacher les prédicateurs Raulin, Pépin, Olivier Maillard et Menot.

Ne voyons donc pas dans les sermons de Menot autre chose que ce qu'il a voulu y mettre, et ne cherchons en lui que ce qu'il a voulu être, je veux dire un prédicateur « populaire ». Or, qui dit prédicateur « populaire », dit un orateur voulant et sachant se mettre à la portée de son auditoire, du « menu peuple » qui se presse dans l'église, par des images familières et par des comparaisons que les esprits les plus simples puissent comprendre.

Prenons, dans les sermons de Menot (2), quelques traits qui nous donnent une idée de sa manière.

Dès la première page de l'*Expositio quadragesimalium epistolarum*, voici ce que je trouve à l'adresse des demoiselles. (Je traduis aussi mot à mot que possible) : « Et vous, Mesdemoiselles, qui aimez tant la propreté, quand vous passez par une rue et que vous voyez le pavé plein d'immondices et de boue, vous regardez s'il est possible de passer sans vous crotter ; et si vous voyez quelque endroit par où vous puissiez passer à pied sec, vous prenez la peine de vous transporter d'un côté de la rue à l'autre, de peur de salir

(1) *Études litt.*, p. 267.

(2) Notamment dans l'*Expositio quadragesimalium epistolarum* de 1517, et dans l'*Opus aureum evangeliorum*.

les belles franges de votre robe ou les cordons de vos souliers... Messieurs et Mesdames, vous savez ce que je veux dire (1). » Et Menot développe sa pensée, c'est-à-dire qu'on prend beaucoup plus de soin de son corps que de son âme.

Dans le même sermon, on peut citer le dialogue que le prédicateur engage avec une jeune dame : « Voici ce que viendra me dire une jeune femme nouvellement mariée, et qui par sa vie infâme et ses nombreux adultères a exposé à la damnation sa pauvre petite âme (*pauperculæ animæ*), a jeté la honte sur toute sa famille, a offensé et courroucé Dieu, et couvert de confusion son mari : « O mon père, je suis la plus malheureuse des femmes de toute la terre ; je voudrais n'être jamais venue au monde ; plût au Ciel que la terre m'engloutît, car j'ai trop offensé mon mari ; je sais que j'ai très mal agi. — O mon amie, ne désespérez pas, car il n'y a aucun péché qui ne soit remis par la pénitence. Faites le ferme propos d'abandonner la vie infâme que vous avez menée ; retournez près de votre mari ; demandez-lui humblement pardon... — O mon père, je ferais volontiers ce que vous me dites, mais il est rude et sévère, et il n'aura pas pitié de moi. — Écoutez, ma fille, cette parole de saint Jérôme : « Tu as commis l'adultère avec de nombreux amants, mais reviens vers moi et je te recevrai. » — J'admets, mon père, que mon mari me reçoive ; mais il n'aura cure de moi ; il me traitera comme une servante, comme une cuisinière ; il ne daignera pas me regarder. — Non, ma

(1) I, 3, et XCVI, 3.

fille, il n'en sera pas ainsi : « Reviens, ô Sunamite, dit le Cantique des Cantiques, pour que nous puissions te contempler. » — O mon père, je le veux bien, mais il me frappera, il me torturera jusqu'à ce que j'en meure. — Non, ma fille, écoutez ce que dit Ezéchiel : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive. » — O mon père, il me laissera toute seule, il ne voudra pas habiter avec moi. — Non, non, ma fille. Zacharie a dit : « Retournez vers moi, et je retournerai vers vous, a dit le Seigneur ».

Voilà de la prédication familière, populaire ; mais ce n'est pas là précisément de la bouffonnerie, de la platitude.

Donnons encore deux comparaisons qui ne pouvaient manquer d'être à la portée de tout l'auditoire :

« Vous savez comment on prend les canards. Il y a une cane privée qui, par ses cris, appelle les autres canards. Quand ceux-ci sont près de la cane privée, l'oiseleur, avec son filet tout préparé, les prend quand ils croient échapper. De même, il y a dans le monde des hommes et des femmes qui servent aux autres de canes privées et les entraînent au mal » (1).

. . . .

« Messieurs de la justice, dit ailleurs Michel Menot, ressemblent au chat qu'on met à garder le fromage pour que les rats ne le mangent pas. Mais si le chat met une seule fois les dents dans le fromage, il fera plus de dégât par une seule morsure que les rats n'en feraient en vingt. Ainsi, messieurs les officiers du roi

(1) LXXXVI, 1.

sont établis pour protéger le menu peuple, et cependant ils nuisent plus à un pauvre, dans la conduite d'un procès qui ne vaut pas six blancs, que toutes les tailles, toutes les impositions, les gabelles et les soldats qui peuvent fondre sur lui pendant un an » (1).

Qu'on blâme tant qu'on voudra cette familiarité, qu'on la trouve déplacée dans la chaire chrétienne, je n'y contredirai pas. Toutefois, je crois que la chose importante à remarquer ici, c'est le but que poursuit Menot. Si les moyens employés pour y arriver nous paraissent trop comiques, le but n'en est pas pour cela moins sérieux.

Mais, pour bien connaître le genre adopté par Menot, il ne suffit pas de détacher de tel ou tel sermon des traits plus ou moins amusants; il faut en étudier un ou deux dans leur entier.

Je prends donc le sermon *sur l'Enfant prodigue*, qui fut prononcé le samedi du deuxième dimanche de Carême, et le sermon *sur la Magdeleine*, prononcé le jeudi après le dimanche de la Passion.

[*Voir, à la fin de cette notice, un essai de restitution de ces sermons, en français du commencement du XVIe siècle*].

On ne peut nier que de tels sermons ne fussent très divertissants. Menot ne devait pas ennuyer son auditoire (2). Il nous dira quelque part (3) : « Il y a beaucoup de gens, aujourd'hui, qui viennent au sermon en

(1) VII, 3.

(2) Excepté toutefois dans certains sermons hérissés de formules scolastiques.

(3) CXLII, 2.

curieux. Quand ils ont bien dîné, et qu'ils sont bien repus et bien rassasiés, ils disent : Allons écouter ce prédicateur pour entendre quelque chose qui nous amuse (*aliquid quod nos lætificet*). D'autres, ajoute-t-il, viennent avec des intentions malignes, pour voir si le prédicateur ne dira pas quelque chose sur quoi on pourra le reprendre et gloser ».

Mais Menot n'a pas peur. Sauf la royauté qu'il respecte, il attaque tout le monde : les nobles, les gens de justice, les gens d'église, les usuriers, les femmes, etc. Toute la société du temps passe sous son impitoyable férule.

On n'en finirait pas ; il y aurait tout un livre à faire (1) si l'on voulait relever tous les traits satiriques dont est semée l'œuvre de Menot. Choisissons seulement quelques traits contre la toilette des femmes, le luxe ou l'indécence des vêtements et contre les abus de la mode :

« Il y a ici une dame qui ne se contente pas des vêtements qui conviennent à son état. Pour se faire voir du monde, elle aura toute sorte de vains ornements : de grandes manches, la tête pomponée (*dissolutum*), la poitrine découverte jusqu'au ventre (*usque ad ventrem*) (2) avec un fichu léger, au travers duquel on peut voir tout ce qui ne devrait être vu de personne. Tout cela provoque à parler d'elle. C'est dans une

(1) Voir l'abbé Samouillan, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps.*

(2) Ailleurs, fol. xxxv, col. 4, il nous parle encore de robes ouvertes par devant jusqu'au nombril « *vestes apertas anterius usque ad umbilicum* ».

telle pompe et un tel dévergondage d'habits qu'elle passe, son livre d'heures sous le bras, devant une maison où il y a une dizaine d'hommes qui la regardent d'un œil de convoitise. Eh bien ! il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne tombe, à cause d'elle, dans le péché mortel » (1).

. . . .

O mes petites dames, si délicates, qui soignez votre corps, *cette vermine*, avec tant de peine, vous n'avez pas souvent cure de venir à l'église pour entendre la parole de Dieu, et pourtant il ne faudrait faire qu'un pas de chez vous à l'église : il y a à peine *le ruisseau à passer*. Il est presque neuf heures et vous n'êtes pas encore levées. On eût plutôt enlevé le fumier d'une écurie, où il y aurait eu quarante-quatre chevaux, qu'une dame aurait fini sa toilette et mis *toutes ses épingles* (2).

. . . .

Si vous allez à la foire de Lyon, ou ailleurs, vous y trouverez des Flamands, des Lombards, des Allemands, des Anglais, des Vénitiens, des Espagnols, etc., et vous les reconnaîtrez facilement à leurs habits ; mais vous ne reconnaîtrez pas un Français, car la mode change

(1) XXV, 1.

(2) XCVI, 3. Les mots en italique sont en français dans le Recueil de Menot. — Bourdaloue, qui n'a pas, que je sache, lu les sermons de Menot, se rencontrera avec lui sur ce point. Il dira, mais en termes plus décents : « Les dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes mêmes en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits... Elles semblent n'être sur la terre et n'avoir une âme que pour servir leur

sans cesse pour les habillements : du moins, tous les dix ans, c'est une nouvelle forme. Tantôt on veut des vêtements longs, puis des courts, puis des larges, puis des étroits ; tantôt ce sont des habits qui couvrent le cou : aujourd'hui le cou est découvert ; ce n'est pas étonnant s'il y a cette année tant de catarrhes. On dit qu'à Venise il y a un palais où sont peints les hommes de toutes les nations, avec les vêtements de leur pays. Le Français est peint tout nu : il a trois aunes de drap sur les épaules, et des ciseaux dans les mains.... » (1).

Après avoir parlé de la rage d'imiter les autres peuples qui tourmente notre nation, Menot nous dira : « Ce n'est pas seulement à la cour que règne ce vice, c'est aussi dans nos maisons. Voici une jeune dame avec

corps. Combien en voit-on uniquement occupées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer ! » (*Sermon pour la fête de Sainte-Geneviève*, 1re partie; *sermon sur la cérémonie des Cendres*, 2e partie.)

Ailleurs, (*Carême, Dimanche de la 3e semaine, sur l'Impureté*, et *sermon pour la fête de la Pentecôte*, 2e partie.) Bourdaloue reproche aux femmes et aux filles du siècle « ces artifices de la vanité humaine employés à relever les agréments d'une beauté pernicieuse ;.... ces nudités artificieuses et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit. » — Cf. ce que disait, au milieu du XVIIe siècle, un saint prêtre de l'Oratoire, le Père Le Jeune : « Vous ne dansez plus, Madame, parce que vous êtes vieille ; vous ne découvrez plus votre sein parce qu'il est ridé ; vous ne frisez plus vos cheveux parce qu'ils sont gris ; mais vous conduisez votre fille au bal, vous l'ajustez mondainement, vous annelez sa chevelure, vous lui mettez le linge le plus transparent sur le sein... » (T. VIII, Sermon L, *de l'affection déreglée des pères et des mères envers leurs enfants*).

(1) XXVI, 4.

une robe fermée et décente : elle voit sa voisine qui a une robe indécente, ouverte par devant, et avec de grandes manches. Aussitôt elle enverra chercher le couturier (*sutorem*) : Enlevez-moi cette pièce (lui dira-t-elle), tout le monde se moque de moi ; on dit que je suis une bigotte et que c'est aux vieilles à porter de telles robes. Une autre dira : Pourquoi n'aurais-je pas une robe aussi riche que ma voisine ? Est-ce que cela ne me convient pas aussi bien qu'à elle ? Mon mari est aussi riche que le sien pour me donner du drap de deux ducats. Ne suis-je pas *d'aussi bonne race comme elle ?* » (1).

Il y a comme cela, dans Menot, une foule de petits tableaux de genre, où sont représentées au vif toutes les classes de la société de la fin du XV[e] siècle.

Mais il ne faudrait pas croire que Menot ne sait pas être sérieux, quand il le veut. Il arrive même au tragique, et cela tout naturellement, par les moyens les plus simples. Qu'on en juge par cette description des funérailles d'un roi de France :

« Avez-vous vu les solennités qui se font aux funérailles d'un roi de France ? Messieurs les Gentilshommes, Chevaliers, Comtes, Barons et Ducs, Archers et Citoyens de la ville, tous en bon ordre, vont conduire le corps à la sépulture... La fosse est préparée par deux rustres, vêtus de leurs roquets ; et celui qui, de son vivant, avait sous sa puissance tant de terres, tant de pays, est là étendu dans un espace de sept pieds de terre. Cela suffit à ce mort, comme

(1) XXXVII, 1.

le satirique (Juvénal) le dit d'Alexandre : « *Unus Pellæo juveni non sufficit orbis, etc.* » Et quand il a été enfermé là, en attendant la résurrection et le jugement, les deux rustres montent sur la fosse et la piétinent *pour faire descendre et avaller la terre.* Enfin, le grand majordome, jetant son bâton à terre, crie d'une voix plaintive : « Le Roi est mort », et immédiatement après : « Vive le Roi ! » — Et, du premier, il n'en est plus question » (1).

Tout le monde connaît la ballade où Villon évoque les beautés du temps jadis, et répète mélancoliquement à chaque couplet : « Mais où sont les neiges d'antan? » Il est probable que Menot a lu ou entendu réciter cette ballade ; on va voir quel parti il en a su tirer :

« Oui, Seigneur, nous allons tous à la mort. L'eau de la Loire ne cesse de couler, mais est-ce l'eau de la veille qui passe aujourd'hui sous le pont? Le peuple qui est aujourd'hui dans cette ville (Tours) n'y était pas il y a cent ans. Maintenant je suis ici, l'an prochain vous aurez un autre prédicateur. Où est le roi Louis, naguère si redouté ? et Charles, qui, dans la fleur de sa jeunesse, faisait trembler l'Italie ? Hélas! la terre a déjà pourri son cadavre. Et vous, jeunes filles, qui admirez votre beauté, ne savez-vous pas le *Roman de la Rose ?* Ne vous souvenez-vous pas de *Mélusine* et de tant d'autres femmes qui furent belles comme vous ? Voilà que nous mourons tous, et que comme les eaux nous entrons dans la terre pour ne plus revenir à sa surface... » (2).

(1) LXXXI, col. 2 et 3.
(2) *Carême de Tours*, fol. XVIII.

Quel prédicateur a peint avec plus d'énergie le désespoir des damnés, qui souhaitent la mort et ne peuvent mourir ? « O mort, comme tu serais douce à ceux pour qui tu fus si amère ! Si les damnés pouvaient obtenir de Dieu quelque chose, que lui demanderaient-ils ? De revenir en ce monde ? Non, certes. Demanderaient-ils le paradis ? Non, car ils savent qu'ils ne l'ont pas mérité. Que demanderaient-ils donc ? Moi, je vous dis qu'ils demanderaient la mort. O Dieu ! n'est-ce pas là une grande misère, que ceux qui ont tant aimé la vie réclament la mort sans pouvoir l'obtenir ? » (XII, 2).

Enfin, voici deux traits d'une étrange énergie à l'adresse des juges et de leurs femmes : « Regardez les sièges de nos juges d'aujourd'hui, nous les voyons tout rouges : ils sont teints du sang des pauvres que ces juges ont écorchés. » (XCV, 2). — « Vous, Messieurs et Mesdames, qui ne vivez que pour le plaisir, vous portez des robes d'écarlate : je pense que si ces robes étaient mises sous le pressoir, on en verrait dégoutter le sang des pauvres dont elles sont teintes » (XX, 1) (1).

Je me hâte de dire que tout n'est pas sur ce ton dans les sermons de Menot, et qu'on y trouve des comparaisons qui nous paraissent et qui paraîtront toujours du plus mauvais goût.

Est-il rien, par exemple, de plus grotesque que la complainte des damnés, qui, selon lui, est composée des notes de la gamme : *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*.

(1) Il faut dire qu'on trouve la même image dans Barlete (*Sermo de usuris et restitutione rei alienæ*). Cf. Henri Estienne, *Apol. pour Hérodote*, éd. Liseux, I, 90.

*Ut*inam consumptus essem (*Job*) ;
*Re*pleta est malis anima mea (*Psalm.* 87) ;
*Mi*serabiles facti sumus omnibus hominibus (I *Cor.* XV) ;
*Fa*cies mea intumuit a fletu (*Job*) ;
Sol justitiæ non est ortus nobis, et in malitia nostra consumpti sumus (*Sap.*) ;
*La*ssati sumus in via iniquitatis (*Sap.*) (1).

Tout cela, sans doute, est choquant, aussi bien que les gros mots qui se rencontrent trop fréquemment dans Menot ; mais nous ne devons pas oublier que ce qui nous choque aujourd'hui ne blessait nullement les oreilles moins tendres des gens du peuple de la fin du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e].

Ne jugeons donc pas Menot avec notre « goût difficile », nous le jugerions mal. Transportons-nous par la pensée à l'époque où il a prêché, et rappelons-nous qu'à cette époque il n'y avait ni mots nobles, ni mots roturiers, et que, comme on l'a dit, « le départ des deux langues (langue noble et langue populaire) ne s'est opéré que plus tard, préparé par Ronsard, accompli par Malherbe et perpétué par l'Académie » (3).

Ne nous montrons pas plus sévères que le janséniste Nicole. Comment Nicole eût-il jugé les sermons de Menot ? Favorablement, croyons-nous. N'est-ce pas lui qui, dans ses *Essais de morale* (tome III, 8[e] traité : *des moyens de profiter des mauvais sermons*), définit

(1) Fol. XXIX, col. 2.

(2) Voir, à la fin de cette notice, quelques autres traits de ce genre.

(3) Géruzez, *op. cit.*, p. 83.

ainsi les « mauvais » sermons : « Il y a des sermons qui péchent par le fond même, et qui ne sont remplis que de paroles, qui ont plus de son que de sens. Il y en a où l'on ne débite que des spéculations creuses et des pensées sans solidité qui laissent l'âme dans la disette et dans la faim, dont on ne sçauroit rien rapporter pour la correction de ses mœurs, et où le peuple comprend aussi peu, que s'ils étoient faits en une langue inconnue. »

Évidemment, une pareille définition des « mauvais » sermons ne s'applique pas à ceux de Menot. Voici un autre passage de Nicole qui nous prouve que Messieurs de Port-Royal auraient apprécié, comme il convenait, le genre familier, mais solide et édifiant, du prédicateur plein de zèle « *zelantissimi prædicatoris* » qu'était Michel Menot :

« L'on ne doit pas mettre au nombre des mauvais sermons ceux où des vérités, d'ailleurs solides et édifiantes, seroient proposées d'une manière grossière et peu agréable... Pourvu que le fond soit bon, il faut qu'un auditeur judicieux s'y attache, et qu'il s'en serve pour couvrir les défauts extérieurs. »

Du reste, Menot savait ce qu'il faisait, quand il frappait « comme un sourd » sur les pécheurs et les pécheresses de son temps. Il nous dira lui-même comment il entend le rôle des prédicateurs : « Isaïe n'a-t-il pas dit : Ma langue a été comme un glaive tranchant. La langue du prédicateur ressemble à la lancette du barbier. Un chirurgien va voir un malade et trouve une tumeur toute pleine de pus. S'il n'ouvre pas cette tumeur, s'il ne fait pas une large entaille, le

malade est en danger de mort. Alors il enfonce profondément sa lancette dans la chair. Le malade crie : Vous me tuez. Pour l'amour de Dieu, laissez-moi tranquille ! — Mon ami, lui dira le chirurgien, il le fallait, autrement votre mal était inguérissable. — Celui qui prêche la vérité ressemble au chirurgien. S'il frappe où il sait qu'est le mal, le malade se frotte et dit : Voilà un prédicateur qui parle bien durement ; il est trop sévère ! — Mon ami, ce n'est pas moi qui te parle, c'est Dieu qui t'instruit par ma bouche... » (1).

Bourdaloue eût-il désavoué Menot disant à ses confrères : « Le prédicateur doit parler non seulement avec ses lèvres, mais encore avec son cœur ? Une sainte prédication ne ressemble nullement à la flûte du baladin qui n'est faite que pour amuser nos mondains. Elle doit être rude et âpre pour reprendre les vices. Plût à Dieu que nos prédicateurs eussent une étincelle du feu qui embrasait saint Paul, quand il prêchait le peuple de Dieu » (2).

On a donc trop médit, ce me semble, des sermonnaires du genre de Menot, et de Menot tout particulièrement. Ce n'étaient ni des bouffons, ni des cyniques ; c'étaient des orateurs essentiellement populaires, qui parlaient la langue du peuple et que le peuple goûtait et suivait avec fruit, car ils étaient, — personne n'en disconviendra, — les apôtres les plus fervents de la morale et de la liberté.

(1) XLVIII, 3.
(2) VI, 3.

III

SERMON SUR L'ENFANT PRODIGUE (1)

En l'Euangile de ce iour d'huy (2), sont trois points a noter, a scauoir :

1° L'esloingnement du pecheur a detester : *Abiit in regionem longinquam.*

2° La conuersion du pecheur penitent a imiter : *In seipsum reuersus.*

3° L'accueil du pere a mediter : *Patris receptio recolenda.*

En escoutant le texte de l'euangile de ce iour d'huy, o peuple chrestien, y a matiere a deplorer l'estat de ceste miserable vie, pleine de pechez et de maux : y a aussy matiere a considerer la debonnaireté de Dieu,

(1) G. Peignot (*Prædicatoriana*) donne, presque en entier, le texte latin des sermons de Menot *sur l'Enfant prodigue* et *sur la Madeleine* (pages 53 et suiv.). J'y renvoie le lecteur.

Voir Menot : *Sermones quadragesimales*, etc. (Parisiis, 1530, in ædibus Francisci Regnault), folio CXIX, col. 3 et suiv., pour le sermon *sur l'Enfant Prodigue ;* et folio CLIX, col. 4 et suiv., pour le sermon *sur la Madeleine.* — N.-B. Nous avons fait imprimer en petites capitales tous les passages cités en français dans le *Recueil* de Menot.

(2) Luc, XV.

veu que oncques homme n'a tant souffert de son amy, oncques pere n'a tant souffert de son filz comme le Christ a souffert de noz pechez. Pour ce qu'il recepuoit a misericorde tous pecheurs repentans, murmuroient les Pharisiens de la bonté de Dieu ; pour ce que le Seigneur estoit piteux aux pecheurs, ils disoient que ne debuoit tel personnaige menger auec eulx. Mais, o mon Dieu, estoit nécessaire et utile que la chose fust ainsy, veu que si n'auiez esté auec les pecheurs, moult seroient huy dampnez a tous les diables. Car disoient les Pharisiens aux disciples de luy : « Pour quoy vostre maistre, si vray est qu'il est sainct, comme il dict, conuerse il tant souuent auec les publicains ? » Tout ainsy, quand parle le prescheur des faultes des pecheurs, iceulx scachant qu'ils sont touchez AU VIF, disent: « Pour quoy dict il cela? Poinct n'auoit besoing de dire ce mot. »

« Le luxurieux a ouï, et cela desplaira a luy, et il le reiectera derriere son doz; mais toute parole qu'entendra le saige, il la louera et a soy l'applicquera; *Audiuit luxuriosus, et displicebit illi, et projiciet illud post dorsum suum ; sed verbum quodcunque sapiens audierit scius, laudabit et ad se adjiciet.* » (*Eccli.*, XXI, 18). La vraye pitié est qu'on ne doibt tous iours exercer vengeance sur ceulx qui ont peché. Adoncq, pour que le Seigneur fist taire ces murmures, leur donna il ceste parabole :

Auoit vng pere deux filz, des quelz se monstra le cadet plein de folie, car il auoit la teste legiere. C'ESTOIT VNG ENFANT PLAIN DE SA VOLONTÉ, VOLAGE, VNG MIGNON, VNG

VERT GALLANT. Quand il en vint à se congnoistre, SA FORCE, SA IEUNESSE, SA BEAUTÉ, ET QUAND LE SANG LUY FUST MONTÉ AU FRONT, il alla vers son pere, deliberé comme vng pape, et luy dist : « Mon pere, me donnez ce que me doibt reuenir de vostre bien. *Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit.* » O mon pere, plus ne suis dans ung aage ou ie doibue estre submis aux verges. Saige assez suis ie, et plus ne fault que soye en tutelle. Ie me conduiray bien moy mesme. Ma mere est defuncte : elle nous a laissé du bien ; faites moy ma part. Or ça, mon pere, nous sommes deux filz : bastard ne suis ; ainsy, quand a Dieu plairoit DE FAIRE TANT POUR VOZ ENFANS Q'ALLISSIEZ DE VIE A TRESPAS, poinct ne me desheriteriez ; mais i'aurois ma part tout ainsy comme mon frere. Ie congnoy les coustumes et loix de mon pays, que, vous viuant, n'ay nul droict sur voz biens : ce pendant ie suy vostre filz et vous me aymez. Doncq vous prye que me laissiez la part qu'auez resolu me laisser par testament. Si vous semble dur d'en deffaire si tost voz mains, vous prye que me donniez ce iour d'huy ce que vous plaira. « O ieunes gens, VOYES icy LA FORME ET LE PATRON OU A ESTÉ PRINSE VOSTRE VIE ! Quand venez a vous congnoistre, vous cerchez a prendre du bon temps. Et, veu que, SANS MONSIEUR D'ARGENTON, on ne faict rien, ie cuide que le liure de vie de voz peres moult vous ennuye. Mais dont vient arrogance si grand ? dont tant d'audace en cettuy ieune homme ? CERTE, c'est qu'il estoit VNG ENFANT PERDU, comme tant y en a au iour d'huy, lequel n'estoit resté long temps assez soubz la ferule du maistre. Le pere de luy, craingnant le contrister, et voyant que son

filz ainsy le tourmentoit, luy donna sa part, chose que ne debuoit faire. O combien y a maintenant de peres et meres d'enfans prodigues, mettans de bonne heure, DE PEUR DE FAILLIR, la corde au col de leurs enfans, la quelle tost ou tard les estranglera ! Ils leur baillent argent qu'ils scauent bien qui sera despendu au ieu de cartes, ou aux dez, auec des garses, en des tauernes. VELA BEL ESTAT ! Eh ! Seigneur Dieu, mieulx vauldroit que telz enfans oncques ne fussent venus au monde, que soy gouuerner ainsy et offenser Dieu ! [Ouy], mieux vauldroit poinct n'auoir d'enfans. QUAND CE FOL ENFANT ET MAL CONSEILLÉ eut sa part d'heritaige, n'estoit question de la porter sus luy : pour ce, viste IL EN A FAICT DE LA CLICQUAILLE : IL LA FAICT PRISER, IL LA VEND, et met LA VENTE dans sa bourse. Quand il vist tant de pieces d'argent ensemble, fut moult ioyeulx, et dist à part soy : « Ho ! vous ne resterez pas tous iours ainsy ! » Il commença soy regarder : « Eh, quoy ! vous estes de tant bonne maison, et estes HABILLÉ COMME VNG BELISTRE. Fault a cela aduiser. » Adoncq, enuoye cercher LES DRAPPIERS, LES GROSSIERS, MARCHANS DE SOYE ET SE FAIT ACOUSTRER DE PIÉ EN CAPE : N'Y AVOIT QUE REDIRE AU SERVICE. Quand se vist de belles chausses D'ESCARLATE BIEN TYRÉES, LA BELLE CHEMISE FRONSÉE SUS LE COLET, LE POURPOINT FRINGUANT DE VELOURS, LA TOCQUE DE FLORENCE A CHEVEUX PIGNEZ (1), et quand sentit CE DAMAZ VOLLER SUS LE DOZ, il se

(1) Voici comment le petit père André, au XVII[e] siècle, — pendant la Régence, — a décrit l'équipage de l'Enfant prodigue : « Il avoit six beaux chevaux gris pommelez, un beau carrosse de velours rouge avec des passements d'or, une belle housse dessus, bien des armoiries, bien des pages, bien des

dist : « OR ME FAULT IL RIENS ? NON, TU AS TOUTES TES PLUMES : IL EST TEMPS DE VOLLER PLUS LOING. Tu es trop prez de la maison de ton pere pour bien faire tes affaires. Enfans qui ont tous iours dormy au fouyer ou dans le giron maternel (1), ne scauent rien de rien, ET NE SERONT IAMAIS QUE NYCES ET BEGAUZ. BRIEF, QUI NE FREQUENTE PAYS ne voit rien. MON PERE M'A AVALLÉ LA BRIDE SUS LE COL ; il m'a donné la clé des champs : il est temps de prendre [ta vollée]. Et a quoy sert de rester si long temps icy? » — » Adoncq, alla en vng pays loingtain. *Abiit ergo in regionem longinquam.* » « Plust a Dieu que ne te fusses esloingné de ton père ; poinct n'aurois congneu les ennuys de la vie ! *Utinam non recessisses a patre, impedimentum nescisses ætatis !* » (2) — Voyant son pere qu'il ne reuenoit, (car il n'ecripuoit a son pere, c'estoit le moindre de ses soucys), et ne recepuant nulles nouuelles de son filz, cuidoit qu'il fust mort.

Mais, mon frere, [me direz vous], nous voudrions bien scauoir comme il se gouuerna aprez son depart, et ce qu'il fit de tant d'argent qu'auoit emporté loing de chez soy. Ie vous le vay dire. Dans l'euangile de ce iour d'huy, y a quatre choses escriptes en la legende de celuy glorieux martyr, quatre leçons qui n'en valent mie vne bonne, des quelles pourrons nous con-

laquais vestus de jaune passementé de noir et de bleu. » — Détail piquant, c'était le train et la livrée de Mme de la Trémouille, qui assistait au sermon. (Voir Jacquinet, *Les Prédicateurs au XVIIe siècle, avant Bossuet*, 2e édit., p. 303).

(1) *Patris*, éd. de 1530. — *Matris*, éd. de 1519. Nous avons suivi cette dernière leçon.

(2) *Ambrosius.*

gnoistre TOUT LE TU AUTEM du regime de vie de cestuy malheureux.

— Premiere leçon. — Les appetits de la chair. *Carnalitas.* « Il dissipa son bien en viuant dans la crapule. *Dissipauit substantiam suam, viuendo luxuriose.* »

— Seconde leçon. — La paoureté qui le presse. *Vrgens egestas.* « Une famine eut lieu en cestuy pays. *Facta est fames in regione illa.* »

— Tierce leçon. — L'esclauage. *Seruilitas.* « Il se mit au seruice d'vng des habitans. *Adhæsit vni ciuium.* »

— Quarte leçon. — L'orde necessité. *Vilis necessitas.* « Il eust esté bien ayse de se rassasier des escosses que mangeoient les pourceaux. *Cupiebat saturari de siliquis porcorum.* »

Premiere leçon. — CEST ENFANT GASTÉ, MONDAIN, ET DE FIER COURAIGE, quand il fut bien dans ses pompes, se liura A L'EXERCICE DE TOUTE MESCHANCETÉ ET PAILLARDISE, et pour mettre le comble a sa tres vilaine vie, faisoit chascun iour banquets AUX VNGS ET AUX AULTRES, TENOIT TABLE RONDE ; RIENS N'Y ESTOIT ESPARGNÉ. Il auoit chascun iour en son hostel des baladins qu'il louoit, DES GARSES ET DES TRUANDES assises prez de soy, a dextre et a senestre. Par telle vie luxurieuse et molle dissipa il son auoir, « car celuy la qui fait grand chere sera dans la paoureté, et celuy la qui aime le vin et les viandes poinct ne s'enrichira. *Qui enim diligit epulas in egestate*

erit, et qui amat vinum et pinguia non ditabitur » (1).

Il dissipa, dis ie, des biens de quatre sortes :

Biens temporels — corporels — de l'honneur — de la grâce diuine.

Pour la prime sorte de biens (temporels) : Celuy la qui va auec des garses perdra sa substance. *Qui miscetur scorto perdet substantiam* (2). O, que de biens sont au iour d'huy perdus EN TELLES PIMPRENELLES. Car icelles malheureuses rongent LEURS PAILLARS IUSQUES AUX OS : fault qu'elles aient LES ROBES DE FIN DRAP, LES RICHES PANNES. BRIEF, C'EST VNG GOUFFRE DE TOUS BIENS. Au iour d'huy moult peuuent en tesmoingner. Songez aux prebstres qui ont tant de biens d'eglise, et ce pendant, en fin d'année, ont debtes pour reste, veu que tout est despendu pour des femmes et pour complaire a leur ventre. Supposons en vne maison VNG HOMME LE MEILLEUR MESNAGER DE LA VILLE, qu'il ait VNG TRES BON MESTIER, QU'IL SE TUE DE BESONGNER ; ce pendant, en fin de sepmaine, rien n'a mis de costé : a peine a il de quoy viure. Et dont vient ce ? cela vient de ce que sa femme est mauuaise mesnagere : n'y aura en la maison OR NE ARGENT, LINGE, DRAP, PLAT NE ESCUELLE ASSUREZ.

[Remarquez, d'abondant, la figure de la Genese, au subiect de Dyna, fille de Jacob et le mal qui aduint de son viol.] (*Gen.* XXXIV). (3)

(1) *Prov.* XXI, 17.

(2) *Prov.* XXIX, 3. La Vulgate met : « Qui nutrit scorta... »

(3) Les mots que nous mettons entre [ ] sont, à n'en pas douter, une indication donnée aux prédicateurs par le rédacteur du sermon.

Pour la deuxiesme sorte de biens (corporels): « Celuy qui commet fornication peche contre son corps. *Qui fornicatur, in corpus suum peccat* » (*Corinth.* I, VI. 18). Pour quoy pouuez vous veoir au iour d'huy VNG HOMME HAULT, GRAND ET SI BIEN PRINS DE TOUS SES MEMBRES, de trente ans, auquel aage deburoit estre la force de l'homme ; et ce pendant il est rompeu, cassé ; IL S'EN VA TOUT PAR PIECES. « Ne scauez vous que celuy qui s'unit a vne ribaude deuient vne mesme chair ? *An nescitis quod qui adhæret meretrici vnum corpus efficitur?* » (*Corinth.* I, VI, 16). Dont vient ce, si non DE PAILLARDISE ET MESCHANCETÉ, veu que, a cause de ce peché mauldit, le Seigneur abat tellement le fleau de sa iustice sur leurs espaules qu'ils en restent EGRENEZ.

Pour la tierce sorte de biens (de l'honneur) : « Tu as mis blasme en ta gloire et pollué ta lignée, en induisant courroux sur tes enfans et les incitant a folie. *Dedisti maculam in gloria tua, et prophanasti semen tuum inducere iracundiam ad filios tuos et incitari stultitiam tuam* » (1).

[L'Ecclésiastique] parle icy de Salomon, car aprez qu'il a loué Salomon de sa sagesse, gloire et richesses, il dit aprez cela qu'il a tout gasté : « Tu as incliné tes cuisses aux femmes; tu as esté assuieti en ton corps, etc. *Inclinasti femora tua mulieribus : potestatem habuisti in corpore tuo : dedisti maculam in gloria tua,* » etc.

I'ose dire que si y avoit vng chœur de danse de tous les folz qui ont existé depuis le commencement du

(1) *Eccli.*, XLVII, 21, 22.

monde, Salomon auroit la marotte, comme estant de tous le plus fol.

Pour la quarte sorte de biens (grace diuine) : « Mon esprit ne restera poinct a tous iours auec l'homme, car il est chair, ce qui est à dire qu'il vit charnellement. *Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est*, id est *carnaliter vivit.* » (*Gen.*, VI, 3).

IIe leçon. — La seconde leçon est au subiect de la paoureté en laquelle cettuy malheureux est tombé. « La misere et la honte sont pour celuy qui abandonne la discipline. *Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam.* » (*Prov.*, XIII, 18). Et veu que paresseux estoit et faineant, la paoureté et misere tost arriuerent sus luy. « La paoureté viendra comme vng voyageur, et la misere comme vng homme armé. *Veniet tibi quasi viator egestas, et paupertas quasi vir armatus* » (1). Aprez que tout eust esté dissipé auec des garses, des ribauds, des baladins et des ROSTISSEURS, quand sa bourse fut vuide, ET QU'IL N'Y AVOIT PLUS QUE FRIRE, DE MONSIEUR LE BRAGARD, CHAUSSES ET POURPOINT CHASCUN EMPORTOIT SA PIECE, de sorte que en brief temps MON GALLANT FUT MIS EN CUEILLEUR DE POMMES, HABILLÉ COMME VNG BRULLEUR DE MAISONS, NUD COMME VNG VER. A peine luy resta vne chemise, NETTE COMME VNG TORCHON, NOUÉE SUR L'ESPAULE POUR COUVRIR SA PAOVRE PEAU, SI BIEN L'AVOIENT ENTRETENU EN SA PROSPERITÉ ET EN SES POMPES CES GALOISES ; les quelles voyant qu'il n'auoit

(1) *Prov.*, VI, 11.

plus DE QUOY, ne biens ne vestemens. et qu'AUTOUR DE LUY N'Y AVOIT RIEN SI FROIT QUE L'ATRE, IL (*sic*) ONT COMMENCÉ A DIRE AUX AULTRES : « CELUY LA EST PLUMÉ ET ESPLUCHÉ. » Elles se sont gaussées de luy, et l'ont abandonné en telle misère. Plus n'oyoit on de baladins en ceste maison; plus ne venoient LES COMPAIGNONS SANS SOUCY. Vela la façon de faire de tels compaignons, ET DE TELLES RUSÉES. Pour quoy, dict l'Ecclesiastique : « Si tu luy fais largesses il te recepura; mais si tu n'as rien, il t'abandonnera. Si tu as de quoy, il viura avec toy et te vuidera, et enfin n'aura de toy nulle pitié, QUAND IL N'Y AURA PLUS QUE FRIRE. *Si largitus fueris, assumet te, et, si non habueris, derelinquet te : si habes, conuiuet tecum et euacuabit te, et ipse non dolebit super te... Et in nouissimo deridebit te* » (1).

Quand tout fut despendu, fut question d'emprunter a ceulx auecques lesquelz il auoit n'a gueres ses biens dissipez. Mais nul ne luy donnoit. Luy mesme va deuers eulx : ON LUY FAICT VISAIGE DE BOIS. Chascun luy tourne le doz : IL N'AVOIT PLUS QUE FRIRE ET QUE METTRE SOUBZ LA DENT. Et, d'abondant, pour augmenter sa misere et affliction, MAL SUR MAL N'EST PAS SANTÉ, y eut vne grande famine en ce pays, et cettuy jeune homme delicat le quel parauant se remplissoit de morceaux friands, n'auoit pas de pain a sa suffisance. Il commença en manquer, et reflechir en soy mesme : « Il faut que tu viues quelque part. De retourner deuers ton pere, n'en est aucunement question. SY HARDI, IL TE FEROIT BEAU VOIR ».

(1) *Eccli.*, XIII, 5 et 599.

IIIe leçon. — Miserable esclauage. *Misera seruilitas. Quia adhæsit vni ciuium.* Il alla treuuer vng riche homme et luy dit : « Monsieur, si plaist a vous, ayez pitié de moy, ie vous en prye ; METTEZ MOY EN BESONGNE, a celle fin que puisse gaigner ma vie a vostre seruice, car I'ENRAIGE DE FAIM ». Ce riche homme se retourne et le regarde de la teste aux piés. Ho ! LES BONNES IOUES qu'il auoit gaignées en bons festins n'estoient pas du tout perdues. Aussy luy dit il : « Mon amy, autant qu'en puis iuger A VOSTRE MINE ET A VOSTRE TRONGNE, ce n'est mie vostre besongne de seruir. Que ie voye voz mains. Bien voy ie qu'au temps passé auez peu gousté DE CESTE TOSTÉE DES SERVITEURS. Oultre plus, tout est si cher ceste année que nul ne veult PRENDRE GENS EN BESONGNE. QUEL MESTIER SCAVEZ VOUS FAIRE ? » — « HELAS, SEIGNEUR, NUL MESTIER N'AY APPRINS. » — « En quoy doncq me voulez vous seruir? » – « Helas! Seigneur, ie ne demande prou pour mon loyer : pour tant demande ie de quoy subuenir a ma despense. » — « O mon filz, la grand misere en laquelle vous voy me touche de compassion. I'ay EN VNE FERME, CY PRES HORS LA VILLE, vng grand troupeau de pourceaux. Si les voulez garder, ie veulx bien; ie ne peux vous donner mieulx. » Et le paoure se loua pour les pourceaux garder. Oh ! que n'eut pas a souffrir cettuy malheureux POUR VNG ENFANT DE BONNE MAISON QUI N'AVOIT PAS ACOUSTUMÉ CEST ORDINAIRE !

IVe leçon. — Orde necessité. *Vilis necessitas.* Il couchoit quasy tous les iours emmy les champs auec ses bestes, mengeoit quant et elles et desiroit remplir son

ventre des escosses que mengeoient les pourceaux, et nul ne luy en donnoit. *Et cupiebat implere ventrem de siliquis quas porci manducabant, et nemo ei dabat.* Quand reuenoit des champs a la vesprée, il auoit vng ventre enraigé de faim, et quand venoient les seruiteurs de la maison apporter LA MENGEAILLE des cochons, il tendoit son escuelle, et nul ne luy en donnoit. Il voyoit en ceste riche maison des seruiteurs et seruantes tant bien traictés, TANT BIEN NOURRIS ET TANT BIEN COUCHÉS, et nul de luy n'auoit cure. Il mengeoit auec les pourceaux des lauures de vaisselle, et encore ne pouuoit il se rassasier, et la faim le contraingnoit a mettre la teste EN L'AUGE DES POURCEAUX. Quand ce vint l'hyver, n'auoit rien pour soy guarantir de la froidure; aussy tomba il en vne misere plus grande que par auant et tout son paoure corps estoit reduit a rien. A grand peine pouuoit il se tenir sur ses piés; les ROGNES luy mengeoient le doz; les cheueux luy tombaient de la teste, et les ongles des doigts; il auoit le visaige si affreux et ord que grand pitié estoit de le veoir. Aussy estoit il en grand peine et tristesse, car, comme dict Boëce : « Parmy tous les genres de malheur, le plus triste est de se ramenteuoir en sa misere que on fut heureux. *Inter omnia genera infortunii, infelicissimum genus est meminisse in miseriis fuisse felicem.* » Adoncq ce malheureux, cest enfant perdu, cest enfant gasté, se voyant en tant piteux estat, se ietta à terre en plourant. Il disoit: « O miserable, et venu sur terre en vng jour de malheur! helas! helas! OR AS TU BIEN IOUÉ TA FOLIE! Ores, tu menges auec les bestes, comme vne beste. Tu as esté bien trompé et

mal conseillé. Et qui auroit cuidé que fusses venu en tel estat? Tu as bien mengé TON PAIN BLANC LE PREMIER. Tu es de si bonne maison, et supportes cela! O, si ton pere te voyoit ainsy, auquel tant es obligé, et qui si tendrement t'aymoit, LAS, je cuide qu'il ne te recongnoistroit mie. Si i'auois sceu demourer en sa maison, i'auois tout mon saoul, et ores ie meurs sur piés DE MALE ET ESTRANGLANTE FAIM, en la plus profonde paoureté et misere, moy qui iadis, en la maison de mon pere, auois seruiteurs A MON COUCHER ET A MON LEVER. Et a ceste heure suis ie le seruiteur des pourceaux. Ha! malheureux et infortuné, I'AY BIEN CHANGÉ D'ESTAT. « Combien de mercenaires, en la maison de mon pere, sont gorgés de pain, et moy icy ie creue de faim. *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, et ego hic fame pereo!* Ie scay que feray. A MAL FAICT NE GIST QUE AMANDE. Mon pere est homme pitoyable et saige; il scait que jeunesse est sotte. « Sottise est attachée au col de l'enfant, a dict le Saige. *Stultitia est alligata collo pueri* » (1). Ie cuide qu'il me baillera pardon. « Ie me leueray donc, et iray a mon pere, et luy diray : « Mon pere, i'ay peché contre le ciel et contre vous. *Surgam et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccauï in cœlum et coram te* ». O blasphemateurs, vsuriers, voleurs, macquereaux, paillars et garses, et tous vous qui ressemblastes l'enfant prodigue pendant vostre vie, ressemblez luy, ie vous prye, en sa conuersion. Aprez

(1) *Prov.*, XXII, 15. La Vulgate dit : « Stultitia colligata est in corde pueri ».

qu'il s'est gorgé du peché iusques a satieté, il s'en est degousté, et finablement est reuenu deuers son pere. Voulez-vous, o pecheurs, reuenir deuers vostre pere, le quel si long temps vous a attendu auec si grand douceur? Ce malheureux, aprez auoir ioué la farce, a ioué la moralité, et en ceste moralité y a trois parties :

1° La congnoissance de son estat. *In se reuersus.*

2° La contrition du cœur. *Surgam et ibo ad patrem et dicam ei : Pater, peccaui in cœlum et coram te.*

3° La satisfaction obligée. *Fac me sicut vnum ex mercenariis tuis.*

« Remply leur face d'ignominie, dit le Psalmiste, et ils chercheront ton nom, Seigneur. *Imple faciem eorum ignominia, et quærent nomen tuum, Domine...* » (1). Et la seule vexation donnera entendement à l'ouye... *Et sola vexatio intellectum dabit auditui* (2)... Et la peine ouurira les yeux que ferme le peché. *Et oculos, quos culpa claudit, pœna aperit* (3).

Tout ainsy que la faim fait le loup sortir du boys, par ainsy celuy qui auoit esté aueuglé par le plaisir, ores accablé de misere, gisant a terre, disoit, soy lamentant : « O malheureux, plus malheureux que le plastre qu'on bat tous les iours, tu es completement RONGÉ DE VERMINE, QUASY TOUT INFECT ET POURRY, tu creues de faim. « O combien de mercenaires, en la maison de mon pere, sont gorgez de pain, et moy icy ie creue de faim. *Quanti mercenarii in domo patris mei abun-*

(1) *Psalm.*, LXXXII, 17.
(2) *Is.*, XXVIII, 19.
(3) *Gregorius*, super Lucam.

dant panibus, et ego hic fame pereo! » Cela dict, se leue de terre, et reprend couraige : le cœur luy reuient et il dit en soy mesme : « O mon pere, vous estes tant doulx, tant gratieux pour vng chascun! oncques ne me distes mot desplaisant. I'ay demandé ma part, et me l'avez octroyée sans nulle doubte ; et moy, miserable, l'ay honteusement deuorée. Ha! mon pere, si i'allois huy vers vous, me recongnoistriez vous? Ie cuide que non. Quelle chose que aye faicte, ie cuide que aurez pitié de moy. Du reste, me tiendray a la porte de vostre chasteau, et les seruiteurs de la maison me feront l'aumosne comme a vng paoure, et cuidé ie que ils auront de moy pitié plus que des aultres paoures. Helas! ie suys le filz de la maison ». Adoncq, l'esprit reconforté, laissa la, emmy le champ, ses pourceaux, print son baston sur le quel il s'appuyoit, et sur ses paoures iambes retournoit en son pays, SEC COMME BRESIL, AVEC VNG PETIT ROQUET qui luy arriuoit a peine aux GERREZ, ET TANT ALLA DE HAYE EN HAYE ET DE BUYSSON EN BUYSSON que arriua iusques dessus la terre de son pere. Quand de loing aperceut le chasteau de Monsieur son pere, et la maison en laquelle estoit né et auoit esté nourry, et dont estoit sorti tant gay, tant ioyeux, tant deliberé, en tel apparat, tant bien fourny d'or et d'argent, tant bien vestu de riches habits... et ores reuenoit defaict, defiguré comme si on l'auoit sorti de terre, VESTU COMME VNG BELISTRE. Quand fut proche, il marchoit a petits pas, soy frottant les espaulles contre les murs du chasteau, tant que finablement arriua deuant la porte, la quelle toutes fois par vergongne n'osa passer. Comme il s'estoit arresté la,

de fortune yssoit vng des seruiteurs de la maison, le quel tost courut deuers le pere de luy, disant : « Monsieur, ie suis le plus deceu du monde, ou bien i'ay veu Monsieur vostre filz. » — « Quel ? » — « Ie veux dire le cadet, le quel, aprez qu'il eust receu sa part, s'en est allé, et du quel n'avez ouï nouuelles si long temps a. » Le paoure pere tost descendit en la basse cour et vint a la porte. Veit CE GALLANT, CE MALOTRU, et dist en soy mesme : « Est ce mon filz ? Ho, non. Mais sy ; mais non ; mais ouy, c'est luy et non vng aultre ; ie ne me trompe mie. » Il s'approucha de son filz, le quel, si tost que veit son pere, se ietta a terre, a genoulx, et le pere DESSUS (penché sur lui), le serre, l'embrasse et ne se peut saouler [de l'embrasser]. Poinct n'attendit que son filz le saluast, s'excusast et confessast sa faulte ; ains tout aussy tost, en l'embrassant et plourant de ioye, luy dist : « O mon filz, ou auez vous esté, et comme vesquites vous au temps passé, que ie vous voy quasy mourant ? » Il appela ses seruiteurs et leur dit : « O mes amis, voicy l'heritier que ie aymois. » Les seruiteurs ne scauoient de quoy s'agissoit. Le filz, tous iours a genoulx, disoit : « O pere tres bening, ne suy digne d'entrer en vostre maison la quelle i'ay polluée, ne d'auoir vostre heritaige le quel i'ay dissipé : donnez moy tant seulement le reste de voz seruiteurs. » Mais le pere, esmeu de pitié, ne luy a reprouché ses sottises du temps passé, ains luy a dict : « TU ES MON AMY ET MON MIGNON. » Et a dict a ses seruiteurs : « Allons, allons, donnez luy des accoustremens tous neufs. » Il fist tuer vng veau, des plus gras qui estoient en l'estable. Il inuita ses voisins a la feste, et les fist danser en chœur.

Tous ceulx du villaige estoient estonnez et se demandoient : « Quelle feste y a il ce iour d'huy en la maison de nostre maistre ? Est-ce qu'il marie sa fille ? Y a il nopces chez luy ? » — « Non, ce dit il, mais mon filz estoit mort et il est ressuscité, et ie luy fay VNG JOLI BANQUET. » Ce pendant que l'on celebroit ceste feste en la maison du pere, le filz aisné reuenoit des champs, le quel de tout cela rien ne scauoit. Quand fut prez de la maison, il veit vne grand troppe de gens les quels s'esbaudissoient aux alentours de la maison ; veit les cheminées qui fumoient, les baladins qui sonnoient de leurs instrumens ; et voyant que on menoit grand tapaige, ne scauoit que pourpenser. Il rencontra vng seruiteur au quel soy informa : « Que signifie tout ce que ie oy ? Quelle feste y a il en la maison ? » Or luy dist le seruiteur : « Vostre pere s'esiouit a merueille, veu que vostre frere est de retour. » — « Mon frere ? et comme est il reuenu ? Est il reuenu en honneste accoustrement, tel comme il est parti ? » — « Voire, il est reuenu, ains reuenu est il en la plus grand misere, et parfaictement nud. » — « C'est vray ? Eh bien ! certes, n'entreray ie huy en la maison, en mespris de luy. » — Adoncq, alla ce seruiteur vers le pere et luy dist : « Vostre filz aisné est la dehors, et a iuré que point il n'entrera, en mespris de son frere pour le quel vous faites huy feste. » Adoncq alla le pere a la porte pour accoiser l'esprit de son filz aisné. Et cettuy filz luy dist : « Comment, mon pere, vous estes tant ASSOTÉ ET ABUSÉ DE CE PAILLARD ! Tous iours vous fus obeyssant : nulle chose ay faicte pour desplaire a vous : tous iours me suis efforcé augmenter les biens de la maison ; i'ay vescu sans reproche, et ce pendant

4

oncques ne me donnastes chez vous vng jour de liesse. ET POUR VNG COQUIN, POUR VNG MARAUT, POUR VNG BELISTRE, POUR VNG PAILLARD, le quel a dissipé vostre bien auec des garses et vne vilaine compagnie, dans l'yvrongnerie et la crapule, qui de son vouloir propre s'est banny de vostre maison, et par ses beaux faicts a procuré a TOUTE NOSTRE RACE vng deshonneur irreparable ; et encore pour que soit plus congneue nostre honte d'vng chascun, vous mandez tous noz voisins a fin qu'ils soient tesmoings DE CE CHIEF D'ŒUVRE. Ha, mon père, pour vng tel filz, FAULT IL FAIRE TANT DE CAQUET, TANT DE HAHA ! » Voyant le pere le couraige de son filz tant esmeu, s'efforça saigement l'accoiser par doulces paroles, et luy dist : « Mon filz, vous estes chascun iour avecques moy, et tout ce que i'ay est a vous. *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* » He ! mon filz, ie veulx bien que scachiez que NOUS N'AVONS RIENS PARTY ENSEMBLE. Tout ce que i'ay, il est vray, ne l'espargnez mie. »

[Sur cela, que le pere luy donna sa premiere robe, agitez la question si les biens reuiennent par la penitence, etc. Voyez ce que disent les docteurs...] (1)

(1) Indication fournie par le rédacteur aux prédicateurs qui voudraient ajouter une nouvelle réflexion au sermon de Michel Menot. — On peut encore admettre que, pour une raison que nous ignorons, le rédacteur n'a pas pu donner en entier la fin du sermon de Menot, et qu'il s'est contenté d'indiquer aux predicateurs la réflexion par laquelle Michel Menot avait conclu.

Ajoutons que très peu de sermons de Menot sont terminés. Voici quelles étaient généralement les formules finales : «.... pour arriver à la gloire céleste par la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il. » (CXLVIII, 3) — « ... pour arriver au paradis où daignera nous conduire, je l'espère, celui qui vit et règne dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il. » (CC, 2).

FRAGMENTS

DU SERMON SUR LA MADELEINE

Prêché le jeudi après le dimanche de la Passion (1)

Magdeleine (2) estoit dame terrienne du chasteau de Magdalon, et si saige que c'estoit merueille d'ouïr parler de sa sagesse et preud'homie. O Magdeleine, comme estes vous venue a cest inconuenient qu'ayez esté appelée grand pecheresse? Et ce n'est mie sans cause, car fustes vous mal conseillée. Elle fut livrée a trois conseillers qui la mirent en tel estat, a scauoir :

1° la beauté du corps,
2° les biens temporels,
3° l'excessiue liberté.

. . . .

... La prime cause de la perdition de ceste femme, C'EST VNE GRAND BEAUTÉ DE CORPS QU'ELLE AVOIT. IL SEMBLOIT

(1) Pour ce sermon, nous nous contenterons de traduire la partie narrative.

(2) Dans l'exorde de son sermon, Menot (ou le rédacteur) renvoie le lecteur au sermon de Robert de Licio (Caraccioli) sur le même sujet. En effet, Menot s'est très souvent inspiré de son confrère (Cf. J. Labouderie, *Sermons sur la Madeleine*, p. 14).

QU'ELLE FUST FAICTE POUR REGARDER : belle, ieune, PLAINE, VERMEILLE COMME VNE ROSE, MIGNONNE, FRINGANTE. Ie croy qu'elle auoit quinze ou seize ans quand commença viure ainsy, et trente quand reuint a la bonté de Dieu. Comptez combien d'années elle vescut en tel miserable estat. (1) Tous couroient aprez elle pour la veoir : Elle estoit riche ; elle auoit des hommes pour la seruir et FORCE DE BELLES FILLES DE CHAMBRE BIEN EQUIPÉES : elle auoit de beaux et precieux accoustremens, des JOYEAULX et des CARCANS a l'entour de son col.

En second lieu, elle estoit maistresse de ses biens : SON PLAISIR LA GOUVERNOIT. Quand son pere fust passé de vie a trespas, elle estoit pleine de sa volonté. Marthe, sa sœur, n'osoit luy dire mot.... ELLE VIVOIT A SON PLAISIR, ET FAISOIT DES BANQUETS : auiourd'huy elle inuitoit l'vng, demain l'aultre, et ainsy les iours et nuicts se passoient a iouer et a baller.... VELA VNG TRES PITEUX ESTAT POUR VNE IEUNE DAME !

.... Voyons comme elle put estre si tost changée, VEU ET CONSIDERÉ qu'elle estoit si mauuaise.... CESTE PAOVRE SOTTE ABANDONNÉE estoit dans son chasteau. LE BRUIT COUROIT DESIA PAR TOUTE LA JUDÉE ET LE PAYS DE GALILÉE. Tous, en beuuant et mengeant parloient d'elle et de sa vie. Marthe, sa sœur, craingnant Dieu et aimant l'honneur DE SA LIGNÉE, TOUTE HONTEUSE DE LA HONTE DE SA SŒUR, voyant que tous parloient de SA SŒUR ET DE SES BEAUX MIRACLES, vint deuers elle, disant : « O ma sœur, si nostre pere viuoit encore, le quel tant

(1) Ici le rédacteur met une indication assez curieuse : « Touchez ce poinct sobrement. *Sed de hoc sobrie.* »

vous aymoit, et s'il oyoit ce qu'on dit de vous de par le monde, CERTE VOUS LUY METTRIEZ LA MORT ENTRE LES DENS. Vous faictes grand honte a vostre lignée ». — « ET DE QUOY ? Que voulez vous dire ? » — « Hellas! ma sœur, il n'est besoin d'aller plus oultre... Vous scauez que ie veulx dire, et ou gist le poinct. LES PETITS ENFANS EN VONT A LA MOUTARDE ». — « O BIGOTTE ! DE QUOY VOUS MELLEZ VOUS, BELLE DAME? ET TOUS LES GRANDS DIABLES (DIEU SOIT BENIST !), estes vous ma maîstresse? Qui m'a donné CESTE VAILLANTE DAME POUR CONTROUBLER MA VIE? Ie scay que i'ay a faire aussy bien qu'vne aultre : i'ay du bon sens assez POUR ME SCAVOIR GOUVERNER. C'EST SI BELLE CHOSE QUE DE NE PENSER QUE DE SOY MESMES. » — Marthe la prioit d'aller au sermon, et de consulter quelque homme de bonne vie. Magdeleine dist a son portier : « Ne me laissez mie entrer dans ce chasteau CESTE ENRAGÉE DE SOEUR QUI NE NOUS AMAINE CEANS QUE TOUTE DIVISION ET RIOTTE, la ou ne souloient estre que chants de liesse. » — Marthe scauoit que Magdeleine de sa nature estoit amoureuse et aymoit les beaux hommes. Elle reuint a la maison de sa sœur, et luy fit dire qu'elle vouloit parler a elle, mais non de deuotion ; elle n'a tant seulement qu'vng mot a dire sur quelque chose de nouueau qui se passe a Ierusalem. Elle entre, car on luy permet d'entrer, pourueu qu'elle ne se mesle pas de PRESCHER LES AULTRES comme n'a gueres. Elle faict la bonne apostre, comme si elle vouloit folastrer, et dit a sa sœur : « O ma sœur, vous seriez bien heureuse, si vous pouuiez voir vng homme qui presche a Ierusalem. Il est plus beau que tous ceulx que vistes oncques : IL A SI BEAU MAINTIEN, IL SCAIT SI BIEN SON ENTREGENT : VOUS NE

VISTES IAMAIS LE PAREIL. Ie croy ferme que si vous le voyiez, seriez amoureuse de luy : il est dans la fleur de la ieunesse. » — A cause de ces paroles, ceste malheureuse commence a prester l'aureille. Le l'endemain, elle manda sa sœur, a la quelle tint ce langaige, disant : « Vous m'avez dict qu'y a vng homme si beau a Ierusalem : ie vous prye que ie le voye ». — Marthe dist : « O ma sœur, ne le voit pas qui veult. Ie cuide qu'il viendra demain a Ierusalem pour la feste ; mais toutes les rues et places seront pleines, car tout le monde court aprez luy pour le veoir ». — Magdeleine, voulant le veoir, et cuidant qu'il seroit amoureux d'elle, appela ses seruantes pour qu'elles se missent en estat d'aller dez le poinct du jour a Ierusalem, et fit jurer a sa sœur qu'elle le luy monstreroit le l'en demain. — Marthe, le jour en suiuant, reuint POUR S'ACQUITTER DE SA PROMESSE et conduire sa sœur a Ierusalem, et la treuua encore au lict. Elle la fist leuer. Magdeleine print ses beaux accoustremens, de l'eau de roses pour se lauer le visage. Elle print son miroir : il sembloit que c'estoit vng bel angelot. Nul ne la pouuoit veoir qui ne tombast amoureux d'elle. Elle enuoya deuant soy des varlets portant FORCE DE CARREAULX DE CRAMOISI, pour luy faire de la place. Marthe voyoit tout cela, et feignoit ne rien veoir, et elle la suiuoit comme si elle fust sa petite seruante. — Le Christ estoit alors au milieu de son presche, ou, par aventure, au second poinct. Et voila Magdeleine QUI VA ARRIVER au sermon. Tout le peuple se leue, luy faisant reuerence, et disoit : « Qu'est-ce ? Magdeleine vient ce iourd'huy au sermon ! Depuis quel temps a elle ceste deuotion ?

Voyez ce serpent, comme elle s'est postée face a face deuant le seigneur prophete ! » — Le Christ la recommanda a son pere : il fut amoureux du salut de son ame et la regarda auec les yeux de sa misericorde. Desia il auoit faict la plus grande partie de son sermon : ce pendant il n'en auoit pas tant dict qu'il ne reseruast quelque chose pour Madame Magdeleine. Adoncq, il se mit a detester les vices, bragues, pompes, vanitez et especiallement le peché de paillardise, et [mauldit] ces femmes, les quelles pour un petit plaisir iettent au vent l'honneur d'elles et de leur lignée. Ceste pecheresse recongnut que ces paroles s'adressoient a elle. Quand le Christ ietta les yeux dessus elle, luy sembla qu'on luy auoit donné vng coup d'espee dans le cœur. Lors, soy mit a baisser le visage et les yeux, et le Christ auec vne grande chaleur d'esprit, dist : « O ame miserable, qui as tant faict de pechez, tu t'es mise en peril de damnation..... Reuiens a moy, ie te remettray tes pechez. » — Le presche finy, elle demoura contrite et viuement esmeue, et se mit a pourpenser ce que faire debuoit. Elle regaigna sa maison, et si s'escria : « O Dieu eternel, quelle vie ay menée au temps passé ! ie suis dampnée, si ce bon prophete ne me faict misericorde.... » Elle plouroit a merueille. Son maistre d'hostel luy disoit : « Fault il, pour ouyr vng seul sermon, qu'elle soit si tost recluse et abattue ! Tous les iours d'aultres y vont, qui ne pleurent pas ainsy et n'en font pas plus piteux visaige. Il a parlé pour vous effrayer. Ce qu'il a dict n'est vray ; ne le croyez mie. Ces prescheurs disent ce qu'ils veulent pour effrayer les paoures gens. » — Magdeleine

luy dist : « Allez, allez, ne me parlez mie. O heure infortunée ou ie nasquis, s'il arrive que soye vng iour dampnée ! » — Vinrent les gallans, les amoureux et LES RUSTRES, les quels luy dirent : « Debout, debout, vous faictes ores la BIGOTTE ! Allons a la maison. » — Elle leur dist : « O mes amis, ie vous prye que me laissiez : vous n'avez pas ouï ce qu'a dict ce bon prescheur des peines de l'enfer preparées pour vous et pour moy, si ne changeons de vie. HELAS ! vous ay donné mauuais exemple. Ayez pitié de moy, ie vous prye. » — Le maistre d'hostel luy dist : « Comment, vous estes encore en ceste folie ? Allons desieunér, et aprez cela, vostre couraige en sera meilleur. » — « Oh, dist elle, oncques ne boiray ne ne mengeray, si ne parle a ce bon prophete. » Adoncq fit route vers Bethanie, quitta ses beaux accoustremens, print une paovre petite robe, et alla a pied, elle qui estoit venue a cheual, et dist a part soy : « O malheureuse, comment pourras tu parler a tel personnaige ? il n'aura gueres cure de toy. » — Elle avoit dedans son armoire de l'eau DE SENTEURS la quelle se vendoit au poids de l'or. Elle print ceste eau, vint a Ierusalem ou elle couroit. Tout le monde la regardoit, disant : « Voila Magdeleine, la quelle hier estoit au sermon ! » Les rues par ou elle passoit estoient remplies de ses larmes et de ses soupirs ; mais elle n'avoit cure de ce qu'on disoit d'elle. Elle se mit a cercher de rue en rue, de place en place, de maison en maison : qui ce iour d'huy donnera a disner au prescheur ? On luy dist que c'estoit en la maison de Simon. ... Arriuée en ceste maison, elle commença baisser la teste, et se ietta a

terre comme vng chien. Tous les convives s'esmerueilloient, regardant vne si belle dame sans ses damoiselles. Elle se ietta aux piés du Seigneur : « O tres saincts piés, qui estes venus en ce monde pour les pecheurs, que vostre maistre me donne la remission de mes pechez... O bon Jesus, vous estes debonnaire et piteux, ayez pitié de moy... » Elle ploura tant que ses larmes suffisoient a lauer les piés du Seigneur, et de ses cheueux qui luy pendoient iusques a sa ceinture, elle les essuyoit... Magdeleine restoit la soubz la table comme vng chien. Le Seigneur luy dist : « O Marie, leuez vous. » — « O Seigneur, oncques ne me leueray de ceste place que ne m'ayez donné la remission de tous mes pechez et vostre saincte benediction. » — « Leuez vous, mon amie, luy dist Iesus, vos pechez vous sont remis, vostre foy vous a sauuée... »

Marthe, qui menoit toute l'affaire, dist a sa sœur qu'elle vint auec elle deuers la bienheureuse vierge Marie, a la quelle Marthe dist : « O madame, voila ceste pecheresse, maintenant conuertie ! » Magdeleine se mit a genoulx et dist : « O madame, ayez pitié, s'il vous plaist, si i'ose parler a vous. Ie fus une miserable pecheresse ; maiz, grace a Dieu, ne la suis mie. Vostre filz, huy, m'a pardonné. Vous estes bien heureuse d'auoir vng tel filz. » Adoncq, Marthe dist a sa sœur : « Ne vous l'auois je pas bien dict, que ie vous procurerois vng bel amoureux ? » Ces deux bonnes filles se donnerent a la bien heureuse Vierge, furent ses seruantes, et resterent a tous iours mais auecques elle.

O miserables pecheurs, considerons nostre estat, et a l'exemple de Magdeleine, reuenons au Seigneur.

« Ne desesperez mie, vous qui soulez pecher, et a mon exemple faictes reparation a Dieu ».

Non desperetis, vos qui peccare soletis,
Exemploque meo vos reparate Deo.

Nous donnons ici les passages les plus importants d'un autre sermon de Michel Menot **sur la Madeleine**, *prêché à Tours, en 1508.*

« Quand Magdeleine demoura orpheline, si eust esté instruite et eduquée en bonne et honneste societé, elle fust restée bonne. Mais elle fut donnée A TROIS MACQUERELLES, qui la menèrent comme elles voulurent.. Ces trois macquerelles n'eurent de cesse iusques a tant qu'elles lui firent perdre son honneur.... Ie treuue que la prime macquerelle qui seduisit Magdeleine fut la beauté du corps, LE GRANT MAINTIEN ET LE GRAND ESTAT MONDAIN qu'elle menoit. (I'ai veu son chef en l'église de Saint-Maximin en Prouence. Ie ne cuide pas auoir veu vne teste si grande ; elle n'a pas perdu vne dent, et deux doigts sont restés, auec la peau, marqués sur son front) (1). Elle paroissoit n'auoir esté faicte que POUR ESTRE PRESENTÉE AU MONDE. Doncques la beauté dans vne femme est cause de beaucoup de maux.

La seconde macquerelle est l'abondance des biens temporels. Elle auoit, en effect, de l'argent, de l'or et des heritaiges.

(1) C'est la marque des doigts du Christ, lorsqu'il apparut à Madeleine après sa résurrection. Le Christ, en repoussant Madeleine (*noli me tangere*) lui mit deux doigts sur le front

Tiercement, ELLE ALLOIT ET VENOIT ET SE TREUVOIT EN COMPAIGNIES. Et si elle cognoissoit vng homme qui luy plaisoit, aussi tost elle auoit des MACQUEREAUX [pour le luy procurer].

Oh, non, veu et consideré tout cela, il n'est mie surprenant SI ELLE EST TOMBÉE AU BOUT DE SON HONNEUR.

... O MES DAMES, si vous avez imité Magdeleine EN VOS GRANDS GORRES ET POMPES, faites comme elle a faict. Elle n'estoit pas abandonnée, veu qu'elle auoit sa sœur Marthe, vierge, et hostesse du Christ, le quel, quand il auoit esté MAL REPEU dans quelque cité, venoit dans sa saincte maison. Et comme elle songeoit aux deportemens de sa sœur Magdeleine, et que dans tout Ierusalem il n'estoit mauuais bruit que d'elle et de sa meschante vie, si qu'on l'appeloit par dessus toutes LA GARSE DIFFAMÉE ET LA POVRE FEMME ABANDONNÉE, (Marthe) VINT A LUY DIRE : O ma sœur, et quel honneur faictes vous a nostre race ? O, si nostre pere viuoit et voyoit tant de MACQUEREAULX AUTOUR DE TOY, et telle société frequenter chez toy, ie ne doubte mie qu'il ne mourust de chagrin.

Mais, mon frere, (me direz-vous) que lui respondit elle ? Que respondriez vous a vostre voisine vous disant telles choses, ou encore : « N'allez pas la davantage ; coupez vostre queue, cachez vostre sein », diriez-vous : « Que vous en chault ? Est-ce que ie suis commise a vostre sollicitude et correction ? » — Ainsi Magdeleine N'Y A PEU ENTENDRE. Son estat auquel elle estoit ABANDONNÉE n'a peu supporter la correction. Marthe, voyant cela, imagina vng aultre biais : « Mon amie [dit elle] ie scay ce qu'il vous fault. Vous ne querez que

les plus beaulx hommes, et encore ne sont ils assez beaulx pour vous. Ie vous monstreray vng des plus BEAULX GALLANS QUE vistes oncques. » (Elle a bien escouté ce mot qui luy duisoit et estoit a son desir). « Voila qu'est venu vng grand prophete ayant vng langaige si amoureux que oncques ne fut tel PERSONNAIGE. ON VA DIX ET DOUZE LIEUES APRES LUY POUR L'OUYR ET POUR LE VEOIR, ET EN OUBLIEROIT ON LE BOIRE ET LE MANGER A CAUSE DE LUY, TANT IL EST BEAU. Ie cuide, ma sœur, que si vous captiviez sa bienveillance, ne pourriez ne ne voudriez aymer vng aultre. » Magdeleine, entendant cela, ne songea qu'a son amour charnel, estimant qu'elle pourroit incliner Iesus a son amour ; et le iour fut assigné pour le veoir et luy parler. Et Marthe dit a sa sœur Magdeleine : « Pour l'heure, il est a Ierusalem... Ie ne treuue mie de moyen plus aisé pour que vous l'entreteniez que de prendre lieu ET PLACE a son sermon. » Et voila que Magdeleine SE VA DESPOILLER ET PRENDRE TANT EN CHEMISES et austres vestemens LES PLUS DISSOLUS HABILLEMENS que oncques auoit faict faire dez l'aage de sept ans. Elle auoit prez d'elle ses damoiselles en mondain apparat ; elle auoit SES SENTEURS, ses eaux pour faire reluire sa face a fin d'attraire cest homme. Et disoit : « Vray, il aura le cueur dur, si ne l'attire pas a mon amour. Et si debvois YPOTHEQUER tous mes heritaiges, ie ne reviendray oncques a Ierusalem, si n'ay entretien avecques luy. »

Vous cuidez bien que voyant son grand air de comtesse, on luy a faict PLACE ; ON A PARÉ LE SIEGE auec du drap d'or ; elle vint doncques se presenter FACE A FACE SON BEAU MUSEAU, deuant nostre redempteur pour l'attraire A SON PLAISIR...

(Après le sermon, dans la maison de Simon le lépreux).

... Elle (Magdeleine) quasy nue, n'ayant que SON CORSET ET SA COTTE, ET TOUTE ESCHEVELLÉE, ayant les cheveulx pendant iusques aux piés, se precipite dans la salle du festin, ou estoit vne grande troppe d'hommes, ne rougissant mie. Et quand vit la gracieuse figure du Christ, elle n'osa le regarder en face, mais tomba a terre, et comme vne petite chienne, se mist a lecher et baiser les piés du Christ, et tant ploura que ses larmes furent bastantes a lauer les piés du Christ, disant : « O heureux piés qui sont venus pour querir les pecheurs, ie ne cesseray vous baiser iusques a tant que mes pechez me soient remis. » Et plus il l'écartoit, plus elle se lamentoit et plus croissoient ses pleurs, plainctes et contrition. « O iamais ie ne seray PAILLARDE, IAMAIS IE N'Y RETOURNERAY. Seigneur, faictes moy ceste grace que ne me retire pas avecques vostre hayne et colere, mais remettez moy mes pechez ».

(Aux murmures de ceux qui reprochent à Jésus de TRAISNER AVEC LUY cette prostituée, le divin maître repond) :

« Ceste femme fut pecheresse et en grand peril de damnation ; mais ie luy ay remis ses pechez pour autant qu'elle m'a monstré de grands signes d'amour et de dilection. Elle a laué mes piés ET TU NE L'AS PAS FAICT (1). Elle a faict cecy et cela, et tu ne l'as pas

(1) Cf. le sermon du XIII[e] siècle, dont nous avons cité un fragment, p. 8.

faict. Elle a demandé misericorde de ses pechez, tu ne l'as pas faict. O mon amie, leuez vous, vous estes de mes disciples : ie vous pardonne vos pechez. Ie vous ayme au dessus de tous, apres ma mere. Vous estes ores en estat de salut, prenez garde de retourner au peché. Allez en paix. » — C'EN EST ALLÉE AUX BANQUETS ? Non, mais en Bethanie, dans la societé de la mere du Christ, et (resta) trente sept ans, aprez la mort du redempteur, dessus vng rocher sans SE DESPOILLER, dormant SUR LES RONSES ET SUR LES PIERRES, considerant la grace que luy a faicte Iesus, quand luy remit ses pechez (1).

(1) Le sermon d'Olivier Maillard sur la Madeleine fut prêché à Paris, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, le jeudi de la semaine de la Passion.

En voici un fragment :

« Madeleine ne craignoit pas Dieu, elle n'avoit ni pere, ni mere, ni mari ; de plus elle etoit belle comme un soleil. Elle avoit de beaux cheveux longs. Elle etoit d'une belle taille. Elle avoit des parfums pour sa toilette. Elle etoit riche, et avoit beaucoup d'argent pour banqueter. Chez elle venoient les damoiselles, les ruffians qui disoient : « Jouissons, rions, passons nos jours dans la ioie ». Tout Jerusalem etoit plein de son infamie, a ce point qu'elle etoit couramment et par tous nommée « la pecheresse ». Mais Marthe voyant l'etat depravé de sa sœur, alterée de son salut, vint vers elle et lui dit : « Votre renommée est mauvaise, ma sœur ». — Madeleine repondit : « Que vous importe ? Ne m'est-il point permis de faire ce que je veux ? » Les docteurs contemplatifs disent que Lazare, son frere, vint vers elle et lui dit : « Ma sœur, toute la ville est pleine de votre mauvais renom ; vous deshonorez notre race. Travaillez a reparer notre reputation salie par vous. Vous avez ici un bon prophète, Jesus de Nazareth, courez après l'odeur de ses parfums... »

APPENDICE

1° — Comment ont été recueillis les sermons de Menot

Que les sermons de Menot aient été recueillis par des auditeurs zélés, désireux de conserver et de propager la « bonne parole », cela ne peut faire aucun doute. On n'a, pour s'en assurer, qu'à consulter la note mise par le libraire Claude Chevallon en tête de son édition des sermons de Menot (1519) : « Quas (conciones) dispersas in unum quasi corpus singulas redigere ac compilare illius auditores, non vana gloriæ cupiditate illecti, ac avidi, sine invidia quidem perquirendis disciplinis vires, animumque appulentes ut laboribus, vigiliis, continuatisve sub illo lectiunculis, nostræ instituendæ vitæ opprime necessarias, formis excudendas atque invulgandas dederunt ».

On lit aussi. à la fin du *Carême* prêché en 1518 : « Que le Seigneur reçoive dans son repos l'âme de ce grand prédicateur, dont ces *Expositions des Évangiles* ont été recueillies, avec quelques additions, *(paucis adjectis)* et qui ont cette année terminé ses sermons et sa vie. Ainsi soit-il ».

Le rédacteur des sermons (1) abrège souvent Menot et se contente d'indiquer au prédicateur qui aura acheté le *Recueil* une histoire ou une anecdote bien connue qu'il ne se donne pas la peine de citer en entier. Exemples : Après avoir commencé l'histoire de saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre, « Raconte, dira le rédacteur, la suite de cette histoire. » (XXVIII, 2). Et ailleurs (XXXVI, 3) : « Raconte l'histoire de cette femme qui, une minute avant de mourir, avait mis sa main sous sa tête, pour qu'on ne prît pas ses clefs ».

D'autres fois, le rédacteur note les endroits où le prédicateur doit élever la voix. « *Clama!* » (XLI, 1, CIV, 1, etc.).

Il nous dit aussi quels sont ceux contre qui le prédicateur doit tonner (*clamare*).

« Tonne contre la mauvaise habitude de ces prêtres qui, le jour où ils célèbrent leur première messe, dansent en public avec des femmes. » (XLIX, 2).

« Tonne contre ces femmes enceintes, qui ne quittent pas les danses et les amusements dangereux, ou qui se font avorter en prenant certaines herbes. » (XCI, 1).

« Tonne contre Messieurs du Parlement qui louent leurs maisons à des maquereaux, à des ruffians et à des garses, et qui savent qu'on y établira des bordeaux. » (XCIIII, 2).

(1) Nous devrions dire « les rédacteurs », car si certains sermons sont pour ainsi dire *sténographiés*, d'autres sont résumés sans aucun soin.

« Tonne contre ceux qui, dès qu'ils entrent dans une ville, s'enquièrent d'une bonne auberge, où l'on boit de bon vin. Quant à l'église, ils s'en occupent moins que de l'écurie où ils mettent leurs chevaux. » (XCVIII, 4).

« Tonne contre les femmes qui, à l'aide du fard, se transforment la figure, et consulte, à ce sujet, la *Somme des Vices*, [de Jean de la Rochelle — Johannes de Rupella]. » (CIII, 3).

« Tonne de toutes tes forces (*clama fortiter*) contre ceux qui composent des chansons satiriques sur le prochain. » (CXXVIII, 2).

Dans le sermon *sur le Lépreux*, le rédacteur indiquera les développements que Menot a faits et que les prédicateurs peuvent faire sur ce thème : « Tu peux ici traiter les vices particuliers à chaque état, en montrant qu'il y a toujours quelque chose à corriger. « Vous, mesdames, vous êtes belles, mais vous êtes lépreuses... Vous, marchands, vous êtes riches, mais vous êtes lépreux..., etc. » (XXXVII, 3).

Est-ce Menot, n'est-ce pas plutôt son rédacteur qui nous dira : « On peut agiter la question de savoir si celui qui a commencé à faire une bonne œuvre est tenu à persévérer. Je ne donne pas la solution : ce serait trop long. » (CXXVI, 3).

Enfin, le rédacteur renvoie le lecteur aux prédicateurs qui ont traité le même sujet que Menot. « Voyez l'*Avent* de Raulin, pour le jour de saint Étienne, sermon cinq. » (LXXV, 3). « Voyez Raulin, à l'endroit indiqué. » (LXXVI, 2). « Voyez Raulin, dans son *Ca-*

rême, sermon pour le jour des Rameaux. » (CLXV, 4). « Pour cet évangile, voyez Raulin dans son *Carême*, et particulièrement au deuxième jour après les Rameaux. » (CLXIV, 1). — « Voyez Pépin. » (XCVI, 1, et XCIX, 4). — « Si tu veux traiter, dans tout le sermon d'aujourd'hui, de la dignité sacerdotale, vois de Lycio (Caraccioli), dans son *Avent*, sermon sur saint Sylvestre. » (CIX, 1).

Chose assez curieuse, à la fin de l'analyse du sermon pour le 2[e] jour après les Rameaux, le rédacteur a ajouté : « Tout ce sermon est de maître Huet. » « *Totus hic sermo est magistri Huet.* » (CLXVI, 2).

Enfin, après avoir fait au même maître Huet un emprunt qui frise l'hérésie, — qui contient un blasphème, dira H. Estienne — (*Apol. p. Hér.*, II, 90) : « J'ai entendu de la bouche de maître Huet, prêchant dans un couvent de Paris, que si personne ne s'était offert, la Vierge Marie désirait si ardemment la rédemption du genre humain, qu'elle aurait crucifié son fils de ses propres mains, » Menot, ou plutôt le rédacteur de ses sermons, ajoute : « Mais prenez cela dans le bon sens. Prends garde, ô prédicateur, de scandaliser, en disant cela, l'esprit des simples. » (CLIX, 3). « *Sed capite hoc sane : cave, o tu prædicator, ne hoc dicendo scandalizes intellectus simplicium.* »

2° — Du mauvais goût dans Menot

Voici une comparaison que je prends dans l'explication de l'épître du jeudi après les Cendres, (fol. v,

recto, 2e col.). Menot a, comme on le verra, les meilleures intentions du monde, mais quelle absence de goût, ou plutôt quel goût déplorable ! « Nous voyons, en été, les vaches agacées et poursuivies par de grosses mouches : pour se défendre, elles n'ont que leur queue. De même quand les mouches, les démons, veux-je dire, nous piquent et nous tentent pour nous faire tomber dans la concupiscence ou dans quelque autre péché, nous devons avoir recours à notre queue. On me demande qu'est-ce que c'est que cette queue ? — O douleur ! et je le dis dans la douleur de mon âme. Certes, ce n'est pas la queue de nos belles dames, qui sont si longues, et dont la longueur ne peut servir qu'à balayer les places ; les pauvres orphelins, les veuves et les mendiants qui meurent de froid en pourraient bien tirer un vêtement. — Ce n'est pas non plus la queue de nos prélats qui traînent après eux des chiens et des valets avec livrée militaire, et qui ne s'occupent en aucune façon du troupeau qui leur a été confié. Oui, aujourd'hui beaucoup d'âmes se perdent, beaucoup se sont déjà perdues et sont descendues aux enfers à cause de ces superfluités et de ces nouvelles vanités inventées par le démon. Que direz-vous, seigneurs ecclésiastiques et prélats, qui mangez les biens de ce pauvre qui pend sur la croix ? En continuant vos vanités, ne craignez-vous pas d'être damnés avec vos queues ? Coupez-moi ces superfluités ! Songez à votre vraie queue, c'est-à-dire à la mort, et ainsi vous mépriserez facilement toutes choses. L'Ecclésiastique (1) ne nous dit-il pas : « Souviens-toi de ta fin et

(1) VII, 40.

tu ne pécheras jamais, *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* » Le souvenir de la mort est la queue que le Seigneur veut qu'on lui sacrifie. En effet, les animaux sans queue n'étaient pas bons pour le sacrifice, comme on le voit dans le Lévitique (1). De même que la queue est la partie extrême de l'animal, de même la mort est la dernière fin de l'homme. Aussi ne faut-il pas cesser de bien faire : il faut persévérer jusqu'à la fin, etc. ».

. . . .

Le texte du sermon *sur la Passion* est emprunté à saint Paul : « *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* » (*Ad Philipp.* I). Menot fera sa division rien qu'avec le premier mot de son texte, HOC : H, pour lui, signifiera l'Humilité de Jésus, O, son Obéissance, et C, sa Charité. Et, dans tout ce sermon, Jésus est comparé à un cerf poursuivi et enfin mis à mort par les chasseurs (CCXI, 4).

. . . .

« Je suis le pain de vie », lit-on dans saint Jean. Ce pain fut boulangé dans le sein de l'arche virginale. Le boulanger fut le Saint-Esprit; et ensuite ce pain fut cuit dans le four de la croix. » — « Ego sum panis vivus... Fuit pastus in utero arcæ virginalis. Pistor fuit Spiritus Sanctus. Et decoctus postmodum in clibano crucis. » (CCVIII, 4).

. . . .

(1) XXII.

Enfin — car il faut se borner — Menot ne craint pas de comparer au bœuf gras Jésus crucifié par les Juifs, qui l'acclamaient quelques jours auparavant, à son entrée à Jérusalem. « Montre, dit-il, comment le bœuf est conduit par la ville au son des instruments, et comment le jour suivant il est mis à mort. » — « Nota quomodo bos ducitur cum instrumentis per civitatem et die sequenti moritur. » (CCXI, 3) (1).

3° — Vincent Ferrier, modèle suivi par Michel Menot

Comme nous l'avons vu plus haut (p. 19), c'est saint Vincent Ferrier que les Maillard, les Menot, etc., dans leurs sermons « familiers », ont pris pour modèle. Voici quelques passages que j'extrais du sermon pour le premier jeudi de Carême. L'évangile du jour est la

(1) Jacques de Lausanne, dans son sermon *sur la Passion* (*Sermones dominicales et festivales*, 1523), n'a-t-il pas comparé Jésus à un chapon à la broche : « Ces méchants Juifs ont fait à notre Sauveur ce qu'on fait au chapon qu'on va rôtir : d'abord on le plume, ensuite on le met à la broche, et enfin on le pique avec un couteau pour voir s'il est cuit ou non. Les méchants Juifs en ont fait autant à notre Sauveur : ils l'ont dépouillé, ils l'ont attaché tout nu à la croix avec des clous de fer : ils l'ont exposé à la chaleur du soleil, et enfin, pour voir s'il était bien cuit, ils ont percé son côté avec une lance, et alors est sortie la graisse de la grâce (*pinguedo gratiæ*), c'est-à-dire du sang et de l'eau ont jailli de son côté. » (Voir Jacquinet : *Les Prédicateurs au XVII*[e] *siècle avant Bossuet*, 2[e] éd., p. 28).

guérison du serviteur du centenier. Vincent Ferrier a pris pour texte : *Ego veniam et curabo eum.*

« C'est un axiome de théologie, dit-il, que l'on ne peut se convertir, changer de conduite et passer du vice au parti de la vertu, sans le secours de la grâce, de même qu'un malade ne peut être guéri que par un habile médecin. Les hommes avaient été attaqués d'une maladie incurable qui ne pouvait être enlevée que par Dieu seul ; il est descendu du Paradis, ce céleste médecin, pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile : c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire : il emploie sept moyens dans les guérisons corporelles :

1° L'inspection du visage, *facies ejus inspicitur.*
2° Il tâte le pouls, *pulsus tangitur.*
3° Il examine les urines du malade, *urina attenditur.*
4° Il prescrit la diète, *diæta præscribitur.*
5° Il humecte par des sirops, *sirupus immittitur.*
6° Il lui donne des purgatifs, *purgatio tribuitur.*
7° Il lui fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur.*

. . . . »

Arrivons au développement du troisième moyen : *urina attenditur.* Vincent Ferrier prétend que les urines annoncent les mauvaises humeurs dont le sang est mêlé, et il conclut de là la nécessité de la confession : il faut que la bouche du pénitent découvre les infirmités spirituelles. *Confessio est sicut urinale, in quo urina peccatoris ab interiori existens ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ agnoscuntur.*

« Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines du malade sont contenues : la première est qu'il doit être transparent ; de même il faut déclarer nettement ses péchés, *requiritur quod urinale sit clarum, ita clare confiteantur peccata sua.* Nous condamnons ceux qui s'excusent ou qui accusent les autres ou qui déguisent leurs propres fautes ; quelques-uns s'accusent des péchés qu'ils n'ont point commis, c'est mentir en confession ; d'autres s'expliquent en termes généraux, et les péchés qu'ils déclarent ainsi ne peuvent être suffisamment connus du confesseur. La deuxième est que le vase des urines doit être bouché, *quod os urinalis sit clausum,* c'est-à-dire qu'il faut taire les vices des autres en confessant les siens propres. De manière que si quelqu'un a péché avec sa sœur ou bien avec sa fille, qu'il cherche un confesseur qui ne connaisse ni l'une ni l'autre, pour ne pas compromettre la réputation des complices. Au cas qu'il ne trouve point un tel prêtre, il pourra dire : « Mon père, j'ai péché avec une parente qui me touche de bien près. » (I. R. Joly, *Histoire de la Prédication*, 1767, p. 353 et suiv.).

LES LETTRES DE BOSSUET

Par M. J. MARIE

Membre titulaire

Écrire ou parler de Bossuet semble aujourd'hui téméraire et à peu près inutile : l'admiration et la critique n'ont-elles pas, en effet, en ce qui le concerne, tout épuisé ? D'ailleurs, à côté des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'Histoire universelle*, la correspondance de l'évêque de Meaux, que je voudrais essayer de faire revivre, paraît n'être qu'un détail, inaperçu ou secondaire. Au XVII[e] siècle, les lettres de M[me] de Sévigné ont rejeté dans l'ombre presque toutes les autres : de notre temps, avec le télégraphe et le téléphone, on ne s'avise plus guère de s'attarder au genre épistolaire ; la dépêche a presque remplacé la lettre. Nous sommes, en effet, trop enfiévrés pour écrire, de temps en temps et un peu longuement, même à nos amis ; d'ailleurs, complice de notre indolence, la carte de visite, avec son correct et banal compliment, circule par millions au commencement de chaque année : cela est devenu de règle et cela suffit. Si bien que le Trésor lui-même, difficile à attendrir pourtant, a fini par abdiquer ses rigueurs. Est-ce sous la pression des

masses, ou sur l'initiative d'un ministre avisé, autant qu'homme du monde? Je ne sais. Toujours est-il que, désormais, quatre mots sur une carte sont censés valoir une lettre et, néanmoins, n'encourent plus de double taxe. Ainsi, notre temps sait allier le poli à l'utile, ce qui n'est pas toujours, il est vrai, unir l'utile à l'agréable.

Il faut donc se résigner à ne presque plus écrire de lettres et à n'en plus guère recevoir. Des *Mémoires*, au contraire, on en publie et l'on en fait pour tous les goûts ; nous en avons lu, depuis quinze ans surtout, beaucoup de militaires, bon nombre de politiques et quelques-uns qui étaient finement pensés et bien écrits. Mais depuis que nous connaissons la correspondance de Napoléon Ier, quelques lettres d'Ampère et de l'abbé Pereyve, il semble que notre langue, si riche en ce point durant les trois derniers siècles, n'a de nos jours presque rien produit. Or, sans parler des épistoliers de marque, comme Marguerite de Valois, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon, Voltaire ou Mme du Deffand, la plupart des écrivains du grand siècle, Bossuet avec les autres, ont laissé une correspondance étendue, variée, souvent de fond et de forme admirables. Celle de Bossuet compte, pour un demi siècle, plus de cinq cents lettres : les premières de l'année 1653 ; la dernière qui ait été recueillie, du mois de février 1703, a précédé de bien peu la mort de l'évêque de Meaux. Ce nombre étonne et ce qui n'est guère moins surprenant, c'est que tant de lettres écrites à des personnages si divers, aient été si fidèlement conservées. On sait que les lettres adressées à la sœur Cornuau, pieusement

gardées par elle, furent remises au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, après avoir été, pour la plupart au moins, relues à Bossuet lui-même, ou revues par M. de Saint-André, son ami. La Bibliothèque nationale, celle du Grand-Séminaire de Meaux, les archives du château de Chantilly possèdent presque toutes les autres ; il en est qui ne sont que de simples billets de quatre ou cinq lignes, une invitation à dîner, par exemple, après quoi on ira à Auteuil entendre de M. Despréaux la lecture d'une épître, dont toute la cour parle et qui vient de paraître. Comme on voit bien que nous sommes à l'époque où les choses de l'esprit ne laissent personne indifférent, où l'on n'est invité aux représentations d'Esther à Saint-Cyr que par une faveur royale vivement recherchée ; où des copies de la lettre de *la Prairie* de Mme de Sévigné circulent dans Versailles, du vivant même de l'auteur, à l'égal des Gazettes de Hollande !

Le texte original ou les copies des lettres de Bossuet n'ont donc point manqué aux éditeurs. Néanmoins ni l'édition de dom Deforis, ni celle de Versailles, ni les éditions plus récentes de Bar et de M. Lachat ne semblent avoir donné pour les lettres le travail définitif que nous possédons pour les *sermons*, grâce au livre de M. Gandar, qui a complété et redressé celui de l'abbé Vaillant, et depuis la publication de M. l'abbé Lebarq, pour les *œuvres oratoires* en général. Le texte revu par M. Lachat me paraît le plus exact : il l'est à ce point qu'avec ce texte nous connaissons fort bien, on peut l'affirmer, la correspondance de Bossuet : gardons-nous de trop subtiliser en cette matière. C'est de nos jours une tentation dont

chaque éditeur nouveau se garde, moins, peut-être, qu'il ne conviendrait, de prononcer l'anathème contre ceux qui l'ont précédé : à ces disputes de mots, à ces critiques interminables pour une variante insignifiante en définitive, on risque, ce me semble, de rapetisser l'écrivain. Au milieu de ces querelles d'érudit, en effet, la perspective s'abaisse et la proportion s'altère même pour les œuvres de génie. Ce n'est donc point le plaisir d'une trouvaille historique que je voudrais demander aux lettres de Bossuet, mais ce que fut l'homme, — le directeur de conscience ou le philosophe, car c'est tout dire, — et enfin le polémiste.

I

BOSSUET CONSIDÉRÉ COMME HOMME PRIVÉ.

L'homme, d'abord, s'est-il révélé et que fut-il ? Simple, avec du bon sens et de la mesure en tout, tel apparaît Bossuet dans sa correspondance, quels que soient ses correspondants eux-mêmes. Et quels correspondants ! Vincent de Paul et Condé, Noailles et Rancé, le maréchal de Bellefonds et Leibnitz ! Parmi les femmes : Mme de Brinon, la première supérieure de Saint-Cyr, Mme de Beringhem, Mme de la Maisonfort, et ces abbesses, dont Saint-Simon a fait le portrait, plus spirituelles encore que fières et belles, quelques-unes de sang royal, nées, en effet, pour la couronne ou pour la crosse ; on les trouve de temps en temps à Versailles ; elles reçoivent le Roi dans leurs monastères où elles chantent l'office et commandent toujours.

« Ne vous laissez pas tourmenter par de vains désirs ; désirez ce qui se peut bonnement accomplir, Dieu n'en veut pas davantage », dira Bossuet à ces filles de la Mère angélique, au moment même où Fénelon entraîne ou suit les âmes, l'un est vrai autant que l'autre, dans les voies d'un mysticisme raffiné.

Le bon sens est, en effet, comme l'un des traits dominants du caractère du grand évêque ; je le trouve chez lui au début ; alors que le style offre encore un reste de cette recherche maniérée qui fait penser à l'hôtel de Rambouillet ; plus tard, lorsque la langue devient tout à fait sobre et ferme, c'est de la justesse de la pensée que naît la vigueur du tour ; et l'écrivain est demeuré inimitable, parce que la forme ne lui sert qu'à exprimer le fonds immuable de la vérité. « Ce n'est rien, écrit-il, d'avoir de l'esprit et de bien parler : tout cela sans la prudence ne fait que nuire. » Et en effet, l'homme est soumis à cette loi, que la vérité ne pénètre que par degrés dans son intelligence, comme les rayons de l'aurore qui croît lentement sur le monde. Or nul n'a pour la raison humaine tout à la fois plus de condescendance et plus de délicatesse que Bossuet : Pascal, est-il besoin de le rappeler, l'a vue de plus haut ; l'analyse de Fénelon est plus déliée ; avec Bossuet, je me retrouve en compagnie de La Rochefoucauld, mais d'un La Rochefoucauld qui ne serait point aigri, ou d'un Retz, moins désabusé.

Quand il écrit, par exemple, au maréchal de Bellefonds : « Nous voulons nous persuader que nous faisons par modération ce que nous faisons par paresse. »

Ou encore :

« Nous paraissons en tout nous aimer si fort, que nous poussons par là tous les autres à s'aimer eux-mêmes, » Bossuet emprunte à l'auteur des *Maximes*, l'idée et l'expression. En maints endroits il fait de même ; mais il évite d'altérer la justesse de l'observation par le jeu des antithèses et même après avoir humilié la vanité par la vue de nos faiblesses, il conclut avec autant de vérité que d'indulgence : « Le bien dans cette vie n'est jamais sans quelque mal ; mais il ne faut pas que le mal qui l'accompagne nous empêche de le goûter lui-même. »

C'est ce que nous savons, ce qui est humain et en réalité inévitable.

Écoutez les conseils donnés à Louis XIV, le 10 juillet 1675 :

« Votre Majesté doit avant toutes choses s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font à lever la taille, qui vont à des excès incroyables. Il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'État, soient sans remèdes ; autrement tout serait perdu sans ressources ; mais ces remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience. Mais si Votre Majesté persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche, si elle fait sentir, comme elle le sait très bien faire, qu'elle ne veut point être trompée sur ce sujet, ceux à qui elle confie l'exécution se plieront à ses volontés ».

On ne prétendra point, sans doute, que cela sente trop le courtisan ; quant au conseil, il est de ceux

qu'on ne donne plus, tant il est d'humble allure, aux peuples ni à leurs gouvernements. Quel dommage pourtant! Et comme il serait à propos de répéter à nos réformateurs, ils sont légion aujourd'hui, que soit pour la propriété, soit pour les salaires, soit pour l'impôt, « les remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience », de le leur répéter, en vue de nous servir, au risque de leur déplaire!

Il n'est point d'affaire, grande ou modeste, que Bossuet ne traite avec ce souci constant de ce qui est pratique et de juste mesure. Il écrit beaucoup, plusieurs fois le jour, de partout, mais on dirait que pour lui tout se tourne à être utile : aussi, nul effort, nulle préoccupation personnelle, même quand il raconte ce qu'il fait à Germiny, les voyages qu'il médite, les travaux qui prennent ses journées. Jamais, je crois, écrivain ne fut plus absent de son œuvre ; pour cela, de notre temps, Mérimée lui-même ne l'a point surpassé. Quand M[me] de Sévigné écrit, au contraire, c'est d'elle ou pour elle qu'elle parle ; inquiète, oisive ou ennuyée, comme on voudra dire, ce qu'elle cherche dans la correspondance, c'est avant tout à s'occuper, à se plaire à elle-même. « Sa petite fille l'amuse; » quelle bonne fortune de nous le raconter! La poste du Maine l'attend et « je me plais, écrit-elle, à la faire attendre par grandeur ». Quand le 19 février 1689, elle est allée à Versailles voir jouer Esther, où, quoique la pièce soit de Racine, tout a été « sublime et touchant », ce que nous retenons surtout de sa lettre, c'est qu'elle était « au second banc, derrière les duchesses, que le Roi lui a parlé, et M[me] de

Maintenon, un éclair, qu'elle répondit à tout, car elle était en fortune. » On ne peut raconter avec plus de finesse, ni badiner avec plus d'esprit. Ce jour-là, M. de Meaux était précisément lui-même un des spectateurs : il parla à Mme de Sévigné, c'est encore celle-ci qui l'écrit à sa fille ; mais j'ai vainement cherché dans sa correspondance une lettre, un trait relatifs à cette représentation mémorable. Bossuet avait le loisir d'en parler sans doute ; mais point le désir : car écrire par pure satisfaction littéraire ne lui convient pas. Il ne songe qu'à ce qui est profitable : on ne peut lui reprocher de prêcher toujours : mais dans toutes ses lettres vous trouverez un conseil, une pensée qui réconforte, un avertissement moral, en un mot quelque chose de sérieux et d'utile. De là, il faut en convenir, le caractère austère et parfois monotone de la correspondance : de là, aux yeux d'un grand nombre, son peu d'intérêt réel et son infériorité. A l'exception des démêlés, qui regardent l'abbaye de Jouarre et le monastère de Faremoutiers, ou la retraite de Mme de la Vallière, ou les disgrâces du Maréchal de Bellefonds, la correspondance ordinaire de Bossuet ne nous apprend rien de bien nouveau sur ses contemporains, ni sur lui-même. Je n'y trouve point, il est vrai, l'écrivain solennel et majestueux, que représente le portrait de Rigaud et ce que, pour tant de critiques, Bossuet aurait été exclusivement : mais les traits personnels conservent un ton sérieux, où il apparaît moins de variété que de grandeur. Aussi bien j'aime à voir l'évêque déclarer simplement qu'il perdrait une partie de sa liberté d'esprit, « s'il était gêné dans son domestique ».

Quand l'archevêque de Paris, M. de Harlay, vient de mourir, on parle de Bossuet pour succéder au prélat défunt : lui ne s'agite, ni ne se laisse pousser en avant. « Vous souhaitez qu'on m'offre, écrit-il le 13 août 1695, et que je refuse : vous voulez contenter la vanité, il vaut bien mieux contenter l'humilité. Il y a toute apparence et pour mieux dire toute certitude que Dieu me laissera dans ma place. »

Il y fut laissé, en effet ; Louis XIV, on s'en étonne, n'offrit point l'archevêché de Paris à celui qu'il appréciait pourtant aussi bien que quiconque de ses contemporains. Les honneurs, du reste, allèrent toujours tard à Bossuet. L'auteur du *Carême du Louvre* attendit près de dix ans avant d'entrer à l'Académie. Alors, comme maintenant, nul n'y était admis qu'après l'avoir désiré, et le 22 mai 1671 l'évêque de Condom écrit à Conrart et le charge de dire en son nom ce qu'il jugera nécessaire et convenable. « Je serai aise, ajoute-t-il, de marquer à une si célèbre Compagnie toute l'estime possible, et je m'acquitterai avec joie de tous les devoirs qui pourront satisfaire le corps et les illustres particuliers qui le composent ».

Bossuet n'avait point promis plus qu'il ne dut tenir, car on voit qu'il fut académicien exact aux séances. Il allait, en effet, à l'Académie, il en connaissait bien les petits côtés ; aussi, quand l'abbé Renaudot fut candidat, il lui écrivait le 22 décembre 1688 :

« Si nous faisions bien, à l'Académie, ce serait des gens comme vous qu'il y faudrait appeler ; mais cela se mène d'une manière qu'il n'est pas possible de vous en rien dire de si loin ».

J'ignore si Bossuet a fait de près des confidences à Renaudot, mais on voit bien que ces querelles de parti le laissent assez indifférent ; à première vue on le croirait en tout prompt à la lutte, ardent et opiniâtre à l'excès ; le contraire apparaît souvent : « Quelque déterminé que je vous paraisse, écrit-il à Mme d'Albert le 6 mars 1694, je ne suis point pressé du tout de faire une chose que je puis faire quand je voudrai. Bien plus, je suis tout prêt à changer, quand on me dira des raisons ».

Un peu plus tard, lorsqu'il réclame ses droits sur le monastère de Rebais, au calme d'une attente assez longue il mêle une certaine ironie : « Les moines voudraient bien qu'on eût peur et qu'on les crût assez puissants pour remuer Rome, comme quelques-uns sont assez malins pour le vouloir. Vous voyez bien que je ne parle pas de tous ».

« La paix, écrit-il encore le 2 mai 1690, est un bien que Dieu veut qu'on désire ».

Et ces conseils de prudence habile que Port-Royal eût blâmés : « Je ne voudrais pas faire finesse de tout ni se déguiser à tout moment, car c'est prendre un esprit artificieux ; mais quand il y a raison et nécessité, je n'hésiterai point à prendre un habit qui me fasse méconnaître et à éluder la poursuite d'un ennemi. Il faut aimer la vérité ; mais la vérité elle-même veut qu'on la cache à ceux qui en abusent. » (2 janvier 1696). « Pourvu qu'on ne perde jamais courage, tout est bon », écrit-il en une autre circonstance difficile, le 3 novembre 1693.

Ces conseils, qui les a plus à propos suivis que

de fortune yssoit vng des seruiteurs de la maison, le quel tost courut deuers le pere de luy, disant : « Monsieur, ie suis le plus deceu du monde, ou bien i'ay veu Monsieur vostre filz. » — « Quel ? » — « Ie veux dire le cadet, le quel, aprez qu'il eust receu sa part, s'en est allé, et du quel n'avez ouï nouuelles si long temps a. » Le paoure pere tost descendit en la basse cour et vint a la porte. Veit CE GALLANT, CE MALOTRU, et dist en soy mesme : « Est ce mon filz ? Ho, non. Mais sy ; mais non ; mais ouy, c'est luy et non vng aultre ; ie ne me trompe mie. » Il s'approucha de son filz, le quel, si tost que veit son pere, se ietta a terre, a genoulx, et le pere DESSUS (penché sur lui), le serre, l'embrasse et ne se peut saouler [de l'embrasser]. Poinct n'attendit que son filz le saluast, s'excusast et confessast sa faulte ; ains tout aussy tost, en l'embrassant et plourant de ioye, luy dist : « O mon filz, ou auez vous esté, et comme vesquites vous au temps passé, que ie vous voy quasy mourant ? » Il appela ses seruiteurs et leur dit : « O mes amis, voicy l'heritier que ie aymois. » Les seruiteurs ne scauoient de quoy s'agissoit. Le filz, tous iours a genoulx, disoit : « O pere tres bening, ne suy digne d'entrer en vostre maison la quelle i'ay polluée, ne d'auoir vostre heritaige le quel i'ay dissipé : donnez moy tant seulement le reste de voz seruiteurs. » Mais le pere, esmeu de pitié, ne luy a reprouché ses sottises du temps passé, ains luy a dict : « TU ES MON AMY ET MON MIGNON. » Et a dict a ses seruiteurs : « Allons, allons, donnez luy des accoustremens tous neufs. » Il fist tuer vng veau, des plus gras qui estoient en l'estable. Il inuita ses voisins a la feste, et les fist danser en chœur.

Tous ceulx du villaige estoient estonnez et se demandoient : « Quelle feste y a il ce iour d'huy en la maison de nostre maistre ? Est-ce qu'il marie sa fille ? Y a il nopces chez luy ? » — « Non, ce dit il, mais mon filz estoit mort et il est ressuscité, et ie luy fay VNG JOLI BANQUET. » Ce pendant que l'on celebroit ceste feste en la maison du pere, le filz aisné reuenoit des champs, le quel de tout cela rien ne scauoit. Quand fut prez de la maison, il veit vne grand troppe de gens les quels s'esbaudissoient aux alentours de la maison ; veit les cheminées qui fumoient, les baladins qui sonnoient de leurs instrumens ; et voyant que on menoit grand tapaige, ne scauoit que pourpenser. Il rencontra vng seruiteur au quel soy informa : « Que signifie tout ce que ie oy ? Quelle feste y a il en la maison ? » Or luy dist le seruiteur : « Vostre pere s'esiouit a merueille, veu que vostre frere est de retour. » — « Mon frere ? et comme est il reuenu ? Est il reuenu en honneste accoustrement, tel comme il est parti ? » — « Voire, il est reuenu, ains reuenu est il en la plus grand misere, et parfaictement nud. » — « C'est vray ? Eh bien ! certes, n'entreray ie huy en la maison, en mespris de luy. » — Adoncq, alla ce seruiteur vers le pere et luy dist : « Vostre filz aisné est la dehors, et a iuré que point il n'entrera, en mespris de son frere pour le quel vous faites huy feste. » Adoncq alla le pere a la porte pour accoiser l'esprit de son filz aisné. Et cettuy filz luy dist : « Comment, mon pere, vous estes tant ASSOTÉ ET ABUSÉ DE CE PAILLARD ! Tous iours vous fus obeyssant : nulle chose ay faicte pour desplaire a vous : tous iours me suis efforcé augmenter les biens de la maison ; i'ay vescu sans reproche, et ce pendant

oncques ne me donnastes chez vous vng jour de liesse. ET POUR VNG COQUIN, POUR VNG MARAUT, POUR VNG BELISTRE, POUR VNG PAILLARD, le quel a dissipé vostre bien auec des garses et vne vilaine compagnie, dans l'yvrongnerie et la crapule, qui de son vouloir propre s'est banny de vostre maison, et par ses beaux faicts a procuré a TOUTE NOSTRE RACE vng deshonneur irreparable; et encore pour que soit plus congneue nostre honte d'vng chascun, vous mandez tous noz voisins a fin qu'ils soient tesmoings DE CE CHIEF D'ŒUVRE. Ha, mon père, pour vng tel filz, FAULT IL FAIRE TANT DE CAQUET, TANT DE HAHA ! » Voyant le pere le couraige de son filz tant esmeu, s'efforça saigement l'accoiser par doulces paroles, et luy dist : « Mon filz, vous estes chascun iour avecques moy, et tout ce que i'ay est a vous. *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* » He ! mon filz, ie veulx bien que scachiez que NOUS N'AVONS RIENS PARTY ENSEMBLE. Tout ce que i'ay, il est vray, ne l'espargnez mie. »

[Sur cela, que le pere luy donna sa premiere robe, agitez la question si les biens reuiennent par la penitence, etc. Voyez ce que disent les docteurs...] (1)

(1) Indication fournie par le rédacteur aux prédicateurs qui voudraient ajouter une nouvelle réflexion au sermon de Michel Menot. — On peut encore admettre que, pour une raison que nous ignorons, le rédacteur n'a pas pu donner en entier la fin du sermon de Menot, et qu'il s'est contenté d'indiquer aux predicateurs la réflexion par laquelle Michel Menot avait conclu.

Ajoutons que très peu de sermons de Menot sont terminés. Voici quelles étaient généralement les formules finales : «.... pour arriver à la gloire céleste par la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il. » (CXLVIII, 3) — «... pour arriver au paradis où daignera nous conduire, je l'espère, celui qui vit et règne dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il. » (CC, 2).

FRAGMENTS

DU SERMON SUR LA MADELEINE

Prêché le jeudi après le dimanche de la Passion (1)

Magdeleine (2) estoit dame terrienne du chasteau de Magdalon, et si saige que c'estoit merueille d'ouïr parler de sa sagesse et preud'homie. O Magdeleine, comme estes vous venue a cest inconuenient qu'ayez esté appelée grand pecheresse? Et ce n'est mie sans cause, car fustes vous mal conseillée. Elle fut livrée a trois conseillers qui la mirent en tel estat, a scauoir :

1° la beauté du corps,
2° les biens temporels,
3° l'excessiue liberté.

. . . .

... La prime cause de la perdition de ceste femme, C'EST VNE GRAND BEAUTÉ DE CORPS QU'ELLE AVOIT. IL SEMBLOIT

(1) Pour ce sermon, nous nous contenterons de traduire la partie narrative.

(2) Dans l'exorde de son sermon, Menot (ou le rédacteur) renvoie le lecteur au sermon de Robert de Licio (Caraccioli, sur le même sujet. En effet, Menot s'est très souvent inspiré de son confrère (Cf. J. Labouderie, *Sermons sur la Madeleine*, p. 14).

QU'ELLE FUST FAICTE POUR REGARDER : belle, ieune, PLAINE, VERMEILLE COMME VNE ROSE, MIGNONNE, FRINGANTE. Ie croy qu'elle auoit quinze ou seize ans quand commença viure ainsy, et trente quand reuint a la bonté de Dieu. Comptez combien d'années elle vescut en tel miserable estat. (1) Tous couroient aprez elle pour la veoir : Elle estoit riche ; elle auoit des hommes pour la seruir et FORCE DE BELLES FILLES DE CHAMBRE BIEN EQUIPÉES : elle auoit de beaux et precieux accoustremens, des JOYEAULX et des CARCANS a l'entour de son col.

En second lieu, elle estoit maistresse de ses biens : SON PLAISIR LA GOUVERNOIT. Quand son pere fust passé de vie a trespas, elle estoit pleine de sa volonté. Marthe, sa sœur, n'osoit luy dire mot.... ELLE VIVOIT A SON PLAISIR, ET FAISOIT DES BANQUETS : auiourd'huy elle inuitoit l'vng, demain l'aultre, et ainsy les iours et nuicts se passoient a iouer et a baller.... VELA VNG TRES PITEUX ESTAT POUR VNE IEUNE DAME !

.... Voyons comme elle put estre si tost changée, VEU ET CONSIDERÉ qu'elle estoit si mauuaise.... CESTE PAOVRE SOTTE ABANDONNÉE estoit dans son chasteau. LE BRUIT COUROIT DESIA PAR TOUTE LA JUDÉE ET LE PAYS DE GALILÉE. Tous, en beuuant et mengeant parloient d'elle et de sa vie. Marthe, sa sœur, craingnant Dieu et aimant l'honneur DE SA LIGNÉE, TOUTE HONTEUSE DE LA HONTE DE SA SOEUR, voyant que tous parloient de SA SOEUR ET DE SES BEAUX MIRACLES, vint deuers elle, disant : « O ma sœur, si nostre pere viuoit encore, le quel tant

(1) Ici le rédacteur met une indication assez curieuse : « Touchez ce poinct sobrement. *Sed de hoc sobrie.* »

vous aymoit, et s'il oyoit ce qu'on dit de vous de par le monde, CERTE VOUS LUY METTRIEZ LA MORT ENTRE LES DENS. Vous faictes grand honte a vostre lignée ». — « ET DE QUOY ? Que voulez vous dire ? » — « Hellas! ma sœur, il n'est besoin d'aller plus oultre... Vous scauez que ie veulx dire, et ou gist le poinct. LES PETITS ENFANS EN VONT A LA MOUTARDE ». — « O BIGOTTE ! DE QUOY VOUS MELLEZ VOUS, BELLE DAME ? ET TOUS LES GRANDS DIABLES (DIEU SOIT BENIST !), estes vous ma maîstresse ? Qui m'a donné CESTE VAILLANTE DAME POUR CONTROUBLER MA VIE ? Ie scay que i'ay a faire aussy bien qu'vne aultre : i'ay du bon sens assez POUR ME SCAVOIR GOUVERNER. C'EST SI BELLE CHOSE QUE DE NE PENSER QUE DE SOY MESMES. » — Marthe la prioit d'aller au sermon, et de consulter quelque homme de bonne vie. Magdeleine dist a son portier : « Ne me laissez mie entrer dans ce chasteau CESTE ENRAGÉE DE SŒUR QUI NE NOUS AMAINE CEANS QUE TOUTE DIVISION ET RIOTTE, la ou ne souloient estre que chants de liesse. » — Marthe scauoit que Magdeleine de sa nature estoit amoureuse et aymoit les beaux hommes. Elle reuint a la maison de sa sœur, et luy fit dire qu'elle vouloit parler a elle, mais non de deuotion ; elle n'a tant seulement qu'vng mot a dire sur quelque chose de nouueau qui se passe a Ierusalem. Elle entre, car on luy permet d'entrer, pourueu qu'elle ne se mesle pas de PRESCHER LES AULTRES comme n'a gueres. Elle faict la bonne apostre, comme si elle vouloit folastrer, et dit a sa sœur : « O ma sœur, vous seriez bien heureuse, si vous pouuiez voir vng homme qui presche a Ierusalem. Il est plus beau que tous ceulx que vistes oncques : IL A SI BEAU MAINTIEN, IL SCAIT SI BIEN SON ENTREGENT ; VOUS NE

VISTES IAMAIS LE PAREIL. Ie croy ferme que si vous le voyiez, seriez amoureuse de luy : il est dans la fleur de la ieunesse. » — A cause de ces paroles, ceste malheureuse commence a prester l'aureille. Le l'endemain, elle manda sa sœur, a la quelle tint ce langaige, disant : « Vous m'avez dict qu'y a vng homme si beau a Ierusalem : ie vous prye que ie le voye ». — Marthe dist : « O ma sœur, ne le voit pas qui veult. Ie cuide qu'il viendra demain a Ierusalem pour la feste ; mais toutes les rues et places seront pleines, car tout le monde court aprez luy pour le veoir ». — Magdeleine, voulant le veoir, et cuidant qu'il seroit amoureux d'elle, appela ses seruantes pour qu'elles se missent en estat d'aller dez le poinct du jour a Ierusalem, et fit jurer a sa sœur qu'elle le luy monstreroit le l'en demain. — Marthe, le jour en suiuant, reuint POUR S'ACQUITTER DE SA PROMESSE et conduire sa sœur a Ierusalem, et la treuua encore au lict. Elle la fist leuer. Magdeleine print ses beaux accoustremens, de l'eau de roses pour se lauer le visage. Elle print son miroir : il sembloit que c'estoit vng bel angelot. Nul ne la pouuoit veoir qui ne tombast amoureux d'elle. Elle enuoya deuant soy des varlets portant FORCE DE CARREAULX DE CRAMOISI, pour luy faire de la place. Marthe voyoit tout cela, et feignoit ne rien veoir, et elle la suiuoit comme si elle fust sa petite seruante. — Le Christ estoit alors au milieu de son presche, ou, par aventure, au second poinct. Et voila Magdeleine QUI VA ARRIVER au sermon. Tout le peuple se leue, luy faisant reuerence, et disoit : « Qu'est-ce ? Magdeleine vient ce iourd'huy au sermon ! Depuis quel temps a elle ceste deuotion ?

Voyez ce serpent, comme elle s'est postée face a face deuant le seigneur prophete ! » — Le Christ la recommanda a son pere : il fut amoureux du salut de son ame et la regarda auec les yeux de sa misericorde. Desia il auoit faict la plus grande partie de son sermon : ce pendant il n'en auoit pas tant dict qu'il ne reseruast quelque chose pour Madame Magdeleine. Adoncq, il se mit a detester les vices, bragues, pompes, vanitez et especiallement le peché de paillardise, et [mauldit] ces femmes, les quelles pour un petit plaisir iettent au vent l'honneur d'elles et de leur lignée. Ceste pecheresse recongnut que ces paroles s'adressoient a elle. Quand le Christ ietta les yeux dessus elle, luy sembla qu'on luy auoit donné vng coup d'espee dans le cœur. Lors, soy mit a baisser le visage et les yeux, et le Christ auec vne grande chaleur d'esprit, dist : « O ame miserable, qui as tant faict de pechez, tu t'es mise en peril de damnation..... Reuiens a moy, ie te remettray tes pechez. » — Le presche finy, elle demoura contrite et viuement esmeue, et se mit a pourpenser ce que faire debuoit. Elle regaigna sa maison, et si s'escria : « O Dieu eternel, quelle vie ay menée au temps passé ! ie suis dampnée, si ce bon prophete ne me faict misericorde.... » Elle plouroit a merueille. Son maistre d'hostel luy disoit : « Fault il, pour ouyr vng seul sermon, qu'elle soit si tost recluse et abattue ! Tous les iours d'aultres y vont, qui ne pleurent pas ainsy et n'en font pas plus piteux visaige. Il a parlé pour vous effrayer. Ce qu'il a dict n'est vray ; ne le croyez mie. Ces prescheurs disent ce qu'ils veulent pour effrayer les paoures gens. » — Magdeleine

luy dist : « Allez, allez, ne me parlez mie. O heure infortunée ou ie nasquis, s'il arrive que soye vng iour dampnée ! » — Vinrent les gallans, les amoureux et LES RUSTRES, les quels luy dirent : « Debout, debout, vous faictes ores la BIGOTTE ! Allons a la maison. » — Elle leur dist : « O mes amis, ie vous prye que me laissiez : vous n'avez pas ouï ce qu'a dict ce bon prescheur des peines de l'enfer preparées pour vous et pour moy, si ne changeons de vie. HELAS ! vous ay donné mauuais exemple. Ayez pitié de moy, ie vous prye. » — Le maistre d'hostel luy dist : « Comment, vous estes encore en ceste folie ? Allons desieunér, et aprez cela, vostre couraige en sera meilleur. » — « Oh, dist elle, oncques ne boiray ne ne mengeray, si ne parle a ce bon prophete. » Adoncq fit route vers Bethanie, quitta ses beaux accoustremens, print une paovre petite robe, et alla a pied, elle qui estoit venue a cheual, et dist a part soy : « O malheureuse, comment pourras tu parler a tel personnaige ? il n'aura gueres cure de toy. » — Elle avoit dedans son armoire de l'eau DE SENTEURS la quelle se vendoit au poids de l'or. Elle print ceste eau, vint a Ierusalem ou elle couroit. Tout le monde la regardoit, disant : « Voila Magdeleine, la quelle hier estoit au sermon ! » Les rues par ou elle passoit estoient remplies de ses larmes et de ses soupirs ; mais elle n'avoit cure de ce qu'on disoit d'elle. Elle se mit a cercher de rue en rue, de place en place, de maison en maison : qui ce iour d'huy donnera a disner au prescheur ? On luy dist que c'estoit en la maison de Simon. ... Arriuée en ceste maison, elle commença baisser la teste, et se ietta a

terre comme vng chien. Tous les convives s'esmerueilloient, regardant vne si belle dame sans ses damoiselles. Elle se ietta aux piés du Seigneur : « O tres saincts piés, qui estes venus en ce monde pour les pecheurs, que vostre maistre me donne la remission de mes pechez... O bon Jesus, vous estes debonnaire et piteux, ayez pitié de moy... » Elle ploura tant que ses larmes suffisoient a lauer les piés du Seigneur, et de ses cheueux qui luy pendoient iusques a sa ceinture, elle les essuyoit... Magdeleine restoit la soubz la table comme vng chien. Le Seigneur luy dist : « O Marie, leuez vous. » — « O Seigneur, oncques ne me leueray de ceste place que ne m'ayez donné la remission de tous mes pechez et vostre saincte benediction. » — « Leuez vous, mon amie, luy dist Iesus, vos pechez vous sont remis, vostre foy vous a sauuée... »

Marthe, qui menoit toute l'affaire, dist a sa sœur qu'elle vint auec elle deuers la bienheureuse vierge Marie, a la quelle Marthe dist : « O madame, voila ceste pecheresse, maintenant conuertie ! » Magdeleine se mit a genoulx et dist : « O madame, ayez pitié, s'il vous plaist, si i'ose parler a vous. Ie fus une miserable pecheresse ; maiz, grace a Dieu, ne la suis mie. Vostre filz, huy, m'a pardonné. Vous estes bien heureuse d'auoir vng tel filz. » Adoncq, Marthe dist a sa sœur : « Ne vous l'auois je pas bien dict, que ie vous procurerois vng bel amoureux ? » Ces deux bonnes filles se donnerent a la bien heureuse Vierge, furent ses seruantes, et resterent a tous iours mais auecques elle.

O miserables pecheurs, considerons nostre estat, et a l'exemple de Magdeleine, reuenons au Seigneur.

« Ne desesperez mie, vous qui soulez pecher, et a mon exemple faictes reparation a Dieu ».

Non desperetis, vos qui peccare soletis,
Exemploque meo vos reparate Deo.

Nous donnons ici les passages les plus importants d'un autre sermon de Michel Menot **sur la Madeleine**, *prêché à Tours, en 1508.*

« Quand Magdeleine demoura orpheline, si eust esté instruite et eduquée en bonne et honneste societé, elle fust restée bonne. Mais elle fut donnée A TROIS MACQUERELLES, qui la menèrent comme elles voulurent... Ces trois macquerelles n'eurent de cesse iusques a tant qu'elles lui firent perdre son honneur.... Ie treuue que la prime macquerelle qui seduisit Magdeleine fut la beauté du corps, LE GRANT MAINTIEN ET LE GRAND ESTAT MONDAIN qu'elle menoit. (I'ai veu son chef en l'église de Saint-Maximin en Prouence. Ie ne cuide pas auoir veu vne teste si grande ; elle n'a pas perdu vne dent, et deux doigts sont restés, auec la peau, marqués sur son front) (1). Elle paroissoit n'auoir esté faicte que POUR ESTRE PRESENTÉE AU MONDE. Doncques la beauté dans vne femme est cause de beaucoup de maux.

La seconde macquerelle est l'abondance des biens temporels. Elle auoit, en effect, de l'argent, de l'or et des heritaiges.

(1) C'est la marque des doigts du Christ, lorsqu'il apparut à Madeleine après sa résurrection. Le Christ, en repoussant Madeleine (*noli me tangere*) lui mit deux doigts sur le front

Tiercement, ELLE ALLOIT ET VENOIT ET SE TREUVOIT EN COMPAIGNIES. Et si elle cognoissoit vng homme qui luy plaisoit, aussi tost elle auoit des MACQUEREAUX [pour le luy procurer].

Oh, non, veu et consideré tout cela, il n'est mie surprenant SI ELLE EST TOMBÉE AU BOUT DE SON HONNEUR.

... O MES DAMES, si vous avez imité Magdeleine EN VOS GRANDS GORRES ET POMPES, faites comme elle a faict. Elle n'estoit pas abandonnée, veu qu'elle auoit sa sœur Marthe, vierge, et hostesse du Christ, le quel, quand il auoit esté MAL REPEU dans quelque cité, venoit dans sa saincte maison. Et comme elle songeoit aux deportemens de sa sœur Magdeleine, et que dans tout Ierusalem il n'estoit mauuais bruit que d'elle et de sa meschante vie, si qu'on l'appeloit par dessus toutes LA GARSE DIFFAMÉE ET LA POVRE FEMME ABANDONNÉE, (Marthe) VINT A LUY DIRE : O ma sœur, et quel honneur faictes vous a nostre race ? O, si nostre pere viuoit et voyoit tant de MACQUEREAULX AUTOUR DE TOY, et telle société frequenter chez toy, ie ne doubte mie qu'il ne mourust de chagrin.

Mais, mon frere, (me direz-vous) que lui respondit elle ? Que respondriez vous a vostre voisine vous disant telles choses, ou encore : « N'allez pas la davantage ; coupez vostre queue, cachez vostre sein », diriez-vous : « Que vous en chault ? Est-ce que ie suis commise a vostre sollicitude et correction ? » — Ainsi Magdeleine N'Y A PEU ENTENDRE. Son estat auquel elle estoit ABANDONNÉE n'a peu supporter la correction. Marthe, voyant cela, imagina vng aultre biais : « Mon amie [dit elle] ie scay ce qu'il vous fault. Vous ne querez que

les plus beaulx hommes, et encore ne sont ils assez beaulx pour vous. Ie vous monstreray vng des plus BEAULX GALLANS QUE vistes oncques. » (Elle a bien escouté ce mot qui luy duisoit et estoit a son desir). « Voila qu'est venu vng grand prophete ayant vng langaige si amoureux que oncques ne fut tel PERSONNAIGE. ON VA DIX ET DOUZE LIEUES APRES LUY POUR L'OUYR ET POUR LE VEOIR, ET EN OUBLIEROIT ON LE BOIRE ET LE MANGER A CAUSE DE LUY, TANT IL EST BEAU. Ie cuide, ma sœur, que si vous captiviez sa bienveillance, ne pourriez ne ne voudriez aymer vng aultre. » Magdeleine, entendant cela, ne songea qu'a son amour charnel, estimant qu'elle pourroit incliner Iesus a son amour ; et le iour fut assigné pour le veoir et luy parler. Et Marthe dit a sa sœur Magdeleine : « Pour l'heure, il est a Ierusalem... Ie ne treuue mie de moyen plus aisé pour que vous l'entreteniez que de prendre lieu ET PLACE a son sermon. » Et voila que Magdeleine SE VA DESPOILLER ET PRENDRE TANT EN CHEMISES et austres vestemens LES PLUS DISSOLUS HABILLEMENS que oncques auoit faict faire dez l'aage de sept ans. Elle auoit prez d'elle ses damoiselles en mondain apparat ; elle auoit SES SENTEURS, ses eaux pour faire reluire sa face a fin d'attraire cest homme. Et disoit : « Vray, il aura le cueur dur, si ne l'attire pas a mon amour. Et si debvois YPOTHEQUER tous mes heritaiges, ie ne reviendray oncques a Ierusalem, si n'ay entretien avecques luy. »

Vous cuidez bien que voyant son grand air de comtesse, on luy a faict PLACE ; ON A PARÉ LE SIEGE auec du drap d'or ; elle vint doncques se presenter FACE A FACE SON BEAU MUSEAU, deuant nostre redempteur pour l'attraire A SON PLAISIR...

(Après le sermon, dans la maison de Simon le lépreux).

... Elle (Magdeleine) quasy nue, n'ayant que SON CORSET ET SA COTTE, ET TOUTE ESCHEVELLÉE, ayant les cheveulx pendant iusques aux piés, se precipite dans la salle du festin, ou estoit vne grande troppe d'hommes, ne rougissant mie. Et quand vit la gracieuse figure du Christ, elle n'osa le regarder en face, mais tomba a terre, et comme vne petite chienne, se mist a lecher et baiser les piés du Christ, et tant ploura que ses larmes furent bastantes a lauer les piés du Christ, disant : « O heureux piés qui sont venus pour querir les pecheurs, ie ne cesseray vous baiser iusques a tant que mes pechez me soient remis. » Et plus il l'écartoit, plus elle se lamentoit et plus croissoient ses pleurs, plainctes et contrition. « O iamais ie ne seray PAILLARDE, IAMAIS IE N'Y RETOURNERAY. Seigneur, faictes moy ceste grace que ne me retire pas avecques vostre hayne et colere, mais remettez moy mes pechez ».

(Aux murmures de ceux qui reprochent à Jésus de TRAISNER AVEC LUY cette prostituée, le divin maître repond) :

« Ceste femme fut pecheresse et en grand peril de damnation ; mais ie luy ay remis ses pechez pour autant qu'elle m'a monstré de grands signes d'amour et de dilection. Elle a laué mes piés ET TU NE L'AS PAS FAICT (1). Elle a faict cecy et cela, et tu ne l'as pas

(1) Cf. le sermon du XIII[e] siècle, dont nous avons cité un fragment, p. 8.

faict. Elle a demandé misericorde de ses pechez, tu ne l'as pas faict. O mon amie, leuez vous, vous estes de mes disciples : ie vous pardonne vos pechez. Ie vous ayme au dessus de tous, apres ma mere. Vous estes ores en estat de salut, prenez garde de retourner au peché. Allez en paix. » — C'EN EST ALLÉE AUX BANQUETS ? Non, mais en Bethanie, dans la societé de la mere du Christ, et (resta) trente sept ans, aprez la mort du redempteur, dessus vng rocher sans SE DESPOILLER, dormant SUR LES RONSES ET SUR LES PIERRES, considerant la grace que luy a faicte Iesus, quand luy remit ses pechez (1).

(1) Le sermon d'Olivier Maillard sur la Madeleine fut prêché à Paris, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, le jeudi de la semaine de la Passion.

En voici un fragment :

« Madeleine ne craignoit pas Dieu, elle n'avoit ni pere, ni mere, ni mari; de plus elle etoit belle comme un soleil. Elle avoit de beaux cheveux longs. Elle etoit d'une belle taille. Elle avoit des parfums pour sa toilette. Elle etoit riche, et avoit beaucoup d'argent pour banqueter. Chez elle venoient les damoiselles, les ruffians qui disoient : « Jouissons, rions, passons nos jours dans la ioie ». Tout Jerusalem etoit plein de son infamie, a ce point qu'elle etoit couramment et par tous nommée « la pecheresse ». Mais Marthe voyant l'etat depravé de sa sœur, alterée de son salut, vint vers elle et lui dit : « Votre renommée est mauvaise, ma sœur ». — Madeleine repondit : « Que vous importe ? Ne m'est-il point permis de faire ce que je veux ? » Les docteurs contemplatifs disent que Lazare, son frere, vint vers elle et lui dit : « Ma sœur, toute la ville est pleine de votre mauvais renom; vous deshonorez notre race. Travaillez a reparer notre reputation salie par vous. Vous avez ici un bon prophète, Jesus de Nazareth, courez après l'odeur de ses parfums... »

APPENDICE

1° — Comment ont été recueillis les sermons de Menot

Que les sermons de Menot aient été recueillis par des auditeurs zélés, désireux de conserver et de propager la « bonne parole », cela ne peut faire aucun doute. On n'a, pour s'en assurer, qu'à consulter la note mise par le libraire Claude Chevallon en tête de son édition des sermons de Menot (1519) : « Quas (conciones) dispersas in unum quasi corpus singulas redigere ac compilare illius auditores, non vana gloriæ cupiditate illecti, ac avidi, sine invidia quidem perquirendis disciplinis vires, animumque appulentes ut laboribus, vigiliis, continuatisve sub illo lectiunculis, nostræ instituendæ vitæ opprime necessarias, formis excudendas atque invulgandas dederunt ».

On lit aussi. à la fin du *Carême* prêché en 1518 : « Que le Seigneur reçoive dans son repos l'âme de ce grand prédicateur, dont ces *Expositions des Évangiles* ont été recueillies, avec quelques additions, *(paucis adjectis)* et qui ont cette année terminé ses sermons et sa vie. Ainsi soit-il ».

Le rédacteur des sermons (1) abrège souvent Menot et se contente d'indiquer au prédicateur qui aura acheté le *Recueil* une histoire ou une anecdote bien connue qu'il ne se donne pas la peine de citer en entier. Exemples : Après avoir commencé l'histoire de saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre, « Raconte, dira le rédacteur, la suite de cette histoire. » (XXVIII, 2). Et ailleurs (XXXVI, 3) : « Raconte l'histoire de cette femme qui, une minute avant de mourir, avait mis sa main sous sa tête, pour qu'on ne prît pas ses clefs ».

D'autres fois, le rédacteur note les endroits où le prédicateur doit élever la voix. « *Clama!* » (XLI, 1, CIV, 1, etc.).

Il nous dit aussi quels sont ceux contre qui le prédicateur doit tonner (*clamare*).

« Tonne contre la mauvaise habitude de ces prêtres qui, le jour où ils célèbrent leur première messe, dansent en public avec des femmes. » (XLIX, 2).

« Tonne contre ces femmes enceintes, qui ne quittent pas les danses et les amusements dangereux, ou qui se font avorter en prenant certaines herbes. » (XCI, 1).

« Tonne contre Messieurs du Parlement qui louent leurs maisons à des maquereaux, à des ruffians et à des garses, et qui savent qu'on y établira des bordeaux. » (XCIIII, 2).

(1) Nous devrions dire « les rédacteurs », car si certains sermons sont pour ainsi dire *sténographiés*, d'autres sont résumés sans aucun soin.

« Tonne contre ceux qui, dès qu'ils entrent dans une ville, s'enquièrent d'une bonne auberge, où l'on boit de bon vin. Quant à l'église, ils s'en occupent moins que de l'écurie où ils mettent leurs chevaux. » (XCVIII, 4).

« Tonne contre les femmes qui, à l'aide du fard, se transforment la figure, et consulte, à ce sujet, la *Somme des Vices*, [de Jean de la Rochelle — Johannes de Rupella]. » (CIII, 3).

« Tonne de toutes tes forces (*clama fortiter*) contre ceux qui composent des chansons satiriques sur le prochain. » (CXXVIII, 2).

Dans le sermon *sur le Lépreux*, le rédacteur indiquera les développements que Menot a faits et que les prédicateurs peuvent faire sur ce thème : « Tu peux ici traiter les vices particuliers à chaque état, en montrant qu'il y a toujours quelque chose à corriger. « Vous, mesdames, vous êtes belles, mais vous êtes lépreuses... Vous, marchands, vous êtes riches, mais vous êtes lépreux..., etc. » (XXXVII, 3).

Est-ce Menot, n'est-ce pas plutôt son rédacteur qui nous dira : « On peut agiter la question de savoir si celui qui a commencé à faire une bonne œuvre est tenu à persévérer. Je ne donne pas la solution : ce serait trop long. » (CXXVI, 3).

Enfin, le rédacteur renvoie le lecteur aux prédicateurs qui ont traité le même sujet que Menot. « Voyez l'*Avent* de Raulin, pour le jour de saint Étienne, sermon cinq. » (LXXV, 3). « Voyez Raulin, à l'endroit indiqué. » (LXXVI, 2). « Voyez Raulin, dans son *Ca-*

rême, sermon pour le jour des Rameaux. » (CLXV, 4). « Pour cet évangile, voyez Raulin dans son *Carême*, et particulièrement au deuxième jour après les Rameaux. » (CLXIV, 1). — « Voyez Pépin. » (XCVI, 1, et XCIX, 4). — « Si tu veux traiter, dans tout le sermon d'aujourd'hui, de la dignité sacerdotale, vois de Lycio (Caraccioli), dans son *Avent*, sermon sur saint Sylvestre. » (CIX, 1).

Chose assez curieuse, à la fin de l'analyse du sermon pour le 2e jour après les Rameaux, le rédacteur a ajouté : « Tout ce sermon est de maître Huet. » « *Totus hic sermo est magistri Huet.* » (CLXVI, 2).

Enfin, après avoir fait au même maître Huet un emprunt qui frise l'hérésie, — qui contient un blasphème, dira H. Estienne — (*Apol. p. Hér.*, II, 90) : « J'ai entendu de la bouche de maître Huet, prêchant dans un couvent de Paris, que si personne ne s'était offert, la Vierge Marie désirait si ardemment la rédemption du genre humain, qu'elle aurait crucifié son fils de ses propres mains, » Menot, ou plutôt le rédacteur de ses sermons, ajoute : « Mais prenez cela dans le bon sens. Prends garde, ô prédicateur, de scandaliser, en disant cela, l'esprit des simples. » (CLIX, 3). « *Sed capite hoc sane : cave, o tu prædicator, ne hoc dicendo scandalizes intellectus simplicium.* »

2° — Du mauvais goût dans Menot

Voici une comparaison que je prends dans l'explication de l'épître du jeudi après les Cendres, (fol. v,

recto, 2e col.). Menot a, comme on le verra, les meilleures intentions du monde, mais quelle absence de goût, ou plutôt quel goût déplorable ! « Nous voyons, en été, les vaches agacées et poursuivies par de grosses mouches : pour se défendre, elles n'ont que leur queue. De même quand les mouches, les démons, veux-je dire, nous piquent et nous tentent pour nous faire tomber dans la concupiscence ou dans quelque autre péché, nous devons avoir recours à notre queue. On me demande qu'est-ce que c'est que cette queue ? — O douleur ! et je le dis dans la douleur de mon âme. Certes, ce n'est pas la queue de nos belles dames, qui sont si longues, et dont la longueur ne peut servir qu'à balayer les places ; les pauvres orphelins, les veuves et les mendiants qui meurent de froid en pourraient bien tirer un vêtement. — Ce n'est pas non plus la queue de nos prélats qui traînent après eux des chiens et des valets avec livrée militaire, et qui ne s'occupent en aucune façon du troupeau qui leur a été confié. Oui, aujourd'hui beaucoup d'âmes se perdent, beaucoup se sont déjà perdues et sont descendues aux enfers à cause de ces superfluités et de ces nouvelles vanités inventées par le démon. Que direz-vous, seigneurs ecclésiastiques et prélats, qui mangez les biens de ce pauvre qui pend sur la croix ? En continuant vos vanités, ne craignez-vous pas d'être damnés avec vos queues ? Coupez-moi ces superfluités ! Songez à votre vraie queue, c'est-à-dire à la mort, et ainsi vous mépriserez facilement toutes choses. L'Ecclésiastique (1) ne nous dit-il pas : « Souviens-toi de ta fin et

(1) VII, 40.

tu ne pécheras jamais, *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* » Le souvenir de la mort est la queue que le Seigneur veut qu'on lui sacrifie. En effet, les animaux sans queue n'étaient pas bons pour le sacrifice, comme on le voit dans le Lévitique (1). De même que la queue est la partie extrême de l'animal, de même la mort est la dernière fin de l'homme. Aussi ne faut-il pas cesser de bien faire : il faut persévérer jusqu'à la fin, etc. ».

. . . .

Le texte du sermon *sur la Passion* est emprunté à saint Paul : « *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* » (*Ad Philipp.* I). Menot fera sa division rien qu'avec le premier mot de son texte, HOC : H, pour lui, signifiera l'Humilité de Jésus, O, son Obéissance. et C, sa Charité. Et, dans tout ce sermon, Jésus est comparé à un cerf poursuivi et enfin mis à mort par les chasseurs (CCXI, 4).

. . . .

« Je suis le pain de vie », lit-on dans saint Jean. Ce pain fut boulangé dans le sein de l'arche virginale. Le boulanger fut le Saint-Esprit; et ensuite ce pain fut cuit dans le four de la croix. » — « Ego sum panis vivus... Fuit pastus in utero arcæ virginalis. Pistor fuit Spiritus Sanctus. Et decoctus postmodum in clibano crucis. » (CCVIII, 4).

. . . .

(1) XXII.

Enfin — car il faut se borner — Menot ne craint pas de comparer au bœuf gras Jésus crucifié par les Juifs, qui l'acclamaient quelques jours auparavant, à son entrée à Jérusalem. « Montre, dit-il, comment le bœuf est conduit par la ville au son des instruments, et comment le jour suivant il est mis à mort. » — « Nota quomodo bos ducitur cum instrumentis per civitatem et die sequenti moritur. » (CCXI, 3) (1).

3° — Vincent Ferrier, modèle suivi par Michel Menot

Comme nous l'avons vu plus haut (p. 19), c'est saint Vincent Ferrier que les Maillard, les Menot, etc., dans leurs sermons « familiers », ont pris pour modèle. Voici quelques passages que j'extrais du sermon pour le premier jeudi de Carême. L'évangile du jour est la

(1) Jacques de Lausanne, dans son sermon *sur la Passion* (*Sermones dominicales et festivales*, 1523), n'a-t-il pas comparé Jésus à un chapon à la broche : « Ces méchants Juifs ont fait à notre Sauveur ce qu'on fait au chapon qu'on va rôtir : d'abord on le plume, ensuite on le met à la broche, et enfin on le pique avec un couteau pour voir s'il est cuit ou non. Les méchants Juifs en ont fait autant à notre Sauveur : ils l'ont dépouillé, ils l'ont attaché tout nu à la croix avec des clous de fer : ils l'ont exposé à la chaleur du soleil, et enfin, pour voir s'il était bien cuit, ils ont percé son côté avec une lance, et alors est sortie la graisse de la grâce (*pinguedo gratiæ*), c'est-à-dire du sang et de l'eau ont jailli de son côté. » (Voir Jacquinet : *Les Prédicateurs au XVII*e *siècle avant Bossuet*, 2e éd., p. 28).

guérison du serviteur du centenier. Vincent Ferrier a pris pour texte : *Ego veniam et curabo eum.*

« C'est un axiome de théologie, dit-il, que l'on ne peut se convertir, changer de conduite et passer du vice au parti de la vertu, sans le secours de la grâce, de même qu'un malade ne peut être guéri que par un habile médecin. Les hommes avaient été attaqués d'une maladie incurable qui ne pouvait être enlevée que par Dieu seul ; il est descendu du Paradis, ce céleste médecin, pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile : c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire : il emploie sept moyens dans les guérisons corporelles :

1° L'inspection du visage, *facies ejus inspicitur.*
2° Il tâte le pouls, *pulsus tangitur.*
3° Il examine les urines du malade, *urina attenditur.*
4° Il prescrit la diète, *diæta præscribitur.*
5° Il humecte par des sirops, *sirupus immittitur.*
6° Il lui donne des purgatifs, *purgatio tribuitur.*
7° Il lui fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur.*

. . . . »

Arrivons au développement du troisième moyen : *urina attenditur.* Vincent Ferrier prétend que les urines annoncent les mauvaises humeurs dont le sang est mêlé, et il conclut de là la nécessité de la confession : il faut que la bouche du pénitent découvre les infirmités spirituelles. *Confessio est sicut urinale, in quo urina peccatoris ab interiori existens ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ agnoscuntur.*

« Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines du malade sont contenues : la première est qu'il doit être transparent ; de même il faut déclarer nettement ses péchés, *requiritur quod urinale sit clarum, ita clare confiteantur peccata sua.* Nous condamnons ceux qui s'excusent ou qui accusent les autres ou qui déguisent leurs propres fautes ; quelques-uns s'accusent des péchés qu'ils n'ont point commis, c'est mentir en confession ; d'autres s'expliquent en termes généraux, et les péchés qu'ils déclarent ainsi ne peuvent être suffisamment connus du confesseur. La deuxième est que le vase des urines doit être bouché, *quod os urinalis sit clausum,* c'est-à-dire qu'il faut taire les vices des autres en confessant les siens propres. De manière que si quelqu'un a péché avec sa sœur ou bien avec sa fille, qu'il cherche un confesseur qui ne connaisse ni l'une ni l'autre, pour ne pas compromettre la réputation des complices. Au cas qu'il ne trouve point un tel prêtre, il pourra dire : « Mon père, j'ai péché avec une parente qui me touche de bien près. » (I. R. Joly, *Histoire de la Prédication*, 1767, p. 353 et suiv.).

LES LETTRES DE BOSSUET

Par M. J. MARIE

Membre titulaire

Écrire ou parler de Bossuet semble aujourd'hui téméraire et à peu près inutile : l'admiration et la critique n'ont-elles pas, en effet, en ce qui le concerne, tout épuisé ? D'ailleurs, à côté des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'Histoire universelle*, la correspondance de l'évêque de Meaux, que je voudrais essayer de faire revivre, paraît n'être qu'un détail, inaperçu ou secondaire. Au XVII[e] siècle, les lettres de M[me] de Sévigné ont rejeté dans l'ombre presque toutes les autres : de notre temps, avec le télégraphe et le téléphone, on ne s'avise plus guère de s'attarder au genre épistolaire ; la dépêche a presque remplacé la lettre. Nous sommes, en effet, trop enfiévrés pour écrire, de temps en temps et un peu longuement, même à nos amis ; d'ailleurs, complice de notre indolence, la carte de visite, avec son correct et banal compliment, circule par millions au commencement de chaque année : cela est devenu de règle et cela suffit. Si bien que le Trésor lui-même, difficile à attendrir pourtant, a fini par abdiquer ses rigueurs. Est-ce sous la pression des

masses, ou sur l'initiative d'un ministre avisé, autant qu'homme du monde? Je ne sais. Toujours est-il que, désormais, quatre mots sur une carte sont censés valoir une lettre et, néanmoins, n'encourent plus de double taxe. Ainsi, notre temps sait allier le poli à l'utile, ce qui n'est pas toujours, il est vrai, unir l'utile à l'agréable.

Il faut donc se résigner à ne presque plus écrire de lettres et à n'en plus guère recevoir. Des *Mémoires*, au contraire, on en publie et l'on en fait pour tous les goûts ; nous en avons lu, depuis quinze ans surtout, beaucoup de militaires, bon nombre de politiques et quelques-uns qui étaient finement pensés et bien écrits. Mais depuis que nous connaissons la correspondance de Napoléon Ier, quelques lettres d'Ampère et de l'abbé Pereyve, il semble que notre langue, si riche en ce point durant les trois derniers siècles, n'a de nos jours presque rien produit. Or, sans parler des épistoliers de marque, comme Marguerite de Valois, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon, Voltaire ou Mme du Deffand, la plupart des écrivains du grand siècle, Bossuet avec les autres, ont laissé une correspondance étendue, variée, souvent de fond et de forme admirables. Celle de Bossuet compte, pour un demi siècle, plus de cinq cents lettres : les premières de l'année 1653 ; la dernière qui ait été recueillie, du mois de février 1703, a précédé de bien peu la mort de l'évêque de Meaux. Ce nombre étonne et ce qui n'est guère moins surprenant, c'est que tant de lettres écrites à des personnages si divers, aient été si fidèlement conservées. On sait que les lettres adressées à la sœur Cornuau, pieusement

gardées par elle, furent remises au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, après avoir été, pour la plupart au moins, relues à Bossuet lui-même, ou revues par M. de Saint-André, son ami. La Bibliothèque nationale, celle du Grand-Séminaire de Meaux, les archives du château de Chantilly possèdent presque toutes les autres ; il en est qui ne sont que de simples billets de quatre ou cinq lignes, une invitation à dîner, par exemple, après quoi on ira à Auteuil entendre de M. Despréaux la lecture d'une épître, dont toute la cour parle et qui vient de paraître. Comme on voit bien que nous sommes à l'époque où les choses de l'esprit ne laissent personne indifférent, où l'on n'est invité aux représentations d'Esther à Saint-Cyr que par une faveur royale vivement recherchée ; où des copies de la lettre de *la Prairie* de Mme de Sévigné circulent dans Versailles, du vivant même de l'auteur, à l'égal des Gazettes de Hollande !

Le texte original ou les copies des lettres de Bossuet n'ont donc point manqué aux éditeurs. Néanmoins ni l'édition de dom Deforis, ni celle de Versailles, ni les éditions plus récentes de Bar et de M. Lachat ne semblent avoir donné pour les lettres le travail définitif que nous possédons pour les *sermons*, grâce au livre de M. Gandar, qui a complété et redressé celui de l'abbé Vaillant, et depuis la publication de M. l'abbé Lebarq, pour les *œuvres oratoires* en général. Le texte revu par M. Lachat me paraît le plus exact : il l'est à ce point qu'avec ce texte nous connaissons fort bien, on peut l'affirmer, la correspondance de Bossuet : gardons-nous de trop subtiliser en cette matière. C'est de nos jours une tentation dont

chaque éditeur nouveau se garde, moins, peut-être, qu'il ne conviendrait, de prononcer l'anathème contre ceux qui l'ont précédé : à ces disputes de mots, à ces critiques interminables pour une variante insignifiante en définitive, on risque, ce me semble, de rapetisser l'écrivain. Au milieu de ces querelles d'érudit, en effet, la perspective s'abaisse et la proportion s'altère même pour les œuvres de génie. Ce n'est donc point le plaisir d'une trouvaille historique que je voudrais demander aux lettres de Bossuet, mais ce que fut l'homme, — le directeur de conscience ou le philosophe, car c'est tout dire, — et enfin le polémiste.

I

BOSSUET CONSIDÉRÉ COMME HOMME PRIVÉ.

L'homme, d'abord, s'est-il révélé et que fut-il ? Simple, avec du bon sens et de la mesure en tout, tel apparaît Bossuet dans sa correspondance, quels que soient ses correspondants eux-mêmes. Et quels correspondants ! Vincent de Paul et Condé, Noailles et Rancé, le maréchal de Bellefonds et Leibnitz ! Parmi les femmes : Mme de Brinon, la première supérieure de Saint-Cyr, Mme de Beringhem, Mme de la Maisonfort, et ces abbesses, dont Saint-Simon a fait le portrait, plus spirituelles encore que fières et belles, quelques-unes de sang royal, nées, en effet, pour la couronne ou pour la crosse ; on les trouve de temps en temps à Versailles ; elles reçoivent le Roi dans leurs monastères où elles chantent l'office et commandent toujours.

« Ne vous laissez pas tourmenter par de vains désirs ; désirez ce qui se peut bonnement accomplir, Dieu n'en veut pas davantage », dira Bossuet à ces filles de la Mère angélique, au moment même où Fénelon entraîne ou suit les âmes, l'un est vrai autant que l'autre, dans les voies d'un mysticisme raffiné.

Le bon sens est, en effet, comme l'un des traits dominants du caractère du grand évêque ; je le trouve chez lui au début ; alors que le style offre encore un reste de cette recherche maniérée qui fait penser à l'hôtel de Rambouillet ; plus tard, lorsque la langue devient tout à fait sobre et ferme, c'est de la justesse de la pensée que naît la vigueur du tour ; et l'écrivain est demeuré inimitable, parce que la forme ne lui sert qu'à exprimer le fonds immuable de la vérité. « Ce n'est rien, écrit-il, d'avoir de l'esprit et de bien parler : tout cela sans la prudence ne fait que nuire. » Et en effet, l'homme est soumis à cette loi, que la vérité ne pénètre que par degrés dans son intelligence, comme les rayons de l'aurore qui croît lentement sur le monde. Or nul n'a pour la raison humaine tout à la fois plus de condescendance et plus de délicatesse que Bossuet : Pascal, est-il besoin de le rappeler, l'a vue de plus haut ; l'analyse de Fénelon est plus déliée ; avec Bossuet, je me retrouve en compagnie de La Rochefoucauld, mais d'un La Rochefoucauld qui ne serait point aigri, ou d'un Retz, moins désabusé.

Quand il écrit, par exemple, au maréchal de Bellefonds : « Nous voulons nous persuader que nous faisons par modération ce que nous faisons par paresse. »

Ou encore :

« Nous paraissons en tout nous aimer si fort, que nous poussons par là tous les autres à s'aimer eux-mêmes, » Bossuet emprunte à l'auteur des *Maximes*, l'idée et l'expression. En maints endroits il fait de même ; mais il évite d'altérer la justesse de l'observation par le jeu des antithèses et même après avoir humilié la vanité par la vue de nos faiblesses, il conclut avec autant de vérité que d'indulgence : « Le bien dans cette vie n'est jamais sans quelque mal ; mais il ne faut pas que le mal qui l'accompagne nous empêche de le goûter lui-même. »

C'est ce que nous savons, ce qui est humain et en réalité inévitable.

Écoutez les conseils donnés à Louis XIV, le 10 juillet 1675 :

« Votre Majesté doit avant toutes choses s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font à lever la taille, qui vont à des excès incroyables. Il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'État, soient sans remèdes ; autrement tout serait perdu sans ressources ; mais ces remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience. Mais si Votre Majesté persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche, si elle fait sentir, comme elle le sait très bien faire, qu'elle ne veut point être trompée sur ce sujet, ceux à qui elle confie l'exécution se plieront à ses volontés ».

On ne prétendra point, sans doute, que cela sente trop le courtisan ; quant au conseil, il est de ceux

qu'on ne donne plus, tant il est d'humble allure, aux peuples ni à leurs gouvernements. Quel dommage pourtant! Et comme il serait à propos de répéter à nos réformateurs, ils sont légion aujourd'hui, que soit pour la propriété, soit pour les salaires, soit pour l'impôt, « les remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience », de le leur répéter, en vue de nous servir, au risque de leur déplaire !

Il n'est point d'affaire, grande ou modeste, que Bossuet ne traite avec ce souci constant de ce qui est pratique et de juste mesure. Il écrit beaucoup, plusieurs fois le jour, de partout, mais on dirait que pour lui tout se tourne à être utile : aussi, nul effort, nulle préoccupation personnelle, même quand il raconte ce qu'il fait à Germiny, les voyages qu'il médite, les travaux qui prennent ses journées. Jamais, je crois, écrivain ne fut plus absent de son œuvre ; pour cela, de notre temps, Mérimée lui-même ne l'a point surpassé. Quand Mme de Sévigné écrit, au contraire, c'est d'elle ou pour elle qu'elle parle ; inquiète, oisive ou ennuyée, comme on voudra dire, ce qu'elle cherche dans la correspondance, c'est avant tout à s'occuper, à se plaire à elle-même. « Sa petite fille l'amuse; » quelle bonne fortune de nous le raconter ! La poste du Maine l'attend et « je me plais, écrit-elle, à la faire attendre par grandeur ». Quand le 19 février 1689, elle est allée à Versailles voir jouer Esther, où, quoique la pièce soit de Racine, tout a été « sublime et touchant », ce que nous retenons surtout de sa lettre, c'est qu'elle était « au second banc, derrière les duchesses, que le Roi lui a parlé, et Mme de

Maintenon, un éclair, qu'elle répondit à tout, car elle était en fortune. » On ne peut raconter avec plus de finesse, ni badiner avec plus d'esprit. Ce jour-là, M. de Meaux était précisément lui-même un des spectateurs : il parla à Mme de Sévigné, c'est encore celle-ci qui l'écrit à sa fille ; mais j'ai vainement cherché dans sa correspondance une lettre, un trait relatifs à cette représentation mémorable. Bossuet avait le loisir d'en parler sans doute ; mais point le désir : car écrire par pure satisfaction littéraire ne lui convient pas. Il ne songe qu'à ce qui est profitable : on ne peut lui reprocher de prêcher toujours : mais dans toutes ses lettres vous trouverez un conseil, une pensée qui réconforte, un avertissement moral, en un mot quelque chose de sérieux et d'utile. De là, il faut en convenir, le caractère austère et parfois monotone de la correspondance : de là, aux yeux d'un grand nombre, son peu d'intérêt réel et son infériorité. A l'exception des démêlés, qui regardent l'abbaye de Jouarre et le monastère de Faremoutiers, ou la retraite de Mme de la Vallière, ou les disgrâces du Maréchal de Bellefonds, la correspondance ordinaire de Bossuet ne nous apprend rien de bien nouveau sur ses contemporains, ni sur lui-même. Je n'y trouve point, il est vrai, l'écrivain solennel et majestueux, que représente le portrait de Rigaud et ce que, pour tant de critiques, Bossuet aurait été exclusivement : mais les traits personnels conservent un ton sérieux, où il apparaît moins de variété que de grandeur. Aussi bien j'aime à voir l'évêque déclarer simplement qu'il perdrait une partie de sa liberté d'esprit, « s'il était gêné dans son domestique ».

Quand l'archevêque de Paris, M. de Harlay, vient de mourir, on parle de Bossuet pour succéder au prélat défunt : lui ne s'agite, ni ne se laisse pousser en avant. « Vous souhaitez qu'on m'offre, écrit-il le 13 août 1695, et que je refuse : vous voulez contenter la vanité, il vaut bien mieux contenter l'humilité. Il y a toute apparence et pour mieux dire toute certitude que Dieu me laissera dans ma place. »

Il y fut laissé, en effet ; Louis XIV, on s'en étonne, n'offrit point l'archevêché de Paris à celui qu'il appréciait pourtant aussi bien que quiconque de ses contemporains. Les honneurs, du reste, allèrent toujours tard à Bossuet. L'auteur du *Carême du Louvre* attendit près de dix ans avant d'entrer à l'Académie. Alors, comme maintenant, nul n'y était admis qu'après l'avoir désiré, et le 22 mai 1671 l'évêque de Condom écrit à Conrart et le charge de dire en son nom ce qu'il jugera nécessaire et convenable. « Je serai aise, ajoute-t-il, de marquer à une si célèbre Compagnie toute l'estime possible, et je m'acquitterai avec joie de tous les devoirs qui pourront satisfaire le corps et les illustres particuliers qui le composent ».

Bossuet n'avait point promis plus qu'il ne dut tenir, car on voit qu'il fut académicien exact aux séances. Il allait, en effet, à l'Académie, il en connaissait bien les petits côtés ; aussi, quand l'abbé Renaudot fut candidat, il lui écrivait le 22 décembre 1688 :

« Si nous faisions bien, à l'Académie, ce serait des gens comme vous qu'il y faudrait appeler ; mais cela se mène d'une manière qu'il n'est pas possible de vous en rien dire de si loin ».

J'ignore si Bossuet a fait de près des confidences à Renaudot, mais on voit bien que ces querelles de parti le laissent assez indifférent ; à première vue on le croirait en tout prompt à la lutte, ardent et opiniâtre à l'excès ; le contraire apparaît souvent : « Quelque déterminé que je vous paraisse, écrit-il à Mme d'Albert le 6 mars 1694, je ne suis point pressé du tout de faire une chose que je puis faire quand je voudrai. Bien plus, je suis tout prêt à changer, quand on me dira des raisons ».

Un peu plus tard, lorsqu'il réclame ses droits sur le monastère de Rebais, au calme d'une attente assez longue il mêle une certaine ironie : « Les moines voudraient bien qu'on eût peur et qu'on les crût assez puissants pour remuer Rome, comme quelques-uns sont assez malins pour le vouloir. Vous voyez bien que je ne parle pas de tous ».

« La paix, écrit-il encore le 2 mai 1690, est un bien que Dieu veut qu'on désire ».

Et ces conseils de prudence habile que Port-Royal eût blâmés : « Je ne voudrais pas faire finesse de tout ni se déguiser à tout moment, car c'est prendre un esprit artificieux ; mais quand il y a raison et nécessité, je n'hésiterai point à prendre un habit qui me fasse méconnaître et à éluder la poursuite d'un ennemi. Il faut aimer la vérité ; mais la vérité elle-même veut qu'on la cache à ceux qui en abusent. » (2 janvier 1696). « Pourvu qu'on ne perde jamais courage, tout est bon », écrit-il en une autre circonstance difficile, le 3 novembre 1693.

Ces conseils, qui les a plus à propos suivis que

6

Bossuet ? Sa lutte contre Mme de Lorraine, abbesse de Jouarre, est l'un des épisodes les plus curieux de la vie ecclésiastique et judiciaire au XVIIe siècle. L'Évêque de Meaux, ce fils d'un conseiller au Parlement de Dijon, y fit preuve d'une sagacité et d'une dextérité singulières. Il y parla avec une indépendance que nos sociétés démocratiques n'ont pas toujours connue. « Je ne presse point, écrit-il à la puissante et quelque peu vindicative abbesse, j'attends, et il faudra que vous vous soumettiez ». Et cependant il fait rechercher les actes de fondation du monastère, les lettres royales et les bulles obtenues ; il fournit mémoires sur mémoires, ne néglige pas la Cour de Rome, produit, réplique, instruit en Cour de Parlement, comme un homme qui a la science de Domat et la plume de Pascal ; il finit par triompher : il triomphe sans morgue hautaine, mais le procès-verbal de sa visite et de l'exécution de l'arrêt est dressé avec une exactitude juridique que, j'oserai le dire, jamais greffier de nos cours souveraines ne pourra surpasser.

L'ordre rétabli, la règle, la tradition maintenue, c'est Bossuet tout entier avec, dans les lettres, un ton de sincérité et d'abondon parfois touchant. On sait que l'écrivain, comme presque tout son siècle d'ailleurs, ne fait guère attention aux paysages, aux horizons brumeux ou ensoleillés, en un mot à ces beautés de la nature, dont on a fait depuis tant de si exquises descriptions et même un genre d'écrire. Bossuet a vu surtout l'homme et comme le dit Bersot, nous sommes toujours cet homme-là, avec ses grandeurs et ses misères, quoique nous ne nous entendions plus

avec le XVIIe siècle sur des points de la plus haute importance. Mais cet homme, Bossuet l'a connu autant qu'aucun philosophe ; nul n'a exprimé avec plus de vérité, les intimes beautés de l'âme humaine. Autant il est loin d'une sensibilité qui se replie sur elle-même, autant il nous saisit quand par exemple, il console le maréchal de Bellefonds de la mort de sa jeune enfant, presque aussitôt reprise que prêtée à la tendre affection de ses parents, ou lorsqu'il écrit à un juif, converti par lui, réfugié en Angleterre le 2 mars 1686, et passé au Protestantisme.

« Quelle nouvelle pour moi que celle de votre sortie hors de l'Église, je croyais que vous en deviendriez un des plus grands défenseurs. Et cependant venez à moi, sans rien craindre. Vous y trouverez un appui très sûr pour toutes choses, un ami, un frère, un père qui ne vous oubliera jamais. Je ne vous ai point écrit jusqu'à cette heure, parce que j'ai appris que vous aviez été malade. Je ne veux point disputer et j'aime mieux finir en vous embrassant de tout mon cœur. Revenez mon fils. »

Voilà une belle lettre, à coup sûr et mieux qu'éloquente : car l'éloquence vaut moins que la bonté, qui est, comme le dit encore Bossuet, ce que Dieu, quand il forma le cœur des grands hommes, y mit d'abord : la bonté simple, qui survit aux mécomptes, aussi bien qu'aux succès, et dont on peut dire en effet qu'elle est sinon le tout, du moins presque tout de l'homme !

II

BOSSUET DIRECTEUR DE CONSCIENCE OU PHILOSOPHE.

Bossuet, directeur de conscience, est pleinement dans son rôle et s'y montre philosophe de premier ordre. Sa philosophie est toute de bons sens, il est vrai ; mais il observe et conclut avec autant de finesse que de douceur. La direction des consciences est, dirai-je ? un art ou une thérapeutique presque ignorés aujourd'hui. Nous avons pourtant des observateurs merveilleusement habiles à décrire des *états d'âmes*, suivant l'expression à la mode ; mais ils le font surtout par curiosité et comme pour jouir de la difficulté vaincue ; il n'est presque plus de ces natures hardies et tendres, qui s'éprennent d'une amitié confinant à l'amour et dont la délicatesse provoque et reçoit des autres les plus intimes confidences ! D'ailleurs, ces confidences elles-mêmes, écho des tristesses ou des ardeurs de l'âme, on les accueille le plus souvent, en effet, avec le sourire d'un scepticisme aimable. Le bon saint François de Sales est, peut-être, le seul écrivain mystique dont on connaisse autre chose que le nom : son style naïf a conservé des lecteurs à la correspondance avec Mme de Chantal, et à l'*Introduction à la vie dévote*, un des bijoux, il est vrai, de notre langue. Mais où sont ceux qui, de notre temps, lisent les *États d'oraison* ou les *Maximes des Saints ?* C'est

que nos préférences se sont modifiées plus encore que notre goût : curieux des belles choses, nous le sommes toujours ; mais nous n'allons plus autant qu'autrefois les chercher dans ce commerce de l'esprit, où le XVIIe siècle pratiqua si largement le libre échange. Alors, on le sait, hommes d'État et hommes du monde se passionnaient pour les problèmes théologiques, autant que contre Guillaume d'Orange ou pour la Phèdre de Pradon. Mme de la Sablière recueillait La Fontaine, puis abandonnée par le marquis de la Fare, se retirait aux *Incurables*, où elle écrivait des *Pensées chrétiennes* imprimées parfois à la suite des *Maximes* de La Rochefoucauld et qui n'ont pas trop souffert de ce redoutable voisinage. Bossuet, de son côté, discutait le mystère de la Sainte-Trinité avec une religieuse inconnue, pendant que l'opiniâtreté des filles de la Mère Agnès déconcertait et faisait presque reculer Louis XIV. De temps en temps, Mme de Sévigné demandait bien qu'on lui épaissît un peu la religion ; mais elle-même suivait la querelle du quiétisme et goûtait l'analyse pénétrante de Bourdaloue. Mme de Maintenon, toujours pratique et sensée, laissait loin derrière elle son propre directeur Godet des Marais. Enfin, je doute qu'en ce genre de direction rien puisse surpasser la correspondance de Bossuet et celle de Fénelon. Là, comme en presque tout, au surplus, ils diffèrent pour le fond et pour la forme : celui-ci plus alerte, celui-là, qui le croirait ? plus indulgent et plus doux : tous deux, au reste, admirables connaisseurs de l'esprit humain et de cet inexorable ennui qui fait le fond de notre vie.

A ne considérer que l'expression, voyez, par exemple, comme chez l'un et chez l'autre le ton se ressemble peu :

« Je ne me fâche jamais que l'on m'écrive, dit Bossuet le 8 novembre 1689 ; il est vrai que les lettres de petite écriture font peine d'abord à mes yeux ; je me remets aussitôt et je prends le premier temps que je puis pour lire et pour répondre ».

« La simplicité, écrit-il à propos de la vie de M. de Rancé, en doit être le seul ornement. J'aimerais mieux un simple narré que l'éloquence affectée. Pour moi, qui suis simple, j'avais été fort content de celle de Dom Le Nain ».

De cette simplicité rapprochez l'élégance cérémonieuse et le tour étudié de Fénelon : La comtesse de Grammont part pour les eaux de Bourbon ; le 29 juillet 1697, l'archevêque nommé de Cambrai lui envoie le billet suivant :

« Je ne puis, Madame, avoir l'honneur d'aller chez vous, parce que l'étude des princes va commencer. Je vous souhaite un heureux voyage, une santé parfaite, un profond oubli de toutes les épines que vous quittez et autant de consolations que j'ai de croix. Soyez persuadée, Madame, que je conserverai toute ma vie un attachement très respectueux pour vous. »

Quand on écrit de ces sortes de billets mondains, c'est qu'apparemment les croix à supporter n'ont, au fond, rien de bien accablant.

Bossuet ne prend pas la peine d'user d'une politesse si raffinée :

« Je vous donnerai quelque temps, s'il plaît à Dieu,

lit-on dans une lettre à Mme Cornuau du mois de janvier 1694 ; mais je ne sais quand ; car mes journées sont si remplies que j'ai peine à en être le maître. Marchez cependant avec confiance et soyez fidèle. »

Bossuet écrit très souvent néanmoins, mais toujours sans le moindre apprêt. La correspondance de Fénelon est également très variée et très suivie ; mais l'homme d'esprit y apparaît. On sait qu'il avait de l'esprit à faire peur : quelquefois, il est vrai, ce n'est rien qu'un trait; mais ce trait suffit pour caractériser et pour affaiblir l'écrivain : « l'art est merveilleux, mais on l'entrevoit », comme dit Fénelon lui-même ; en pensant au salut des autres, il ne s'oublie pas et ne se laisse pas oublier.

« Je suis prêt même à vous déplaire, s'il le fallait, pour rendre hommage à la vérité » : c'est à Mme de Maintenon qu'il s'adresse, 20 novembre 1693; voilà qui paraît hardi. Mais Fénelon a beau protester qu'il n'est pas question de Saint-Cyr, qui n'est rien, mais de Dieu qui est tout, on sent que c'est là, principalement, une précaution habile, et de ces habiletés Fontenelle a pu dire qu'il n'est pas possible d'y porter plus loin la coquetterie de l'humilité.

Bossuet s'arrangerait mal de cette tactique : il faut, dit-il, conformer ses paroles et ses actions à ce qui est utile à édifier le prochain. Il l'enseigne et le pratique, sans souci de lui-même, ni de l'amour-propre des autres. L'effort pour plaire, il le dédaigne, ou, pour parler plus juste, il ne le connait pas. Suivant une comparaison que je trouve dans sa lettre du 6 mars 1697, il laisse tomber de sa plume les conseils, « com-

me les eaux tombent sur les toits et deviennent des ruisseaux bienfaisants dans les campagnes. »

S'il écrit au maréchal de Bellefonds, plusieurs fois exilé de Versailles, ni il ne s'étonne des injustices, ni même il ne s'étend sur ces coups de la fortune fréquents au pays de la Cour et qu'on doit regarder avec la sérénité du sage ; — si M. de Nesmond, évêque de Bayeux, pour qui « nulle direction d'intention ne peut faire qu'une chose mauvaise de soi devienne bonne, » lui défère le jugement d'un curé, qui a fait imprimer, en Allemagne, un livre suspect de rationalisme, Bossuet condamne la doctrine, mais n'a que mansuétude pour l'auteur, assez malmené d'abord par les théologiens de Bayeux ; — si Mme de la Maisonfort l'accable de demandes sur l'état passif, il lui répond d'un mot : Il ne faut point d'affectation; il faut agir à l'ordinaire; parfois d'une réflexion brève et sans réplique : « l'abus qu'on fait des remèdes est toujours un mal » ; ou encore : « c'est autre chose de tourmenter les personnes, autre chose de les troubler sagement. » Et comme Mme de la Maisonfort oppose La Rochefoucauld : « L'absence augmente les grandes passions et diminue les médiocres, comme le vent éteint la bougie et allume le feu, » Bossuet se borne à répondre qu'elle « cite en ce fait un mauvais auteur, » pas si mauvais toutefois, surtout en cette matière du pur amour. Bien souvent, en effet, le moraliste et l'évêque se rencontrent sur ces routes grandes ouvertes de l'amour, de la vanité et de l'ambition. « Nous aimons mieux dire du mal de nous que de n'en point parler. » Ceci est de La Rochefoucault : voici qui est de Bossuet, écrivant à Mme d'Albert, le 5 octobre 1694 :

« Vous parlez beaucoup d'abbayes et vous y revenez souvent. Laissez là ces vaines grandeurs ; il n'en faut pas tant parler, même pour les mépriser. »

Mais La Rochefoucauld a presque autant d'amertume que de profondeur. Bossuet, au contraire, dit la vérité telle qu'elle est, sans être fâché, ni chagrin. L'âme qu'il conduit, il lui demande d'être comme une cavale sous le joug : docile et souple. « Marchez tout droit devant vous, observe-t-il ; demeurez dans un juste milieu, c'est là où consiste la vertu. »

Ce juste milieu est le trait caractéristique de la direction de Bossuet, direction toute en vue de la perfection religieuse, mais qui, on ne le sait point assez, n'oublie aucun des devoirs de la vie ordinaire et des intérêts de la famille. Ainsi Bossuet se garde bien du zèle intempestif de ce bon religieux de la Trappe, qui « voudrait que tout allât partout comme en son couvent » et dont il plaisante dans sa lettre du 5 mars 1698. Il modère l'ardeur de renoncement de Mme Cornuau, sur le point d'entrer au monastère de Torcy :

« Vous pouvez, écrit-il, faire le contrat dont vous me parlez avant votre profession, si les supérieurs l'agréent, et surtout n'ôtez rien à Monsieur votre fils. »

Le 10 mars 1690, autre règle d'égale prudence :

« La fondation d'une messe à la paroisse sera agréable à Dieu : j'y consens. Mais si la donatrice a de pauvres parents, elle fera bien de leur donner ce qu'elle avisera. Car elle ne doit pas tellement s'astreindre à la maison, qu'elle ne satisfasse à d'autres devoirs. » Conseil utile, même nécessaire à rappeler aux esprits, de tout temps trop nombreux, qui croient que l'em-

portement vers le bien dispense des devoirs de la vie courante, de la justice et de la charité à l'égard des autres!

Juste et sensé, Bossuet l'est donc toujours et ami de cette vertu pratique qui se fait reconnaître, comme le soleil, même voilé, à la douce chaleur de son rayonnement sur le sol. Il rappelle qu'il faut « écouter la charité et la bienséance et joindre la sincérité avec la circonspection » ; « toute la vertu, dit-il, le 17 juin 1695, consiste à porter avec patience ce qu'on ne peut empêcher. Il vaut mieux en effet, avoir patience que de tout pousser à bout, en précipitant. » Ce n'est pas néanmoins qu'il convienne de repousser de parti pris toute nouveauté; car on ne doit point, à propos de nouveautés, « se laisser tellement choquer de ce qui est nouveau, qu'on ne regarde le fond des choses, et il ne faut point s'opiniâtrer sur des choses peu essentielles. »

On sait comment Fénelon s'est égaré sur l'amour passif, que le bon sens de Bossuet repousse ces subtilités! Pour lui, en effet, « l'obéissance et l'édification valent mieux que les oraisons, les pénitences et même en un sens, que les communions. »

Ceux qui exercent de hautes charges, comme les plus humbles chefs de famille, feront bien de méditer ce conseil donné à des religieuses, le 8 janvier 1683 : « c'est par la condescendance qu'on établit l'autorité ; vous ferez tout, pourvu que vous commenciez tout à propos et chaque chose en son temps. » Et il n'est point de jeune fille destinée à devenir la femme d'un galant homme, qui ne puisse faire son profit de la lettre du 1er septembre 1694, où leur voulant la grâce

aimable qui s'ignore, Bossuet recommande aux femmes d'être « douces, complaisantes et sérieuses, sans affecter de ne point rire ».

Fort et sûr de son but, l'évêque de Meaux ne cesse de manier les âmes conformément à leur propre attrait. « Par cette souplesse on donne à Dieu ce qu'il demande, ni plus ni moins : autrement, on trouble son action ; on la devance, on la ralentit, on n'est propre ni au frein, ni à l'éperon » ; 13 octobre 1695. Or, Bossuet savait se servir de l'un et de l'autre, avec fermeté et mesure. « Ne changeons rien que ce qui est absolument mal, » mande-t-il à Mme de Beringhem. Fénelon réprimande avec plus de fougue : il dit « étourdiment ce qu'il craint, » mais, en fin de compte, il « demande pardon de ses libertés et les condamne si elles déplaisent », c'est à M. Colbert, archevêque de Rouen qu'il écrit ainsi, le 8 avril 1692 ; précaution ou excès trop fréquents chez un homme, dont on ne saurait suspecter la droiture, mais qui est « dans une paix très amère » et qui ne paraît point s'y déplaire. Or, si quelque scepticisme ne nuit pas pour avoir le juste poids des mérites humains, l'amertume se tourne vite en aigreur et rend aveugle : il n'y a que les forts qui soient indulgents et doux.

Avec Bossuet, la pensée est d'une limpidité et d'une sincérité que rien n'obscurcit ; de même le style a la franchise, la sève et parfois la rudesse de la langue populaire. Si l'on en croit en effet Cousin, Bossuet est avec Platon le seul auteur, qui, parlant comme le peuple, ait mis à la portée de tous des choses sublimes. Parfois le tour est heurté ; l'expression dure et même

incorrecte ; mais quelle vigueur robuste, et quelle honnêteté chez l'écrivain ; et parfois aussi quelle familière et délicieuse naïveté ! Cicéron n'a pas plus d'abandon, quand il écrit à Atticus : il est sans doute d'une beauté plus soutenue ; mais il laisse voir, ce qu'on ne surprend jamais chez l'évêque de Meaux, qu'écrire est encore plus un régal pour lui, qu'un plaisir qu'il veut faire à ses amis : *utriusque nostrum absentis desiderium crebis et longis epistolis leniri.*

Ainsi Bossuet a oublié de rembourser les ports des lettres qu'il a adressées pour Jouarre : « Je veux absolument et sans réplique que vous en fassiez un mémoire exact, afin que je vous les fasse rendre. Je ne vous permets là-dessus, écrit-il le 3 novembre 1688, aucune réponse que pour me dire que vous ferez comme je le prescris ; sinon, vous me fâcheriez tout à fait. »

Ces détails et beaucoup du même genre abondent dans la correspondance de Bossuet et lui impriment un charme naturel. Un jour il a laissé à Germigny, dans une armoire dont il a la clef, le portefeuille où il a enfermé bien soigneusement les lettres de Mme Cornuau ; « voilà, écrit-il, le 6 septembre 1697, un oubli mortifiant pour moi et que je vous marque pour vous mettre l'esprit en repos. » Une autre fois, celle-ci a envoyé à son évêque un gâteau préparé de ses mains ; c'est le 31 décembre 1694 ; « on était à table, et sur l'heure, écrit Bossuet, nous en avons usé et j'ai senti, avec toute l'industrie de votre main, toute la bonté de votre cœur. » On voit combien le remercîment est simple et du ton qui est familier aux esprits d'élite. Mais si vous passez à l'une des lettres qui suivent, vous êtes, comme

d'un bond, porté au milieu des spéculations les plus hautes ; l'écrivain y fait, du reste, preuve de la même clarté et de la même aisance : rencontre-t-il quelque problème à peu près insoluble : il le constate sans s'y attarder ; car procédant de Descartes, il veut être avant tout logique et compris ; son bon sens répugne aux rêveries et se montre moins soucieux de la profondeur des recherches que de l'utilité des résultats ; comme selon lui tout le but de l'homme est d'être heureux, il donne à la philosophie pour raison suprême de nous apprendre à bien vivre, c'est-à-dire à mettre le bonheur là où il doit être.

Qu'on lise, par exemple, la lettre du 1er octobre 1691 sur « l'immortalité de l'âme ; sur ce que c'est que l'âme, sur sa nature ; si, comme tout est possible à Dieu, il ne peut pas réduire l'âme dans son premier néant », on y trouvera, en une langue que Malebranche n'a point surpassée, l'enseignement fondamental de la philosophie spiritualiste, le premier et le dernier mot de l'esprit humain.

« L'âme est une chose faite à l'image de Dieu ; c'est là sa nature : c'est là sa substance. Ravie de la perfection infinie de Dieu, elle se laisse entraîner par une telle beauté et elle ne s'estime heureuse que parce qu'elle sait que Dieu est heureux et qu'il ne peut cesser de l'être ; ce qui fait que le sujet de son bonheur ne peut cesser. L'âme n'est point composée, elle n'a ni étendue, ni figure. Dieu vient et plus intérieur à l'âme que l'âme même, il l'inspire et l'anime plus efficacement qu'elle n'anime son corps. »

Quelle société que celle où de tels sujets faisaient la

trame ordinaire de la correspondance entre l'un des premiers écrivains du temps et une religieuse de naissance tout à fait obscure et dont l'existence était ignorée ! Que les correspondants de Bossuet lisent l'Écriture sainte dans le texte latin, on le conçoit ; car les habitudes, l'éducation, tout alors était profondément chrétien. C'était l'époque où apprenant la disgrâce de son fils, la mère de Fouquet disait simplement : j'avais toujours demandé à Dieu son salut ; en voici le chemin. Mais on peut s'étonner et en tout cas il est d'un grand exemple de voir que, dans tous les rangs, le XVII[e] siècle mettait encore plus de prix à la recherche de la vérité qu'à la poursuite de la gloire. Aussi lui fut-il donné de réaliser à peu près toutes les grandeurs : aucune toutefois ne lui parut plus digne d'envie que le culte désintéressé des choses de l'esprit. Ai-je raison de dire désintéressé ? Non, sans doute ; car de la connaissance de l'âme on s'éleva à cet empire des volontés, que devaient personnifier, au milieu de tant d'autres, un Rancé, une La Vallière. Il sembla, en effet, qu'il ne dût alors y avoir rien que de grand dans la vertu comme dans le vice ; or, sans dissimuler d'incontestables abus, qui pourrait nier la force morale acquise par les âmes sous la direction d'hommes comme Bossuet. en un temps où se succédèrent Pascal, Arnauld et La Bruyère ? Cette force individuelle, ces examens de conscience répétés, où, selon le mot de Montaigne, force est bien de ne pas rester hors de chez soi, cet échange presque quotidien de résolutions viriles, qu'en avons-nous fait ? Les avons-nous développés ou seulement maintenus ? Je me le demande parfois, non sans perplexité.

Je ne méconnais aucuns des progrès accomplis ; car l'humanité ne recule pas, elle marche. Il ne semble pas toutefois que la science contemporaine ait affirmé nos certitudes, à mesure qu'elle développait la hardiesse de ses méthodes ; pourtant, on ne vit ni de négations, ni de doutes. On s'en amuse parfois ; on en jouit un moment et bientôt on s'en lasse. Or, s'il n'y a plus guère de directeurs d'âmes, comme le furent les évêques de Genève, de Meaux et de Cambrai, parce que les Beauvilliers, les de Luynes, les Cornuau sont rares, il y a toujours des caractères à discipliner, des êtres qui souffrent de la vie ou du chemin, des natures éprises des réalités invisibles : c'est à ces âmes que les lettres de Bossuet peuvent donner encore, comme autrefois aux religieuses de Jouarre et de Faremoutiers, ou à l'humble bénédictine de Torcy, l'empire sur soi-même et la lumière dans la paix.

III

BOSSUET CONTROVERSISTE.

La vie et l'œuvre de Bossuet n'ont été presque qu'un combat ; on est donc tenté de se demander, tout d'abord, si sa correspondance peut, au point de vue de la controverse, offrir quelque intérêt particulier. D'autant mieux que le fond des grandes querelles du Quiétisme et du Jansénisme nous laisse depuis longtemps indifférents ; s'il en est ainsi du fond lui-même, est-ce que la dialectique du logicien et la forme de l'écrivain

ont, en ces sujets démodés, de quoi nous retenir encore?

On n'en doute plus, il est vrai, lorsqu'on étudie de près ces volumes entiers de lettres échangées entre Bossuet et Leibniz, ou Fénelon, ou le ministre Ferry, ou Mme de Brinon, ou tant d'autres correspondants, quelques-uns assez obscurs et que la critique littéraire a presque oubliés. Car au-dessus des discussions et des controverses éteintes, les lettres de Bossuet conservent encore la marque toute vive d'une beauté simple et ordonnée, comme il en est des combats des dieux dans Homère, ou des frises plus ou moins mutilées du Parthénon.

Or, c'est de l'art et du style seulement que je voudrais ici parler; car les controverses religieuses et politiques, l'Académie les proscrit. Mais telle a été la supériorité du grand siècle que, même dans ces matières que nous comprenons à peine aujourd'hui, il a laissé à notre société sceptique et railleuse le modèle du bien-dire qui survit aux préférences du moment. La mode a changé depuis lors plus d'une fois; nous avons vu d'autres systèmes, littéraires ou sociaux, se partager les faveurs de la foule. Mais, de même que la science, en démontrant les erreurs chronologiques du *Discours sur l'Histoire universelle*, n'a rien enlevé à celui-ci de son immuable grandeur, de même l'honnête homme, comme dirait Mme de Sévigné, aura toujours à gagner dans la correspondance de Leibniz et de Bossuet, véritable monument, j'ose le dire, de logique et de bonne foi. Ce n'est pas autrement, à coup sûr, qu'en histoire, en politique, en affaires, on

doit s'exprimer, si l'on veut convaincre les gens de goût ; les autres, on le dit, sont devenus légion, mais au risque de les désobliger malgré moi, vous me permettrez de dire qu'ils ne comptent pas ou presque pas.

Trois grandes controverses occupent inégalement la correspondance de Bossuet ; l'une toute théologique : celle du Quiétisme; elle est la plus connue : elle ne me paraît pas toutefois la plus digne d'attention ; l'autre appartient presque à l'ordre judiciaire, c'est la lutte de l'évêque de Meaux contre l'exemption réclamée par le monastère de Jouarre ; la troisième enfin met aux prises Leibniz et Bossuet : elle est historique et dogmatique.

Si j'en crois Nisard, le Quiétisme aurait été l'une des formes et comme l'explosion soudaine de l'esprit nouveau, une sorte de protestation contre la tradition et contre la royauté ; il cachait encore plus de dangers que d'erreurs. M. Denis, dans une savante étude que l'Académie a entendue en 1894, y voit surtout une querelle de dévotes, habilement menée par Mme de Maintenon : celle-ci aurait flatté par là Louis XIV, servi ses rancunes personnelles et favorisé, sans le vouloir, l'avènement du scepticisme railleur, que personnifient Bayle et Fontenelle. Certes Mme de Maintenon, on le sait, ne se piquait point d'être très fidèle à ses amis : Racine en est une preuve. Mais on peut trouver, néanmoins, que l'opinion de M. Denis est de celles dont on a dit, justement, qu'elles ne sont pas de tout point incontestables. La vérité, c'est que le Quiétisme fut un événement mondain, une affaire d'amour-propre tout autant qu'une querelle entre gens d'église. A tout prendre, la

nouveauté fut moindre qu'on ne croit, car il y avait déjà trois siècles qu'un moine avait demandé « qu'on brûlât le ciel et qu'on noyât l'enfer, en l'honneur du pur amour. » Bossuet le prit de très haut ; oserai-je ajouter qu'il le prit trop au sérieux : en quoi il se trompa, et sembla mettre les torts plus d'une fois de son côté, pour avoir voulu avoir trop raison. De sorte qu'il lui est arrivé ce qui arrive à La Rochefoucauld, à qui nous gardons quelque aigreur, ne lui pardonnant guère de nous connaître trop bien et surtout de le dire. En toutes choses, en effet, s'arrêter à temps est une force que l'habileté ménage et double même souvent ; je parle de l'habileté qu'on peut avouer, de celle où Démosthènes et Talleyrand étaient passés maîtres.

Aussi bien, voyez Fénelon, comme il se ménage, comme il est insinuant, souple, discret et de facile humeur. Il écrit à Bossuet le 4 octobre 1696 :

« Je vous supplie d'être persuadé que quand je ne serai point arrêté par des raisons essentielles, dont je laisserai juger des gens plus sages que moi, j'irai toujours avec joie et de moi-même au devant de tout ce qui pourra vous témoigner ma déférence et ma vénération pour vos sentiments ».

Peut-on montrer plus de désir de se soumettre, et quelle adresse dans ces protestations qui vous enlacent comme malgré vous !

Bossuet, lui, répond par des textes ; il discute, il presse, il frappe, et parfois trop fort. Du moins, et c'est là un mérite qui lui appartient encore en propre, il ne perd jamais le souci de la clarté, quelque ardeur qui l'emporte. Qu'on en juge par ce seul exemple :

Fénelon avait écrit dans le quinzième de ses vingt articles sur les Maximes des Saints :

« N'est-il pas vrai que, quand on dit, d'un côté, que la sainte indifférence n'est que le désintéressement de l'amour, et de l'autre que le désintéressement de l'amour n'est que le retranchement de la cupidité soumise, on dit, évidemment, que la sainte indifférence renferme tous les désirs que la charité pour nous-mêmes nous doit inspirer ? »

Ce pathos révolte la raison de Bossuet ; il s'en montre indigné comme d'une injure au bon sens français, comme d'un retour à la langue de Scudéry et de l'hôtel de Rambouillet. Il se contente de répondre : « Tout cela ne signifie rien. » C'était bien là, en effet, « le jargon des nouveaux spirituels, qu'il n'entendait pas ». 31 octobre 1693.

Notre littérature courait-elle donc, vingt-cinq ans après *Les Précieuses ridicules*, le risque de perdre la limpidité que Descartes, Pascal et Molière lui avaient assurée ? J'en doute ; comme je me permets de douter que les novateurs de notre fin de siècle la ramènent en arrière de Ronsard. Mais il faut savoir gré à l'Évêque de Meaux de n'avoir, lui, jamais perdu de vue qu'il n'y a de style véritable que celui qui est simple, sans boursoufflure et sans pointes. M. Thiers, un bon juge à coup sûr en cette matière, ne disait-il pas, racontant, il y a quarante ans, les campagnes d'Italie et de France, ou encore le Congrès de Vienne, que la première qualité de l'historien est de ressembler à ces glaces de Venise que, n'était leur cadre, on ne verrait point, tant elles reflètent fidèlement les objets ? Ainsi

en doit-il être de tout écrivain. Il paraît qu'ailleurs on peut passer pour profond sans être clair ; en France, depuis Pascal, le grand siècle et Voltaire, cela n'est admis pour personne.

Le conflit avec l'abbesse de Jouarre avait précédé de quelque temps les *États d'oraison* et la lutte contre le cardinal de Bouillon et les Jésuites. Bossuet n'y ménagea ni le sang-froid, ni l'adresse. On sait ce qu'était le privilège de l'exemption, que les évêques et les rois surveillaient avec une défiance jalouse. La fondation de Jouarre remontait aux temps mérovingiens et l'abbesse était alors de sang royal. Il lui parut, sans doute, qu'un évêque sorti de la petite bourgeoisie n'oserait guère contester l'origine et l'étendue de son pouvoir abbatial. Mais Bossuet avait du sang de magistrat dans les veines, et le fils du conseiller au parlement de Bourgogne écrivit, résista, trois années durant, avec une indépendance qui d'abord étonna. Puis on vit la femme se montrer sous l'abbesse, et la dextérité de celle-là parut un instant plus à redouter que le sourire et les dédains de celle-ci. Le droit canon semblait obscur ; Bossuet le fit apparaître sans équivoque, et sûr de lui-même, il attendit, selon ce que Mme de Maintenon lui écrivait le 3 avril 1698 : « la vérité a une force qui l'emporte sur tout, si on veut avoir un peu de patience. » La patience eut, en effet, raison de Mme de Lorraine, et je ne sais pas si sa correspondance sur cet épisode, un peu secondaire, de sa vie pastorale, n'a pas gardé plus de variété et d'intérêt que les innombrables lettres sur le Quiétisme et le Jansénisme. Rarement, en effet, elle eut plus de fermeté aisée, plus de force contenue.

« Je me tais, écrivait-il à l'altière abbesse. et sans vous rien permettre, ni rien vous défendre, je vous laisse à votre conscience. »

Voilà qui était à la fois d'un chevalier et d'un évêque. A triompher ainsi, et c'est un mérite de plus, on gagne son adversaire, sans le froisser ni l'humilier.

Or cette mauvaise fortune était arrivée à Bossuet de blesser Fénelon, sans gagner ni celui-ci ni ses amis. Il n'en a pas fallu davantage pour que la défaite de l'archevêque de Cambrai ait toujours ressemblé, autrefois comme de nos jours, à une victoire.

Leibniz et Bossuet avaient eu un moment des rapports suivis, en 1678 : c'était avant la révocation de l'édit de Nantes. Quinze ans plus tard leur correspondance reprend sur le projet de réunion des églises protestantes et de l'église catholique. Hommes de génie l'un et l'autre, et d'une érudition qui confond, d'une modestie égale à leur savoir, ils ne purent réussir, mais cette controverse grandit leur mutuelle estime. Une femme qui joua un rôle considérable dans l'institution de la maison de Saint-Cyr, et qui avait au moins autant de tête et presque autant d'ambition que Mme de Maintenon, Mme de Brinon, s'entremit d'abord entre Leibniz, et l'évêque de Meaux. L'abbesse de Maubuisson et le savant Molanus faisaient des vœux pour la réunion. Le roi se mêlait de l'entreprise. « Lorsque le Roi se « mêle de quelque chose, il semble qu'elle est presque « faite, » écrivait Leibniz le 16 juillet 1691. De part et d'autre le désir de s'entendre était sincère. On ne s'entendit point : mais il nous est resté une correspondance qui fait honneur au caractère des deux savants :

tous deux convaincus et nous ayant prouvé que la violence ne convenait ni à leur cause, ni à eux-mêmes.

Leibniz l'emporte souvent, pour l'habileté des aperçus et la trame serrée de son argumentation. Mais Bossuet lui est supérieur, pour la netteté avec laquelle il ramène la discussion au principe essentiel de la tradition. Leibniz est plus profond ; Bossuet plus clair et plus naturel. En Liebniz, on sent toujours le philosophe. « Il est vrai, écrit-il le 18 avril 1692, que j'ai encore fort pensé autrefois sur la philosophie et que je voudrais que mes opinions fussent rangées pour pouvoir être soumises à votre jugement. Si vous ne me sembliez ordonner d'en toucher quelque chose, je croirais qu'il serait mal à propos de vous en entretenir ; car quoique vous soyez profond en toutes choses, vous ne pouvez pas donner du temps à tout dans le poste élevé où vous êtes. »

Puis vient une page qui conclut presque à l'évolutionisme : « Je tiens que jamais changement ne se fait par saut, par exemple du mouvement au repos ou au mouvement contraire, et qu'il faut toujours passer par une infinité de degrés moyens, bien qu'ils ne soient pas sensibles ».

Bossuet répond « en remerciant de toutes les belles choses dont on l'a régalé. » A quoi Leibniz réplique à son tour :

« Vous avez la plus grande raison du monde d'avoir du penchant pour cette philosophie, qui explique mécaniquement tout ce qui se fait dans la nature corporelle, et je ne crois pas qu'il y ait rien où je m'éloigne beaucoup de vos sentiments. »

Cependant, entre les deux rivaux il ne s'agit pas de disputer et de faire des livres, mais d' « apprendre ce que chacun juge pouvoir faire de part et d'autre. » Leibniz apprécie l'*Histoire des Variations* et ne s'en cache pas. De son côté, Bossuet a-t-il eu quelque vivacité dans l'expression de ses jugements, il s'en excuse sans détour, « mais la charité et l'estime n'en sont pas moins dans le cœur. » C'est ainsi que finit sa lettre du 26 août 1692.

Leibniz multiplie les objections contre le Concile de Trente ; elles ont fini presque par ébranler Mme de Brinon elle-même, qui demande à Bossuet si l'on ne pourrait pas faire quelque concession de ce côté et épargner au parti contraire une adhésion qui lui répugne si fort. On s'attend là-dessus que Bossuet va s'emporter et multiplier les textes. Nullement, et sa force apparaît dans cette réponse invariable : « Hier, on croyait ainsi ; donc, encore aujourd'hui, il faut croire de même. » Le temps vient à son aide et cette démonstration par les faits tire de son uniformité même une majestueuse et extraordinaire grandeur.

Et quand Leibniz oppose l'exemple des Calixtins de Bohême, l'état de l'Allemagne, l'intérêt manifeste de la cour de Rome, Bossuet s'en tient simplement à la tradition. Moins souple et moins variée, son argumentation a plus de relief : son adversaire excelle dans les rapprochements, les comparaisons et les détails : il faut être moins savant pour suivre Bossuet. La méthode de Leibniz préfère l'analyse ; la manière de Bossuet, moins déliée sans être moins précise, inductive plutôt qu'exégétique, révèle surtout les qualités de notre langue et la clarté de notre esprit français.

Au milieu des discussions les plus ardues, la correspondance de Bossuet et de Leibniz offre, de temps en temps, des passages qui reposent, parfois même vous émeuvent. Les deux controversistes sont hommes en effet, et le laissent voir: on en est tout charmé et point surpris; car des sentiments délicats s'allient naturellement à des pensées élevées. Voici par exemple Pellisson qui vient de mourir. Liebniz le regrette comme un ami « qui pouvait rendre au public de grands services, qui avait de la bonté pour lui et dont il espérait du secours et des informations sur le fond des choses. » L'éloge est discret et grave : un compliment à Bossuet suit immédiatement.

« Madame de Brinon ne me pouvait rien mander de plus propre à me consoler que ce qu'elle me fit connaître de la bonté que vous voulez avoir de vous mettre en quelque façon à la place de M. Pellisson, quand il s'agira de me favoriser. »

Certes, ni Pellisson, ni Bossuet lui-même n'avaient guère rien à apprendre à Leibniz, mais les vrais savants se défient d'eux et le génie n'exclut point la modestie. C'est là un des traits un peu ignorés et l'un des plaisirs les plus délicats de cette correspondance.

Aussi, lorsqu'on a vécu dans le commerce de ces deux hommes, lorsqu'on saisit sur le vif l'ardeur qu'ils avaient pour s'accorder, lorsqu'on voit Leibniz écrire : « Nous ne serons jamais excusables si nous laissons perdre des conjonctures si favorables », conjonctures qu'il énumère, un roi en possession de faire ce qui est impossible à un autre, M. de Meaux, dont les derniers scrupules ne tiendraient qu'à un malentendu,

lorsque Mme de Brinon, avec une sorte de câlinerie féminine, adjure Bossuet de ne pas laisser échapper ces Protestants, « qui déjà ont un pied dans la bergerie et qui bientôt y en auront deux », on éprouve un sentiment à la fois de regret et d'admiration ; de regret pour l'insuccès de l'entreprise, d'admiration pour la hauteur de vues, la loyale franchise et la courtoisie des deux rivaux. C'est par où vous retient cette étude d'aspect sévère ; c'est par là qu'elle console de tant de petites querelles, où les adversaires s'injurient et où les gros mots passent pour des raisons. Hélas ! pourtant ne l'avons-nous pas vu cent fois? la vérité, comme la liberté, ne souffrent jamais plus que des excès de ceux qui les défendent !

Il y a un peu plus de trente ans, les travaux de Gandar firent connaître au public lettré les sermons de Bossuet ; jusque-là. on n'en avait guère que des extraits incomplets ou défigurés. On s'aperçut alors que les sermons, en maint endroit, ne le cèdent point aux oraisons funèbres, et le jugement de Gandar n'a pas paru excessif, à savoir que, dans le carême du Louvre, Bossuet avait déjà atteint à la perfection de l'orateur.

La correspondance n'a pas sans doute la valeur des sermons, ni pour les sujets, ni pour la véhémence et la beauté du style. Mais on peut croire qu'elle n'est pas mise assez haut dans l'œuvre de Bossuet. Et peut-être rendrait-il service aux études littéraires le critique qui ferait un choix judicieux parmi ces milliers de lettres, et, dans cent cinquante ou deux cents pages, nous donnerait celles où se révèle un Bossuet, simple,

bon, point solennel, exprimant parfois avec une bonhomie charmante, les meilleures qualités de notre race, le bon sens, la mesure, le besoin et le goût de ce qui est pratique et juste. Ne serait-ce pas là un aliment utile à la formation des jeunes intelligences, qui se fourvoient dans tant d'obscurités et qu'on alourdit parfois de connaissances mal ordonnées?

On a parlé de la vertu éducative des anciens, vertu nécessaire, dit-on, surtout à une démocratie. Or Bossuet est de la lignée de ces maîtres Avec lui on apprend toujours ou à penser, ou à écrire. Même quand le fond ne nous sert presque plus, sa langue nous enchante et nous guide. Il en est d'elle comme de ces chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, où l'artiste de chaque pays et de chaque siècle va chercher son inspiration, et où nous-mêmes, quels que soient nos goûts et nos usages modernes, nous admirons toujours l'expression impérissable du Beau.

LE TRAVAIL

ÉTUDES MORALES

Par M. CHAUVET,

Professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Caen
Membre titulaire

MESSIEURS,

Lorsque j'entrepris ces Études, je commençai par diviser mon sujet. Dans une première partie, je me proposais de considérer le travail en général, d'en déterminer l'idée précise et de montrer que, en dehors de toute faute et de tout châtiment, il est la loi naturelle de l'humanité, et s'impose absolument : travail proprement dit, à *tous* les hommes ; travail domestique, à *toutes* les femmes ; travail scolaire, à *tous* les enfants. C'est ce que j'ai fait dans les pages qui précèdent (1). Je me proposais, dans une deuxième partie,

(1) *Mémoires de l'Académie*, 1884, p. 361 ; 1890, p. 270 ; 1895, p. 33 ; 1896, p. 67.

de considérer exclusivement le travail proprement dit, de le considérer dans ses espèces, qui sont les professions, et de consacrer à chacune une monographie, où j'en marquerais la nature, l'importance et les obligations. C'est ce qui me reste à faire dans les pages qui suivront.

DEUXIÈME PARTIE

LES PROFESSIONS

Il faut, avant tout, distinguer et classer les professions.

Il y a, d'abord, une grande division qui domine tout ce sujet par sa généralité et s'impose à l'esprit par sa clarté, c'est celle qui, distinguant dans l'homme le corps et l'âme, distingue dans le travail celui du corps et celui de l'âme, en d'autres termes, le travail manuel, longtemps appelé le *travail servile*, et le travail intellectuel, qu'on appelle encore, à cette heure, le *travail libéral.*

Aujourd'hui, Messieurs, que tous les hommes sont réputés des hommes ; que l'unité, l'égalité, la fraternité de l'espèce humaine, palpitante dans les consciences, vivante dans les lois et les institutions

est hors de doute comme d'atteinte, aujourd'hui, en un mot, qu'il n'y a plus d'un côté des esclaves, qui obéissent, et de l'autre des hommes libres, qui commandent, il n'y a plus, conséquemment, ni travail servile ni travail libéral. Ou plutôt, parlons mieux : Aujourd'hui, tout travail nous paraît positivement et incontestablement libéral, parce que tout travail nous paraît positivement et incontestablement digne d'un homme libre. Car il est digne d'un homme libre, doué de telles ou telles aptitudes, prédestiné, par conséquent, à telle ou telle carrière, d'aller où le Ciel l'appelle, par le chemin qu'il lui montre. Et l'ouvrier qui applique son activité à la matière, pour la modifier, la façonner et la transformer, ne se déshonore pas plus que Dieu ne s'est déshonoré en créant les corps et ordonnant l'Univers. Mais l'opposition du travail servile et libéral effacée, la distinction du travail manuel et intellectuel n'en demeure pas moins tout entière, aussi réelle, aussi indestructible que celle du corps et de l'âme, à laquelle elle correspond.

Le travail manuel est trop divers pour ne pas admettre des subdivisions. D'abord, il y a, d'une part, celui qui s'applique à la terre, pour la labourer, l'ensemencer, la féconder, lui faire porter ces riches moissons, si belles à voir quand elles ondulent au soleil, si utiles ou si nécessaires à consommer ; et il y a, d'autre part, celui qui s'applique aux objets que fournit la Nature, et qu'on appelle alors les *Matières premières*, pour en modifier la forme ou les qualités, pour les assembler et les combiner, pour en faire enfin toutes ces choses à notre usage, les unes nécessaires,

les autres de luxe, et cependant presque nécessaires aussi. Vous avez nommé l'Agriculture et l'Industrie. Et puis, ces produits de l'Agriculture et de l'Industrie, ils ne sont pas faits pour rester entassés dans les granges de l'agriculteur ou dans les magasins de l'industriel; il faut les transporter, les échanger, les écouler : c'est l'objet du Commerce. L'Agriculture et l'Industrie qui produisent, le Commerce qui écoule, voilà bien, si je ne me trompe, dans ses trois grandes branches, tout le travail manuel.

Le travail intellectuel, non moins divers que l'autre, a aussi ses subdivisions. J'y remarque deux groupes principaux : celui des *professions dites libérales* et celui des *fonctions*. Sans viser à une énumération dont le moindre tort serait d'être nécessairement incomplète, je distingue plus particulièrement, dans les professions proprement dites, celle du médecin, qui intéresse si fort la santé et la vie des individus; celle de l'avocat, qui intéresse si fort la fortune et l'honneur des familles ; celle de l'artiste, de l'écrivain, qui intéressent si fort la moralité et la grandeur des nations; celle des maîtres qui enseignent, à tous les degrés, qui intéresse si fort la prospérité aussi bien que la dignité individuelle et sociale. Quant aux fonctions proprement dites, on y distingue aisément les fonctions civiles et les fonctions politiques, et dans les fonctions civiles celles des grandes administrations que chacun sait.

I.

L'AGRICULTURE

Commençons par le commencement, et parlons d'abord de l'agriculture, c'est-à-dire des agriculteurs, ou comme on les appelle encore très énergiquement et très justement, des *paysans*.

L'agriculteur, le paysan, c'est celui qui vit au village, parmi les champs, qu'il cultive, étroitement attaché à la terre, au *pays*, qu'il arrose et féconde de ses sueurs. Or, quels sont les devoirs d'un tel homme ?

Messieurs, évidemment, le premier, le plus essentiel devoir de l'agriculteur, du paysan, c'est de faire le mieux possible ce qu'il est appelé à faire. Ce n'est pas un devoir spécial à l'agriculteur, c'est le devoir de tout homme exerçant une profession quelconque, c'est l'abrégé et le sommaire de toute la morale professionnelle. Mais enfin ce qui est l'obligation générale de tous les travailleurs, quels qu'ils soient, est nécessairement aussi l'obligation particulière de l'agriculteur. Il doit faire le mieux possible ce qu'il est appelé à faire. Il doit faire produire à ces champs où il mène la charrue, à cette terre dans laquelle il dépose la semence féconde, tout ce qu'elle peut produire, comme qualité et comme quantité. Cela, il se le doit à lui-même ; il le doit à sa famille ; il le doit à la Patrie. A lui-même, car en visant à la perfection de son œuvre, il se perfectionne par un meilleur et plus judicieux emploi de ses

facultés. A sa famille, car par un travail plus fructueux, plus largement rémunéré, il lui apporte plus de bien-être, plus de loisir pour réfléchir et penser, donc plus d'ouverture d'esprit et de moralité. A la Patrie, car c'est la prospérité de chacun qui fait la prospérité de tous, et de toutes les sources de la richesse sociale, la première, la plus nécessaire, la plus intarissable, on l'a dit cent fois, mais on ne saurait trop le redire, c'est l'agriculture, et plus particulièrement la bonne agriculture.

Or, que le paysan ne s'y trompe pas, ce devoir de se poser un idéal, et d'y tendre d'un viril effort, de viser aux meilleurs produits par la meilleure culture, il ne suffit pas, pour le remplir, de travailler avec ardeur, de travailler beaucoup, du lever au coucher du soleil. L'activité, une activité continue, soutenue, est nécessaire sans doute ; mais ce qui n'importe pas moins, c'est l'activité éclairée, c'est l'activité *progressive*, si je puis ainsi parler. Par activité progressive, j'entends celle qui se tient au courant de tous les progrès qui s'accomplissent de jour en jour dans la sphère de l'agriculture, et qui les met à profit. Ces progrès sont immenses. Je ne suis certes pas versé dans l'agriculture, quoique je l'adore, comme tout ce qui a rapport à ces saines et riantes campagnes, où il fait si bon habiter et respirer. Mais enfin je sais comme vous, nous savons tous que les anciennes machines ont été perfectionnées, et des machines nouvelles inventées ; que des méthodes ont été trouvées pour arroser les terres arides, pour dessécher les terres trop mouillées ; qu'on a découvert des engrais nouveaux, ou de nouvelles manières de rendre à la terre les sucs qu'elle a

généreusement prodigués aux plantes; qu'on a créé l'art de former des prairies artificielles au profit de l'élevage des chevaux et des bestiaux; qu'on a introduit de nouveaux procédés dans certaines fabrications, celle du beurre par exemple; qu'on a mis en lumière l'utilité, la nécessité des voies de communication pour ouvrir des débouchés aux villages, qui ne peuvent prospérer qu'à la condition que leurs produits puissent circuler. De ces heureuses innovations, j'en passe certainement, par ignorance. Eh bien, il faut que le paysan, lui, les connaisse toutes, les étudie toutes, et se les approprie toutes, — dans la mesure de ses ressources, bien entendu. S'il fait moins que cela, il ne fait pas assez.

Or, Messieurs, combien d'agriculteurs font moins que cela! Combien refusent de quitter les sentiers battus! Combien, tristement conservateurs en agriculture, comme d'autres en politique, ferment les yeux à la lumière, et tournent le dos obstinément, invariablement, aux nouveautés! Ce défaut est peut-être moins commun dans notre belle Normandie, où les intelligences sont comme les terres, plantureuses; mais je sait telle province, dont je ne veux pourtant pas médire, car si elle a des travers regrettables, elle a d'adorables qualités, où les plus claires démonstrations, où les exhortations les plus pathétiques glissent sur l'esprit et l'âme du paysan sans en effleurer seulement la surface. Là, le paysan résiste à tous les assauts de l'art et de la science, aussi ferme et inébranlable que le granit de ses sourcilleuses falaises. C'est que en général le paysan se retranche dans deux pré-

jugés séculaires, comme en deux citadelles inexpugnables. Le premier de ces préjugés est celui que l'on nomme expressivement la *routine*, ce qui signifie la manie de repasser toujours par la même route. Le paysan est ainsi fait : il n'admet pas volontiers qu'il y ait rien à changer à l'usage établi. Dans sa courte pensée, ce qui s'est toujours fait doit toujours se faire. Comme si, tout au contraire, la raison et le plus simple bon sens ne nous criaient pas que les hommes n'ont pu trouver dès le premier jour le mieux en chaque chose et en toutes choses ; qu'il est dans la nature d'un être imparfait de s'instruire par l'expérience, de s'éclairer par ses erreurs mêmes et ses fautes, d'aller enfin par des voies nouvelles, ou plus courtes ou plus sûres, aux mêmes résultats, ou à des résultats supérieurs ! Le second préjugé du paysan, c'est de douter absolument qu'un homme qui n'est pas né aux champs, qui n'a pas vécu aux champs, ce n'est pas assez dire, qui n'a pas mené la charrue, ouvert et ensemencé le sillon, recueilli le grain dans la grange, puisse en savoir plus que lui et lui en remontrer, sur les travaux de sa compétence. Comme s'il n'était pas au contraire naturel et même nécessaire qu'un esprit plus observateur et plus réfléchi que le sien (ce qui n'est pas bien difficile), versé d'ailleurs dans les sciences qui ont directement trait à l'agriculture, fût en état et eût le droit de lui dire : « Votre procédé est défectueux, il faut changer cela ; faites de telle manière, vous vous en trouverez bien ! » Je dis donc que c'est pour l'agriculteur un devoir de rompre avec la routine, toutes les fois qu'il est démontré que la routine à tort ; comme

aussi de se tenir en garde contre cette injuste défiance qui lui ferait repousser de parti pris d'excellents conseils, et résister aveuglément aux plus désirables améliorations. Que les paysans y songent, ils seraient d'autant plus coupables de ne pas profiter des lumières et des découvertes de la science contemporaine, que celle-ci, considérant que les loisirs et les ressources leur manquent, n'attend pas qu'ils viennent à elle, mais va à eux. Elle se transporte de sa personne au beau milieu des campagnes, et convie leurs habitants à entendre de bonnes leçons faites tour à tour dans chaque chef-lieu d'arrondissement ou de canton par des professeurs d'agriculture, ou de sciences physiques et chimiques appliquées à l'agriculture. Elle organise ces comices agricoles que président avec tant de dévouement nos préfets, quelquefois nos ministres, et qui, non contents d'éclairer les esprits, excitent et encouragent les volontés par les récompenses qu'ils distribuent aux plus méritants. Elle va jusqu'à écrire de bons petits livres, pleins de vérités pratiques et d'exemples, avec le soin de les mettre à la portée des moindres bourses et des moindres intelligences. Espérons donc que les paysans répondront comme il convient à tant d'avances; espérons que l'agriculture, si aimée des Romains, et si digne d'être aimée de tous les hommes, sortira triomphante de l'abaissement et de l'abandon où nous l'avons si longtemps laissée, et donnera à la France, avec d'abondantes et opulentes céréales, de fortes et saines générations, capables d'infuser un sang nouveau dans les veines des générations appauvries des villes.

Ce qui du reste devrait triompher, et ce qui triomphera des dernières hésitations des paysans, c'est le spectacle de la merveilleuse transformation qui se fait comme à vue d'œil partout où les paysans bien inspirés, et le plus souvent sous l'impulsion d'un homme supérieur par la fortune et l'intelligence, mettent courageusement en pratique les procédés nouveaux. En peu de temps, les terres se fertilisent, les individus s'enrichissent, le village s'agrandit et s'embellit, la vie devient plus intense et plus florissante, la population s'accroit : on dirait un autre pays et une autre race. Balzac, autrefois, a essayé de mettre en action ce phénomène dans un roman qui a eu son jour de vogue : *Le médecin de village.* Un honnête homme battu des orages de la vie, passant par hasard dans un pauvre village du Dauphiné, s'y arrête. Frappé du contraste d'un village si misérable au sein d'un si merveilleux pays, il a été tout à coup illuminé de la pensée du bien qu'il y pourrait faire. Médecin sans avoir jamais exercé, il soignera les malades et les soignera gratuitement, mais ce ne sera que la moindre partie de sa besogne. Il a compris comment on pourrait assainir les habitations, améliorer les terres, tirer parti des sources, relier le village à la ville par une route spacieuse, ouverte au flanc de la montagne, et procurer un écoulement plus facile à des moissons plus abondantes. Il s'est mis vaillamment à l'œuvre. Il a donné l'exemple et construit lui-même une ferme. Il a aidé les bonnes volontés, non seulement de ses conseils, mais de sa bourse. Il a enfin triomphé de la routine et de la défiance, et quand il termine par une mort

prématurée une vie si utile et si féconde, c'est au sein d'un bourg opulent, œuvre de ses mains, et d'une population en larmes qui pleure en lui plus qu'un bienfaiteur, un père. — Et si vous voulez voir cette fiction se faire réalité, ce roman se faire histoire, lisez à présent le précieux petit livre que le comte de Montalivet publiait il y a quelques années sous ce titre bien trouvé : *Un heureux coin de terre*. C'est la même chose. Nous ne sommes plus dans le Dauphiné, mais dans le Sancerrois ; il n'y a pas d'autre différence. C'étaient deux communes qui ne faisaient qu'une même paroisse : Saint-Bouize et Couargues. Les habitants étaient clairsemés et souffreteux, les terres mauvaises et mal cultivées, les produits rares et d'ailleurs sans débouchés : c'était la misère dans la nonchalance. Deux hommes de cœur et d'intelligence sont venus ; ils ont parlé ; ils ont fait mieux, ils ont prêché d'exemple. Les paysans peu à peu se sont laissé persuader. Ils ont renoncé à leurs vieilles habitudes. Ils ont adopté les nouvelles méthodes de culture. Ils ont ouvert des communications avec la ville. Tout est changé. La population est doublée ; les moissons sont superbes ; ce sont de perpétuels échanges entre la ville et le village ; l'abondance règne où régnait la disette. C'est la richesse dans l'activité.

Vous voyez ici, Messieurs, le devoir en parfaite conformité avec l'intérêt. C'est le devoir du paysan de travailler en s'éclairant des lumières de la science contemporaine, en mettant à profit les découvertes nouvelles, et c'est aussi son intérêt, puisqu'il y trouve l'aisance, une vie plus facile, plus douce, plus intelli-

gente et plus morale. — Il y trouvera un autre avantage : la satisfaction de son sort, l'amour de sa profession, ce qui manque trop souvent aux habitants de nos campagnes.

Ce devoir de se plaire à leur sort, qu'il dépend d'eux de faire excellent, on ne peut nier qu'il ne soit fréquemment méconnu des paysans. Tandis que nous autres citadins, et avec bien plus de raison, nous soupirons pour les champs, l'homme des champs soupire pour la ville. Il n'est que trop certain, à l'heure actuelle les villages ont une fatale tendance à se dépeupler, à se verser dans les villes. Le paysan, indifférent à cette belle et simple Nature, au giron de laquelle il a été nourri et élevé, à ces sains et fortifiants travaux en plein air, à cette vie modeste, mais facile et unie, sans fêtes bruyantes, mais non pas sans plaisirs solides, mais non pas sans poésie, le paysan tourne avec envie les yeux vers la ville, s'imaginant en son inexpérience qu'il y trouverait dans une plus grande abondance la satisfaction de ses désirs. Mais c'est là une capitale erreur dont il importe au dernier point de le désabuser.

Il est bien vrai que le salaire du travailleur de la ville est notablement plus élévé que celui du travailleur des champs. J'admets que le premier soit le double, le triple, si l'on veut, du second : s'en suit-il pour cela que l'ouvrier citadin soit plus riche à la ville que l'ouvrier rustique à la campagne ? Est-ce que, à la ville. les denrées, les logements, tous les objets de première nécessité ne coûtent pas trois et quatre fois plus cher ? Et, ce qu'on ne remarque pas assez, est-ce que les besoins ne sont pas trois ou quatre fois plus nombreux ? Ajoutez

que les occasions dangereuses, que les tentations fatales, rares ou inconnues au village, attendent le citadin à chaque coin des rues, à chaque angle des maisons, à chaque vitrine des magasins. De sorte que, tout calcul fait, il est bien clair que l'avantage est tout du côté du travailleur champêtre.

Celui-ci est généralement dupe d'une autre illusion, qu'il faut aussi lui ôter. Il se persuade volontiers que le travail à la ville est moins pénible qu'aux champs. A considérer uniquement la dépense de forces, cela était contestable avant l'invention de ces machines que l'ouvrier des manufactures n'a plus aujourd'hui qu'à guider et surveiller. Mais la dépense de forces n'est pas une bonne mesure, et, en admettant qu'elle soit moindre à la ville, il n'est pas prouvé pour cela que la fatigue y soit moins grande. Rester debout, ou même assis, dans la même attitude, en répétant sans cesse et sans fin le même mouvement, pendant douze heures chaque jour, dans une chambre étroite et mal aérée, ou dans un atelier encombré de monde; travailler au milieu d'émanations malsaines; employer quelquefois des substances pernicieuses ou dangereuses, est-ce que cela n'est pas infiniment plus dur que le labour et la moisson? J'en appellerais volontiers à un témoin impartial, je lui dirais : Allez, de grâce, passer une journée dans ce champ, pendant les beaux soleils du mois d'août, parmi ces hommes, ces femmes, qui fauchent le blé, le rassemblent et le lient en gerbes, l'entassent sur les chariots ; puis, revenez ici, dans nos murs enfumés ; entrez dans un atelier, celui que vous voudrez ; ayez le courage d'y rester du lever au coucher du soleil ; com-

parez : où est la plus grande fatigue, la peine la plus grande? Qui aimeriez-vous mieux être, l'un de ces vigoureux moissonneurs, ou l'un de ces pâles ouvriers? (1)

De moindres bénéfices, un labeur plus fâcheux, voilà ce qui attend à la ville l'habitant du village. Il n'a donc qu'à perdre du côté du bonheur, il n'a pas moins à perdre du côté de la moralité.

Et d'abord, il y a dans l'air toujours pur, toujours vif, toujours sain de la campagne, dans cet air libre et sans cesse renouvelé des grands espaces, dans cet air tout imprégné de senteurs végétales, je ne sais quelle vertu fortifiante pour le moral comme pour le physique. On y reçoit de l'atmosphère même un tempérament plus robuste, des passions plus simples, une volonté plus droite. Au contraire, l'air des villes, surtout des quartiers populeux, l'air des manufactures, chargé de miasmes, lourd, épais, a quelque chose

(1) On ne saurait se figurer, quand on ne l'a pas vu, avec quelle bonne humeur et quel entrain se font les travaux des moissonneurs, qu'on juge de loin si terribles. Ce n'est pas le lugubre silence des ateliers parmi les grincements des machines; c'est un vif échange de plaisanteries gauloises parmi les rires et les chants des oiseaux. Et puis, il y a la sieste à l'ombre des haies ; et puis, il y a la collation, les tasses circulant à la ronde, en attendant le solide repas du soir, à la longue table, qui réunit maîtres et serviteurs. Je me souviens d'avoir assisté à tout cela en mon heureuse enfance, chez un de mes oncles, fermier dans la plaine de Caen ; et je me souviens d'avoir envié cette existence-là. Que ne l'ai-je préférée à cette vie livresque et rêvasseuse, où, après cinquante ans de lectures et de réflexions, on arrive à se dire: qu'ai-je trouvé ? Rien, Le résultat ? Zéro !

d'énervant, d'amollissant; en même temps qu'il étiole le corps, il détrempe le caractère; corrompu, il est corrupteur, physiquement et moralement. Dans ce relâchement des fibres de l'âme et du corps, les passions n'ont plus de frein, la volonté plus d'empire, la conscience plus de règle et la vie plus de dignité.

Et ce n'est pas tout. A la ville il y a le maître, le patron, le bourgeois, ou de quelque nom que vous l'appeliez, d'un côté, et des ouvriers, de l'autre. Or le maître est presque toujours un personnage considérable, que les ouvriers entrevoient à peine et à une grande distance au-dessus d'eux. Ils n'ont guère de rapports immédiats qu'avec des contre-maîtres, presque toujours hautains et durs, selon l'habitude des subalternes qui exercent quelque autorité. Ils sont donc livrés à eux-mêmes, isolés, laissés en proie à leurs passions, aux mauvais conseils de la misère. Comment ne succomberaient-ils pas? Au village, c'est tout autre chose. Les distinctions s'effacent, se fondent dans une sorte d'égalité. Il y a bien le fermier ou le métayer, et les ouvriers qu'il emploie, mais ce sont tous également des travailleurs. Entre eux, il y a communauté de pensées et de sentiments, aussi bien que de travail et d'efforts. C'est une mutuelle bienveillance, une *entente cordiale,* plus cordiale que celle de la généreuse France et de la personnelle Angleterre. C'est une petite société, où la différence des rangs n'est pas assez grande pour faire obstacle à la confraternité. Eh bien, je le demande, est-ce que cela n'est pas bon, n'est pas sain au corps et à l'âme? Est-ce que chacun ne trouverait pas dans cet entourage amical, et je dirais dans

cette famille ouvrière, une protection contre soi-même, s'il avait le malheur d'être mal inspiré? Et le vice a-t-il beaucoup de chances de lever la tête et de se pavaner dans ce milieu si simple, parmi ces mœurs innocentes et primitives, au sein de cette vie modeste et patriarcale?

Donc, Messieurs, tout conseille, tout commande aux paysans de rester dans l'état où Dieu les a mis, et c'est encore là un de leurs devoirs, un devoir qu'ils ne sauraient enfreindre sans faute et sans dommage (1).

L'impatience de son sort, le désir d'un changement, les aspirations imprudentes vers un autre genre de vie, c'est là certainement l'une des plaies de nos campagnes. Mais c'est surtout la plaie de ceux *qui ne possèdent pas*, cela se comprend. Ceux *qui possèdent* ont aussi leur plaie, très différente, non moins fâcheuse.

(1) Ce devoir, il dépendrait de nous de le leur rendre plus facile et plus doux. Quand je dis *nous*, j'entends les riches, les propriétaires de fermes et de châteaux. Si ces messieurs daignaient habiter quelquefois *leurs terres*, et quand par hasard ils les habitent, s'ils daignaient faire autre chose que chasser le jour et danser ou jouer la nuit; s'ils prenaient quelque intérêt à *leurs paysans* et à la culture des champs ; s'ils avaient l'esprit de goûter la vie champêtre, nul doute qu'ils apprendraient à la goûter à tout ce monde qui dépend d'eux et a les yeux sur eux. Si les rejetons de ces messieurs, au lieu de se destiner à ne rien faire, ou d'ambitionner des carrières auxquelles ils sont impropres, avaient le bon sens de s'adonner au travail agricole, lequel, à tous les points de vue, en vaut bien un autre, nul doute que les campagnes redeviendraient populeuses et florissantes. Mais ce serait une grande simplicité d'attendre cela de notre génération affolée d'argent, d'honneurs et de plaisirs.

Les paysans qui possèdent, possèdent quoi? Un champ, une terre. La propriété sous sa forme mobilière ne dit rien à l'esprit du paysan. La propriété, pour lui, c'est la propriété foncière, c'est le sol, ce sol qu'il tourne et retourne avec une infatigable ardeur.

Or, ce sol, cette terre, ce champ, quand il en est devenu, à force de travail et d'épargne, l'heureux propriétaire, il s'y attache invinciblement, il l'aime d'un amour passionné, infini. Il y a mis sa sueur, il y a mis son âme, il y a mis sa vie : il l'aime comme lui-même, plus que lui-même. La terre du paysan, a dit Michelet, c'est sa maîtresse. Et l'original écrivain nous montre, avec sa vive imagination, le paysan endimanché, chemise et blouse blanches, errant pendant les vêpres. Du moins, il semble aller au hasard, mais pas du tout. Quelque chemin qu'il prenne, il y va toujours, et où donc? A sa terre. Arrivé là, il a atteint son but, peut-être inconsciemment. Il s'arrête, il croise les bras, il la contemple, lentement, amoureusement. Il s'y oublie. Aperçoit-il un passant : comme un amant surpris en tête à tête, il s'éloigne. Mais à trente pas, il se retourne et lui jette un dernier regard, un regard plein de tendresse.

Or, que le paysan achète la terre qu'il cultive, c'est justice; qu'il aime la terre qu'il a achetée, c'est un bien. Plus il l'aime, et plus soigneusement il la cultive; mieux il la cultive, et plus il lui fait produire. Or, comme il a été dit, c'est là, en même temps que son intérêt, l'intérêt de tous. Mais le mal, le voici. Le mal, c'est que, à force de l'aimer, de ne voir qu'elle et d'y tout rapporter, il l'aime *exclusivement*. De là le profond, l'indomptable égoïsme du paysan.

Cet égoïsme-là, tout le monde le connaît, car il est si grand et à la fois si naïf, qu'il ne fait nul effort pour se dissimuler; au contraire, il s'étale. Parlez à un paysan des choses qui intéressent l'exploitation de son champ, de près ou de loin, il sera tout oreilles; il vous écouterait, bouche bée, pendant des jours et des jours; parlez lui de choses qui intéressent tout le monde, lui autant que les autres, mais pas plus, il vous laissera dire par politesse, mais il ne prendra pas la peine de vous suivre une minute. Qu'est-ce que cela lui fait? En résultera-t-il une gerbe de blé de plus? Non, pas même un épi. Que lui importe alors? Son village même, qui a le mérite d'englober la terre bien-aimée dans sa circonscription, et à qui il veut du bien à cause de cela, son village ne doit pas s'attendre à des sacrifices. L'embellir : à quoi bon? Bâtir une mairie, construire une école, ou restaurer celle qui existe : pourquoi faire? Le ciel en sera-t-il plus clément, la terre plus fertile, la grange mieux remplie? Non. Alors ce n'est pas son affaire. Si le département et M. le Préfet veulent employer à cela leur argent, permis à eux; lui, il garde le sien pour un meilleur usage. — Savez-vous, Messieurs, pourquoi le paysan ne consent à envoyer ses enfants à l'école, surtout l'été, que si on l'y force? Parce qu'il ne voit pas quel rapport il peut y avoir entre les leçons de l'école et la culture des champs. Ou plutôt il en voit un bien clairement: l'école enlève l'enfant aux travaux de la ferme. Voilà pourquoi il le dispute à l'école tant qu'il peut. Trouvez moyen de lui faire comprendre que l'école, en exerçant et développant l'esprit du futur agriculteur, le

rendra plus habile, et que le résultat final sera une plus abondante moisson ; faites que cette vérité apparaisse lumineuse à son intelligence, il se passionnera pour l'école comme il se passionne contre, et vous pourrez vous passer de la loi (d'ailleurs si inefficace) sur l'instruction obligatoire.

Tel est l'égoïsme des paysans qui possèdent, et, du train dont ils y vont, ils posséderont tous avant un quart de siècle. Or, Messieurs, cet égoïsme-là, il ne paraît pas seulement, il ne s'exerce pas seulement dans les choses de la vie privée. Il paraît encore plus, il s'exerce encore plus dans celles de la vie publique. J'ai quelquefois entendu vanter le patriotisme des paysans : il faut s'entendre. En temps d'invasion, que l'ennemi ravage son champ, fasse main basse sur son cheval, sur son bœuf, il les défendra, il se fera tuer; mais est-ce là du patriotisme? Et si on lui proposait d'acheter cher son bœuf, son cheval, sa moisson, se refuserait-il à cette transaction profitable ? N'y a-t-il pas des exemples trop nombreux de ces honteux et criminels marchés? Mon Dieu ! je ne veux pas peindre les paysans en noir, et d'ailleurs j'aime à croire que nous en avons fini avec les invasions ; je dis seulement, ce que personne ne contestera, que les paysans se préoccupent fort peu de la chose publique, sauf dans ses rapports avec leurs intérêts particuliers; qu'ils n'ont pas d'autre règle d'appréciation ; qu'ils aiment un gouvernement, s'il diminue les impôts, et le haïssent, s'il les augmente, sans tenir compte des circonstances; que le bon député à leurs yeux est celui qui promet, quitte à ne pas tenir, et le mauvais celui qui ne promet pas; qu'ils ne cher-

chent pas à s'éclairer, à s'élever aux idées générales, qui sont les idées vraies, à partager les sentiments communs, qui sont les sentiments généreux ; qu'ils s'enferment au contraire, de parti pris, dans le cercle étroit de leurs travaux et de leurs calculs, insensibles à tout ce qui n'est ni un gain personnel, ni une perte personnelle. Au milieu de tout cela, où est la France? où est l'amour de la France? où est le dévouement à la France? et qu'attendre de ces esprits aveuglés, de ces cœurs fermés?

Or, Messieurs, si cette façon d'être, de penser, de sentir, de vouloir, est un mal d'une manière absolue, dans tous les temps, dans tous les pays, combien ce mal est plus terrible dans un pays comme le nôtre, et dans un temps comme le nôtre! Y avez-vous songé, tandis que je traçais à grands traits une peinture fidèle du paysan français, si peu au courant des grandes affaires françaises, et si peu disposé à s'y intéresser? Avez-vous songé que sous ce régime de suffrage universel il est la majorité, puisqu'il est le nombre? Avez-vous songé que les villes sont comme submergées, noyées dans cet océan des campagnes, et que ce sont celles-ci, à proprement dire, qui nomment nos députés, nos sénateurs, lesquels font les lois, et même le gouvernement? Et n'avez-vous pas frémi de voir les destinées de la France et de la civilisation abandonnées à des mains si inhabiles, à des intelligences si courtes, à des âmes si étroitement, si mesquinement et si tristement personnelles?

Qu'il y ait là un danger social, et comme une menace incessamment suspendue sur nos têtes, qui

pourrait le contester? Or, si le danger existe, s'il est immense autant qu'évident, il faut donc le combattre. Et le combattre comment? Cherchez, et vous ne trouverez qu'un moyen : en éclairant ces intelligences enveloppées de ténèbres, en élevant ces cœurs livrés à des préoccupations qui cessent d'être légitimes, quand elles sont dominantes et absorbantes ; c'est-à-dire par l'instruction et l'éducation. Et voilà pourquoi j'ai appelé de tous mes vœux la loi qui devait les rendre obligatoires. Seulement, Messieurs, ne nous faisons pas l'illusion de croire que cette loi, même observée, ne laisse rien à faire à la Société. S'il importe que l'enfant apprenne à lire à l'école, il n'importe pas moins que l'adulte lise dans ses moments de loisir, afin de compléter une instruction et une éducation nécessairement trop élémentaires. De là la nécessité des livres et des bibliothèques. Je sais que depuis longtemps déjà l'État travaille à la formation de bibliothèques scolaires; je sais que plusieurs Associations se sont formées, à Paris et en province, qui toutes, avec des statuts et des caractères divers, travaillent à la propagation des bons livres et à leur réunion en bibliothèques. Mais je me demande avec inquiétude si ces institutions ne profitent pas surtout aux villes, si les campagnes ne sont pas négligées, et si les livres ne manquent pas surtout là où ils sont nécessaires. Une bibliothèque par commune, par village, où le paysan puisse librement puiser, où il puisse apprendre ce qu'il importe tant qu'il sache, où il puisse se former aux nobles sentiments qu'il importe tant qu'il éprouve, voilà le but où il faut tendre. Il y va du salut.

Et peut-être ne serait-ce pas encore assez. Pour plus de prudence, j'aimerais qu'on imitât ce qui se passe aux États-Unis. Là, de petits écrits périodiques, composés pour le peuple, sont répandus à profusion, et portent l'instruction et l'éducation, non seulement dans les ateliers des villes, mais dans les plus humbles chaumières des campagnes les plus reculées. Là, à côté de la presse politique, existe et fleurit une presse littéraire, — honnête, sérieuse — et qui sème dans le pays entier les plus saines notions de morale individuelle, domestique et sociale. Pourquoi ne ferions-nous pas ainsi en France? Je vois dans le village où je vais passer une partie de mes vacances les paysans se disputer certaines feuilles misérables, qui ne se recommandent que par le bon marché et des plaisanteries d'un goût détestable : le moyen de douter qu'ils ne lussent avec la même complaisance d'autres feuilles peu coûteuses, et qui leur parleraient, en un style simple et cependant élevé, de ces grandes choses, la Patrie, le Devoir et Dieu !

Me permettrez-vous, Messieurs, d'exprimer un dernier vœu? Pour rendre plus rapide et plus générale la diffusion des lumières, singulièrement sur les choses morales, politiques et sociales ; pour donner le plus tôt possible et le plus complètement possible à tous les connaissances nécessaires à tous dans un État essentiellement démocratique, ne pourrait-on joindre à l'action un peu lente des livres, des imprimés, l'action électrique de la parole? Nous avons eu partout, et nous avons encore à Paris et dans quelques grandes villes des conférences sur des sujets littéraires et scientifiques à l'usage du beau monde, qui s'y rend comme à un

concert ou à une représentation dramatique. Je ne blâme pas cette institution : elle active et grossit la circulation des idées ; elle mêle à nos préoccupations trop généralement positives, des préoccupations d'un ordre plus distingué ; elle élève ou tend à élever le niveau des intelligences et des âmes : œuvre excellente, à la quelle je m'honore d'avoir concouru dans ma mesure. Mais pourquoi pas des conférences à l'usage des classes illettrées, à l'usage des paysans en particulier? Des conférences où on leur enseignerait, sous une forme élémentaire, les principes les plus essentiels de la philosophie morale et religieuse, de l'économie sociale et politique, comme aussi notre histoire, notre histoire vraie, et surtout celle des derniers temps, la plus instructive et à la fois la plus intéressante? On trouverait, j'en suis sûr, dans notre généreuse société française des hommes de cœur et de talent pour se dévouer à cette propagande des saines doctrines au sein de nos campagnes. Et sous l'action magique de la parole, ces intelligences naïves s'ouvriraient, ces cœurs ingénus, égoïstes, mais pour ainsi dire à leur insu, s'élargiraient, se dilateraient ; la Patrie leur apparaîtrait dans sa grandeur, dans sa beauté, et bientôt ils sentiraient palpiter dans leur sein l'âme française, cette grande âme, faite de dévouement et d'héroïsme !

Je me résume. Donc que le paysan cultive la terre en s'éclairant de toutes les lumières de la science, en s'armant de toutes les découvertes de l'industrie et de la mécanique. Qu'en fécondant ses champs, il transforme et embellisse son village, et surtout qu'il y demeure. Qu'en aimant sa terre à lui, il aime aussi la

terre de France, la douce terre de France, et la France elle-même. Que rien de ce qui touche la Patrie ne le laisse indifférent. Et qu'après avoir contribué à sa prospérité par l'ardeur éclairée de son travail, il y aide encore par la sagesse et le désintéressement de ses votes !

II

L'INDUSTRIE

Le personnel de l'industrie est double : d'une part, les ouvriers, qui exécutent ; d'autre part, les fabricants, qui font exécuter. Les ouvriers ont leurs devoirs, les fabricants ont leurs devoirs. Ces devoirs n'ont pas seulement l'importance qu'ont tous les devoirs, lesquels sont tous également sacrés ; ils en ont une autre, qui leur est propre. Ils sont la vraie solution de la question ouvrière. Le jour où tous les ouvriers feraient leurs devoirs, où tous les fabricants feraient leurs devoirs, ce terrible antagonisme du travail et du capital aurait cessé d'exister, l'harmonie régnerait entre ces deux puissances reconciliées, à la guerre industrielle aurait succédé la paix industrielle, à l'anxiété de tous la sécurité de tous. Le mal dont nous souffrons a sa cause première et profonde dans l'oubli, pour ne pas dire le mépris du devoir, et l'oubli du devoir a la sienne dans la préoccupation excessive, pour ne pas dire exclusive du droit. Cela date de loin, car cela date de la Déclaration des droits de 89.

On a fort médit de cette déclaration des droits : la

vérité, c'est qu'elle était, lorsqu'elle parut, une nécessité sociale. Il s'était fait peu à peu dans l'ancienne société un étrange partage des droits et des devoirs, en dépit de leur naturelle indivisibilité : tous les devoirs en bas, tous les droits en haut. Il fallait donc, si l'on voulait remettre les choses à leur place, et fonder un ordre nouveau, conforme à la justice, proclamer à la face du ciel et de la terre que tous les hommes, étant également hommes, ont également leurs droits, comme ils ont également leurs devoirs. — Mais il ne faut pas exagérer même le vrai, et malheureusement il y a longtemps que nous avons ici passé la mesure. De révolution en révolution, et de socialisme en collectivisme, le sentiment du droit s'est exalté au point d'effacer, d'annihiler la notion du devoir. Dans notre société enfiévrée, parmi ces foules ambitieuses de monter toujours, de monter au bien-être, à la domination, qui donc songe à ses devoirs ? Personne ; qui donc crie ses droits sur les toits? Tout le monde. L'antique et chrétienne formule : *les devoirs de l'homme*, bannie peu à peu des consciences, a cédé la place à l'altière formule : *les droits de l'homme*. Vous trouverez facilement à tous les étages de la société des gens inconscients de leurs devoirs, mais les plus ignorants, qui ne savent ni lire ni écrire, savent en revanche leurs droits sur le bout du doigt : ils ont là-dessus des lumières éblouissantes. Si encore ces gens-là ne s'attribuaient que de vrais droits, mais chaque jour en voit naître de faux (1), qui se multiplient à vue d'œil.

(1) Exemple : le droit que s'arrogent des ouvriers d'imposer à un fabricant le renvoi d'un contremaître qui leur déplaît, ou

Ils pullulent, vous ne pouvez plus vous mouvoir en aucun sens, sans rencontrer un droit, et vous y heurter. Nos rues en sont pavées : à chaque pas que vous faites, vous mettez le pied sur un droit. Je remercie Dieu d'avoir refusé la parole aux animaux, car sans nul doute ils ont des droits aussi, et ils nous en assourdiraient les oreilles.

Tel est notre état moral actuel.

Eh bien, pour revenir à l'industrie, que je n'ai pas oubliée, c'est là qu'est le principe et l'explication du trouble et du désordre où nous nous agitons. C'est au nom de leurs droits, et la plupart du temps de droits qui n'en sont pas, que les ouvriers s'insurgent contre les fabricants ; et c'est au nom de leurs droits, fondés ou non, que les fabricants résistent aux ouvriers, et leur rendent coups pour coups. A cette farouche préoccupation du droit substituez la fraternelle préoccupation du devoir, et tout change instantanément. A un fabricant qui remplirait scrupuleusement tous ses devoirs, que reprocheraient les ouvriers ? Et à des ouvriers qui rempliraient scrupuleusement tous leurs devoirs, que reprocheraient les fabricants ? Il y a des ouvriers intraitables, mais non parmi ceux qui sont respectueux de leurs devoirs ; il y a des fabricants inhumains, mais non parmi ceux qui sont respectueux de leurs devoirs. Et je répète, avec une conviction inébranlable, que s'il est vrai que le Droit nous a per-

le maintien d'un ouvrier qui leur agrée ; — le droit que s'arroge un fabricant de surveiller les opinions politiques des ouvriers qu'il emploie, et, en temps d'élections, de leur dicter les votes qui lui conviennent.

dus, il ne l'est pas moins que le Devoir seul peut nous sauver. C'est du reste, je l'espère, ce qui apparaîtra clairement au cours de cette étude.

I. Les Ouvriers. — Pour prendre les choses *ab ovo*, c'est-à-dire au point de départ, le premier devoir de l'ouvrier, c'est, après avoir passé par l'école, où l'on aequiert les connaissances générales qui font l'homme, de se soumettre à un rigoureux apprentissage, cette autre école, non moins nécessaire, où l'on acquiert les connaissances spéciales qui font l'ouvrier. Il est assez évident que tout dépend de là; que celui qui ne s'applique pas, étant adolescent, à apprendre un métier ne sera jamais qu'un homme de peine; que celui qui l'apprend mal ne sera jamais qu'un méchant ouvrier. Au contraire, celui qui s'exerce de bonne heure à toutes les difficultés d'un art, qui en pénètre les secrets, qui y devient habile, met toutes les chances en sa faveur. Ce sont là des vérités si simples qu'il suffit de les énoncer. Pas d'apprentissage, pas d'avenir; apprentissage médiocre, avenir médiocre ; apprentissage excellent, avenir excellent : autant d'axiomes. — Malheureusement, il ne dépend pas toujours d'un adolescent d'entrer ou non en apprentissage, non plus que d'y profiter plus ou moins. Pour entrer en apprentissage, il faut que les parents le veuillent, et ils ne le veulent pas toujours, soit insouciance, soit sottise, soit misère, soit avidité. Il y a des parents, dans la classe ouvrière, qui ne prennent pas la peine de s'inquiéter de l'avenir de leurs enfants ; il y en a qui, vivant au jour le jour de la besogne qui se présente au hasard, et qui ne sup-

pose pas d'aptitudes particulières, ne conçoivent pas l'utilité de faire apprendre à leurs enfants un métier qui les protège mieux contre le besoin, et ne les laisse pas à la merci des occasions. D'autres, à qui manque le nécessaire, sont obligés de tirer parti dès le plus jeune âge des forces naissantes et de l'activité de leurs enfants; et d'autres qui pourraient se passer de ce travail prématuré et peu lucratif, le leur imposent néanmoins, trouvant bon d'ajouter ces petits gains aux leurs. D'un autre côté, pour profiter en apprentissage, il faut certaines conditions qui peuvent manquer, qui manquent trop souvent. L'apprentissage chez un patron, dans un atelier, petit ou grand, laisse toujours fort à désirer. Le patron peut être négligent, ou injuste, ou brutal : cela s'est vu, se voit et se verra toujours. De plus, dans un atelier, on s'intéresse surtout à la besogne, et on songe bien moins à l'apprenti pour l'instruire que pour en tirer profit. Ajoutez les mauvais exemples, les mauvais conseils, les absurdes taquineries des ouvriers, qui ne savent respecter ni l'homme dans l'enfant, ni le futur ouvrier, leur semblable, dans l'apprenti. Il est reconnu aujourd'hui qu'il n'y a de sérieux apprentissage que dans une école d'apprentissage. Il existe déjà un certain nombre de ces écoles destinées à devenir les séminaires de l'industrie. L'État en a fondé sous le nom d'*Écoles professionnelles ;* des sociétés en ont fondé ; des villes en ont fondé ; certains syndicats de certains métiers en ont fondé. Malgré tout, elles sont encore clairsemées sur notre territoire français, et n'y entre pas qui veut. Il n'est donc que trop vrai, ainsi que je le disais, que le futur ouvrier n'est pas toujours maître de faire, et

de bien faire, l'apprentissage dont il a si fort besoin. Mais du moins qu'il s'y emploie de tout son cœur et de toutes ses forces. Étant données les circonstances où il se trouve fatalement placé, qu'il fasse de son mieux. Ce devoir est-il toujours bien compris et bien observé? Il paraît que non. Un petit livre paraissait il y a quelques années sous ce titre: *L'ouvrier, tel qu'il était, tel qu'il est, et tel qu'il pourrait être*, sans nom d'auteur. Cet auteur anonyme nous apprend qu'il a été ouvrier, et s'est élevé au patronat par son seul travail. Il doit donc savoir à quoi s'en tenir sur les défauts et les erreurs de la classe ouvrière. Or il se plaint, non sans quelque amertume, de la conduite des apprentis, toujours mécontents du patron, impatients de leur sort, appelant l'indépendance, sans se dire que l'indépendance sans l'habileté, c'est la misère et trop souvent le vice. Eh bien! que les apprentis reviennent à une plus saine appréciation des choses, à de meilleurs sentiments et à de meilleures pratiques. Qu'ils sachent bien qu'ils tiennent maintenant leur destinée dans leurs mains, et que ces années qu'ils gaspillent inconsidérément décideront de leur carrière industrielle et de leur vie tout entière.

L'apprentissage fait, tout n'est pas fait. A cet âge, on ne saurait être un ouvrier consommé dans son art, un ouvrier parfait. On a beaucoup appris, je le veux; il reste néanmoins beaucoup à apprendre. On n'a pas d'ailleurs l'expérience, qui implique le temps, une certaine habileté de main, qui implique l'habitude. Il ne faut donc pas, suivant l'usage trop ordinaire des ouvriers, viser au gain immédiat, ou au plus grand gain

possible; il faut viser à se perfectionner. Je sais bien qu'un jeune ouvrier, après les onéreuses années d'apprentissage, a besoin de gagner pour lui-même, et peut-être pour les siens; mais si la patience est possible, il faut patienter. Il ne faut pas sacrifier étourdiment l'avenir au présent, la chance de faire fortune, d'arriver plus tard au patronat, à la satisfaction des besoins actuels. L'ouvrier-auteur dont je parlais tout à l'heure insiste fort sur ce point. Il déplore l'erreur des jeunes ouvriers qui se parquent d'abord dans une spécialité (car, grâce à l'extrême division du travail, il y a dans un même métier trois ou quatre spécialités, quelquefois davantage,) et qui, à cause de cela, restent toute leur vie de piètres ouvriers, des ouvriers-machines, selon son expression. Et il adjure ses anciens compagnons de se hâter lentement, et de s'armer de toutes pièces avant de se jeter dans la mêlée industrielle. Ce sont des conseils d'or, les conseils d'un de leurs pairs d'ailleurs : les ouvriers feront bien de les méditer, et d'y conformer leur conduite.

Enfin l'ouvrier est formé. Qu'il travaille donc, et pour travailler avec fruit, qu'il travaille avec application, et je dirais qu'il travaille avec passion. Ce n'est pas tout en effet d'être habile, il faut s'appliquer. Le plus habile ouvrier du monde, s'il travaille en pensant à autre chose, l'esprit distrait, sans savoir ce qu'il fait, ne fera rien qui vaille. Un ouvrier inférieur, mais attentif, lui rendrait des points. Il faut donc à l'habileté joindre l'application ; il faut, pouvant bien faire, vouloir bien faire, et le vouloir de toutes ses forces. C'est la condition des résultats sérieux, des

résultats profitables. Je demanderais même plus ; je demanderais qu'on s'intéressât à son œuvre, qu'on se passionnât pour son œuvre, qu'on se donnât enfin un idéal à réaliser. Ce n'est pas seulement dans la sphère des beaux-arts que resplendit l'idéal : il est partout. Prenez dans le plus humble métier, l'œuvre la plus humble : est-ce que cette œuvre-là n'a pas sa perfection, que vous concevez ? Cette perfection conçue comme possible, c'est précisément l'idéal. Qui empêche donc l'ouvrier de concevoir la perfection de l'œuvre qu'il doit accomplir, et de tendre à cet idéal ? Mais telle est la nature de l'idéal qu'il ne laisse pas froid celui qui le poursuit. Loin de là, il l'anime, il l'échauffe, il le ravit. En un mot, il le passionne. Voilà donc l'ouvrier travaillant avec passion. Voilà donc l'ouvrier trouvant son bonheur dans son travail ; et c'est là ce qui distingue le bon ouvrier du mauvais : l'un est heureux et l'autre malheureux de travailler, parce que l'un voit dans son travail un idéal à réaliser, et qu'il réalise plus ou moins, tandis que l'autre n'y voit rien, que l'effort, la lassitude et l'ennui.

Et savez-vous, Messieurs, que cette application dans le travail, que cette poursuite du mieux, ou de l'idéal, n'est pas moins, dans une certaine mesure, que la solution d'une question que quelques-uns regardent comme insoluble? Je veux parler de la question des salaires, c'est-à-dire de l'insuffisance des salaires. Les fabricants ne sont pas libres, dit-on, d'augmenter le salaire de l'ouvrier; le salaire de l'ouvrier, ajoute-t-on, est hors de proportion avec ses besoins; voilà donc, conclut-on, l'ouvrier éternellement rivé à la misère. Mais j'en ap-

pelle de ce raisonnement, et je dis qu'il dépend de l'ouvrier de rendre possible cet accroissement de salaire qu'on déclare impossible. Car, s'il est habile, s'il s'applique, s'il vise au mieux, s'il se passionne pour l'idéal, et l'atteint, il méritera d'être mieux rétribué, et, le méritant, il le sera. Les faits confirment cette vue. De deux ouvriers, employés à la même besogne, le même nombre d'heures, dans la même fabrique, l'un gagne souvent plus que l'autre, et notablement plus. Ainsi, dans un laps de temps donné, deux ouvriers de Saint-Quentin, occupés à un tissage mécanique, avaient gagné, l'un 54 fr. 70, l'autre 25 fr. Dans la même fabrique, une jeune fille avait gagné 32 francs en douze jours, tandis que la plupart de ses compagnes n'en gagnaient que 18. Tels sont les effets de l'application, de la passion de l'idéal, unies à l'habileté : elles doublent, elles triplent le salaire de l'ouvrier.

Voilà comment l'ouvrier doit travailler. Voilà comment il peut et doit réaliser un salaire convenable. Mais ce salaire, comment doit-il l'employer, le gouverner ?

Ceci, Messieurs, c'est la grande question de l'économie et de l'épargne. Je dis que l'ouvrier doit économiser, épargner. Je dis qu'il doit faire deux parts de son gain, l'une pour le présent, l'autre pour l'avenir. Je dis enfin qu'il doit ordonner, régler son budget de manière à avoir un excédant chaque semaine, chaque mois, chaque année. Un excédant, c'est-à-dire une réserve pour le chômage, la maladie ; le commencement et la condition de l'aisance ; peut-être la voie ouverte au patronat et à la fortune.

Mais on me répond : ce que vous demandez là, c'est

un rêve, c'est le rêve de l'impossible. L'ouvrier qui ne trouve pas, ou ne trouve qu'à grand'peine, dans son salaire la satisfaction des besoins nécessaires, n'en peut rien distraire. L'économie n'est pas à sa portée, l'épargne est au-dessus de ses forces.

Mon Dieu! Messieurs, je ne suis pas homme à méconnaître ce qu'il y a souvent de difficile et de pénible dans la situation de l'ouvrier : j'ai des entrailles comme un autre. Mais je ne puis pas pour cela fermer les yeux à la lumière et aux faits. Si les ouvriers ne peuvent épargner, d'où vient qu'il y a des ouvriers qui épargnent? Que cet ouvrier qui travaille sans application, et qui vit cependant, s'applique : il gagnera plus et pourra épargner. Que cet ouvrier qui passe les lundis les bras ballants, pour ne rien dire de plus, les passe à l'atelier, il gagnera davantage, et pourra épargner. Que cet ouvrier qui hante le cabaret, aille se reposer entre sa femme et ses enfants, ce qu'il eût dépensé, il pourra l'épargner. Je viens de nommer le cabaret : voilà l'ennemi de l'épargne. C'est dans ce gouffre que s'engloutissent les ressources de l'ouvrier et de sa famille. Si on réussissait à le fermer, on transformerait du même coup la situation de la classe ouvrière.

Nous savons en effet comment les choses se passent; ce n'est un mystère pour personne. Ces malheureux ouvriers, après avoir sué et peiné, dépensent chaque semaine en un jour ou deux la meilleure partie de l'argent qu'ils viennent de recevoir, oublieux de tout, dans leur grossière passion pour une jouissance grossière, et d'eux-mêmes, et de la femme, et des enfants,

et du foyer éteint, et de la faim, et de la maladie qui mène à l'hopital, en attendant le cimetière. C'est surtout dans les grandes villes industrielles qu'on a cet affligeant spectacle sous les yeux. A peine payé, c'est ordinairement le samedi, l'ouvrier se jette dans le cabaret ; il est rare qu'il n'y passe pas le dimanche et le lundi. Tous ces repaires de la débauche regorgent de buveurs. « Des cartes, quelques jeux de quilles leur servent à tuer le temps entre deux bouteilles. La pipe ne quitte pas leurs lèvres, l'atmosphère s'épaissit et devient à peine respirable. Parmi les chocs des verres, on distingue des cris inarticulés, des chansons obscènes, des propos licencieux, des provocations. Cependant l'argent s'épuise vite. Bientôt il ne reste plus que la moitié ou le tiers de ce salaire si péniblement gagné. » Quelquefois il n'en reste rien.

Le cabaret, voilà donc la ruine de l'ouvrier. Aussi longtemps qu'il hantera le cabaret, il hantera la misère, d'où il ne pourrait sortir que par l'épargne.

Quel remède? L'Angleterre, l'Amérique ont des *Sociétés de tempérance.* Mais, d'une part, je ne crois pas qu'elles se recrutent précisément dans la classe ouvrière, et que l'ivrognerie, pour nommer ce hideux vice par son nom, soit en décadence par delà la Manche ou par delà l'Atlantique ; et, d'autre part, je doute que notre tempérament français se prête à ce genre de propagande. L'ouvrier-écrivain auquel j'ai fait deux fois allusion ci-dessus propose un moyen violent : supprimer les cabarets, et les remplacer par des établissements qui, rigoureusement surveillés par la Loi, livreraient leur marchandise à domicile. Cette mesure est

d'une âme honnête et indignée, mais trop radicale pour être praticable. On pourrait du moins limiter le nombre des cabarets, en leur imposant des conditions plus sévères, et les obligeant à fermer plus tôt. Je n'ai jamais compris, pour le dire en passant, dans quel intérêt, à la fin de l'Empire, la préfecture de police autorisa les marchands de vin à rester ouverts jusqu'à une heure du matin : pourquoi pas toute la nuit ?

La vérité, c'est qu'il n'y a que l'ouvrier qui puisse se corriger lui-même, nulle autorité publique ne pouvant contraindre à la sobriété celui qui ne veut pas être sobre. Tout ce qu'on peut faire, c'est de l'aider dans cette réforme, en éloignant les tentations, en l'éclairant, surtout en mettant à sa portée, sous sa main, des institutions qui, par la facilité de l'épargne, lui en inspirent le goût, et lui en donnent peu à peu l'habitude. C'est ce qu'ont commencé de faire nos *Caisses d'épargne* qui datent déjà de loin (1) ; c'est ce qu'achèveront de faire nos *Caisses d'épargne scolaires*, de création plus récente, et aujourd'hui si florissantes.

On a souvent décrit l'influence du livret de la Caisse d'épargne, et comment l'ouvrier est naturellement ten-

(1) De nouvelles mesures, en mettant la Caisse d'épargne sous la main de l'ouvrier, comme *le Bureau d'épargne des manufactures;* en accordant à l'ouvrière la faculté de déposer sans le concours de son mari, et en son nom propre, aideront encore à ce précieux résultat.

Le Bureau d'épargne des manufactures, c'est la caisse d'épargne introduite dans l'atelier même, et au moment de la paye, moyennant un comité de contre-maîtres agissant comme intermédiaires entre les déposants et la caisse d'épargne de la localité.

té, quand il a déposé une première somme, si minime soit-elle, de l'arrondir par des dépôts nouveaux; et comment les intérêts se cumulant avec le capital, l'épargne, partie de presque rien, grandit, grossit, et devient une petite fortune, ou le point de départ d'une petite fortune. Mais combien l'influence du livret de la caisse d'épargne scolaire est plus grande encore! Vous savez ce qu'on entend par la caisse d'épargne scolaire? C'est la caisse d'épargne introduite dans l'école, et mise à la portée des enfants par l'entremise de l'instituteur, qui recueille chaque semaine leur volontaire obole, et dès qu'elle a atteint le chiffre de 1 franc, leur fait délivrer un livret. Cette ingénieuse et belle idée est, grâce à Dieu, une idée française : j'ai le plaisir de vous apprendre, si vous ne le savez déjà, qu'elle est née le 4 mai 1834 dans l'école municipale du Mans. C'est de là qu'elle est sortie pour se répandre peu à peu dans différentes villes de France, et finalement dans l'Europe entière. Or, je dis que cette institution a une immense portée. Elle habitue dès le plus jeune âge les enfants, c'est-à-dire les ouvriers de l'avenir, à calculer, à économiser, à épargner; et par la contagion de l'exemple, elle amène les parents, c'est-à-dire les ouvriers du présent, à calculer aussi, à économiser aussi, à épargner aussi. Nous pouvons donc espérer une transformation lente, mais certaine, de la classe ouvrière, allant par le travail à l'épargne, et par l'épargne à l'aisance, à la sécurité, à la moralité, à la considération. Il suffit qu'elle comprenne et qu'elle veuille, et elle comprendra et elle voudra de plus en plus.

J'estime donc que l'ouvrier, même solitaire, s'il a traversé comme il convient l'école d'apprentissage, ou

l'apprentissage dans un atelier, chez un patron ; s'il a ensuite employé quelques années, moins à gagner beaucoup, qu'à se parfaire dans son métier ; s'il a travaillé ensuite avec application, avec passion, s'intéressant à son œuvre, aspirant à approcher de la perfection, l'idéal devant les yeux ; s'il a épargné enfin, en mettant l'ordre dans sa conduite et la sobriété dans ses habitudes, j'estime, dis-je, que l'ouvrier même solitaire, peut arriver au patronat, peut arriver à la fortune, peut aspirer à tout. Mais il n'est pas condamné à la solitude, et, si les circonstances sont favorables, il peut, il doit recourir à l'Association.

Messieurs, l'association est une des plus grandes forces de ce monde. C'est aussi une des découvertes de ce temps-ci. Je ne prétends pas que les hommes aient attendu le XIXe siècle pour réunir leurs efforts dans la poursuite d'un but commun, pour s'associer. Ce qui est naturel est éternel. Mais je dis que c'est seulement de nos jours qu'on s'est associé en connaissance de cause, en se rendant compte de la merveilleuse puissance et de l'inépuisable fécondité de l'association. Si les écoles communistes et socialistes du commencement de ce siècle n'ont pas d'autre mérite, elles ont eu du moins celui de mettre en pleine lumière cette vérité. L'association, on le sait maintenant, centuple, multiplie à l'infini les ressources individuelles ; et l'ouvrier qui, avec sa chétive épargne, ne pourrait peut-être rien, s'il l'associe à celle d'une multitude d'autres ouvriers, peut tout, ou à peu près.

Cette association entre ouvriers mettant en commun leurs épargnes peut se produire sous des formes très

diverses. Les plus connues, les plus recommandables, sont les *Sociétés coopératives* de *consommation*, de *crédit* et de *production*. Les premières ont pour objet de fournir aux associés les denrées à meilleur marché, en supprimant l'intermédiaire du marchand ; les secondes de *prêter* aux associés à des conditions plus douces, ou même absolument douces, en supprimant l'intermédiaire du banquier, et surtout de l'usurier ; les dernières de procurer aux associés le travail de première main, les engins et les matières premières, et par conséquent tous les bénéfices de la fabrication, en supprimant l'intermédiaire du patron. On conçoit sans peine combien de telles sociétés sont avantageuses aux ouvriers qui en font partie. Il faut dire seulement qu'elles supposent, pour prospérer, une réunion de conditions favorables, qui ne se rencontrent pas toujours ; et voilà pourquoi beaucoup de ces sociétés ont périclité en France, où elles s'étaient trop précipitamment et trop imprudemment établies. Mais elles ont réussi ailleurs, en Allemagne, en Angleterre surtout. Elles peuvent donc réussir chez nous comme chez nos voisins. Elles y réussissent déjà, et de plus en plus. Donc, que l'ouvrier tente l'Association coopérative, quand les circonstances seront propices, et qu'il se fasse de cette multiplication de l'épargne un moyen de monter à une situation meilleure. (1)

(1) L'importance de l'Association coopérative est de mieux en mieux comprise. Nous avons eu à Paris, à la fin de l'année dernière, un *Congrès international de l'alliance coopérative*. On a organisé et nommé une commission de statistique coopérative. On a élu 33 délégués de toutes nations pour faire partie du Comité central, dont le siège est à Londres. Les membres du congrès ont été reçus au nombre de 200 à l'Élysée.

Est-ce à dire, Messieurs, que les ouvriers puissent rêver pour eux-mêmes, ou que nous puissions rêver pour eux, un état où, par la grâce du travail, de l'épargne et de la coopération, ils obtiendraient tous, et certainement, la sécurité de l'avenir, la complète satisfaction du présent? Non, certes. Il n'y a que des utopistes ou des meneurs de mauvaise foi qui puissent promettre à la classe ouvrière cet âge d'or ou ce paradis. Il y aura toujours des ouvriers moins habiles, qui travailleront moins fructueusement; il y aura toujours des ouvriers déréglés, qui n'épargneront pas; il y aura toujours des ouvriers personnels, qui ne s'associeront pas. Ajoutez les maladies qui frappent les uns, épargnent les autres; les chômages, tantôt rares, tantôt fréquents; les accidents; et que sais-je? Nécessairement, il y aura toujours, parmi les ouvriers, les heureux et les malheureux. Mais en est-il donc autrement des autres professions, et même des plus élevées? Tous les médecins ont-ils une clientèle? Tous les avocats ont-ils des causes? Tous les magistrats montent-ils aux premières dignités de la magistrature? Tous les fonctionnaires arrivent-ils aux premiers rangs? Ou plutôt l'inégalité n'est-elle pas la loi de l'humanité, disons mieux, la loi universelle?

Il y a d'ailleurs une forme d'association dont je n'ai pas encore parlé, et qui est spécialement faite pour les ouvriers éprouvés, c'est celle qui leur vient en aide quand la maladie sévit, ou que le travail manque, sous le nom de *Société de secours mutuels;* ou qui pourvoit à leurs besoins quand l'âge a désarmé leurs bras, sous le nom de *Société de prévoyance et de*

retraite pour la vieillesse. Sous cette forme, l'association est à la portée de tous, et elle est en mesure de protéger les plus mal partagés contre l'extrême infortune.

Si j'ai su me faire comprendre, Messieurs, dans ces explications quelquefois un peu techniques, et qui manquent de grâce, mais non de vérité, il doit vous être évident que l'ouvrier peut infiniment pour améliorer son sort. Qu'il se rende habile, qu'il épargne, qu'il s'associe, quand l'association est possible, et s'il n'arrive pas au patronat, où tout le monde ne peut arriver, il se fera cependant un sort satisfaisant. La nature l'a-t-elle mal doué, les circonstances sont-elles contre lui, il trouvera du moins, s'il veut, dans les sociétés de secours et de prévoyance, un remède ou un palliatif à ses maux. On peut donc dire que sa fortune est dans sa main. Qu'il fasse tout ce qu'il peut, et tout ce qu'il doit, et elle sera telle qu'il peut raisonnablement la désirer.

Plus heureux dans la vie privée, il sera plus judicieux dans la vie publique. Si le paysan, comme je l'ai dit au chapitre précédent, est trop indifférent à la chose publique, on pourrait presque dire que l'ouvrier s'en occupe trop. Il s'en occupe trop, parce qu'il s'en occupe mal. Il est à cent lieues de la République conservatrice, il estime qu'il n'y a rien à conserver dans une organisation sociale où il croit être seul à travailler et à souffrir. Il pense rouge, toutes ses idées sont écarlates; et quand il vote, c'est toujours pour le candidat le plus avancé, qui ne l'est pas encore assez à son gré.

Eh bien, Messieurs, jen ai la conviction, et vous la partagez sans doute : quand l'ouvrier, comprenant et remplissant tous ses devoirs, travaillant, épargnant, s'associant, aura mis toutes les chances de son côté ; quand, à l'image du paysan qui a son champ, il aura, lui, son livret de caisse d'épargne, ou ses obligations de chemin de fer, ou une inscription quelconque au grand livre, ce lui sera un lest, qui lui donnera du poids pour naviguer parmi les flots tourmentés de notre démocratie. Il ne cessera pas d'aimer la liberté, mais il l'aimera mesurée ; il ne cessera pas d'aimer la République, mais il l'aimera sensée ; et il ne se trouvera plus, dans nos villes manufacturières, des majorités d'électeurs pour donner leurs voix à des ambitieux de bas étage, et pour acclamer, au scandale des honnêtes gens, d'odieux représentants de l'infâme commune.

II. — Les Fabricants et Patrons. — Ce n'est pas sans dessein que je dis les fabricants et patrons. Les chefs d'industrie, pour prendre un terme plus général, se présentent en effet, à qui les considère, sous un double aspect, qu'expriment ces deux mots. Vis-à-vis du public, qui a besoin de leurs produits, et qui les achète de première ou seconde main, ce sont proprement des fabricants ; vis-à-vis des ouvriers, qu'ils emploient, qu'ils dirigent, et auxquels ils doivent, outre la légitime rémunération de leur travail, la protection et l'affection, ce sont proprement des Patrons. Il y a là en quelque sorte deux personnages dans le même homme, deux personnages inséparables, et

cependant différents. Ils sont même assez différents pour avoir des devoirs divers, car il est évident, n'est-il pas vrai, que si le patron a des devoirs envers ses ouvriers, le fabricant en a aussi envers les consommateurs.

Mais les devoirs du fabricant envers les consommateurs sont très simples, assez généralement observés, et je ne ferai que les effleurer. Ceux du patron envers les ouvriers sont plus compliqués, plus en danger d'être méconnus, et d'une extrême conséquence : j'y insisterai.

Que doit le fabricant au consommateur? Il lui doit des produits de bonne qualité, et il les lui doit au meilleur marché possible. C'est là une double évidence. Substituer à la qualité requise une qualité inférieure sous la même apparence, n'est-ce pas une fraude? Livrer à un prix disproportionné, n'est-ce pas un vol? Mais ces fautes sont d'autant plus rares qu'elles sont plus difficiles. C'est généralement au commerce que la fabrique a affaire, et le commerce ne se laisse pas volontiers tromper. Tromper, c'est un monopole qu'il a grand soin de se réserver. Il veut bien falsifier sa marchandise, mais il prétend qu'elle lui arrive naturelle ; il veut bien la vendre deux ou trois fois son prix, mais il prétend ne la payer que ce qu'elle vaut. Si le fabricant manquait par hasard de conscience, le marchand, sans en avoir à revendre, lui en referait une. La morale, ici, est sous la protection d'un intérêt très éveillé, très entreprenant, trop entreprenant, et ne court guère de risques.

Mais si les devoirs du fabricant sont en sûreté, ceux

du patron, plus grands, plus obscurs, plus discutables, ou du moins plus discutés, ont plus de chance de n'être pas observés, malgré la jalouse surveillance. les exigences extrêmes de l'ouvrier, armé aujourd'hui de la liberté, et de tous les droits qu'elle comporte. Et comme ils intéressent non seulement l'ouvrier, mais la société entière, mais la civilisation même, on ne saurait trop les mettre en lumière.

Mais je tiens à placer une remarque préliminaire. Je tiens à dire que les ouvriers et les patrons étant ici en présence, il y a un danger à éviter : c'est, non pas d'être trop tendre aux ouvriers (j'admets qu'ils sont dignes de toutes les tendresses), mais d'être trop dur aux patrons. En ce temps-ci où la démocratie coule à pleins bords (ce dont je ne me plaindrais que si elle rompait les digues et submergeait la plaine), il est difficile de tenir la balance égale entre les deux parties. On a une naturelle tendance à plaindre l'ouvrier et à maudire le patron. Plaindre l'ouvrier, c'est bien ; maudire le patron, c'est un excès, et presque toujours une injustice. Il faudrait avoir les yeux plus ouverts aux bienfaits sans nombre que les chefs d'industrie répandent à pleines mains autour d'eux. Il faudrait aussi prendre la peine et avoir la bonne foi de voir la situation du patron telle qu'elle est, au lieu de s'en faire à soi-même et aux autres les plus fausses images. On réprésente volontiers son existence sous les traits du paradis, afin qu'il en devienne plus évident, par un plus frappant contraste, que les ouvriers sont des damnés qui gémissent et se débattent dans un enfer industriel. Or, à la rigueur, on peut accorder l'enfer des ouvriers, mais il faut nier le paradis des patrons.

Sans doute, il est de très grandes et très puissantes maisons, qui s'appuyant sur des fortunes inébranlables, sont au-dessus de toute inquiétude. Là, d'immenses capitaux, d'immenses opérations, d'immenses profits, font aux chefs une existence princière. Mais ne sont-ce pas de rares et glorieuses exceptions; et celui dont le regard clairvoyant va chercher la réalité sous l'apparence, ne trouve-t-il pas un spectacle tout différent, non seulement aux derniers rangs de l'industrie, mais dans ces situations moyennes qui sont la majorité ?

On a reproché mille fois, et sous toutes les formes, aux chefs d'industrie, leur indifférence pour l'ouvrier, qu'ils seraient trop tentés d'assimiler à leurs insensibles machines de fer, leur sévérité outrée, leur brutalité, que sais-je encore ? Que ces accusations soient fondées pour quelques-uns, pour beaucoup, je ne veux pas le contester, quoiqu'il y eût lieu d'examiner ; mais pour ceux-là mêmes, je plaiderais les circonstances atténuantes. Les ouvriers souffrent, d'accord; mais croient-ils que le patron passe sa vie mollement étendu sur un lit de roses ? Qu'ils songent, et ils en frémiront, à la terrible responsabilité qui pèse sur cet homme. Il peut escalader les sommets, mais combien n'a-t-il pas de chances de rouler au fond des abîmes ! Naguère, avant l'abolition de la prison pour dettes, il engageait sa liberté avec sa fortune; et maintenant encore, si sa personne est hors de cause, il engage bien plus que soi-même : la vie de sa femme et de ses enfants, le bien de son beau-père, celui d'un ami trop confiant, peut-être un dépôt, dans l'entraînement de cette vie effroyable. Vaincre ou mourir, pas d'autre alternative.

Michelet a excellemment dépeint cela. En cette disposition d'esprit, est-il bien facile d'avoir le cœur tendre? « Vous le voyez parcourir ses ateliers, l'air sombre, l'œil farouche. Quand il est à un bout, à l'autre bout l'ouvrier dit tout bas : est-il donc féroce aujourd'hui! C'est qu'il vient d'apprendre quelque grand désastre, dont il va subir l'inévitable contrecoup. Ou bien c'est qu'il rentre de la ville d'argent, de Bâle à Mulhouse, de Rouen à Déville, et là-bas le juif vient de lui enlever sur le corps une livre de chair. »

J'ose donc croire et j'ose dire qu'on n'apprécie pas toujours équitablement la situation et la conduite des chefs d'industrie. Mais je me hâte d'ajouter qu'ils ont néanmoins de grands, de très grands devoirs envers leurs ouvriers, et que, quelles que puissent être les difficultés contre lesquelles il ont à lutter, ils doivent s'appliquer de tout leur cœur et de toutes leurs forces à les pratiquer scrupuleusement.

Et d'abord, qu'ils soient humains; qu'ils soient compatissants, sympathiques et bons; qu'ils aiment! Qu'il y ait entre eux et tout ce monde qui travaille, et qui peine, et qui sue à la besogne, un peu d'amour. L'amour, cela est si sain, si salutaire et à celui qui le ressent et à celui qui en est l'objet! Et d'un autre côté, il est si simple et si facile d'aimer! C'est le mouvement naturel, c'est l'élan de notre cœur. Et qu'on me permette de le dire, l'ouvrier est plus digne d'amour, plus aimable qu'on ne pense. Il ne faut pas le voir à la sortie de l'usine, à ce moment d'inévitable tumulte où, après une longue gêne, il éprouve un irrésistible besoin de s'agiter en tous sens,

de s'exclamer et de s'ébattre; il faut le voir à l'usine même, dans ce silence laborieux, appliqué et intelligent à sa besogne. Il ne faut pas le voir au cabaret, où il s'égare quelquefois, trop souvent, cherchant la distraction et l'oubli de ses maux dans des excès qui les accroissent ; il faut le voir le soir au logis, entre la femme attentive et les enfants joyeux, ou le septième jour, errant en sa modeste et honorable toilette, dans les champs, le long des haies et des aubépines, avec un sentiment et un goût de la Nature que les esprits cultivés n'ont pas toujours. Il faut le voir surtout vis-à-vis de ses pareils dans la peine, exerçant avec une simplicité admirable cette générosité si belle du pauvre qui donne à un plus pauvre. Car ce n'est pas d'hier qu'on a remarqué que les plus bienfaisants, et le plus cordialement, sont ceux-là mêmes qui sont moins en état de l'être. Que les patrons voient les ouvriers sous ce jour, qui est le vrai, et ils les approcheront naturellement de leur cœur ; et, l'amour provoquant l'amour, une douceur et une complaisance, comme un baume, se répandront, circuleront d'une extrémité à l'autre des ateliers ; le travail sera moins amer, la fatigue moins lourde, la vie moins pénible dans un mutuel échange de bonnes volontés et de bons offices.

Que non seulement le manufacturier se montre personnellement sensible à la condition de l'ouvrier et à ses épreuves, mais qu'il soit imité par sa famille entière. Une femme, avec cette grâce et cette délicate sensibilité qui sont comme son essence ; de beaux petits enfants, avec leur naïveté et leur innocent sourire, c'est

comme une puissance irrésistible en son charme qui déride les fronts les plus chagrins et rassérène les âmes les plus blessées. Michelet a raconté une visite qu'il fit à une fabrique de notre bien-aimée Alsace : je cède à la tentation d'illustrer ma mauvaise prose de cette charmante page. « Le maître ayant eu l'obligeance de me conduire lui-même pour me montrer ses ateliers, sa jeune femme voulut être de la partie. Surpris d'abord de la voir, avec sa blanche robe, tenter ce voyage à travers l'humide et le sec, l'huile et la graisse, je compris mieux ensuite pourquoi elle affrontait ce purgatoire. Où son mari me faisait voir des choses, elle voyait des hommes, des âmes. Sans qu'elle m'expliquât rien, je compris que, tout en glissant à travers cette foule, elle avait un sentiment délicat, pénétrant, de toutes les pensées, je ne dis pas haineuses, mais soucieuses, envieuses peut-être, qui fermentaient là-dedans. Sur sa route, elle jetait des paroles justes et fines, parfois presque tendres, par exemple à une jeune fille souffrante ; maladive elle-même, la jeune dame avait bonne grâce à cela. Plusieurs étaient touchés ; un vieil ouvrier, qui la crut fatiguée, lui présenta un siège avec une vivacité charmante. Les jeunes étaient plus sombres ; elle, qui voyait tout, disait un mot, et chassait le nuage. »

Cet échange de sentiments bienveillants et affectueux est assurément un fort précieux remède, mais ne nous faisons pas illusion : réduit à lui-même, il serait impuissant à guérir les maux trop réels et trop puissants qui tourmentent la classe ouvrière, et les chefs d'industrie ont le devoir d'en chercher et d'en appliquer de plus positivement efficaces.

Je parlais, au paragraphe précédent, de la nécessité pour l'ouvrier d'économiser et d'épargner. Je disais, qu'il a différents moyens d'arriver à l'épargne : se rendre habile dès l'apprentissage ; travailler plus tard avec application, en visant au mieux, à la perfection de l'œuvre ; éviter le cabaret. Je signalais aussi l'association, singulièrement l'association coopérative, et sa merveilleuse puissance. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'avec toût cela la situation de la classe ouvrière reste encore très fâcheuse. Les sociétés coopératives ne se peuvent établir qu'avec une grande lenteur, au milieu de circonstances favorables qui ne se présentent pas toujours, et il est permis de penser que beaucoup d'ouvriers ne sont pas pourvus de l'initiative, de l'énergie et de l'intelligence nécessaires pour s'associer heureusement et fructueusement. D'un autre côté, n'est pas habile qui veut : il faut l'intelligence ; on pourrait même dire ne s'applique pas qui veut : il faut la santé et la force. Et enfin, même en évitant le cabaret, il peut se faire que la famille, si elle est nombreuse, dévore toutes les ressources, sans satisfaire encore tous les besoins. Alors le salaire est notoirement insuffisant, et l'ouvrier incapable de se tirer lui-même d'affaire. De là pour le patron l'obligation de venir à son secours, de chercher et d'appliquer un remède à cette insuffisance de salaire.

Or, le premier remède, le plus simple, et qui n'est d'ailleurs que l'observation de la plus stricte justice, c'est de rémunérer le travail de l'ouvrier autant qu'il peut, et par conséquent doit être rémunéré. Il y a des années, en Bretagne, j'avais fait une conférence sur

ces questions devant un auditoire composé de plusieurs centaines d'ouvriers : un de ceux-ci, remarquable par l'ouverture de son intelligence, me communiqua deux Etudes manuscrites qu'il avait faites sur le salariat. Il prouvait par des faits et des calculs intéressants que dans certaines industries le salaire des ouvriers est notablement disproportionné avec les bénéfices du patron. Par exemple, il y aurait telle main-d'œuvre qui, payée par le client à l'entrepreneur 10 fr., ne serait payée par celui-ci à l'ouvrier que 3 fr. Il est bien entendu que, totalement étranger comme je le suis aux choses industrielles et commerciales, je ne puis rien savoir de ces détails par moi-même. Que s'ils étaient vrais, ils seraient déplorables. Il existe évidemment un juste rapport entre les bénéfices et le salaire, rapport qui ne peut être déterminé que par les gens du métier, et qui doit être une loi inviolable pour le patron. Il faut espérer qu'avertis par leur conscience, et aussi par la gravité des circonstances où nous vivons, les chefs d'industrie qui auraient oublié de se conformer à cette loi, y reviendraient au plus vite.

Ils ne sauraient trop se dire d'ailleurs que les ouvriers ont un moyen de les y rappeler, un moyen terrible, la grève. La grève a son histoire, et même une histoire tragique. Elle a eu trop souvent, surtout de l'autre côté du détroit, tous les caractères de l'émeute et de la guerre. Elle ne s'est interdit ni le pillage, ni l'incendie, ni le meurtre. Plusieurs romanciers anglais se sont plu à nous la montrer en action, roulant ses phalanges furieuses, donnant l'assaut à la fabrique, entrant dans la place, mettant tout à feu et à sang, n'épargnant pas

plus les personnes que les choses. Nous n'avons jamais connu ces excès en France, grâce à Dieu, quoique quelques-unes de nos grèves aient dû être réprimées par la force publique. Mais si nos grèves sont généralement à peu près inoffensives, en revanche elles sont singulièrement fréquentes. Rappelez-vous l'année 1878, l'année de l'avant-dernière Exposition : qui ne se mit alors en grève ? grève des mineurs d'Anzin ; grève des boulangers de Bordeaux, de Poitiers ; grève des menuisiers de Dijon ; grève des teinturiers de Saint-Étienne ; grève des cochers de Paris ; grève des petites bonnes des bouillons Duval : ce fut comme une épidémie de grèves. Cet état de choses s'est-il beaucoup amélioré? Il est rare que le matin, en dépliant votre journal, vous n'y trouviez pas l'annonce de quelque grève. Tout est sujet de grève, même la religion, même la politique, surtout la politique (1). Une chose me confond, c'est que les ouvriers n'aient pas encore compris combien la

(1) J'ai horreur de ces affreux politiciens, députés ou non, qui s'en vont de ville en ville exciter des ouvriers trop crédules, et se font un piedestal de la misère de ceux qu'ils appellent leurs frères, et qui ne sont que leurs victimes. Si j'étais gouvernement, même en République, je ne permettrais pas que des intermédiaires quelconques vinssent se placer entre les deux partis ; je voudrais qu'ils fussent seuls à discuter leurs intérêts. Il ne me plairait même pas que des municipalités encourageassent de leurs deniers des ouvriers qui sont dans leur tort quatre-vingt-dix fois sur cent. Si ceux-ci étaient laissés à eux-mêmes, à leurs propres inspirations, à leurs réflexions et à leur conscience, les grèves seraient infiniment plus rares, et dureraient infiniment moins. — Cela n'exclut pas l'arbitrage, mais il faudrait que la décision des arbitres dût être acceptée de part et d'autre, quelle qu'elle pût être.

grève est une chose grave pour eux aussi bien que pour les manufacturiers. La grève est une arme à deux tranchants, et qui blesse surtout la main qui s'en saisit. C'est la misère dans le présent et quelquefois dans l'avenir. Non seulement, à l'instant où elle éclate, elle supprime le salaire en supprimant le travail, mais il peut arriver, et il arrive qu'elle fasse disparaître un genre d'industrie, en le remplaçant par un autre. C'est ainsi que les charpentiers s'étant mis en grève en 1843 ou 1844, et l'accord n'ayant pu s'établir entre eux et les entrepreneurs, ceux-ci imaginèrent de remplacer les poutres et les solives de bois par des poutres et des solives de fer, innovation qui a survécu aux circonstances qui l'ont produite, et qui restreint davantage de jour en jour l'art de la charpente. La grève est donc terrible à l'ouvrier au moins autant qu'à son patron, et s'il était sage il y regarderait à deux fois avant de se jeter dans cette aventure. Mais enfin dès là qu'elle procède pacifiquement, la grève est son droit incontestable (1). On ne peut en effet lui dénier le droit d'examiner, de juger les offres qu'on lui fait, et de les refuser s'il ne les trouve pas équitables. D'où je conclus que c'est aussi bien l'intérêt que le devoir du patron d'établir une exacte harmonie entre les gains qu'il réalise et le salaire des ouvriers par le travail desquels il les réalise.

(1) A condition que les grévistes laissent libres de travailler les ouvriers qui veulent continuer de travailler. Si ceux-ci étaient protégés efficacement, et dès la première heure, ils seraient plus nombreux, et souvent la grève avorterait. Mais le gouvernement a des lenteurs et des timidités déplorables.

Et maintenant je suppose que les salaires sont ce qu'il est juste qu'ils soient ; si néanmoins l'ouvrier ainsi rétribué vit dans la gêne, s'il ne peut rien épargner pour l'avenir, s'il mène une existence précaire, toujours tremblant pour le lendemain, aura-t-il le droit de réclamer une augmentation de salaire ? Le patron aura-t-il le devoir de l'accorder ? Il faut bien répondre non, l'évidence nous y force. Mais alors voici ce que je demande. Je demande si, l'élévation de salaire écartée, il n'y aurait pas quelqu'autre moyen de venir en aide à l'ouvrier, et de lui ouvrir des perspectives plus rassurantes.

Or, Messieurs, j'ai la satisfaction de pouvoir répondre que ces moyens existent. Il en est même de plusieurs sortes. Il y en a de particuliers, d'accessoires, qui dépendent des circonstances ; il y en a un principal, essentiel, et qui est applicable partout, ou presque partout.

Parmi les premiers, je n'en citerai qu'un, à titre d'exemple. C'est celui qui concerne les logements des ouvriers.

On a souvent décrit les logements des ouvriers dans les villes industrielles ; des enquêtes même ont été faites, et des rapports officiels publiés. Ces logements étaient, et sont encore, trop souvent, affreux, ce n'est pas assez dire, hideux. Ce sont, dans des ruelles étroites, tortueuses, humides, sans air ni soleil, des maisons croulantes, et dans ces maisons, des caves, ou des chambres semblables à des caves. Portes et fenêtres ferment mal ; les murs sont nus, salis, suintants ; point de meubles ; et toute une famille entas-

sée pêle-mêle là-dedans. Vous sentez l'horreur de ces taudis; rien que d'y penser, vous avez la chair de poule. Le moyen que l'ouvrier s'y plaise, qu'il ne préfère pas le cabaret, où il fait clair, où il fait chaud, où l'on cause, où l'on rit, tout en buvant! Mais changez tout cela. Élargissez la rue, reconstruisez la maison, appropriez et ornez la chambre; ou plutôt remplacez-la par deux ou trois petites pièces aérées et ensoleillées; faites en un mot un sain, commode et gai logement. Nécessairement l'ouvrier y trouvera ses aises; il s'y sentira bien; il sera tenté d'y rester; il y restera. Le cabaret aura tort; l'argent qu'il y dépensait restera avec lui à la maison. Voilà l'économie qui entre dans ses mœurs, voilà l'épargne qui se fait pour ainsi dire d'elle-même.

Si ce logement, au lieu d'être deux ou trois chambres perdues dans une multitude d'autres, était une petite maison isolée; si c'était une maison avec un jardin, n'aurait-elle pas encore plus d'attrait pour son habitant? Un jardin, c'est la passion du peuple en général, de l'ouvrier en particulier. S'il a un jardin, il le cultivera. Non seulement il économisera l'argent du cabaret, il y ajoutera les profits du jardinage. Voilà l'épargne qui grandit, et elle est le fruit non d'une privation, mais d'un plaisir.

Et si cette petite maison, avec son petit jardin, au lieu d'être une location, était la propriété de l'ouvrier, ne lui serait-elle pas cent fois plus chère? Ne serait-elle pas une perpétuelle excitation à l'épargne? Écoutez cette histoire d'un ouvrier, racontée par J. Simon: — « Un riche fabricant de Roubaix avait un chauffeur

habile ouvrier, mais adonné à l'ivrognerie. Un jour, en sortant du cabaret, l'ivrogne fait une chute, et se casse la jambe. C'était un homme intelligent, quand il avait sa tête à lui. A peine sur son lit de douleur, l'inquiétude de l'avenir des siens le saisit. Son patron le rassura. « Je vous ferai soigner à mes frais, lui dit-il, et quant à votre famille, elle touchera tous les jeudis votre semaine, comme si vous étiez au travail. Une fois guéri, vous me rembourserez sur le prix de vos journées. » La maladie fut longue et le remboursement dura un an. Pendant ce temps-là, l'ouvrier s'abstint du cabaret, travailla constamment, vécut en bon père de famille. L'année finie, le patron lui proposa de persévérer pendant deux ans encore. « Vous épargnerez douze cents francs, lui dit-il ; c'est le prix de la maison que je vous loue ; dans deux ans, vous serez chez vous, vous serez un propriétaire. » L'ouvrier consentit : les deux ans passèrent bien vite. A la première paye, après la maison soldée, on voulut donner à l'ouvrier la totalité de ce qu'il avait gagné dans la semaine. « Gardez, gardez, dit-il ; dans quinze mois, j'aurai acheté la maison voisine. » Il en a trois aujourd'hui. Sa femme est devenue marchande. L'ancien ivrogne se retirera bientôt avec une honnête aisance, presque de la richesse. La propriété a fait ce miracle. »

Vous voyez, vous touchez du doigt l'influence du logement sur les mœurs, et par conséquent sur la situation, sur l'avenir de l'ouvrier, et comme sa vie serait changée, s'il était bien logé, et plus encore s'il avait un jardin, et plus encore s'il était propriétaire de sa maison et de son jardin. Eh bien, un chef d'in-

dustrie ne peut-il partir de là, plusieurs chefs d'industrie associés ne peuvent-ils partir de là pour aviser aux moyens de loger ainsi leurs ouvriers? La preuve que cela peut se faire, c'est que cela s'est fait, et se fait de plus en plus chaque jour. Çà et là de grands industriels ont bâti aux environs de leurs fabriques des maisons bien distribuées, où ils louent, à bon compte, mais sans perte, d'agréables logements aux ouvriers qu'ils emploient. D'autres, au lieu de construire de vastes établissements, ont disséminé de petites maisons qu'un jardin accompagne. Et d'autres enfin, se réunissant en *Sociétés*, ont offert aux ouvriers d'acheter ces maisons au moyen de rentes annuelles, un peu, mais très peu supérieures au loyer simple. Telle est la *Société Mulhousienne des cités ouvrières.* En 1867, cette société avait déjà construit 700 maisons, toutes occupées par des ouvriers en train d'en devenir les propriétaires. Un laps d'une douzaine d'années suffit à cette acquisition, presque sans bourse délier.

Voilà un des mille moyens particuliers, et peut-être le plus efficace d'entre eux, que peut, que doit employer un patron pour améliorer, sans dommage pour lui, la condition de ses ouvriers. Que dis-je sans dommage pour lui ? Avec un réel avantage, car c'en est un d'avoir affaire à des ouvriers heureux de leur sort.

Quant au grand moyen de relever la condition de l'ouvrier, et de le mettre sur le chemin du bien-être et de la considération, il consiste à *associer le travail au capital*, en faisant au premier une part dans les bénéfices du second. C'est ce qu'on a appelé le *travail associé*, supérieur au *travail salarié*, lequel était

11

supérieur au *travail forcé* des serfs du moyen-âge, lequel était lui-même supérieur au *travail à coups d'étrivières* des esclaves de l'Antiquité. Cette idée du travail associé, associé aux bénéfices du capital, est encore une idée française. Elle date de 1842, et n'a été importée chez nos voisins d'Outre-Manche qu'en 1865. Celui qui l'a mise au monde est un entrepreneur de peinture en bâtiments, M. Leclaire. Il est mort il y a quelques années, et quelqu'un à écrit sa biographie sous ce titre : *Un homme utile* (1).

Eh bien, cette idée deux fois française, car c'est une idée généreuse, d'associer l'ouvrier au patron, en le faisant *participer* en une mesure quelconque, et d'une façon quelconque, aux bénéfices de la fabrication; vous voyez, n'est-ce pas, comme elle doit améliorer, transformer la situation de l'ouvrier? Vous voyez combien sa situation matérielle devient meilleure, puisque, une part des bénéfices obtenus par le concours du capital et du travail s'ajoutant à son juste salaire, il gagne davantage ; et vous voyez combien sa condition morale s'élève, non seulement parce que ses sentiments grandissent avec sa fortune, mais parce qu'il se sent

(1) Fidèles à la mémoire de ce grand homme de bien, les ouvriers de sa maison (2 nov. 96) viennent de lui consacrer un monument au square des Epinettes. Pour cela, ils ont prélevé 25.000 fr. sur leur caisse de secours mutuels. La cérémonie d'inauguration fut présidée par un représentant du ministre du commerce. — Le ministre eût pu présider lui-même. On ne saurait trop honorer et encourager de tels actes, qui d'ailleurs recommandent la participation, qui ne saurait être trop recommandée.

autrement situé sur l'échelle sociale. Car il peut se dire, et il se dit, n'en doutez pas : « Je ne suis plus un mercenaire, rivé à un salaire invariable, ou peu s'en faut, condamné à végéter éternellement dans la misère et l'abjection. Non ; je suis l'associé de mon patron, et patron par conséquent moi-même en quelque mesure ; je ne travaille pas seulement pour lui, mais pour moi comme pour lui, pour moi, pour ma femme, pour mes enfants. L'espérance m'est ouverte, car *notre* entreprise réussira, se développera ; *nos* bénéfices iront croissants. L'avenir m'appartient, un avenir meilleur, un avenir prospère. Je suis vraiment un homme, un homme libre, aussi bien qu'un libre citoyen. Je ne suis pour faire rougir ni l'humanité ni la France. »

Je vous engage, Messieurs, à lire une éloquente et instructive conférence faite autrefois à la Sorbonne, et publiée ensuite chez Hachette, par M. Charles Robert. Le titre de la brochure est : *La suppression des grèves par l'association aux bénéfices*. L'auteur y montre que la suppression des grèves, cette guerre civile de l'industrie, plus généralement, que la réconciliation et la paix durable entre le capital et le travail doit être surtout cherchée, et peut être trouvée dans la *participation aux bénéfices*. Il le montre de la bonne manière, c'est-à-dire par l'expérience. Si l'on examine en effet quels sont les établissements prospères, où le travail s'accomplit sans secousses, dans une tranquillité profonde, dans une abondance ininterrompue, on reconnaît incontinent, on reconnaît invariablement, que ce sont ceux où le patron, inspiré par un sentiment généreux, associe librement ses ouvriers aux bénéfices dont il est re-

devable à leur travail, non moins qu'à son capital et à son intelligence, puisque sans le travail, intelligence et capital seraient improductifs. L'écrivain que j'analyse sommairement étudie alors les différents modes de participation aux bénéfices, usités çà et là, et en explique les avantages. Je ne puis entrer dans ces détails, qui d'ailleurs n'importent pas à mon but. Je me borne à une double remarque. La première, c'est que le système évidemment préférable, parce qu'il établit une société plus vivante et plus étroite entre le patron et l'ouvrier, est celui qui attribue une portion déterminée des bénéfices à ce dernier, actionnaire ou non, par cela seul que ses bras sont employés depuis un temps déterminé dans la fabrique. La seconde, c'est qu'en agissant de la sorte, les patrons améliorent la situation des ouvriers sans dommage pour la leur. L'ouvrier relevé, rassuré, encouragé, qui sait qu'en travaillant pour autrui, il travaille pour soi, fait plus et mieux dans un temps donné. Il apporte aux bénéfices communs plus qu'il ne leur prend. Il enrichit le chef, qui l'enrichit. Qui dit cela? Ni vous ni moi, mais les faits, dont l'autorité est indéclinable. De sorte que, ici comme ailleurs, ce que la saine morale ordonne, l'intérêt bien entendu le conseille (1).

Donc, que les chefs d'industrie marchent résolument dans cette voie, à la suite de ceux de leurs pareils qui y sont entrés les premiers. J'oserai leur dire : C'est votre devoir ! C'est votre devoir, parce que votre capi-

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'il s'agit ici de la participation spontanément accordée par le patron. La participation imposée

tal, votre intelligence même ne sont rien, sans le travail, qui féconde l'un, et permet à l'autre de s'exercer. C'est votre devoir, parce que l'ouvrier, sous sa blouse, est un homme aussi bien que vous sous votre habit; qu'il a sa dignité, et qu'il la sentira hors d'atteinte, lorsqu'il pourra se dire à lui-même: je suis un travailleur, mais un travailleur associé, et la fortune que j'édifie à la sueur de mon front est la mienne aussi. C'est votre devoir, parce que l'ouvrier, comme vous, Monsieur le patron, a une femme, qu'il aime, des enfants, qu'il adore, et qu'il se fait un légitime souci de leur avenir. C'est votre devoir enfin, parce que, en faisant le bien autour de vous, en bannissant la misère, vous rendrez la paix à la société, si fort ébranlée, et la sécurité aux honnêtes gens. — Quant aux ouvriers, je voudrais les voir en grand nombre devant moi, comme cela m'est arrivé autrefois, et pouvoir leur parler. Il me semble que, nonobstant les glaces de l'âge, je trouverais des accents vrais, des accents émus, pour les exhorter à la patience, à la clairvoyance, et à la concorde. Je voudrais, s'ils étaient entrés ici, qu'ils en sortissent convaincus que le crime est toujours le crime, que la grève, c'est-à-dire l'émeute industrielle, comme l'émeute politique, ne profite jamais qu'aux

par les ouvriers serait tout simplement une spoliation; ce serait aussi l'anarchie dans la manufacture, et à bref délai la ruine. Je n'avais jamais entendu parler de cette insanité de la participation forcée, avant d'avoir lu le remarquable discours prononcé à la dernière rentrée de la Cour (1896) par M. l'avocat général Vaudrus. Lire ou relire les fortes pages (36 et suivantes) où il discute cette folie socialiste.

meneurs, qui disparaissent dans le danger, pour reparaître seulement à la curée ; et qu'enfin leurs vrais intérêts ne sont pas dans des violences aveugles, des prétentions insensées, mais dans l'austère pratique du devoir, et la communauté des bons sentiments et des généreux efforts.

III.

LE COMMERCE

On n'a jamais contesté l'utilité, la nécessité de l'agriculture ; on n'a jamais contesté l'utilité, la nécessité de l'industrie : on a été plus sévère, ou moins juste, envers le commerce, et il s'est trouvé, il y a quelque cinquante ans, des esprits, des sectaires, pour en rêver la suppression.

On disait : l'agriculture a sa raison d'être ; elle cultive la terre, elle fait naître les moissons, qui ne seraient pas sans elle. L'industrie a sa raison d'être ; elle façonne les matières premières ; elle les transforme en ces innombrables objets à notre usage, qui ne seraient pas sans elle. Mais le commerce, que met-il dans le monde, qui n'y soit déjà ? Où sont ses produits, c'est-à-dire ses titres ? Placé entre le producteur et le consommateur, recevant du premier ce qu'il livre au second, c'est un intermédiaire inutile, c'est un parasite. Car enfin pourquoi le producteur ne s'entendrait-il pas directement avec le consommateur, et ne traiterait-il pas directement avec lui ?

On ajoutait : non seulement le commerce est une complication que rien ne justifie, c'est un dommage à la fois pour le producteur, qui vendrait plus cher, s'il vendait lui-même au consommateur, et pour celui-ci, qui achèterait moins cher, s'il achetait lui-même à celui-là. Car de quoi vit le commerce, si ce n'est de ses bénéfices, et en quoi consistent ses bénéfices, si ce n'est dans la différence entre le prix d'achat et le prix de vente? Son gain, il le fait nécessairement sur le producteur et le consommateur ; il le fait surtout sur ce dernier.

En effet, l'État, obligé de chercher des prétextes de fiscalité, frappe le marchand d'un triple impôt : impôt d'octroi, impôt de douane, impôt de patente ; et ce triple impôt, qui le paie en dernière analyse? Celui qui achète, le consommateur.

Ce n'est pas tout. Le marchand subit des pertes, par exemple lorsque les produits de l'agriculture ou de l'industrie dépérissent en séjournant trop longtemps dans ses magasins, lorsqu'il est atteint par une faillite où il a des intérêts engagés ; d'un autre côté, il a des frais de personnel, de manutention, d'éclairage, de publicité; et ces frais, et ces pertes, qui les paie en dernière analyse? Celui qui achète, le consommateur.

De tout cela, on concluait hardiment : il faut éliminer le commerce, et mettre face à face la production et la consommation, qui y trouveront toutes deux leur profit, et plus particulièrement la consommation, qui est, aussi bien, la plus intéressante.

Mais, Messieurs, à ce beau projet il manque une chose, c'est d'être réalisable ; à cette élimination du commerce il manque une chose, c'est d'être possible.

Est-ce que le consommateur peut se rendre à la fabrique, ou le fabricant chez le consommateur? Ne sont-ils pas presque toujours séparés par des distances qui leur sont infranchissables? Quelle relation directe peut s'établir entre le consommateur d'une ville et le fabricant d'une autre ville, entre le consommateur d'une nation et le fabricant d'une autre nation? Le commerce est une *Messagerie*, et à ce titre nécessaire.

Est-ce que le fabricant qui a beaucoup produit, qui doit beaucoup produire, qui ne prospère qu'à la condition d'une vaste et incessante production, n'a pas besoin d'écouler rapidement ses produits, c'est-à-dire de les vendre en gros? Et à qui les vendra-t-il en gros, le marchand ôté? Le commerce est une *Banque*, et à ce titre nécessaire.

Est-ce que le public n'a pas besoin de trouver à point nommé ce qu'il lui faut, sans subir les délais d'une recherche personnelle, sans être obligé de faire de trop grosses provisions? Et où trouvera-t-il à se satisfaire ainsi, si vous fermez la boutique du marchand? Le commerce est une *Réserve*, et à ce titre nécessaire.

Il est nécessaire à ces titres, et à bien d'autres; il est absolument nécessaire. Et de fait, il a toujours existé; vous le trouvez partout à côté de l'agriculture et de l'industrie, dont il est l'essentiel et indispensable complément.

Il ne s'agit donc pas de supprimer (1) le commerce,

(1) A propos de cette suppression du commerce, je ne puis m'empêcher de penser à tant d'autres suppressions vantées et

mais de le régler. Il s'agit de lui rappeler ses devoirs, s'il les méconnaît, et de chercher les moyens de l'obliger à les observer s'il est trop enclin à les enfreindre.

Mais avant d'entrer en matière, je veux d'abord affirmer ma profonde sympathie pour cette grande fonction sociale qu'est le commerce. J'honore, j'estime, j'aime autant que qui que ce soit le commerce et les commerçants. Je ne méconnais pas plus leurs solides qualités et leurs vertus que les difficultés de leur situation. C'est donc par nécessité, c'est-à-dire par devoir, nullement par un sentiment fâcheux, qui d'ailleurs ne s'expliquerait pas, que je vais me montrer sévère dans le cours de cette étude, car, Messieurs, je vais me montrer sévère. Il le faut. Le commerce a de grands devoirs, des devoirs qui intéressent essentiellement la société tout entière, et ces devoirs sont généralement méconnus, foulés aux pieds. Il m'appartient de dire cela, de le dire comme je le sens, comme je le pense, bien haut, en blâmant sans faiblesse ce qui me paraît blâmable : je ne serais pas digne d'avoir si longtemps occupé une chaire de philosophie, si je déclinais cette obligation.

appelées par nos grands Réformateurs : suppression du patronat, suppression de la propriété, suppression de la famille, suppression de la patrie, sans parler de la suppression de l'armée, du Sénat et de la Présidence de la République. Pour eux, réformer, c'est supprimer. A force d'élaguer cet arbre immense auquel on compare quelquefois la civilisation, ils n'en laisseraient que le tronc, ou même que les racines Ils nous ramèneraient ainsi à l'âge de la pierre et à la vie des cavernes. Que ne se suppriment-ils eux-mêmes : voilà une réforme qui ne déplairait à personne !

Or, pour mettre de l'ordre dans ce sujet, j'estime que le marchand a des devoirs, 1° envers l'acheteur, 2° envers ses confrères, 3° envers sa famille, et j'entends par là ses enfants.

Et d'abord, il a des devoirs envers l'acheteur.

Ces devoirs sont d'une extrême simplicité comme d'une extrême évidence. Il se peuvent résumer en deux mots : vendre loyalement. Vendre loyalement, cela veut dire vendre la marchandise demandée, cela veut dire vendre la quantité, la qualité demandée. Or, est-ce là un devoir sur lequel on puisse équivoquer ? N'est-il pas clair comme le jour que le marchand qui trompe sur la marchandise, sur la quantité, sur la qualité, est déjà coupable par cela seul qu'il trompe ? Il ment, quoi qu'on puisse dire, il ment hardiment, effrontément (1), et je ne sache pas que le mensonge soit plus permis dans une boutique qu'ailleurs. Mais ment-il seulement ? Il fait pis que cela, cent fois pis.

Au mensonge il ajoute le dommage.

En trompant l'acheteur, il entreprend sur sa bourse, cela est dur à dire, mais cela est vrai, mais cela saute aux yeux. C'est même, qu'il se l'avoue ou non, le but qu'il poursuit. A coup sûr, le marchand qui trompe ne trompe pas pour tromper ; il trompe pour accroître son gain aux dépens du client. Le maquignon qui, vendant un cheval vicieux, avec l'art de cacher ses

(1) Bossuet, parlant des marchands, dit : « Ils débitent plus de mensonges que de marchandises, » et cela est strictement vrai, car ils ne vendent pas sans mentir, et il leur arrive souvent de mentir sans vendre.

tares, le fait payer le prix d'un bon cheval, respecte-t-il la bourse du prochain? J'attends que quelqu'un ose répondre affirmativement. Celui qui vend à faux poids et à fausse mesure respecte-t-il la bourse du prochain? J'attends encore que quelqu'un ose répondre affirmativement. On se tire d'affaire par un mot adouci : c'est une fraude, dit-on. Fort bien, mais une fraude, qu'est-ce? Un vol habile ; donc un vol. L'habileté, loin de l'excuser, l'aggrave, puisqu'elle le complique d'astuce et de perfidie.

En trompant l'acheteur, le marchand entreprend sur sa santé, sur sa vie. Un marchand falsifie ses denrées ; je veux qu'il n'y mêle que des substances inoffensives, ne voyez-vous pas cependant la conséquence? Le travailleur qui croit y trouver la réparation de ses forces, et qui n'y trouve rien, ne peut plus se refaire ; il va se ruinant, s'épuisant ; il vit, comme dit Michelet, sur le capital, sur le fonds de sa vie ; elle lui échappe peu à peu. Mais si le falsificateur ne choisit pas, court au plus vite, mêle à ses denrées tout ce qui lui tombe sous la main ; ou même si, par un calcul féroce, il demande à de funestes combinaisons des produits qui fassent plus facilement ou plus complètement illusion, alors, Messieurs, il faut le dire nettement, cet homme est un empoisonneur public, un meurtrier à tort et à travers.

Vous voyez combien est grave, combien importe à la société le devoir qui veut que le marchand vende loyalement. Or, je vous prie, ce devoir si grave, si important, est-il scrupuleusement observé dans le commerce?

Il ne l'était pas du temps de Cicéron, comme on en peut juger par les détails du 3me livre du traité *Des devoirs*. Cicéron ne veut pas qu'on vende une maison en la fardant, c'est-à-dire en lui donnant un faux-semblant de qualités qu'elle n'a pas ; qu'on la fasse passer pour solide, si elle est chancelante ; pour avoir des avantages qui lui manquent, et par exemple qu'on jette tout exprès des poissons dans une pièce d'eau qui en égaie le voisinage, si cette pièce d'eau en est ordinairement dépourvue. Donc, même alors, en cette apogée de la civilisation romaine, les transactions manquaient de loyauté, la mauvaise foi se donnait carrière, et le vendeur volait l'acheteur sans vergogne. Le premier, le plus essentiel devoir du marchand n'était pas respecté.

Il ne l'était pas chez nous, au XVIIe siècle, cette glorieuse époque, trop vantée à quelques égards, où le Roi-Soleil illuminait la France de ses rayons, ce qui ne l'empêchait pas de la scandaliser et de la ruiner par ses déportements. Écoutez ce que dit notre La Bruyère :

« L'on ouvre et l'on étale tous les matins, pour tromper son monde ; et l'on ferme le soir, après avoir trompé tout le jour. »

Et encore :

« Le marchand fait des montres pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire : il a le cati et le faux-jour, afin d'en cacher les défauts, et qu'elle paraisse bonne ; il la surfait pour la vendre plus cher qu'elle ne vaut ; il a des marques fausses et mystérieuses, afin qu'on croie n'en donner que son prix, un mauvais aunage, afin d'en donner le moins qu'il

« peut ; — et il a un trébuchet, afin que celui à qui il « l'a livrée la lui paie en or qui soit de poids ! »

Notez ce dernier trait : le trompeur n'entend pas être trompé, et il prend ses mesures pour que, par une réciprocité qui ne serait que justice, on ne lui paie pas sa fausse marchandise en fausse monnaie. Le premier, le plus essentiel devoir du marchand n'était pas respecté au XVIIe siècle.

L'est-il aujourd'hui ? Je ne sais comment m'y prendre pour répondre poliment à ma question. La vérité, c'est qu'il l'est moins que jamais, qu'il l'est aussi peu que possible. Vous voyez en moi, Messieurs, un des plus fermes croyants au progrès. Malgré des écarts, malgré des scandales, qu'une ombre propice eût autrefois dissimulés, qui paraissent, qui saillissent aujourd'hui à l'ardente lumière de la publicité, malgré cela, malgré tout, je crois au progrès dans la sphère de la moralité en général. Mais dans la sphère de la probité commerciale en particulier, nous avons incontestablement reculé. Le commerce, à l'heure qu'il est, n'est plus qu'une guerre de perfidie et de ruse contre l'acheteur. Si vigilant que soit celui-ci, il sera trompé, qu'il y compte : s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain; et s'il ne l'est pas ici, ce sera là, plus loin, ailleurs, n'importe où. Il sera trompé sur la quantité, sur la qualité, sur tout, et de toutes façons. Il y a maintenant un art de peser faux, de mesurer faux ; il y a un art de dénaturer la réalité, sans en changer l'apparence ; de substituer un produit vil à un produit de haut prix, et rien, ou même moins que rien à quelque chose, ou même à beaucoup. Il y a même ce trait

particulier, qu'il faut que je dise, quoique j'en rougisse: le commerce contemporain a eu l'indigne à-propos de mettre la main sur nos découvertes scientifiques, dont il s'est fait des complices et des instruments. De la science, qui est la vérite conquise, il a fait un art de tromper, de duper, de voler, d'empoisonner, d'assassiner. Une nouvelle substance colorante a-t-elle été découverte : elle est malsaine, elle porte le désordre dans l'organisme : n'importe, on s'en sert aussitôt pour colorer le vin, et dissimuler l'eau dont on l'additionne. Les chimistes sont-ils parvenus à extraire une nouvelle sorte d'alcool des grains, des betteraves, des pommes de terre : il est funeste, il engendre fatalement, dans un temps donné, les plus terribles maladies : n'importe, on s'en sert pour donner au vin étendu d'eau la force qui lui manque ; on fait pis, on le verse au buveur, on le livre à l'acheteur en guise d'eau-de-vie ordinaire. C'est ainsi qu'on a multiplié l'épilepsie, la folie ; qu'on a créé une nouvelle espèce de folie, la *folie alcoolique*, et sa plus affreuse forme, le *delirium tremens*. Avez-vous quelquefois songé, Messieurs, à comparer l'ivresse du passé et celle du présent? Nos pères buvaient, ils buvaient certainement autant, si ce n'est plus, que nous. Ils passaient des journées entières au cabaret à « humer la purée septembrale. » Une fois gris, ils n'en étaient que plus gais et dispos. Ils chantaient *la bouteille aux joyeux glougloux ;* ils célébraient *le divin jus de la treille*. Puis, les fumées du vin dissipées, ils retournaient pleins de force et de santé à leurs occupations habituelles. D'où vient donc que la généreuse liqueur, qui faisait autrefois des chanson-

niers et des poètes, ne fait plus aujourd'hui que des épileptiques et des fous, souvent des fous furieux qui frappent et tuent à tort et à travers? Demandez au commerce. C'est l'aimable commerce qui a fait cela, en s'inspirant de la science. C'est lui qui écoule cette affreuse eau-de-vie que le peuple en son expressif langage appelle du vitriol, c'est lui qui transforme l'ancien cabaret en Assommoir, comme l'appelle encore le peuple. Voilà les hauts faits du commerce contemporain; voilà comment il entend et pratique ses devoirs envers la clientèle.

Et ce qu'il y a de pis, et qui achève de peindre le commerce contemporain, c'est qu'en foulant aux pieds tous ses devoirs envers l'acheteur, qu'il vole, envers le consommateur, qu'il empoisonne, il n'a nul remords. Autrefois, un marchand qui s'était oublié, se repentait: le commerçant d'aujourd'hui ne connaît pas le repentir. Il s'est fait une telle habitude de la violation de ses devoirs professionnels, qu'il n'en a plus le sentiment. Il existe dans notre ancienne littérature une Farce d'un vieil auteur intitulée: *Plusieurs qui n'ont pas de conscience:* nos marchands sont ceux-là. Les marchands de l'heure actuelle n'ont pas de conscience, ou, si vous voulez, ont une *conscience commerciale*, c'est-à-dire une conscience qui est à la nôtre ce qu'un sourd-muet est à un homme sain Vous connaissez cette anecdote d'un épicier anglais. Le soir, sa boutique fermée, il monte dans sa chambre, et, quelques instants après, il interpelle par le judas son garçon-apprenti resté seul dans le laboratoire :

— Will, dit le patron, avez-vous bientôt achevé votre besogne?

— Oui, maître.

— Avez-vous mis de la farine dans le sucre en poudre?

— Oui, maître.

— Avez-vous mis de la terre grise dans le poivre, et de la chicorée dans le café ?

— Oui, maître.

— Avez-vous collé le morceau de lard sous le plateau de la balance?

— Oui, maître.

— Bien. Et maintenant, montez lire vos prières.

Voilà, peinte au vif, la conscience commerciale. Le marchand, à l'heure qu'il est. trompe et vole, sème la maladie et la mort avec ses produits falsifiés : après quoi, dévotement, il lit ses prières, et s'endort du sommeil du juste. Et quand il a longtemps répété ce manège, quand il s'est suffisamment engraissé du sang de ses semblables, il se retire des affaires, et jouit tranquillement des douceurs de la vie présente, en attendant les joies du paradis, car il est bon chrétien et continue de lire ses prières.

Comme le marchand a des devoirs envers l'acheteur, il en a envers ses confrères.

Sans doute, la concurrence lui est permise, puisqu'elle est dans la nature, dans la nécessité des choses, mais non pas une concurrence à outrance, sans merci, sans pitié, sans dignité, sans équité. Qu'il lutte, il le faut, c'est son droit; mais qu'il lutte fraternellement, c'est-à-dire sans jalousie, sans envie, sans haine, sans mauvais sentiments quelconques. Qu'il lutte, mais justement, honorablement, c'est-à-dire par l'excellence de ses marchandises, par le juste rapport du prix avec la

qualité. Point de manœuvres souterraines, mais une conduite irréprochable au grand jour. Que ce ne soit pas entre les rivaux à qui sera le plus habile, mais à qui sera le plus honnête.

Est-ce ainsi que les choses se passent? Non certes, s'il faut en croire les auteurs qui ont étudié et dépeint notre état commercial. La concurrence dont nous sommes témoins, et plus ou moins victimes, ce n'est pas une émulation généreuse, ce n'est pas une rivalité ardente, mais qui s'arrête respectueuse devant le droit d'autrui ; et qu'est-ce donc? La guerre, nous disent-ils, une guerre aveugle, sauvage; la passion, une passion désordonnée, furieuse, et qui, sans la peur salutaire de la loi et du gendarme, supprimerait violemment l'obstacle, au lieu de le tourner avec intelligence et avec honneur. Michelet écrit quelque part : « Ils (les marchands) ne font rien, ils sont là, sur leur porte, les bras croisés, à se regarder de travers, à voir si la pratique infidèle ne va pas se tromper de boutique. » Leurs regards se rencontrent-ils, il en jaillit des éclairs, vous diriez qu'ils vont se foudroyer réciproquement. Qu'un prétexte se présente, voilà la bataille engagée. « Ceux de Paris, qui sont quatre-vingt mille, ont eu l'an dernier (1846) *quarante-six mille* procès au seul tribunal de commerce, sans parler des autres tribunaux. Chiffre affreux! Que de querelles et de haines il suppose ! »

Il se peut que Michelet, avec sa forte imagination, ait poussé le tableau au noir. Ou si la peinture est fidèle, il se peut qu'elle ne le soit qu'au regard des grandes villes. Dans nos moyennes villes de province, je ne crois pas les marchands si méchants que cela. Mais

certainement toutes leurs démarches ne sont pas frappées au coin de la droiture. Quand, un marchand ayant laissé libre la boutique qu'il occupait, un autre marchand s'empresse d'y installer le même genre de commerce, dans l'espoir de soutirer la clientèle de son prédécesseur; quand un marchand qui dispose de quelqu'argent, abaisse ses prix outre mesure, pour ruiner son voisin, avec la pensée de se rattraper, une fois le rival disparu; quand un marchand s'applique à médire des marchands du même ordre, ou même à les calomnier, la saine morale est-elle observée, comme elle doit l'être en tout et partout? Et les marchands font-ils une chose juste, ou seulement raisonnable, lorsqu'ils se multiplient à vue d'œil (1), le nombre des acheteurs restant le même? Dans cet accroissement incessant de vendeurs en chaque genre, il faut de toute nécessité

(1) Cette pullulation des marchands dans chaque branche de commerce est un des étonnements de ma vie. En mes longues flâneries à travers ma chère ville natale, au long des rues Saint-Jean et Saint-Pierre, mes boulevards à moi, je la constate chaque jour avec stupéfaction. Il y a telle spécialité commerciale, représentée naguère par deux ou trois unités, qui en compte aujourd'hui douze ou quinze dans la seule rue Saint-Jean. Exemple: les magasins de chaussures. Il y aura bientôt autant de marchands de chaussures que de pieds à chausser. On dit que le géant Briarée avait cent bras: les Caennais, eussent-ils cent jambes, n'épuiseraient pas un pareil stock. J'entends beaucoup parler de l'encombrement des carrières libérales et des fonctions publiques, le Commerce n'est pas moins encombré. Il n'y a que l'Agriculture qui ne le soit pas, tant s'en faut, mais nous sommes trop délicats pour cultiver la terre. Une ferme, fi donc! Il nous faut quelque chose qui reluise. Reluisez, mes amis, mais gare la misère!

que tous languissent dans le marasme, ou que quelques-uns périssent d'inanition.

Enfin le marchand a des devoirs envers sa famille, je veux dire envers ses enfants.

Vous me direz que ces devoirs-là ne sont pas plus ceux du marchand que du premier venu. C'est vrai, ce sont les grands devoirs, les doux devoirs de tout homme, de toute femme, à quelque catégorie qu'ils appartiennent. Mais j'éprouve le besoin de les rappeler aux marchands singulièrement, parce qu'il me semble que les marchands les négligent singulièrement. D'abord, règle générale, qui souffre peu ou point d'exceptions : dans le commerce, la mère ne nourrit pas son enfant. Les affaires ne lui en laissent pas le loisir. Dans une autre classe de la société, les femmes ne nourrissent pas non plus, mais par une raison différente, ce sont leurs nerfs qui le leur défendent. J'ai exposé et discuté ailleurs cette extraordinaire nervosité (1). Dans le commerce, on a moins de nerfs que cela, j'aime à le croire, mais les affaires tiennent lieu de nerfs. Donc, les affaires ne permettent pas de nourrir le cher petit enfant, et on l'envoie, de par les affaires, végéter, quelquefois mourir, à la campagne, chez quelque villageoise malsaine, ou tout au moins grossière et négligente. Plus tard, les affaires ne permettent de lui donner ni la première éducation, ni les suivantes : elles l'avaient exilé chez la nourrice, elles l'exilent maintenant à l'école, au pensionnat, au lycée. Le pauvre petit abandonné s'en va ainsi

(1) *Mémoires de l'Académie*, 1895, p. 63 et suiv.

d'exil en exil, jusqu'à ce que les affaires, qui l'avaient éloigné, le rappellent, pour le clouer au comptoir: — A moins pourtant que, suffisamment enrichi par le travail paternel et maternel, il ne prenne tout-à-coup son vol vers les hautes régions parisiennes, où les jeunes gens font, et où il fera lui-même la vie que vous savez. Voilà comment on entend, comment on pratique l'éducation dans le commerce. On sacrifie tout aux affaires, comme si la première affaire, l'affaire urgente par excellence, sacrée, n'était pas d'élever l'enfant, et, après lui avoir donné le jour, de lui procurer, par des soins de chaque instant, toutes ces qualités du corps, de l'esprit, de l'âme qui font l'homme digne de ce nom : la force et la grâce, des idées saines et élevées, des sentiments nobles et généreux, la passion du bien, et du beau, et du grand, et par-dessus tout l'amour, j'allais dire le fanatisme de ces deux choses saintes, la patrie, c'est-à-dire la France, la famille, c'est-à-dire le foyer.

Tels sont, Messieurs, les devoirs du marchand, et je crois pouvoir ajouter, après ce que j'ai dit, et que vòtre expérience personnelle a pu développer et commenter, les devoirs très mal observés du marchand. Entre ce qu'il devrait faire, et ce qu'il fait, l'écart est immense. J'ai dû signaler le mal, sans rien dissimuler. Il faudrait maintenant indiquer le remède.

Le remède à un si grand mal ne saurait être un remède simple. Il ne se trouve, efficacement, que dans le concours du gouvernement, de la société tout entière et du marchand lui-même.

Et d'abord l'action du gouvernement est nécessaire;

et j'entends à la fois le gouvernement central, qui siège à Paris, et le gouvernement municipal, qui siège à la mairie de chaque commune. L'un et l'autre, dans la mesure de leurs attributions respectives, doivent travailler, de tout leur pouvoir, à ramener le commerce à la loyauté dont il n'eût jamais dû se départir. Ils doivent s'opposer, de tout leur pouvoir, à l'exagération des prix, surtout quand il s'agit de denrées alimentaires, de celles sans lesquelles la vie n'est pas possible. Ils ne doivent pas permettre à quelques boulangers d'affamer le peuple, à quelques bouchers de l'exténuer, à l'effet de s'enrichir plus vite. En ce moment même (décembre 1896), la question du prix du pain, qui renchérit, émeut quelques conseils municipaux, à commencer par celui de Paris. Si la taxe officieuse, qu'on rétablit çà et là, ne suffit pas, qu'on ait recours à la taxe officielle La première devrait exister partout d'une manière permanente, et s'étendre à la boucherie, dont les méfaits sont patents. En cas d'insuffisance, la seconde ne devrait jamais se faire attendre. Ils doivent s'opposer, de tout leur pouvoir, à la fraude sur la quantité et la qualité de la marchandise. Sur la quantité, parce qu'ils ont le devoir de protéger les honnêtes gens contre les voleurs; sur la qualité, parce qu'ils ont le devoir de protéger les honnêtes gens contre les empoisonneurs. Un voleur patenté n'en est pas moins un voleur, un empoisonneur patenté n'en est pas moins un empoisonneur : donc dignes l'un et l'autre de la sévérité des lois. Ces lois existent, mais avec une sanction dérisoire. Infliger une amende de 25 fr. à un laitier qui, dans son année, a vendu

1,000 fr. d'eau à sa clientèle, ce n'est pas le punir, c'est l'encourager. L'amende payée, il lui reste 975 fr. de bénéfice : c'est un beau denier ! Quand il y va de la santé et de la vie d'autrui, les peines devraient être extrêmement sévères, les amendes considérables, et agrémentées d'emprisonnement à haute dose (1). L'emprisonnement est le remède souverain.

L'action de la société tout entière, c'est-à-dire des acheteurs, des consommateurs, n'est pas moins nécessaire que celle du gouvernement, si même elle ne l'est plus. Le marchand qui trompe, qui fraude, qui falsifie sa marchandise, est sans doute le grand coupable, mais la clientèle n'est pas innocente. La clientèle, je parle de celle du jour, a un singulier travers : elle veut acheter tout ce qu'il y a de mieux, mais elle veut acheter pour rien. Elle est fanatique du bon marché. Que fait alors le marchand ? Ne pouvant donner à ce prix-là de la bonne marchandise, il donne de la mauvaise. Supposez un marchand consciencieux, scrupuleux : vendant meilleur, il faudra qu'il vende plus cher : il sera abandonné, ruiné. J'ai habité une ville où il existait un pharmacien qui se faisait un devoir et un honneur de ne livrer que des produits de première qualité ; comme de juste ses prix étaient plus élevés. Qu'arrivait-il ? On le laissait se morfondre au milieu de ses bocaux. On aime mieux payer cinq centimes

(1) Nos législateurs paraissent peu disposés à entrer dans cette voie. J'entends dire que des députés, des sénateurs, quand leurs électeurs sont condamnés à une peine quelconque, s'emploient, non sans succès, à les soustraire à ce châtiment mille fois mérité. C'est l'abomination de la désolation.

une pincée de farine, qui ne fait rien, que dix centimes la substance vraie, qui produirait l'effet attendu. Voilà le public. Eh bien, je dis qu'il est coupable, aussi bien que victime; je dis que s'il est trompé, il induit le marchand à le tromper; et je dis encore qu'il dépend de lui de ramener le marchand à la vérité et à la justice. Qu'il comprenne enfin que le bon marché est une duperie; qu'il se préoccupe moins du prix que de la chose et de sa qualité; qu'il sache gré au marchand loyal de sa loyauté; qu'il l'encourage de sa préférence, et il sera utile à la fois à lui-même et à autrui, et il aura fait son devoir, en aidant le prochain à faire le sien.

Mais tandis que le gouvernement, que la société aident le marchand, il faut que le marchand s'aide lui-même. Il a un défaut capital, le marchand, qui tient à sa profession, et d'où naissent toutes ses erreurs: il aime l'argent avec excès. Je sais, Messieurs, que tout le monde aime l'argent aujourd'hui, mais le marchand l'aime plus que tout le monde. Il vit parmi l'argent; placé entre le fabricant et la pratique, son métier est d'en donner et d'en recevoir, son ambition, d'en donner le moins possible et d'en recevoir le plus possible. Son esprit ne sort pas de ce cercle d'idées, ses sentiments s'y concentrent à la suite, et de plus en plus. Bientôt une passion domine toutes les autres, et règne souverainement dans son cœur, *Auri sacra fames.* Or, vous le savez, la passion de l'argent est une des plus fâcheuses et des plus désastreuses; elle fait le vide dans l'âme, elle la dessèche comme ce vent du désert qui flétrit les plantes qu'il touche de son haleine. Vous

vous souvenez de ce passage de La Bruyère : « Il y a « des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises « du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont « de la gloire et de la vertu ; capables d'une seule vo- « lupté, qui est celle d'acquérir et de ne point perdre ; « curieuses et avides du denier dix ; uniquement oc- « cupées de leurs débiteurs ; toujours inquiètes sur « le rabais ou sur le décri des monnaies ; enfoncées et « comme abîmées dans les contrats, les titres et les « parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni « amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des « hommes ; ils ont de l'argent. » Nul doute que cette passion de l'argent ne soit funeste au marchand, comme à tous ceux qu'elle possède. Dénaturerait-il ainsi ses produits, ses étoffes, s'il aimait moins l'argent ? Serait-il si ardent, si acharné à la concurrence, s'il aimait moins l'argent ? Enverrait-il ses enfants loin du nid natal, loin des caresses maternelles, s'il aimait moins l'argent ? Qu'il y songe, c'est là l'ennemi. C'est l'ennemi, donc il faut le combattre. Qu'il fasse dans sa vie une place à des préoccupations plus nobles, plus élevées. Qu'il s'applique à goûter le beau, le vrai, le bien. Qu'il donne la parole à sa conscience, trop muette jusque-là, et qu'il apprenne combien sont douces ses incorruptibles félicitations. Qu'au lieu de voir dans les hommes des rivaux ou des dupes, des obstacles ou des instruments, il s'habitue à y voir surtout des hommes, des amis, des frères, et qu'il connaisse le prix de la sympathie, des affections généreuses et du dévouement. Qu'il retienne sur son cœur l'enfant né de son sang et de son âme,

qu'il veille sur son berceau, qu'il se charme de ses cris, de ses premiers rires et de ses bégaiements, qu'il le voie grandir, qu'il guide ses pas chancelants, qu'il ouvre son intelligence à la lumière, qu'il cultive dans son cœur le germe des bons sentiments, qu'il assouplisse et fortifie sa jeune volonté, qu'il en fasse tour à tour l'adolescent candide, le jeune homme ardent, l'homme droit et justement fier; et sans être prophète, voici ce que je lui prédis : il sera peut-être moins riche, il sera certainement plus heureux.

Émile SOUVESTRE

L'HOMME ET LE MORALISTE

D'après une correspondance inédite

Par M. L. DUGAS
Membre titulaire



La curiosité qui s'attache à la vie intime d'un écrivain a été si souvent trompée et s'est montrée d'ailleurs si souvent indiscrète qu'elle risque fort de paraître aujourd'hui, ou vaine ou malséante. L'accord de la personnalité et de l'œuvre, en effet, a toujours été rare, et il faut bien reconnaître qu'elle n'est point nécessaire. Et pourtant, s'il nous arrive de rencontrer un homme marqué, fût-ce pour la plus humble tâche, du sceau de la vocation, nous éprouvons un singulier bien-être, celui que procure tout ce qui est logique, sain et fort. Telle est précisément l'impression que donnent les livres de Souvestre ; comme l'a dit Vinet : « l'homme est ici dans l'écrivain et fait un avec lui. »

L'homme nous montre, dans sa correspondance intime, une âme d'une sérénité très noble, un caractère d'une loyauté scrupuleuse, un cœur tendre et passionné, une humeur spirituelle, enjouée et d'une

familiarité charmante. L'écrivain a les mêmes qualités: il inspire le respect, la sympathie; il a le sérieux et la grâce. Son œuvre morale, la seule que nous étudions ici, est une série de romans, servant de cadre à des observations d'un tour délicat et élevé sur les mœurs de la vie familière et intime.

Les uns disent que l'art seul fait l'œuvre durable, les autres, que les grandes pensées seules sont éternelles. En réalité, l'art est indéfiniment révisable et les grandes pensées ont leur mode aussi. Ce qui peut-être change le moins, ce sont les vérités moyennes, d'usage pratique et courant. Les livres donc, où se montre cette sagesse relative et humaine, qu'on appelle d'un mot l'expérience, et dans la lecture desquels nous faisons une ample provision de bonnes idées, sont, eux aussi, précieux, et ils offrent, en dehors de l'intérêt purement littéraire, un intérêt en quelque sorte vital et proprement humain. C'est à ce titre que se recommande l'œuvre littéraire de Souvestre. Cette œuvre à son tour est éclairée par sa correspondance privée.

Des lettres de Souvestre, que sa famille a conservées, celles qui s'adressent à M. Hentsch sont les plus nombreuses et les plus suivies; elles retracent une période importante de la carrière de Souvestre (1851-1854), elles font connaître les préoccupations de l'écrivain et le caractère de l'homme. De ces lettres nous voudrions détacher celles qui éclairent le trait essentiel de la physionomie de Souvestre: ses tendances morales. Ces tendances sont profondément empreintes dans son œuvre, comme elles l'étaient dans sa vie.



Le roman est la forme des livres de Souvestre, l'enseignement moral en est le fond. Aussi le succès de ces livres a été très grand dans un pays où l'on a le souci de l'éducation morale, dans les milieux protestants de la Suisse française. Souvestre a charmé en France les lecteurs du Magasin pittoresque; en Suisse, il a été ce qu'il rêvait d'être : un classique de l'enfance.

La Suisse a toujours fait un sympathique accueil à sa personne et à ses écrits. Au début de sa carrière littéraire, il entra en relations avec Vinet et devint son ami. Dans les dernières années de sa vie, « en 1853, il partit pour la Suisse, accompagné de sa famille, pour y faire, sur l'invitation de quelques amis, un cours d'histoire littéraire... A Genève, à Lausanne, à Neufchâtel, à la Chaux-de-Fonds, la foule accourut à ses leçons... C'est qu'il n'était pas un étranger pour la Suisse, ses livres l'y avaient depuis longtemps précédé et fait connaître; il les trouva, avec une surprise attendrie, dans presque toutes les mains; plusieurs d'entre eux, admis dans les écoles publiques, servaient à l'éducation de l'enfance. » (1) En Suisse, Souvestre connut mieux encore que la renommée, la joie délicieuse « d'être aimé pour son œuvre ». C'est à ses écrits qu'il dut, en effet, la sympathie profonde et dévouée de M. Hentsch. M. Hentsch lui avait exprimé son admiration, il lui avait répondu par l'offre de son

(1) E. Lesbazeilles : Notice sur la vie d'E. Souvestre.

amitié. Une correspondance active s'engagea entre les deux amis.

Cette correspondance nous apprend d'abord que la renommée littéraire de Souvestre n'était point la même à l'étranger et dans son pays, ou n'était pas, du moins, établie sur les mêmes bases.

En France, le caractère moral des livres de Souvestre n'en avait point empêché le succès ; en Suisse, il y avait puissamment aidé. En France, le nom de Souvestre était populaire, mais discuté ; en Suisse, il était acclamé d'une seule voix.

Dans son pays, Souvestre trouvait des critiques hostiles :

« L'un d'eux, écrit-il, que mon nom agace, a trouvé le mot. Je suis le littérateur des bourgeois ! c'est-à-dire de ceux qui ont un foyer, une règle, une famille ! Cela me met naturellement au ban des artistes, c'est-à-dire de ceux qui ne paient pas leur loyer, qui sont mariés de la main gauche, et dont le principe est de faire seulement ce qui leur plaît. Ceci est un progrès, pourtant ! Il y a dix ans, la critique m'appelait le *romancier humanitaire ;* plus tard, j'ai été le *dramaturge vertueux !* (Ici c'était plus qu'un vice, c'était un ridicule). Me voilà devenu le *moraliste bourgeois !* Évidemment, je gagne du terrain ; je ne suis plus si réprouvé ! Après m'avoir accusé d'aimer les hommes et le devoir, on ne m'accuse plus que d'aimer la famille. — Il y a de l'espoir ! »

En Suisse, rien ne manquait à la gloire de Souvestre ;

Vinet l'avait appelé « l'écrivain peut-être de notre époque doué du sens psychologique le plus exquis et le plus profond » ; il s'intéressait à son œuvre, il en louait la tendance, et ce dont il lui savait gré surtout, était d'avoir mis « son talent au service de la vérité morale. »

Le public suisse, pour les mêmes raisons, était plus entièrement conquis à Souvestre que les lecteurs français :

« Ce que vous me dites, écrit Souvestre à M. Hentsch, des remarques écrites à la marge de mes volumes au cabinet de lecture m'enchante. Comment donc! Me voilà en correspondance réglée avec votre public. — En France, on n'apostille ordinairement les livres que pour adresser quelque injure à l'auteur. Nous sommes un peuple tellement spirituel qu'aucun de nous ne peut reconnaître à l'auteur plus d'esprit qu'à lui-même. L'écrivain ressemble chez nous à ces murailles sur lesquelles tout passant a le droit de déposer une ordure ou de griffonner une grossièreté. — J'avoue que mes confrères ne font pas grand'chose pour mériter le respect, mais, que ce soit la faute des prêtres ou des fidèles, le culte de l'idée est ici complètement aboli ; l'homme de lettres excite quelquefois la curiosité, jamais la sympathie. On se promène dans son œuvre, comme dans les jardins publics pour arracher les fleurs et abattre les feuilles. »

Souvestre revient avec insistance sur le persiflage des lecteurs français. A Paris, écrit-il,

« ... sans être pis au fond, on est devenu tellement fan-

faron de vices qu'il n'est guère possible d'y produire la vertu sans l'exposer aux risées. Vous ne pouvez guère comprendre là-bas jusqu'à quel point l'ironie a tout gagné, tout perdu ! c'est un vent qui a passé sur les âmes, et depuis elles ne fleurissent plus ! »

Cependant si Souvestre trouvait en Suisse un public formé par l'éducation protestante au culte des idées morales, il ne pouvait satisfaire entièrement aux exigences de ce public, ou plutôt, comme il dit, ce public n'était pas proprement le sien. Il n'est point, en effet, un écrivain religieux, mais un moraliste laïque. Il écrivait autrefois à Vinet :

« Vous trouverez sans doute dans mes nouvelles études le même *vide* que vous regrettez dans les autres. Tout cela est écrit et pensé au point de vue *humain.* »

Dans les lettres à M. Hentsch, il déclare qu'il s'en tient délibérément à ce point de vue.

« Le succès des traités (religieux) publiés par M. d'Espine prouve sans doute que les écrits de ce genre ont un public, mais il n'est pas le mien ; je ne saurais point lui parler, il ne saurait point m'écouter ; nous n'avons ni la même langue ni les mêmes préoccupations... Semez le champ béni, je sèmerai dans le monde. Votre moisson sera plus abondante, parce que la terre est mieux préparée ; mais c'est votre champ, non le mien, et si, sur ma terre ingrate, je puis faire seulement fructifier quelques graines, je croirai que ma peine n'a point été tout-à-fait perdue. »

Souvestre ne veut pas être confondu avec les prédicateurs de l'Évangile, ni même avec « les conteurs protestants. » Il n'a point leur autorité ni leurs moyens d'action ; mais il prétend s'emparer autrement des âmes. Si la vérité morale, détachée du dogme, paraît incomplète aux esprits religieux, en revanche elle gagne à être présentée pour elle-même à ceux qui n'ont point la foi.

« Je me permettrai, dit Souvestre, une critique applicable, je crois, à tous vos conteurs protestants. Ils sont trop dogmatiques. Le bout de la Bible apparaît toujours sous le bras ; dès lors beaucoup de gens se défient ou se retirent. Je ne pense pas que les débits de morale soient comme ceux d'eau-de-vie et qu'il leur faille une enseigne. Le ton mondain va bien à *l'éducateur ;* il rend la leçon moins visible, et par conséquent plus certaine. »

... Pour ma part « si j'évite de donner à ce que je crois utile le ton dogmatique, c'est que je le crois généralement répulsif. Pour choisir un précepteur à l'enfant, me dit-on, consulterez-vous son goût ? Non, mais son dégoût. Je ne lui donnerai pas pour éducateur celui qui le trouvera prévenu et rétif. Le meilleur précepteur sera celui qui pourra le mieux faire le bien, en tenant compte des infirmités de l'élève. Ce n'est pas tout qu'une médecine soit salutaire, il faut encore la faire prendre. »

Souvestre avait peine à faire admettre dans l'ordre littéraire ce point de vue de la morale indépendante. On le pressait de prendre parti sur le dogme : s'il n'était point hostile à la vérité de l'Évangile, comment

restait-il indifférent? Sa tiédeur religieuse paraissait d'autant plus choquante que sa ferveur morale était plus grande. Ainsi dans tous les camps son œuvre rencontrait des sceptiques : en France elle paraissait trop édifiante, en Suisse elle ne le paraissait pas assez, Souvestre se plaint de l'intolérance religieuse des protestants comme il s'était plaint de l'indifférence morale des incrédules; on consentait à rendre hommage à sa bonne volonté, mais on disait que sa prédication laïque serait impuissante. Il répond avec éloquence :

« L'Évangile a-t-il été mieux maintenu parmi vos populations que la morale humaine parmi les nôtres ? L'orage n'est-il pas venu sur nous de vos montagnes ? Votre vérité absolue a-t-elle mieux fructifié dans vos mains que la vérité relative dans les nôtres ? Hélas ! les faits prouvent trop éloquemment notre commune impuissance. Si la voix des moralistes est ici perdue, celle des ministres du saint lieu n'est guère mieux écoutée ailleurs ! Le résultat n'est donc point une preuve dont on puisse s'armer l'un contre l'autre ; il condamnerait des deux côtés. »

Mais « il faudrait de longs entretiens pour discuter ces sérieuses questions ; le papier est trop étroit et la plume trop lente. Pour ma part, j'accepte tous les efforts de votre ami comme saints et méritoires ; je m'incline devant la charité divine qui lui sert de loi et qu'il commente ; mais tout le monde ne peut pas porter les tables de Dieu et descendre du Sinaï. Qu'il me permette, dans une sphère plus étroite, de travailler

selon ma force, selon ma confiance. Pourquoi regarder toujours ce qui manque à l'homme de bonne volonté ? Pardonnez-lui ce qu'il ne peut faire en faveur du peu qu'il essaie.

Je m'arrête et je m'aperçois que tout ceci, écrit au courant de la plume, l'est peut-être trop vivement. Gardez pour vous ce qui précède, s'il y a un mot qui puisse faire douter de mon respect ou de ma sympathie cordiale pour l'indulgent contradicteur (M. d'Espine) dont vous m'avez communiqué la lettre. Dans l'entretien, j'élève souvent la voix sans y penser, et je parais échauffé quand je ne suis que convaincu. Je livre le tout à votre tact et à votre discrétion. »

Souvestre cependant n'est point antireligieux, il n'est pas même irréligieux. Mais sa religion se réduit au culte du bien. Il se dit chrétien ; mais le christianisme n'est pour lui que l'esprit de charité,

« Je n'ai honte, écrivait-il, ni du mot d'Évangile, ni du Christ, ni de la Providence, mais je crois que l'Évangile est dans tout ce qui est bon, le Christ dans tout ce qui est divin, la Providence dans tout ce qui est juste et conservateur des lois générales établies par Dieu.

... Vous avez eu raison de supposer que je n'avais point fait quelques concessions de mots dans mon projet de cours. (il s'agit du cours d'histoire littéraire professé en Suisse) aux idées de votre ami. Si je fais dominer la croix, c'est qu'elle m'a toujours paru le symbole de la libération et l'exemple ! Non-seulement, elle date l'ère nouvelle du monde, mais elle nous

apprend la base de toute destinée, le dévoûment ! Je suis pénétré de cette foi aussi profondément que le chrétien le plus orthodoxe. »

Mais simplifier ainsi le christianisme, le définir, non une croyance dogmatique, mais un état d'âme, rattacher à son influence ceux qui n'ont plus qu'une affinité morale avec l'Évangile, n'est-ce pas, pour ceux mêmes qui professent le libre examen, cesser d'être chrétien ? Or, aux yeux du croyant, le vrai scandale est peut-être, non l'immoralité de l'homme sans religion, mais la vertu humaine se soutenant toute seule sans l'appui de la foi. Prendre pour base les certitudes de la conscience humaine, ne pas « sentir le besoin de l'expansion religieuse, » donner « une forme terrestre aux élévations de son âme », goûter la sérénité et la paix dans l'ignorance des mystères insondables, c'est là ce que les dévots appellent être irréligieux, et c'est là, à coup sûr, qu'on se l'avoue ou non, être profondément imbu de ce que j'appellerai l'esprit laïque.

L'originalité de Souvestre est d'être une nature purement morale. Il relève de Rousseau (Profession de foi du Vicaire Savoyard) ; les conquêtes de la conscience dans l'ordre humain lui paraissent à la fois plus sûres et plus précieuses que les intuitions de la raison ou les révélations de la foi dans l'ordre surnaturel et divin. L'histoire de sa vie et de ses livres est significative à cet égard : il a subi une crise morale, il n'a point eu de crise religieuse.

Ardent et passionné, il n'a vu d'abord dans la

société que l'injustice et le vice ; il les a flétris avec colère ; plus tard, la paix s'est faite en son âme, il a su reconnaître la vertu et lui rendre hommage. Cette transformation s'est accomplie en lui sous l'influence de Vinet :

« C'est à lui que je dois d'avoir quitté l'étude des infirmités morales de l'humanité pour entrer dans celle plus sereine de ses vertus. J'avais abordé la société le glaive à la main, l'anathème à la bouche ; il m'a insensiblement amené à des prédications plus douces, et, je le crois, plus fructueuses...

...Je faisais autrefois l'enseignement de l'humanité par la peinture des *mauvais ;* M. Vinet m'a conseillé de le faire par celle des bons... Quel que soit l'empire du péché chez l'homme, il faut bien admettre qu'il accomplit des actes louables ; je les ai donnés comme exemple au lieu de tenter la leçon par les contraires. »

***

Il y a toujours un parti pris, un point de vue dominant et systématique dans les œuvres morales. Le parti pris de Souvestre, dans ses dernières œuvres, est l'indulgence et la sympathie ; son postulat est que le bien est en germe, ou, comme il dit, « en dissolution dans le monde » et qu'il suffit de « l'en dégager ».

Il suit de là que la morale doit s'enseigner par l'exemple. Souvestre n'est point un moraliste didactique ou scolastique. Il n'énonce point de ces maximes détachées dont la vérité abstraite est sans action sur les âmes, parce qu'on n'en saisit pas l'origine et la fin, parce qu'on n'aperçoit pas l'expérience humaine dont

elles sont issues, ni les faits de la vie auxquelles elles s'appliquent. Exposer la morale, au lieu de la montrer engagée dans les actes, c'est faire œuvre de science, non de prédication ; énoncer les vérités morales en style lapidaire, comme La Bruyère ou Vauvenargues, c'est faire œuvre d'art, mais d'art incomplet. Souvestre dit de l'apologue qu'il n'a été d'abord « chez tous les peuples que la morale du bon sens, mise en action afin d'être mieux comprise. Plus tard, on retrancha l'anecdote en ne gardant que la conclusion, et, au lieu de la fable, on eut le proverbe. » (1) De même les maximes des moralistes ont été à l'origine des réflexions qui coupaient le récit des événements humains. Or, ne convient-il pas de les remettre à leur place, de les rattacher à nouveau aux faits qui les ont inspirées ? Souvestre le croit. De là la forme du roman que revêt chez lui la prédication morale. Son œuvre a voulu être un tableau de la vie humaine, tracé d'un style pittoresque et dramatique, et interprété et jugé du point de vue de la conscience. Son art peut se définir « la réalité vue à travers un tempérament... moral. » La moralité est, d'après lui, le terme de nos aspirations, l'expression la plus parfaite de notre nature ; le beau et le bien se confondent, et le beau est la splendeur du vrai. On voit dès lors quel est ce que Souvestre appelle « le point d'intersection de la morale et de l'art. » L'art saisit la moralité des actes et dégage le sens profond de la vie.

L'art sera d'abord une peinture exacte de la nature

(1) Causeries historiques et littéraires. — 1re leçon.

humaine. Si l'idéal en effet n'est que la réalité dégagée de ses imperfections, l'art n'est rien de plus qu'une observation vraie et profonde qui saisit les tendances élevées dans les mœurs communes et les formes de vie les plus humbles. L'idéal d'autre part ne peut avoir prise sur les âmes que s'il répond déjà à leurs sentiments confus. La morale doit donc sortir des mœurs, et c'est parce qu'elle en sort qu'elle peut s'imprimer en elles.

Souvestre est réaliste au bon sens du mot. Le réel est pour lui le contraire du trivial ; il est la beauté morale, partout effacée et ternie, mais toujours présente. Le roman qu'il imagine pour donner un cadre au développement de ses idées morales, Souvestre aime à l'enrichir de détails vrais, et il soupçonne le romanesque lui-même de n'être qu'un emprunt inconscient à la réalité.

« Je ramasse, dit-il, dans la vie réelle, tous les épis de froment que je trouve pour en faire ma gerbe. C'est là ma manière de produire. Je pars toujours d'un fait observé pour me donner le diapason et empêcher mon invention de tomber dans les chimères. Si j'y perds du côté de l'imagination, j'y gagne du côté de la vérité, et le récit acquiert, par ce moyen, une sorte d'accent réel qui trouve parfois la route du cœur. »

Les livres que Souvestre a composés de la sorte sont ses livres de prédilection. Il dira du *Mémorial de famille :*

« J'y ai mis bien des expériences personnelles, bien

des réflexions intimes, la meilleure part de moi-même. Aussi ai-je l'œil sur sa destinée. »

Quand il ne procède pas par emprunts voulus, quand il suit son inspiration, Souvestre ne laisse pas de refléter encore son milieu et de raconter sa vie.

... « Oui, écrit-il à son ami, vous saurez d'où me sont venues les inspirations qui vous plaisent dans mes nouvelles, quand je le saurai moi-même, car il se fait dans notre intelligence un travail mystérieux dont nous n'avons pas conscience. Un fait y tombe, reste enseveli dans une case du cerveau et y germe lentement comme la graine que le vent sème dans la fente du mur ou du rocher. Nous ne produisons pas aussi *volontairement* qu'on le croit. Notre seul mérite est de préparer la terre ; selon la culture, elle se trouve propre à faire pousser le blé ou l'ivraie, la rhubarbe ou la ciguë. Je dois plus à mon milieu qu'à mon imagination. Vivant au milieu de certaines images, elles se présentent naturellement à moi quand je veux écrire ; la vie nous dicte ce que nous croyons inventer, et nous ne sommes le plus souvent que le secrétaire de nos rêves secrets ou de nos habitudes. »

Dans cette profession de foi réaliste on peut voir une définition heureuse et complète du talent de Souvestre. Souvestre a le goût de l'observation, de l'observation pittoresque et de l'observation morale. Le folkloriste se retrouve chez le moraliste, comme le moraliste apparaît déjà chez l'auteur des *Derniers*

Bretons. Souvestre se plaît à peindre le détail des mœurs et à en dégager le sens. Il aime à raconter la vie des humbles, si poétique et si simple, et à reconnaître dans cette vie la trace d'aspirations élevées. Son ambition est de créer des âmes qui vivent vraiment, et qui vivent pour de beaux sentiments et de nobles idées. L'art ainsi conçu est d'ailleurs d'une exécution difficile, et Souvestre sait ce qui lui manque :

« Votre brave maître ouvrier, écrit-il à M. Hentsch, qui ne veut pas croire que les *Confessions* (*d'un ouvrier*) soient un pastiche, est un grand flatteur... Plût à Dieu que je fusse arrivé à ce degré d'*incarnation !* »

Mais, dira-t-on, si le roman est vrai, comment sera-t-il moral ? La moralité n'est-elle pas un idéal qu'on pose, non un fait qu'on constate ? Sans doute, mais il est à noter que les faits par eux-mêmes ne sont rien, qu'ils tirent leur valeur de l'interprétation qu'on en donne. Or il est permis de considérer les faits de la nature humaine d'un point de vue idéal, et de dégager la tendance morale qui se manifeste en eux. Cette tendance est réelle ; si vague et si confuse qu'elle soit, elle peut être saisie, et mise en lumière. Regardons vivre les hommes et regardons-les avec une préoccupation morale ; nous constaterons que cette préoccupation est aussi dans leurs actes. La Rochefoucauld suppose l'amour-propre, et le voit aussitôt partout apparaître. Supposons de même de bons instincts chez l'homme, et nous en retrouverons partout également la trace. Toute vue systématique est sans doute étroite, mais

elle éclaire la voie qu'elle trace à la pensée. Souvestre observe les hommes avec sympathie, et par là même, découvre des motifs louables à leur conduite en apparence déplaisante et vulgaire. Il dira par exemple :

« La population de la banlieue (de Paris) a des côtés qui m'intéressent ; on l'a beaucoup calomniée, parce qu'elle est mêlée des *fuyards* des faubourgs, et parce qu'elle a, aux yeux de nos bourgeois, l'inestimable tort de vouloir vivre de son travail ; tout ce qu'elle vend est trop cher; on l'accuse de ruse, d'insolence. C'est tout simplement une colonie de travailleurs qui labourent à la porte d'un bagne, et défendent comme ils peuvent leurs personnes et leurs propriétés. Le dehors est rude, le dedans humain. Ils *finassent* de peur d'être dupes ; mais le morceau de pain qu'ils vous ont fait payer, ils le partagent avec le premier affamé. Quand je vois de près ces hommes sans règle religieuse, sans éducation morale, sans lumières intellectuelles, je suis frappé d'admiration pour l'œuvre de Dieu. Comment tant de vices sociaux ne peuvent-ils effacer la vertu primitive ? »

Pour être bienveillante, cette peinture est-elle moins juste? D'une manière générale, l'observation, parce qu'elle est indulgente, pénètre-t-elle moins avant ? Ne peut-on pas, au contraire, tout voir et tout dire, justement parce qu'on est sûr de trouver, en cherchant bien, une interprétation favorable aux sentiments mêmes qui nous attristent et nous choquent ? La clairvoyance peut être absolue quand elle est sans danger.

Souvestre peut, sans indiscrétion, confier à un ami ses préoccupations et ses chagrins intimes ; ses plaintes sont touchantes sans être injurieuses.

« Il est très vrai, écrit-il à M. Hentsch, que la santé de ma femme m'a inquiété au moment de notre arrivée à Paris... Je dois batailler sans cesse pour faire prendre certaines précautions qu'on ne prend pas ; les forces ont sensiblement diminué, et je m'épouvante des fatigues en perspective. L'activité de Nanine est quelque chose de maladif ; on voudrait en vain la murer dans le calme ; elle crie alors qu'on l'étouffe, que son repos est une prison, et il faut tirer les verrous. — Voilà le motif de mon inquiétude, de mes fréquentes tristesses. Il y a là pour moi une menace perpétuelle, qui m'ôte la sécurité et la bonne humeur. Je voudrais un rayon de soleil paisible et égal qui éclairât doucement le foyer domestique ; j'ai un flambeau agité qui court à tout venant, éclaire tout le monde et s'expose à tous les vents ! Depuis plus de vingt ans il en est ainsi ; mais à mesure que nous avançons dans la vie, cette inquiétude devient plus périlleuse et plus inquiétante pour moi. Il est triste de penser que nous ne sachions jamais ici-bas proportionner nos devoirs à nos forces et que nous dépassions toujours la mesure en dévoûment ou en nonchalance. »

De pareils traits se rencontrent à chaque page du *Mémorial de Famille.* On voit dans ce livre combien la paix et les joies domestiques sont difficiles à garder ! Cette constatation, pénible à force d'être détaillée et

précise, n'a pourtant rien d'amer. Le bonheur, au contraire, paraît d'autant plus précieux qu'il est plus menacé. C'est que Souvestre ne met pas en question le devoir et ne suspecte jamais les bonnes volontés. Il a un optimisme sain et robuste. Il a des croyances morales inébranlables et des affections fortes et tendres que rien ne peut atteindre. Il peut voir les faiblesses de ceux qu'il aime sans les aimer moins. Son bonheur conjugal est mêlé d'inquiétude et de trouble ; il ne l'en goûte pas moins vivement.

« Je vous écris, dit-il à Hentsch, avec un certain décousu. Ma femme est à Paris et quand je ne la sens pas dans mon air, j'ai toujours un sourd malaise, je crains je ne sais quoi ; il me semble que le plus clair de ma fortune court les rues et en subit les hasards : l'habitude, l'estime, l'amour (pourquoi rougir du mot parce que les cheveux blanchissent ?) m'ont rendu tout à fait incapable de ce dédoublement ; les deux destinées se sont si bien confondues qu'on ne peut les séparer impunément, même pour quelques heures ! — Cette *dépendance* est du reste, à mes yeux, une des bénédictions dont j'ai le plus à remercier Dieu ; la personnalité ne me paraît douce qu'autant qu'on la sent par les points de contact avec les autres. »

Toutes les réflexions de Souvestre sont dans ce ton. Ses livres ressemblent à ses lettres. Ils sont d'un tour aimable, souvent enjoué (1). Mais la préoccupation

(1) La gaîté de Souvestre s'exerce par exemple sur les petits ennuis de la vie domestique. « Nous menons ici, écrit-il à

morale domine tous les sentiments. De là une littérature spéciale, celle des honnêtes gens, dont la vie s'épanouit dans le devoir étroit, « une littérature domestique, cherchant la poésie dans les choses vulgaires ».

Cette littérature a son défaut ; Souvestre le connaît et l'a marqué d'un trait précis : « Je manque, dit-il, de souplesse dans l'allure et d'ondulant dans les détails; il y a trop de lignes droites dans ma manière. » Le respect trop scrupuleux des vérités morales est, en effet, une entrave à la liberté de l'art. Souvestre n'a point de doctrine religieuse ou philosophique; son credo est « celui de la moralité humaine, commune à tous les honnêtes gens ». Mais il est très fermement attaché à ses croyances. Il « s'effarouche, comme il dit, de certains jeux d'esprit ». Ainsi, la fantaisie de Toppfer lui paraît coupable, quand elle raille la foi au progrès.

Hentsch, une vie fort douce dans une maison de paysan et livrée aux soins d'une servante de soixante-quinze ans, que je soupçonne d'être un peu sorcière, non d'après sa cuisine, mais d'après son aspect. Elle tremblotte, chevrotte, n'entend d'aucune oreille et réduit les soins du ménage à leur plus simple expression. Mais mes filles se sont mises de bonne grâce à la besogne ; au sortir du confort de Clémenti et des opulences de Sécheron, elles ont pris le balai, la brosse à souliers et le manche de la poële à frire sans aucune difficulté. Les journées se passent à faire ce que ne fait pas notre Baucis; le soir, je relis haut Lamartine et La Bruyère ; le tout est entrecoupé de quelques courses dans les champs et les bois, et le temps passe sans appuyer. »

« Qu'un homme d'un cœur droit et d'un beau talent se mette à crier contre les grands chemins et contre les voitures publiques, parce que la poussière et le bruit l'incommodent, voilà ce que je ne puis supporter... Blâmez la turbulence improductive, mais ne la confondez pas avec l'activité qui obéit à la loi divine en poursuivant le progrès. Ne nous envoyez pas sous les arbres de la Savoie trinquer et chanter avec de braves gens qui appartiennent au siècle dernier, et ne nous engagez pas à boire un verre de trop plutôt que de supporter les visites des marchands de plumes de fer et d'encre perfectionnée. Outre qu'il y a, dans cette guerre faite à l'activité nécessaire, providentielle des sociétés, une erreur condamnable, il y a dans la forme beaucoup d'exagération et de puérilité. L'artiste ne m'amuse plus, il m'irrite quand il met ses impatiences nerveuses à la place de sa justice, et qu'il veut arranger le monde, non pour le bien de tous, mais pour sa commodité ou son caprice ! Où en serions-nous, mon Dieu ! si depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (pour ne pas remonter plus loin) le genre humain avait été retenu dans ses habitudes, heureux de chanter *Bacchus* sous les pampres! »

Souvestre revient avec insistance sur ces idées. Il applaudit à toutes les formes du progrès, même au progrès matériel, dont fait bon marché un idéalisme hautain.

« La belle chose pourtant que ces découvertes humaines dont on dit tant de mal, que cette civilisation au milieu de laquelle des ingrats, comblés de ses dons,

soupirent les regrets de la barbarie. Chaque année nous apporte une conquête sur l'espace et le temps. Et l'on voudrait que je ne croie pas Dieu complice de ces inventions. Non, non ! je veux mourir à cet égard dans l'impénitence finale ! Chaque effort du génie humain me reporte vers celui qui l'a donné aux hommes avec un élan de reconnaissance attendrie. Je veux bien dire avec Hugo :

Tente que tout cela ! L'édifice est ailleurs !

mais à condition de rendre ma tente aussi agréable que possible, et de remercier le maître de la *tente* et de l'*édifice* de ce qu'il m'accorde de joies sous cet abri de passage, à condition d'en jouir avec une sage modération et de ne pas me laisser croupir dans le malaise et la fange, sous prétexte que j'y serai peu de temps ! »

Ce sont là des lieux communs sans doute, mais ce qui n'est pas commun, c'est l'absence du préjugé artistique, c'est cette ardeur sincère pour les idées justes et de bon sens. La raideur d'esprit ne tient pas toujours à l'acceptation d'une doctrine ; elle n'est parfois que le nom donné à l'énergie des convictions. Les idées de Souvestre sont-elles d'ailleurs si communes ? Pour en juger, qu'on les mette en regard de celles de Vinet, lequel lui écrivait :

« Quelle est votre espérance ? Comptez-vous qu'au moyen de plus de culture intellectuelle, ou d'une meilleure distribution des forces sociales, l'inégalité cessera dans ce qu'elle a de vraiment inique ? Je ne l'espère pas du tout ; mais quand je l'espérerais, qu'en résulterait-

il ?... L'espérance d'un progrès social qui ne serait pas individuel, ou d'un progrès matériel qui ne serait pas moral, ou même d'un progrès moral qui ne serait pas religieux, ne peut satisfaire et remplir votre cœur. »

C'est précisément là l'antithèse des idées de Souvestre. Il faut en revenir à ce que nous disions plus haut : Souvestre est un moraliste laïque et un moraliste de bon sens. Cela seul lui constitue une originalité.

***

La réputation littéraire de Souvestre a eu à souffrir de la nouveauté de ses livres. Le public est simpliste : s'il goûte le roman, il ne veut pas qu'on y mêle une intention morale, et s'il s'intéresse à la morale, il fait gloire de dédaigner la fiction romanesque. Souvestre a donc cultivé un genre ingrat. Il en avait conscience; mais il voulait se rendre utile, et ne visait point le succès. Il ne croyait pas avoir droit à la gloire; il ne prétendait qu'à l'estime et à la sympathie.

« J'ai, écrit-il, une position un peu exceptionnelle. On m'accorde une certaine estime qui permet de discuter mon talent. Vous savez ce que veut dire le mot : c'est un brave homme ! prononcé d'une certaine façon. Hé bien ! je suis un brave homme en littérature.

Les critiques s'en amusent. Naguère on m'appelait humanitaire ; aujourd'hui, on va jusqu'à m'injurier du nom de vertueux ! J'en ai pris mon parti, et je m'en inquiète médiocrement. La renommée est pour moi chose secondaire, et je ne donnerais pas une de mes soirées de famille pour le plus splendide éloge de feuilleton. »

Cette modestie est sincère; elle s'exprime à maintes reprises dans les lettres de Souvestre, et toujours d'une façon charmante.

« Quoi ! écrit-il à Hentsch, vous êtes étonné de trouver dans la société lettrée des Grisons des gens qui n'avaient jamais entendu parler de mes livres. Mais c'est une aventure habituelle pour moi, en France, au milieu de Paris. Quand je dicte mon nom chez un marchand, on me le fait répéter, il faut que je l'épelle, et finalement on l'estropie! Ce sont là d'utiles avertissements pour les petites vanités ; grâce à Dieu, je puis m'en passer. J'ai toujours mis à sa place ce qu'on appelle la renommée; bien acquise, elle me plaît, mais ne me domine pas. Je puis vivre sans elle aussi bien que je puis dîner sans dessert. Sans mépriser le succès, je l'attends fort tranquillement, à la manière de l'homme de la fable, dans mon lit. J'ai, parmi les paysans, les ouvriers, de bons amis que je connais depuis vingt années, que je vois toutes les fois que je retourne en Bretagne, avec lesquels je passe de longues heures, et qui n'ont jamais su que j'écrivais. Un d'eux l'a appris, il y a un mois, avec grande surprise. Je savais bien, a-t-il dit, que c'était un brave homme, mais on ne m'avait jamais dit que c'était un homme d'esprit. Je vous assure que ce jugement-là m'a été fort doux à entendre. »

Souvestre avait l'âme trop délicate et trop simple pour ne pas préférer à la renommée la sympathie des bons cœurs.

« Ce sont là, dit-il, nos véritables couronnes des jeux olympiques, qu'est-ce qu'une louange auprès d'une amitié ? Ce sont les cœurs froids qui vous vantent, les cœurs dévoués vous aiment ! Là est véritablement le grand et doux côté de notre métier d'ouvriers en paroles. Quand je pense que mon émotion traduite sur le papier va réveiller à des centaines de lieues dans une âme inconnue la même émotion et établir entre nous une communauté d'attendrissement ou d'aspiration, je reprends gré à mon travail et je me dis qu'il a une récompense proportionnée à sa fatigue. »

Souvestre a connu la renommée; il n'entre donc point de dépit dans le dédain qu'il en a ; même il n'en a pas proprement le dédain; son cœur n'en est point touché, mais son amour-propre en est flatté, et son esprit s'en amuse, témoin l'anecdote suivante, qui forme un piquant contraste avec une aventure récente, arrivée à Zola. Le fait se passe à la douane, sur la frontière suisse.

« Grande surprise ! En voyant mon nom sur la feuille de route du conducteur, un des chefs vient à moi avec une politesse toute littéraire, me prie de désigner mes bagages (dix-huit colis !), ordonne de les recharger sans rien ouvrir, et me demande très humblement un souvenir de mon passage, un *autographe* ! J'écris la première phrase venue, et je repars triomphalement, escorté de mes malles vierges et de mes sacs de nuit intacts ! Voilà, j'espère, un accueil qui devra marquer dans ma vie ! Le Tasse, arrêté par des brigands ita-

liens, n'avait eu qu'à se nommer et à réciter quelques strophes de son poème pour qu'on lui rendit tout ce qui lui appartenait ; je n'avais pas affaire à des bandits, mais je ne suis pas non plus le Tasse ! — Proportions gardées des temps, des lieux et des héros, mon aventure me paraît aussi extraordinaire.

Je dois dire, pour l'honneur administratif de mon douanier, que je lui avais affirmé n'avoir rien au-delà des objets que je lui déclarais et dont je lui payais les droits. Il m'a cru, et il a bien fait. Mais vous croire est, aux Rousses, une politesse très rare. »

Cette bonne humeur complète la physionomie de Souvestre.

Souvestre n'apparaît qu'à moitié dans ses livres. Son talent est supérieur à ses œuvres, et son caractère est encore supérieur à son talent. Cet honnête homme voulut être en morale l'apôtre du bon sens, le défenseur des idées saines et droites. Il prit une humble tâche, celle d'éducateur du peuple ; il était sûr de la bien remplir, et la jugeait digne de ses efforts. La conscience et le talent qu'il a dépensés dans des œuvres modestes attestent une foi très noble dans le rôle social de l'art : sûr d'être utile, il se passait d'être célèbre.

« J'ai la conviction, écrivait-il à Quinet, que, dans l'ordre intellectuel et moral, il faut aussi des crieurs d'eau qui fournissent aux besoins du jour, sans prétention de voir leur marchandise mise en bouteille et cachetée pour les *lointains consulats*. Je m'accommode

parfaitement de cette humble tâche ; et mon orgueil lui-même s'arrange fort bien de me croire plutôt au-dessus de ma tâche qu'au-dessous. »

On ne peut que souscrire à ce jugement si juste, à la fois si modeste et si fier. Il y a plaisir à rencontrer de ces esprits rares, que leurs œuvres ne grandissent point, et qui ne font que gagner à une connaissance intime, à la mise au jour de leurs lettres familières.

Les lettres de Souvestre ont aussi leur enseignement, elles montrent que, dans l'art comme dans la vie sociale, les situations les plus hautes sont les plus difficiles à tenir. La faveur du public ne va point à « l'homme qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la justice, » je veux dire à l'écrivain qui joint aux préoccupations de l'art celles de la morale. Souvestre a éprouvé le pharisaïsme des dévots, la frivolité des mondains, et le dédain des lettrés ; on lui a contesté l'autorité morale, officiellement dévolue aux représentants du dogme, on lui a contesté le droit de mêler au roman une intention morale. Il a semé, comme il dit, dans une terre ingrate. Les lecteurs pourtant lui sont venus, attendris et charmés par la poésie morale du *Philosophe sous les toits*, du *Mémorial de famille*, de la *Dernière étape ;* ils ont perçu dans ces livres la résonnance d'une belle âme ; ils ont eu pour cette âme, comme M. Hentsch, cette sympathie, cet élan de cœur, qui vaut mieux que la gloire, disait Souvestre, ou plutôt qui est la forme de la gloire la plus touchante et la plus pure.

ANGE PITOU

AU

THÉATRE ET DANS L'HISTOIRE

Par M. Henry LUMIÈRE

Membre titulaire

Mes ayeux, Pierre et François Pithou, furent célèbres sous les règnes de Henri II, Henri III, Henri IV. Je cours la même carrière qu'eux, à des époques aussi funestes. Ils ont lutté contre la Fronde et la Ligue, et moi j'ai combattu pour mon Roi, au 20 juin, au 10 août; j'ai été proscrit dix-sept fois, condamné deux fois à mort.

L.-A. PITOU.

A l'époque où triomphait, sur les scènes parisiennes, l'opérette, ayant sa manifestation initiale dans *Orphée aux Enfers*, puis, plus accentuée ensuite, dans l'œuvre de deux académiciens actuels (1), *La Belle Hélène*, cette raillerie à outrance de l'antiquité grecque, il se produisit un opéra bouffe d'un genre bien différent avec une tendance historique très caractérisée.

Les auteurs, MM. Clairville, Siraudin, Koning, et le compositeur Lecoq, s'étaient heureusement inspirés de deux pièces du théâtre révolutionnaire, *Madame Angot ou la Poissarde parvenue*, opéra-comique de

(1) Cette notice était écrite avant la mort de Henri Meilhac.

Maillot, joué en 1796, et *Madame Angot au Sérail de Constantinople,* tragédie-farce-pantomime en trois actes, par Aude, auteur de *Cadet Roussel,* et faisant suite à l'opéra-comique de Maillot.

Plus de deux cents représentations, chiffre énorme à cette époque, avaient consacré le succès populaire de ces deux pièces.

La Fille de Madame Angot, jouée d'abord à Bruxelles, refusée par tous les directeurs de Paris, acceptée enfin par celui, mieux inspiré, du théâtre des Folies-Dramatiques, M. Cantin, eut un succès inouï, foudroyant, qui, dès le lendemain de la première représentation du 21 février 1873, couvrit pour huit jours la feuille de location, et plus tard remplit la caisse directoriale d'environ un million.

Cette pièce qui, depuis, n'a cessé de figurer aux répertoires des théâtres de province et de l'étranger, consacrait une transformation de l'opérette dite à « cascades », une évolution vers le genre plus relevé de l'opéra-comique.

On sait que deux personnages empruntés à l'histoire du Directoire ont été assez habilement mis en jeu par les auteurs : Mlle Lange, l'actrice du Théâtre-Feydeau, et le chansonnier royaliste Ange Pitou,

> Le chansonnier qui, dans la rue,
> Fronde les abus du pouvoir.

Les traits principaux de la vie de Mlle Lange ont été retracés dans *Le Théâtre-Français pendant la Révo-*

lution (1), mais Ange Pitou n'y est l'objet que d'une mention sommaire. Cependant, ce personnage presque inconnu, dont l'existence même ne fut en quelque sorte révélée que par l'opéra bouffe : *La Fille de Madame Angot*, qui a occupé une place bien plus importante qu'on ne suppose dans de nombreuses et très compliquées intrigues politiques, au cours de la période révolutionnaire, de l'Empire et de la Restauration, ainsi que dans le domaine des lettres, mérite assurément certains détails biographiques. Aussi, allons-nous tenter d'esquisser les incidents les plus caractéristiques de cette existence romanesque et dramatiquement agitée.

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire le roman d'Alex. Dumas, dont le héros, qui lui donne son titre : *Ange Pitou*, création de pure imagination et de haute fantaisie, ne présente aucune espèce de rapport avec le véritable Ange Pitou. On ne peut même s'expliquer quel motif a pu amener l'auteur à choisir ainsi le nom d'un personnage historique de la même époque et absolument étranger à l'action romanesque.

Né en 1769, d'une famille de laboureurs, à Valainville, petit hameau, presque un faubourg de la ville de Châteaudun, Louis Ange Pitou semblait destiné à végéter obscurément dans la profession paternelle. Mais à huit ans, perdant son père, il était confié aux soins d'une tante instituée sa tutrice et ha-

(1) *Le Théâtre-Français pendant la Révolution 1789-1799*, par Henry Lumière, avec plusieurs lettres inédites de Talma et une préface de M. Jules Claretie, de l'Académie Française.

bitant Châteaudun, où se passa sa jeunesse. Dans *La Fille de Mme Angot*, les auteurs ont jugé à propos — on ne sait trop pourquoi, au mépris de la vérité historique — de le faire originaire du fond de la Bretagne.

Sa tutrice, jouissant d'une certaine aisance, rêvait pour ce jeune garçon doué d'une intelligence ouverte, d'une vive imagination, et qui se distinguait par des succès dans ses études, la situation la plus belle, la plus enviable, à cette époque, pour la roture : la prêtrise. S'il faut en croire Ange Pitou, cette tutrice n'était pas précisément tendre pour lui. Car lorsque arrivé à quatorze ans, ne se sentant pas la vocation religieuse, il demande à étudier le droit, elle s'y refuse absolument, ne lui laissant que l'alternative de prendre un métier pénible, contraire à ses goûts, ou d'embrasser le sacerdoce ; elle avait, en effet, décidé que son neveu « serait d'église ».

Alors, de son aveu, dévoré déjà de passions ardentes, Ange Pitou eut à subir, avec lui-même, avec ses sentiments, ses tendances bien caractérisées, une lutte violente et des révoltes contre la contrainte injuste qu'il subissait.

Cependant, il dut céder, en apparence, et, accompagné de deux abbés, ses camarades, se diriger vers le grand séminaire de Beaulieu, à Chartres. Il arrivait dans cette ville le 18 octobre 1789, mais avec le projet fermement arrêté — malgré les grosses difficultés se dressant devant lui — de se dérober à l'autorité qui pesait sur ses désirs, sur ses ardentes aspirations, et de fuir le sanctuaire, dont il ne se jugeait pas digne,

se sentant sans force et sans courage devant les renoncements qu'il impose.

Aussi le soir même, au lieu de se rendre avec ses compagnons au séminaire, il s'acheminait vers Paris et y débarquait le 20 octobre, à six heures du matin.

Là il se trouve plongé dans le bouillonnement populaire, dans l'effervescence des passions politiques qui bouleversaient la grande ville, à cette période initiale de la Révolution.

« J'avançais, dit-il, d'un air rêveur, dans les Champs-Élysées, quand un groupe d'assassins, traversant la place Louis XV, vient à ma rencontre, portant la tête du malheureux boulanger dont l'enfant posthume, en mémoire de cet événement, a été tenu sur les fonts baptismaux par notre dernière reine. Quelle réception ! »

Aussi l'horreur de ce spectacle, l'impression poignante qu'il en ressentit, ne contribuèrent pas peu à lui inspirer les sentiments d'hostilité envers le nouveau régime et de dévouement à la royauté qui furent la caractéristique inaltérable de toute son existence.

Le voilà alors, ainsi qu'il le dit lui-même, « jeune provincial de dix-neuf ans, séquestré depuis six ans dans des séminaires, tout étourdi et bien embarrassé de sa liberté au milieu d'une cité qui ressemble à un univers. Il se voit donc à Paris, sans état, sans fortune, sans parents, sans connaissance, la porte de sa tutrice fermée, et forcé de voler de ses propres ailes. »

C'est à ce moment, au début de sa vie publique, qu'il fait le serment de ne jamais rien demander à personne, d'être fidèle à l'honneur et à la probité.

On va voir comment et avec quel scrupule ce serment fut tenu.

Dès le soir même de son arrivée, cet ancien séminariste ne résiste pas au désir d'aller, au Théâtre-Français, admirer, dans *Le Glorieux* et dans *Le Legs*, Molé et M[lle] Contat, dont la réputation était parvenue jusqu'à lui, au fond de ce séminaire auquel il devait son éducation classique et où le culte des belles-lettres était une de ses précieuses distractions. Comme apprentissage de la vie parisienne, il se trouve dépouillé de trois louis par des filous. Heureusement, il lui en restait encore cinq.

Il parvient à faire quelques connaissances; il est présenté à Fabre d'Églantine et lui communique plusieurs opuscules; celui-ci approuve son ouvrage intitulé : *La Voix de la Nature* et l'encourage à cultiver les lettres.

A partir de ce moment, nous renonçons à suivre Ange Pitou dans les circuits d'une existence excessivement mouvementée, agitée et semée de péripéties diverses, ce qui nous entraînerait dans de trop longs développements.

Tour à tour, journaliste, vaudevilliste et surtout chansonnier, il fronde successivement les Jacobins, Robespierre, le Directoire, mais il reste toujours le fidèle et fervent défenseur de la cause royaliste.

Cependant, de semblables attaques contre le terrible pouvoir établi ne pouvaient, en pleine Terreur, passer impunies. Aussi était-il traduit, le 5 prairial an II (24 mai 1794), au tribunal révolutionnaire comme prévenu d'avoir écrit contre la Convention, pour le

rétablissement de la royauté. A l'appui de cette accusation, on avait trouvé dans son domicile un portrait de la reine Marie-Antoinette et un autre de Charlotte Corday. Incarcéré dans un cabanon humide de la maison de force de Bicêtre pendant huit mois, il en sortit dans un état de santé tellement déplorable, lors de sa comparution devant le tribunal, que son avocat en profita pour apitoyer ses juges en sa faveur, et il fut assez heureux pour l'arracher ainsi miraculeusement à la mort. Cependant cette redoutable épreuve ne le rebuta ni ne l'ébranla dans d'autres attaques successives contre le nouveau régime, dont il demeura l'ennemi implacable.

Après Thermidor, il fait imprimer le *Tableau de Paris en vaudeville*. C'est dans un moment de profonde détresse qu'il prend le parti de chanter lui-même ses chansons en public; puis d'ailleurs, se dit-il philosophiquement : « le chant réjouit l'âme ». On était alors en 1795. Constamment poursuivi pour ses chants réactionnaires, il est souvent condamné et aussi souvent gracié.

Notamment, une chanson de quarante-et-un couplets, *le Miroir de la raison présenté par l'Amour aux aveugles de France avec la glace cassée*, le fit condamner à l'exil, mais il obtint encore sa grâce. Ange Pitou n'indique pas quelle influence bienveillante lui valait ces faveurs répétées; c'est pourquoi les auteurs de la *Fille de Mme Angot* l'ont attribuée aux tendres sentiments que le chansonnier réactionnaire aurait inspirés à Mlle Lange, la comédienne du Théâtre-Feydeau, très en crédit auprès des puissants du jour.

C'était surtout sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois que la multitude, accoutumée à l'entendre, lui avait fait une grande popularité et lui donna le surnom de *Pitou l'Auxerrois;* puis, comme on ne savait rien de l'origine de ce personnage, de cet aventurier, entouré d'une sorte de mystère romanesque, « les anarchistes », qu'il combattait, — c'est lui-même qui leur donne cette qualification, — inventèrent, dit-il, pour le perdre, cent fables sur son compte (1). D'abord, ils le firent prêtre pour avoir droit *de le faire proscrire*, puis *attaché à la maison de Rohan*, ensuite *évêque, confesseur de nonnes*. Suivant les uns, il disait la messe tous les jours et certains assuraient y avoir assisté. Une autre fois, on en faisait un chef de musique, puis un médecin, etc.....

Cependant, à la suite de couplets où les Jacobins et le Directoire se prétendirent chansonnés, Ange Pitou était encore une fois arrêté le 13 fructidor an V (30 août 1797), traîné à la Force, jugé le 9 brumaire an VI (31 octobre), condamné à mort, puis à la déportation. Il fit appel pour gagner du temps, mais l'ère des grâces répétées était passée; il ne tarda pas à s'en convaincre, car le 26 janvier 1798, deux gendarmes à cheval venaient lui mettre les menottes et l'emmenaient à pied pour Rochefort ou la déportation.

Dans un ouvrage que nous allons avoir bientôt l'occasion de citer, il a fait un long récit, très détaillé,

(1) Voilà l'origine de cette secte qui, environ un siècle plus tard, foudroyante et terrible, a semé la mort et les ruines en invoquant la théorie de la « propagande anarchiste par le fait ».

de ce voyage et des incidents divers qui se produisirent de ville en ville.

Arrivé aux abords de Châteaudun, de la ville où s'est écoulée sa jeunesse, il sent son cœur battre et s'attendrir au souvenir de sa famille, de ses amis d'enfance. Il revoit, en pensée, la chaumière où il est né, à Valainville :

Humble cabane de mon père,
Témoin de mes premiers plaisirs,
Du fond d'une terre étrangère,
C'est vers toi qu'iront mes soupirs.

puis il continue en prose :

« Châteaudun, mon pays, mon cher pays, m'apparaît à la cime de la montagne! Depuis si longtemps que j'en suis sorti, reconnaîtrai-je encore mes amis?

A son entrée dans la petite cité dunoise, c'est avec une profonde émotion qu'il la retrouve et avec un enthousiasme s'élevant au lyrisme qu'il en célèbre, en ces termes, les beautés pittoresques :

« Le temps du Messie revient sans doute ; les montagnes s'aplanissent et les vallons se comblent : une roche escarpée servait d'escabelle pour grimper à cette ville ; aujourd'hui la pente est douce et imperceptible. Nous voilà au haut du rocher qui a fourni les pierres de la nouvelle Albe assise sur la plate-forme de ces grottes blanchâtres. En 1400, avant la naissance de Thibault, comte de Dunois, surnommé le *Beau Bâtard*, du premier duc d'Orléans, Châteaudun était nommée la *Ville Blanche;* elle fut brûlée en juin 1736 par des petits enfants qui faisaient du feu auprès d'une meule

de chaume. Louis XV en fit relever les premières façades, exempta les habitants de taille pendant vingt ans. Châteaudun, par cet incendie, est devenue une des villes les plus régulières : ses rues, tirées au cordeau, aboutissent à une grande place parfaitement carrée, du milieu de laquelle on voit toute la ville : Sa devise fut alors : *Extincta revivisco* (1).

« Les plus habiles peintres épuisent leurs palettes pour copier sur la toile ou l'ivoire les coteaux parallèles à la cité, vus du côté du nord.

« Deux chaînes de montagnes frugifères, à droite et à gauche de la rivière, laissent au milieu une vallée fertile, d'une demi-lieue de largeur ; la ville s'élève à près de quatre cents pieds en l'air; le Loir, qui coule au pied, se divise en deux bras, et roule paisiblement dans son lit étroit une eau argentine qui semble quitter à regret la montagne d'où elle filtre par cent crevasses invisibles. Le printemps, sur ces bords, est le vallon de Tempé. Des jardins d'un côté, de l'autre de riches prairies, laissent le spectateur immobile promener ses regards sur un tapis de verdure liseré de fleurs ; quand Pomone succède à Flore, il grimpe dans les vignes rampantes vers la cime des rochers à pic, plantés de bois qui ombragent çà et là des réservoirs d'une eau pure; bois, prés, vallons, montagnes, gazons, jardins, vergers se trouvent mêlés et confondus dans un magnifique désordre..... »

(1) Cette devise a reçu une nouvelle et cruelle consécration à la suite de la terrible journée du 18 octobre 1870, où la moitié de la ville fut pétrolée et réduite en cendres par l'armée allemande. Terrible vengeance des pertes énormes que lui avait causées la défense héroïque de cette ville ouverte.

Puis il ajoute, faisant un retour vers les riantes années de sa jeunesse : « Horizon enchanteur, tu me laisses apercevoir les chênes touffus de *Macheclou*, où nous vendangeâmes avec l'Amour en 1785......

« Retrouverai-je cette jolie vendangeuse? *Des simples jeux de notre enfance* se souviendra-t-elle encore?.....

« ... Le temps a flétri les roses de cette jolie femme qui nous offrait, en 1785, le couple de Mars et de Vénus ; petite brune agaçante, consultez votre miroir, l'Amour n'a qu'un temps pour vendanger. La liqueur que vous versiez en 1783 était du nectar ; vous avez encore le bocal ; c'est un souvenir qui nous plaît. Non loin de la maison du notaire, dont le fils m'apprit à décliner *musa*, je vois celle qui me fit décliner *amor*..... Nous sommes près de la rue de Luynes, cette belle église de Saint-André est une grange d'où Jérémie s'écrierait :

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

« Voilà le collège où j'ai commencé mes études, etc... »

Les ouvrages de géographie, notamment celui de Malte-Brun, publiés vers cette époque, et encore longtemps après, à l'article *Châteaudun*, reproduisaient textuellement la poétique et pittoresque description empruntée à Ange Pitou. Remarquons, cependant, qu'il oubliait d'y mentionner le beau château du XVe siècle avec sa haute tour du XIe, d'une admirable conservation, et si hardiment élevé au sommet du rocher qui en forme la base et le fondement, d'où, comme en un transparent miroir, il se réfléchit dans les eaux limpides du Loir coulant à ses pieds.

Le commissaire du pouvoir exécutif est son ami, ils ont étudié et vécu ensemble à Paris pendant deux ans : « Trève de révolution, dit-il, je ne veux voir en toi qu'un ancien ami et ta prison sera ouverte à toutes tes connaissances. » Il lui amène un jeune homme : « J'aurais bien dû le reconnaître, dit-il, c'était le frère de celle que je n'ai jamais oubliée; en ce moment il me faisait fête pour sa sœur... » Il renouvelle connaissance avec plusieurs anciens amis devenus ses gardiens pendant cette nuit. « Que de nouvelles à apprendre! Voilà la plus marquante : ma première amie est mariée avec un ancien abbé qui avait été mon écolier, il est plus heureux que son maître; ces pertes sont fréquentes pour moi depuis la Révolution. »

Endormi à trois heures du matin, au point du jour une foule d'amis le réveillèrent. « Gillement et son épouse me donnent des preuves de sincère amitié. Parler des *Allaire*, des *Bourdin*, des *Feulard*, des *Rousseau*, des *Dimier*, des *Lumière*, c'est nommer la probité et la franchise du vieux temps. Si ces moments pouvaient durer, nous ferions ici volontiers trois tentes. Pour nous voir, des sexagénaires descendent en prison pour la première fois de leur vie, des dames viennent nous consoler, et qui peut mieux y réussir que les Grâces? C'est une première amie avec sa mère et sa belle-sœur; ses traits sont charmants, mais un autre la possède; elle fait son bonheur, et moi, je suis déporté... Voilà, dit-elle, en me présentant un jeune enfant que sa belle-sœur tenait, voilà le gage de notre hymen! Je l'embrassai en fixant la mère, qui se mit à sourire en baissant les yeux. *Voilà le gage de notre hymen!* Un

sentiment involontaire le repoussait de mes bras, le souvenir de sa mère le concentrait dans mon cœur... Tu ne m'appartiendras donc jamais!... Un autre Dunois, M. Drouin, me tire à l'écart pour m'offrir des moyens d'évasion. — Je vous remercie, lui dis-je, on inquiéterait ma tante, je ne veux pas causer sa mort, je violerais ma parole; je suivrai ma destinée. Des amis en crédit m'avaient peut-être fait faire cette proposition.

« Nous dînons avec de nouveaux hôtes; la prison si grande hier est trop petite maintenant; enfin je revois ma tante, j'essuie par des baisers les pleurs qu'elle répand. O ma bonne tante, vous méritez un article bien long dans cet écrit! Que je vous ai donné de chagrins! J'étais ingrat en partant de chez vous; l'expérience et le malheur me font rentrer reconnaissant. Elle me serre les mains, me donne des leçons pour l'avenir en blâmant mon étourderie..... Mes camarades de collège viennent passer l'après-midi à la prison; on récapitule les fredaines d'école. Le soir nous surprend à table, on boit, on rit, on chante, on épuise tous les sentiments; dans une heure on vit pour vingt ans.

« Le 2 février, à six heures, nous sommes sur la route de Vendôme, je dis adieu en pleurant à Châteaudun..... Quand le reverrai-je?..... »

Ces citations — peut-être un peu étendues — ont surtout pour but de bien mettre en relief l'état d'âme d'une personnalité où domine cet élément sentimental, caractéristique de « l'homme sensible », type essentiel de la fin du XVIIIe siècle et surtout de la période révolutionnaire.

Mais la naïve émotion que soulèvent en lui tous les souvenirs de sa jeunesse et surtout la vue de ses anciennes amies, tendre et gracieuse source des premiers battements de son cœur, de celles auxquelles il balbutia ses premières tendresses de jouvenceau, justifient pleinement sa vive répulsion pour l'état ecclésiastique qu'on voulait lui imposer.

Vendôme, Châteaurenault, Tours, Châtellerault, Poitiers, Lusignan, Saint-Maixent, Niort, sont tour à tour l'objet de notices descriptives et historiques de sa part. Enfin, ce long parcours, tantôt à pied, tantôt en charrette, se termine à Rochefort, lieu fixé pour son embarquement et celui de ses compagnons d'exil.

Le 13 mars 1798, 193 déportés sont entassés sur la frégate *la Charente*, où il fait une peinture lamentable des souffrances que le manque d'espace et d'air leur fait endurer : « L'échafaud, dit-il, est un trône auprès de ce fléau, de ce genre de supplice. »

Pour comble de malheur, plusieurs vaisseaux anglais en observation attaquent *la Charente*. — Ici description colorée d'un véritable combat naval dans lequel le navire français, aux prises avec trois frégates assaillantes, lutte désespérément et — au grand effroi des transportés, dont les trois quarts sont d'anciens curés de campagne n'ayant jamais entendu que le bruit des cloches de leurs paroisses — fait feu de toutes ses batteries. Avec des péripéties diverses et terribles le combat se prolonge de minuit et demi à quatre heures. Alors la frégate criblée, son artillerie démontée, parvient à se soustraire à la poursuite acharnée des Anglais et trouve un refuge à l'embouchure de la rivière de Bordeaux.

Mais la frégate fait dix-huit pouces d'eau par heure et les transportés sont forcés de pomper pour relayer l'équipage.

Après quarante jours en mer sans un moment de repos et un combat opiniâtre, on les fait rembarquer « tout nus » sur la frégate *la Décade*, dans la rade de Verdon, le 3 floréal an VI (22 avril 1798), et, dans cette nouvelle installation, Pitou constate qu'ils sont plus entassés encore que sur *la Charente* et que la prison est plus étroite et plus noire.

C'est le 7 floréal an VI (26 avril 1798) que *la Décade* met enfin à la voile, en route pour Cayenne.

Ange Pitou continue la relation très détaillée de cette traversée et des péripéties diverses qui l'incidentent et l'agitent. Mais la verve du chansonnier se réveille, toujours agressive et mordante contre le nouveau régime. C'est ainsi qu'une chanson en cinq couplets improvisée par lui est chantée par les passagers réunis en cercle dans les batteries.

Voici le premier couplet :

Pour la Guyane française
Nous mettons la voile au vent,
Et nous voguons à notre aise
Sur le liquide élément.
L'état qui nous a vu naître,
Comme nous chargé de fers,
A nos yeux va disparaître
Dans l'immensité des mers.

Le dernier couplet se termine ainsi :

. . . .
Sur les ruines de Carthage,

Écrivons à nos tyrans :
Nos malheurs sont votre ouvrage ;
Guerre éternelle aux brigands.

Nous abrégeons forcément ce long récit, qui comprend même des épisodes historiques du règne de Louis XVI, et nous voyons *la Décade* mouiller dans la rade de Cayenne le 10 juin au matin.

C'est le 15 juin seulement qu'a lieu le débarquement, et Pitou de s'écrier : « Voilà Cayenne ! il est cinq heures et demie ; nous voilà donc au port, le pied sur la grève ; nous sommes à 1,500 lieues de Rochefort, à 1,632 de Paris ; quelle réception allons-nous avoir, après 45 jours de traversée, trois mois d'embarquement et 3,325 lieues de route ? »

A la suite d'un court séjour à Cayenne, Pitou, avec plusieurs autres déportés, est dirigé sur Kourou, à une distance de 12 lieues par mer.

En énumérant ses compagnons d'infortune il se désigne ainsi lui-même :

« Louis-Ange Pitou, âgé de 30 ans, né à Valainville, commune de Moléans en Dunois, district de Châteaudun. département d'Eure-et-Loir, homme de lettres et chanteur, résidant à Paris. »

A Kourou ils reçoivent l'hospitalité d'un vieillard aveugle, M. Colin, originaire de Caen, qui avait épousé en premières noces une demoiselle de Châteaudun, nommée Beaufour ; il avait auprès de lui sa seconde femme et une fille.

Pitou reste trois ans dans cet exil, et fait une impressionnante peinture des cruels traitements, des tortures endurés par les transportés.

C'est pendant ce séjour qu'il adressa « au citoyen Freytag, en son absence, au citoyen Charlemont à Cayenne, service pressé », une lettre très curieuse, datée de Coroni, anse de Kourou, le 23 vendémaire an VIII, commençant en ces termes :

« Je partage votre amitié, vos dangers, j'espère, par mon retour, partager vos succès, je suis fâché de ne vous avoir pas vu quand vous allâtes à Synnamari, etc. »

Cette lettre qui avait pour but d'engager le destinataire à se défier du gouverneur Burnel, contenait en outre une ode en huit stances, de huit vers chacune :

« Air : *du Réveil du peuple,*
« *Peuple français, peuple de frères.* »

Voici la première stance :

Réveillez-vous, courez aux armes,
Que la foudre tombe en éclats ;
Que le bronze, que les alarmes,
Sonnent le plus saint des combats...
Alsace vole à la victoire
Contre Burnel et ses brigands.
Est-il une plus belle gloire
Que d'anéantir les tyrans ?

Citons encore la dernière stance, pour bien faire connaître le ton général de cet appel à la révolte :

Vous que réclame la patrie,
Vous qu'on arrache de son sein,
Victimes de la tyrannie,

Vos malheurs sont à leur déclin.
Respirez augustes victimes,
Et bientôt en triomphateurs
Vous irez fermer les abîmes
Creusés par vos déportateurs.

« Je suis, confondant le respect avec l'amitié, tout à vous,

« L. A. Pitou » (1).

Le 24 novembre 1800 (4 nivôse an VIII), la frégate la *Dédaigneuse*, apportait l'ordre de rappel des transportés à la Guyane, émanant du premier Consul et confirmé par une lettre de Barbé-Marbois, du 2 fructidor an VIII.

Ce fut seulement le 26 mai 1801 (7 prairial an IX) que put s'effectuer le départ des sept déportés restant à Cayenne.

Le brick l'*Assistance* qu'ils montaient eut à subir diverses péripéties et incidents de mer, qui prolongèrent la traversée. Après un séjour à New-York, Pitou et ses compagnons débarquaient au Hâvre, le 31 août 1801, d'où ils se dirigèrent sur Paris. Voici en quels termes il résume cette partie mouvementée de son existence :

« J'ai été arrêté le 13 fructidor an V (31 août 1797) à cinq heures du soir : ma déportation a été résolue à Paris, le 22 fructidor, à dix heures du matin ; je suis rentré à Paris le 22 fructidor an IX, à dix heures du matin. »

Mais la joie du retour dans sa patrie fut courte, et bientôt troublée par une nouvelle menace suspendue sur sa tête. En effet, son rappel de la Guyane ne faisait

(1) Voir à l'Appendice la lettre entière, copiée sur l'autographe *inédit* d'Ange Pitou.

nullement échec à la condamnation à perpétuité prononcée contre lui; aussi dut-il, pour en subir la suite, être incarcéré à la prison de Sainte-Pélagie, rue de la Clef, faubourg Saint-Martin, pendant 18 mois.

C'est au cours de cette réclusion qu'il se trouve en contact avec un prisonnier trop connu qu'il désigne ainsi :

« Mais le bouc, dont personne n'approchait sans horreur, était le marquis *de Sade*, de la famille de *Mirabeau*, être horriblement célèbre par ses actions et par ses ouvrages qui font frémir les plus grands scélérats. Ce vieillard à cheveux blancs devient frénétique en entendant prononcer les mots religion, morale, vertu, Dieu ou trépas. Il ne peut souffrir personne..... Devenu insupportable, il fut logé à Charenton avec les fous. »

Désigné pour la déportation à l'île d'Oléron, le 19 juillet 1802, il implore la justice et la clémence de Bonaparte, nommé alors consul à vie.

Six mois s'écoulent, et, enfin, il est gracié par décret de Bonaparte, premier consul, en date, à Saint-Cloud, du 21 fructidor an XI (8 septembre 1803).

« Jamais, s'écrie-t-il, liberté ne fut plus douce et plus inopinée!

« Je ne me rappelle jamais ce bienfait sans répéter avec ivresse au monarque à qui je le dois :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi..., etc.

. . . .

qu'il traduit ainsi :

« Le Cerf altéré s'élancera loin des sources d'eau vive; l'Euphrate et le Tigre arrosant la Germanie lais-

seront dans leurs lits le Rhône et le Rhin couvrir de limon les ruines de Babylone, et la mer, tarie dans ses abîmes, mettre à nu ses énormes enfants, quand j'oublierai ce bienfait et son auteur. »

Satisfaction donnée à cette réminiscence virgilienne, Ange Pitou continue, avec un lyrisme croissant. à épancher en traits brûlants l'expression de sa reconnaissance:

« Auguste Prince, quand l'Europe pâlit au bruit de votre tonnerre et que Dieu, vous conduisant comme Cyrus, vous fait relever son temple et vous assied sur un trône que sa main vous éleva du milieu des orages; quand il écarte de vous et le trépas et les embûches, etc.

— Nous abrégeons forcément ce panégyrique exalté, où abondent les tirades emphatiques de cette époque, et qui, faisant allusion à l'expression de reconnaissance d'une pauvre femme envers un roi de Perse, se termine ainsi :

« Sire, ce précieux tribut est le mien ; doué d'un cœur sensible, froissé avec les innocents que la révolution entraîna ; étranger à la cour et aux factions dont elle a été victime ; monarchiste par principe, et proscrit pendant dix ans uniquement pour cette opinion ; aimant la liberté dans mon pays et me sentant né pour elle ; mais aimant ma patrie plus que mes affections ; digne par mon caractère et ma probité, du glorieux titre d'homme, digne de mes malheurs et de leur fin glorieuse, je paye et paierai toute ma vie, au souverain qui les a terminés, le tribut d'amour de cette pauvre femme, en répétant son offrande par les larmes de la reconnaissance..... »

— Un mois s'écoule, et, grâce à la protection de

quelques amis, il obtient un emploi de répétiteur dans une maison d'éducation de sciences et belles-lettres, rue de Sèvres, à Paris.

Il y resta neuf mois, puis en sortit, pour s'occuper de la publication de l'ouvrage en deux volumes contenant la relation de son voyage et de son séjour à La Guyane. Il porte ce titre qui en explique largement le sujet : « *Voyage à Cayenne*, *dans les deux Amériques et chez les Anthropophages*, ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur, des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Séchelles et les déportés de Nivôse, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers, par Louis Ange Pitou, déporté à Cayenne pendant trois ans, etc... »

En épigraphe :

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.
Virgile, *Æneide,* lib. I.

L'innocent dans les fers sème un doux avenir.

Ces volumes étaient en vente chez l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n° 57, près la place des Victoires, an XIII (1805).

Cet ouvrage et, au surplus, ses autres écrits sont comme congestionnés d'érudition et semés à profusion de souvenirs et citations classiques. Toutefois, la relation de son voyage à Cayenne eut un succès de curiosité et fut rééditée en 1808.

Au nombre de ses multiples transformations succes-



sives, il se fait libraire. Ainsi, une de ses publications, parue sous l'empire, porte ce titre :

L'*Almanach-Tablette* par Louis-Ange Pitou, dit le chanteur de 1808 — Paris, chez L.-A. Pitou, libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 21, près celle du Bouloi.

Et, dans la préface du *Chanteur-parisien*, Recueil de chansons par L. A. Pitou, on lit, à la page 5, cette explication :

« Comme l'originalité est mon lot, je me suis établi libraire dans la rue Croix-des-Petits-Champs, n° 21, près la place des Victoires. Du seuil de ma porte je vois l'ancien théâtre en plein air où j'ai chanté *les Mandats*, *Père Hilarion*, *les Incrédules*, *les Collets noirs*, *les Contradictions*, *les Lunettes*, *les Béquilles* et autres Vaudevilles, accompagnés de commentaires qui m'ont valu la déportation. »

Il traverse l'Empire sans que la solidité persistante de ses convictions royalistes et de son dévouement absolu à la dynastie des Bourbons ait subi la moindre atteinte.

Aussi, publie-t-il, le 31 août 1815, un nouveau volume portant ce titre étrange :

« *L'urne des Stuarts et des Bourbons* ou le *fond de ma conscience sur les causes et les effets*, etc .. » (Ici une longue énumération historique des principaux événements politiques depuis 1792 jusqu'à la deuxième abdication de *Bonaparte*), par Louis-Ange *Pitou*, déporté à Cayenne au 18 fructidor et proscrit dix-huit fois pour la cause des Bourbons. — Paris, chez *L.-A. Pitou*, libraire de son A. R. Mme la duchesse *d'Orléans*, rue de Lulli, n° 1.

Dans cet ouvrage, qui ne brille pas précisément par un enchaînement méthodique et où les événements politiques et les réflexions philosophiques s'entrecroisent avec assez d'exubérance et de confusion, il nous révèle qu'à son retour, au 20 mars, « *Buonaparte* » l'envoya en exil à Orléans, qu'il fut le premier à réclamer le retour des Bourbons le 30 mars 1814 et à prendre la cocarde blanche. En 1815, il s'inscrivit lui-même, un des premiers, dans la légion du comte d'Artois.

L'introduction contient le passage suivant assez typique :

« Après avoir tracé rapidement les terribles journées qui ont précédé et suivi la chute du trône de France, j'ai dit un mot de ce qui a eu lieu jusqu'à « Buonaparte ». Cet homme fameux m'a fait assez de bien et assez de mal pour que je puisse tracer de lui un portrait naturel et ressemblant. »

Son dernier ouvrage, paru en 1825, portait ce titre : *De l'incrédulité intéressée contre la religion, les Bourbons, la Vendée, la justice, la vérité et l'honneur.*

Cependant vint un moment où ce dévouement sans bornes aux Bourbons, dans leur exil, sentit le besoin de s'affirmer publiquement, à leur retour au pouvoir, en 1814 et 1815.

C'est alors que furent publiés ce qu'il appelle « des témoignages glorieux pour ennoblir ses longs malheurs » :

« Nous pouvons certifier que M. Louis-Ange Pitou n'a jamais dévié, depuis vingt-cinq ans, des principes d'un franc royaliste et d'un homme d'honneur; que, dans les temps les plus difficiles de la Révolution, il a

exposé sa vie en public plus de deux cents fois pour le maintien et pour le retour de la monarchie.

« Les proscriptions et les malheurs sans nombre dont M. Pitou a été la victime sont des garants et des titres honorables qui ne peuvent être ignorés ou méconnus des Bourbons.

« Nous jugeons M. Pitou digne des décorations et des récompenses accordées par Louis XVIII, aux loyaux serviteurs de la France et des enfants de saint Louis.

« Moulins (Allier), le 22 décembre 1814. »

Ce certificat, renouvelé à Paris, le 15 janvier 1815, était revêtu d'une quantité considérable de signatures de personnages notables dans la magistrature, le haut commerce et l'armée, et appuyé de très nombreuses apostilles. Ce qui pouvait justifier ces témoignages, c'est que Pitou avait dépensé pour la bonne cause plus de 260,000 francs que ses chansons et autres publications lui avaient rapportés.

Reconnaissons aussi que Pitou ne négligea rien pour attirer l'attention de ceux au sort desquels il était resté si fidèlement attaché.

Quand les Princes français arrivèrent à Paris, il leur adressa, par écrit, un exposé de ses malheurs. Puis il composa « *Une Ariette* » ayant pour titre : « *Entrée de Louis XVIII à Paris, et le Lys de la Garde Nationale*, qui fut remis le 8 mai, par la Garde Nationale à cheval, à S. M. Louis XVIII et à S. M. R. Madame la duchesse d'Angoulême. »

Cependant, vains efforts, manifestations infructueuses et dédaignées ! ses diverses missives restèrent sans réponse. Loin de se décourager, quand les jour-

naux annoncèrent, à la fin de mai 1814, le retour de la maison d'Orléans, il adressa encore deux lettres, remises à l'hôtel Grange-Batelière, où le duc d'Orléans venait de descendre, pour demander à ce prince le brevet de libraire de S. A. R.

Il croyait bien, de son propre aveu, que sa supplique aurait le sort de ses autres missives, et il l'avait oubliée, lorsque, le 29 décembre 1814, un employé du secrétariat des commandements du prince lui apporta, comme étrennes, le brevet sollicité, et dont le libellé vaut la peine d'être reproduit :

« Aujourd'hui, vingt décembre de l'an de grâce 1814, Monseigneur *Louis-Philippe d'Orléans*, duc *d'Orléans*, de *Valois*, de *Chartres*, de *Nemours*, de *Montpensier;* prince de *Joinville*, comte de *Vermandois*, de *Soissons*, etc., premier prince du Sang et pair de France, colonel-général des hussards, étant au Palais-Royal, à Paris, s'étant fait rendre compte des bonnes vie et mœurs de M. Louis-Ange Pitou, libraire, rue de Lulli, n° 1, à Paris,

« L'a nommé libraire de son Altesse Royale, Mme la duchesse *d'Orléans*, lui permettant d'en apposer le tableau aux armes de son Altesse Royale, au devant de sa maison, etc., etc.

« *Signé :* LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

« Par Monseigneur : Le chevalier de Broval. »

Malgré ses nombreuses déceptions, jamais découragé, toujours au même diapason d'enthousiasme, Ange Pitou de s'écrier à la suite de cette faveur :

« Je n'ai point d'expression pour exprimer ma reconnaissance..... *Après vingt-cinq ans de malheurs*, je puis donc être assez heureux pour présenter mon faible essai à la petite-fille de Louis XIV, de Marie-Thérèse, à la nièce de Marie Antoinette, à l'épouse d'un prince, maître de la fortune par son courage et aussi illustre par son caractère et ses talents que par sa naissance. »

Bien d'autres circonstances, intimement liées aux événements politiques de cette époque et d'un réel intérêt, pourraient encore être retracées, mais dépasseraient le cadre de cette notice.

Toutefois, ce qui précède suffit pour faire connaître et apprécier ce personnage étrange, qui traversa la Révolution, l'Empire et les deux Restaurations, animé d'un sentiment de combativité persistant, infatigable, jamais découragé, en faveur de la cause royaliste.

Et alors on se demande naturellement comment un semblable dévouement et de tels services furent reconnus et récompensés, à l'arrivée au pouvoir de ceux qui en étaient l'objet ?

Par un brevet spécial de libraire que lui octroya pompeusement un prince de la branche cadette, et basé sur cette seule et unique considération d'une banalité typique : « qu'il était de bonnes vie et mœurs ». — De son dévouement, des services rendus, pas un mot.

Quant aux Bourbons ? — Rien, absolument rien ; car aux yeux de cette caste d'une suprématie exclusive, une tache originelle pesait sur cet humble serviteur du royalisme : Il n'était pas né.....

Alas poor Yorick ! Infortuné Pitou, enseveli dans un dédaigneux oubli !

Toujours libraire, Ange Pitou mourut en 1828, âgé de cinquante-neuf ans.

Que de réflexions et quel enseignement se dégagent de l'existence tourmentée de ce fils de paysan, voué, sans vocation, par une volonté inflexible, à la prêtrise, passant sa jeunesse jusqu'à dix-neuf ans dans les séminaires, d'où il s'échappe, grisé, entraîné par le grand souffle révolutionnaire de 1789 et la force intensive de ses goûts littéraires!

Puis, au sein de la fournaise politique, s'attachant avec passion au parti qui succombe. Et alors, quelle lutte audacieuse, incessante contre un pouvoir redoutable, qu'il affronte au péril de sa vie!

Que de sacrifices accomplis avec une ardeur chevaleresque, une abnégation, un désintéressement sans bornes pour le triomphe de cette famille des Bourbons, son culte, son adoration, jusqu'au jour où il s'éteint obscurément, ruiné, méconnu, oublié par cette dynastie si royalement ingrate!

Un écrivain contemporain n'a-t-il pas dit de ce monarque qui avait reçu, froid et insensible, les doléances d'Ange Pitou :

« Louis XVIII, ce sceptique et perfide épicurien, qui oubliait si facilement les dévoués et les fidèles dont la cocarde blanche n'avait pas une tache, et qui laissait crever de faim dans leurs masures délabrées les anciens chouans..... »

APPENDICE

Coroni, anse de Kourou, ce 23 vendémiaire an VIII.

Je partage votre amitié, vos dangers; j'espère par mon retour partager vos succès. Je suis fâché de ne vous avoir pas vu quand vous allâtes à Synnamary : mais que celle-ci précède votre retour ou qu'elle vous suive de près, vous avez mes éloges et mes amitiés, mon cœur dicte et ma plume obéit. Vous vous souvenez de ce que je vous dis de frey en me promenant un soir avec vous sur le dégras de Synnamary, je fus prophète en ce moment, car je me rappelle de vous avoir engagé à vous défier de Burnel; je croirais aujourd'hui avoir lu dans l'avenir. Mais le Chantre du Cabrit a monté sa musette sur un autre ton. Il ne s'agissait alors que d'égayer des amis, aujourd'hui il faudrait chanter des héros; ma voix est trop profane et trop faible. Vous suppléez au reste.

Air : *Du réveil du peuple,*
« *peuple français, peuple de frères.* »

Réveillez-vous, courez aux armes,
Que la foudre tombe en éclats,
Que le bronze, que les alarmes,
Sonnent le plus saint des combats...

Alzace vole à la victoire
Contre Burnel et ses brigands.
Est-il une plus belle gloire
Que d'anéantir les tyrans?

Sur l'empire de Trébisonde
Faites voguer les scélérats.
Sur la terre comme sur l'onde
Le remords s'acharne à leurs pas :
Quand ils couvraient leur égoïsme,
Sous le manteau de vos vertus,
Leur féroce patriotisme
Fondait au creuset de Plutus.

Écoutez la mère patrie...
J'ai frapé tous mes assassins.
Colons, guerriers, je vous en prie,
Immolez tous les Jacobins;
Voyez-vous ce vaste hécatombe
Qu'ils avaient creusé sous vos pas?
Assis sur le bord de leur tombe,
Signez l'arrêt de leur trépas.

Ces Érostrates de la France
Voyant leurs projets avortés,
Avaient apporté leur vengeance
Dans ces climats illimités;
Fabricateurs de l'esclavage,
Ils ont vomi la liberté
En s'exportant sur cette plage,
Pour obtenir l'impunité.

Cette postérité tigrée
Se nourit de duplicité,
Toujours sa langue ensanglantée
Ne *parle que d'humanité:*
Et quand sa bouche sacrilège
Maudit le sang et la terreur,
Le meurtre a seul le privilège
De faire palpiter son cœur.

Sous une prompte obéissance
Comprime le sombre Africain.
Ses goûts, sa couleur, sa naissance
Sont-ils ceux de l'Américain ?
Songez que la *Négrophilie*
Est la mort de la liberté.
L'étranger à notre patrie
Répugne à notre Égalité.

De sur les bords du précipice
Appelant un heureux destin,
Retirez l'or et la justice
A ce voleur républicain.
Charlemont, Freytag, brave Alzace,
Amis, héros, français, guerriers,
Remettez chacun à sa place
Et venez cueillir des lauriers.

Vous que réclame la patrie,
Vous qu'on arracha de son sein
Victimes de la tyrannie,
Vos malheurs sont à leur déclin.
Respirez, augustes victimes,
Et bientôt en triomphateurs
Vous irez fermer les abymes
Creusés par vos déportateurs.

Je suis, confondant le respect avec l'amitié, tout à vous.

L. A. Pitou.

Au Citoyen FREYTAG,

En son absence pour le moment à Cayenne.

Au Citoyen CHARLEMONT,

A Cayenne.

Service pressé.

PHILOSOPHIE D'AMATEUR

Par M. Gaston LAVALLEY,

Membre titulaire.



L'homme ne se contente pas d'entités impalpables. Il lui est nécessaire de regarder, de sentir, de toucher l'idée. Au soldat, il faut le drapeau ; au croyant, un Dieu visible.

C'est ce que le Christianisme a si bien compris en instituant l'Eucharistie, le Dieu fait homme qui pénètre, sous une forme matérielle, dans l'enveloppe terrestre du fidèle. Le pur esprit se cache dans un pain azyme pour que l'âme, qui l'adore, puisse, avec des lèvres de chair, lui donner un baiser et lui faire comme un temple de sa charpente corporelle.



Si l'expérience nous a rendus sceptiques, gardons pour nous notre intime et douloureux jugement des choses. N'essayons pas de faire de la propagande à une religion de négations. Car ce serait presque un crime, malgré notre bonne foi convaincue, de porter

atteinte aux saintes illusions qui donnent le courage de vivre.



Voici un piano merveilleux. Chacune de ses cordes a le don de faire vibrer une faculté, comme l'attention, la mémoire, le jugement, la sensibilité... Et le tout, sous les doigts d'un artiste de génie, se fond en une harmonie prodigieuse où il y a des cris, des rires, des rêves dorés, d'affreux cauchemars, surtout des gémissements, des larmes et des sanglots.

Pour en jouer divinement, il n'est pas nécessaire de s'appeler Litz ou Chopin. Point n'est besoin de spécialistes. L'instrument se prête à tout et à tous, et ceux qui en ont tiré les sons les plus beaux sont peut-être Dante, Shakespeare et Victor Hugo.

Il est, à côté de ceux-là, des talents inférieurs qu'il ne faudrait cependant pas dédaigner. Certains amateurs même exécutent brillamment leur morceau. Quant au commun des mortels, on les entend généralement sans les écouter. D'autres, comme beaucoup de petites pensionnaires quand elles frappent sur les touches, vous obligent à vous boucher les oreilles.

Mais que l'exécutant soit sublime, satisfaisant, médiocre ou détestable, il arrive un moment où l'instrument se détraque, en tout ou en partie Si une ou plusieurs des cordes, correspondant à quelque faculté, viennent à se rompre, nul accordeur, si habile qu'il soit, ne sera capable de les remplacer. Il y aura ainsi des voix qui manqueront. Si c'est l'instrument tout entier qui se tait, son silence sera éternel.

On dit alors que le musicien est mort. Mais, qui pourrait l'affirmer, puisque personne ne l'a jamais vu. Car le tabouret du pianiste a toujours été vide, ou, s'il a été occupé, ce n'est que par quelque chose d'impalpable et d'invisible, dont le nom seul est connu : pour les uns, la *force vitale;* pour les autres, l'*âme*.



Il est des cas où un homme d'esprit a tout intérêt à passer pour un sot. De même, il peut se faire qu'un homme bien élevé soit condamné à se conduire comme un malappris.

Si vous surprenez, par exemple, une femme occupée à réparer quelque désordre de toilette qui la met dans une situation ridicule, gardez-vous bien de la reconnaître, et soyez sûr qu'on vous saura gré de ce coup de chapeau non donné.



Quand on songe que le temps, avec toutes ses acceptions, sert de prétexte aux propos les plus niais, quelquefois même de début aux conversations les plus spirituelles, il faudrait l'exécrer pour son écœurante vulgarité. Mais nous devons nous rappeler qu'il est aussi la pierre où vient s'user l'acuité de nos douleurs morales, le bouc émissaire qu'on charge de la responsabilité de maux incurables, pour lesquels il n'y aurait plus, sans lui, de consolation à donner auprès du lit des désespérés.

*
* *

A entendre certains propos imprudents, qui pourraient éclairer un malade sur les dangers de sa situation, on serait autorisé à croire que ceux qui les tiennent commettent un acte abominable de méchanceté. Car nous ne parlons pas ici des imbéciles, laissant inconsciemment tomber de leurs lèvres, sous prétexte de condoléances, le mot qui fera le désespoir d'un moribond. Il n'est question pour l'heure que de gens capables de tout comprendre, sauf ce qui ne s'apprend pas, c'est-à-dire la continuelle préoccupation d'autrui. N'ayant aucune pitié réelle des souffrances des autres, ces indifférents marchent en aveugles à travers les choses du sentiment, parce qu'ils n'auront jamais ce guide sûr : le cœur, qui, seul, peut nous éviter les chutes dans les coins sombres de la vie.

*
* *

Si vous avez, avec un grain d'ambition, le désir de tenir un rang dans le jugement des autres, ne prenez la peine ni de parler, ni d'écrire. Tâchez seulement d'acquérir l'art d'écouter. Quand un insupportable bavard vous poursuivra de ses propos, ne vous bouchez pas les oreilles; ayez l'héroïque patience de recueillir, comme un collectionneur d'oracles, chacune des sottises qui tombe de sa bouche. Si c'est un auteur qui vous honore de ses confidences, quand il vous lira ses œuvres inédites, par des signes approbatifs et de

complaisants sourires, laissez-lui croire que vous ne trouvez que des perles dans le fumier d'Ennius.

Voilà le plus sûr moyen de parvenir. Enchantés de vous, ces gens feront partout votre éloge. Et il arrivera un moment où, fussiez-vous le plus vide des cerveaux, vous aurez en tous lieux la réputation d'un homme d'esprit.



Aux séances publiques de l'Académie française, toute l'attention est aux lauréats des concours littéraires. Mais quand on attribue des prix à ces braves gens qui se sont obscurément sacrifiés, le public se morfond et bâille.

Nous nous moquons pourtant de l'alouette qui va se jeter sur le miroir où elle trouve la mort. Et nous allons. non moins sottement, à ce qui brille, méprisant ce qui est bon, utile et quelquefois admirable.



Défiez-vous de la modestie qui joue le rôle perpétuel de l'effacement; elle n'est qu'un des masques de l'orgueil, qui veut obliger les autres à lui faire des compliments.

L'homme vraiment modeste, l'oiseau rare, c'est celui qui, connaissant sa force et ayant le courage de l'avouer, se juge lui-même comme un critique impartial, sans exagérer ni dissimuler son mérite.

***

Cette conception du mieux, ce désir du bien parfait, cette soif d'idéal qui tourmente certaines natures, cela ne serait qu'une chimère, un mirage ? L'homme mort, tout cela mourrait. Cela ne répondrait à rien. La suprême beauté morale ne serait que le rêve de quelques grandes âmes.

Cependant cette illusion — comme disent les sceptiques — il suffit qu'elle soit entrevue par quelques-uns pour qu'elle ait, à leurs yeux, une forme, et qu'elle soit autre chose qu'un fantôme. Vous ne l'avez jamais aperçue, vous ? Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est que vous êtes privé d'un sens qui se trouve chez d'autres. Parce qu'il y a des gens qui ne distinguent que des bruits dans la musique, seront-ils autorisés à nier l'harmonie ?

***

Il faut qu'on puisse douter de tout. Il faut que le monde paraisse en proie à la plus affreuse anarchie ; il faut que les meilleurs soient persécutés, que les pires triomphent ; il faut que la mère, qui s'est dévouée à son enfant, le tienne mourant dans ses bras, tandis que la mégère, bourreau du sien ou monstre d'indifférence et de coquetterie, verra les événements tourner à la satisfaction de sa méchanceté ou de son amour-propre.

Car, s'il n'y avait pas tout ce désordre, si la répara-

tion était trop claire, Dieu trop visible, où serait le mérite de ceux qui se sacrifient en n'écoutant que la voix de leur conscience?

*
* *

Dès qu'on admet que la vie est une épreuve, toutes les horreurs, cruautés et injustices dont elle est faite, sont, à la rigueur, acceptables.

Mais les animaux, pourquoi souffrent-ils? Pourquoi leur a-t-on donné ce mot d'ordre : « Dévorez-vous les uns les autres? ». N'ayant ni récompense, ni dédommagements à espérer, puisqu'ils ne sont ni méritants, ni déméritants, comment s'expliquer le sort épouvantable qu'on leur a infligé? A ceux dont la vie est un enfer, il faudrait au moins la perspective d'un paradis.

*
* *

Chose étrange! et leçon à retenir : ce sont ceux qui ont remué le plus d'idées ou ébloui le monde par l'éclat de leurs grandes actions, que le découragement et la lassitude ramènent à la pratique des actes les plus simples. Pour ces ambitieux tombés du haut de leurs rêves, ces penseurs étourdis par le vertige des sommets, les faits les plus vulgaires, autrefois dédaignés, deviennent les plus captivants. Ils ont des émerveillements devant les bonnes gens qui cultivent leur jardin sans avoir lu *Candide*. Ils s'étonnent, eux qui se croyaient bâtis de matériaux peu communs, de se

découvrir un cœur comme les autres. Eux, qui s'enorgueillissaient de leur originalité, ils trébuchent dans le lieu commun des sentiments qui animent les foules. Ainsi, pendant les cinq années de son agonie, on eût dit que la fatigue, les désillusions, avaient tout atrophié chez Napoléon, ne laissant de vivace dans son âme que l'image d'une femme et d'un fils.

Eh bien, pourquoi ne pas commencer par où les plus grands esprits ont dû finir ? A quoi bon faire tant de chemin pour revenir sur ses pas ? Quand il casse son jouet, l'enfant peut avoir quelquefois la satisfaction d'y trouver le secret d'un mécanisme. Mais avons-nous besoin d'analyser les rayons solaires pour jouir d'une chaude et lumineuse journée ? Oublierons-nous toujours de vivre, dans l'espoir, toujours déçu, de découvrir les causes de la vie ?

***

Chez l'ambitieux, l'amour-propre n'est jamais satisfait. Il jouit moins d'une flatterie qu'il ne souffre d'un blâme. Ne pas avoir tout lui semble n'avoir rien. Il est comme César, dont le triomphe, au rapport de Plutarque, fut gâté par le visage pâle de Cassius, dans lequel il crut voir une menace ou une protestation.

***

Comme le mendiant qui baisse hypocritement la tête en tendant la main, celui qui recherche des éloges, soit pour lui, soit pour les siens, doit bien disposer

l'amour-propre rival de qui il attend l'aumône d'un compliment.

Ne semblerait-il pas, quand il s'agit d'obtenir l'approbation des autres, qu'il y ait une loi morale qui oblige préalablement notre orgueil à s'humilier?

***

C'est peut-être par une charitable prévoyance de la nature que, si éprouvés ou dénués que nous soyions, nous trouvions encore le moyen de préférer notre personnalité à celle de gens plus heureux ou mieux doués.

***

Par pure bonté d'âme, avez-vous mis à la disposition de quelques pauvres diables du bois coupé dans vos taillis, ou des vêtements dont vous pourriez encore vous contenter vous-même; tous vous répondront invariablement, comme si c'était une leçon apprise : « Merci bien, on va vous débarrasser de çà ! »

Chez chacun d'eux un secret instinct se révolte à l'idée d'avouer qu'ils ont reçu quelque chose. Et leur intention est bien qu'en leur donnant, on paraisse être leur obligé.

***

Un élève a-t-il les premiers prix de sa classe, tous les parents de ses camarades, sans s'être donné le mot,

rencontreront la même formule pour caractériser le mérite de celui qui a réussi à l'emporter sur leurs enfants. Tous diront : « Quel travailleur ! quel piocheur ! » ; aucuns : « Quelle intelligence ! » Ils iront même, pour expliquer la défaite de leurs chers mioches, jusqu'à les accuser d'être affreusement paresseux.

Car on souffre moins de se reconnaître un défaut, même un vice, que d'avouer une infériorité d'esprit.

*
* *

D'après la Bible, l'homme aurait été modelé par Dieu avec de la boue du Paradis perdu. Tout nous prouve, cependant, qu'il n'est pétri que d'amour-propre.

*
* *

Un diagnostic sûr pour un médecin. Au lieu de tâter le pouls, de faire tirer la langue, d'ausculter, ou de considérer, comme le faisaient les augures, l'état des entrailles de la victime, qu'il lui décoche à bout portant un compliment. Si le malade y prend goût, le praticien peut être assuré que, chez le soi-disant moribond, les sources de la vie ne sont pas encore taries.

*
* *

Sur le pavé de la cour d'un bureau de poste, le cheval qu'on attelait à la voiture de dépêches gisait, étalé sur le flanc, comme une bête morte.

Près du moribond veillait une femme, la propriétaire, qui faisait en toute sincérité des vœux pour sa guérison ; car il n'y avait pas là de succession en perspective pour aider à se consoler d'une *perte douloureuse.* Au contraire. La peau du vieil animal, usée jusqu'à la corde, n'aurait certainement pas compensé les frais de ses funérailles. En le perdant, on n'avait rien à gagner.

Tel qu'il était, avec ses jambes roidies, ses côtes saillantes, son pelage râpé, tonsuré d'anciennes cicatrices, il suffisait au service des dépêches entre la gare et le bureau de poste. Il représentait donc un certain capital. Le remplacer, ce serait une dépense, peut-être de l'argent à emprunter; toutes choses dures pour un petit ménage, où l'on vit au jour le jour.

Aussi, la femme du cocher attendait-elle, morne et silencieuse, près du corps, hélas! toujours immobile. Debout, les bras ballants, le cou incliné sur cette masse inerte, elle y cherchait anxieusement quelque retour à la vie. Elle eut enfin un cri de joie, qui se perdit dans le rauque et profond hennissement du mourant; celui-ci venait de soulever son long museau, déjà busqué par les mystérieuses contractions de l'agonie.

La garde-malade partit comme un trait, et revint de l'écurie voisine avec un grand panier plat, sorte de van qu'elle avait abondamment rempli d'avoine. Mais la pauvre bête avait laissé retomber sa tête trop pesante. Cependant un de ses yeux restait entr'ouvert. La femme crut même remarquer que cette prunelle, ronde et terne, reprenait de l'éclat, comme si un suprême désir y eût ramené l'étincelle de quelque

force vitale, inespérément rallumée. Alors elle se mit à genoux et enfonça, comme un coin, le bord du van entre les pavés et les lèvres du cheval.

Une des joues creuses du vieux serviteur, tué par le travail, s'appuyait maintenant sur un coussin de graines appétissantes. L'avoine l'entourait de ses séductions et montait jusque dans ses naseaux. Il n'y avait qu'un bien petit effort à faire pour succomber à la tentation. Mais saurait-il le faire ?

Quelque chose commence à s'agiter. La bouche ne s'entr'ouvre pas ; mais les lèvres remuent et, dans une grimace navrante, montrent à découvert des gencives qui paraissent blanches, à côté de la carie noire des dents. Celles-ci essaient aussi de se desserrer. Vainement. Les mâchoires n'obéissent plus à ce dernier appel de volonté. Seules, les gencives se traînent lamentablement sur l'avoine, qu'elles ne peuvent saisir. Et le pauvre animal, de son œil vitreux, semble adresser un reproche à sa tentatrice. Il était si près d'être débarrassé de l'existence ! Pourquoi essayer de la lui faire regretter ?

Et, dans l'ultime contraction de ses muscles usés, il croise devant son bourreau, comme des mains qui prient, ses jambes si lasses, demandant que rien ne l'arrache désormais à l'éternel repos, si douloureusement gagné !

*
* *

Notre bonheur ne se compose guère que de malheurs évités.



Que penseriez-vous de deux hommes qui se prendraient aux cheveux, parce que l'un aurait cru découvrir, dans un nuage qui passe, la ressemblance d'un lion, tandis que l'autre aurait prétendu y trouver celle d'un éléphant ?

La plupart de nos querelles sont aussi raisonnables que celle-là.



Le grand lac, aux eaux calmes et profondes, mettra-t-il beaucoup plus de cérémonie à engloutir la cime d'un mont qui s'écroule, que le simple caillou lancé par la main d'un enfant? Plus de bruit au moment de la chute, quelques vagues au lieu de quelques rides, une agitation de deux ou trois minutes, à peine le temps de cuire un œuf, et plus rien!

Nos hommes illustres croiraient-ils laisser plus de traces à la surface des siècles?



Il y a dans le monde deux forces: les forces morales et les forces aveugles.

Les premières connaissent le but qu'elles veulent et doivent atteindre, les secondes l'atteignent sans le connaître, ni le vouloir. Quelquefois, l'homme sera privé de la faculté de prévoir le résultat de ses actes, sans

perdre néanmoins la faculté d'agir; mais il n'arrivera jamais que la foudre, un torrent, un volcan, sachent le mal ou le bien qu'ils sont appelés à faire.

C'est ainsi qu'une chute d'eau, qui sert à moudre le blé, nous aide à vivre ou peut nous noyer avec la même indifférence.

L'indifférence ! voilà le signe auquel vous reconnaîtrez qu'un homme est privé de son libre arbitre.

Le meurtrier se repent. ou craint le châtiment, ou brave cyniquement la justice, ou se réjouit d'avoir assouvi sa vengeance. Quelle que soit son émotion, il sera ému. S'il se montre impassible, ce n'est plus un criminel, c'est un fou ! ce n'est plus une force morale, c'est une force aveugle ! ce n'est plus un homme, c'est une chose !

Le fou n'a même plus de colères. Il rit sans joie et pleure sans chagrin. Il a des accès, comme la mer a des tempêtes. Devenu calme, il joue avec sa victime comme le flot apaisé berce tranquillement, au matin, le cadavre qu'il a fait dans la nuit.

*
* *

Le flatteur le plus habile n'est pas celui qui accable les puissants de compliments, mais celui qui leur fournit l'occasion de croire qu'ils en méritent.

*
* *

« L'homme n'est pas responsable, dit le matérialisme. Esclave de l'instinct, il croit commander là où

il ne fait qu'obéir. Il propose et ses passions disposent. Le criminel est né méchant. Il produit des actes de méchanceté comme le mancenillier produit un suc qui donne la mort ».

Très bien. Mais, que l'acte de méchanceté soit prévu et puni par un code quelconque, vous verrez votre méchant de naissance, oubliant que nature oblige, choisir entre sa passion de faire le mal et la crainte de s'exposer à un châtiment. C'est déjà beaucoup que ce gredin, incapable d'une bonne action, puisse se décider à ne pas en commettre de mauvaises. Le mancenillier, lui, ne saurait être inoffensif !

*
* *

Les fruits de notre imagination varient selon les cerveaux, comme ceux de la terre selon les climats. Rien n'est plus personnel que le goût, le sentiment musical, littéraire ou religieux. Cela ne doit pas plus se discuter que s'imposer.

On peut s'irriter contre un homme qui ne veut pas admettre que deux et deux font quatre, mais il serait parfaitement ridicule de chercher querelle à celui qui préférerait les fraises aux ananas.

*
* *

Le travail de l'humanité, jetée toute nue sur cette planète, ressemble à celui d'un homme qui, entré dans une maison vide, consacre tous ses instants à la meubler et à l'embellir. Mais, quand l'humanité se sera

mise à l'aise dans son habitation, elle ne connaîtra jamais la durée du bail, ni ce que deviendront le locataire et l'immeuble.

*
* *

On détourne la tête pour entendre, sans paraître l'écouter, le bien que l'on dit de nous ; on recherche, avec grand mystère, des honneurs qu'on avoue, avec grand tapage, ne pas mériter ; on a des amis-réclames, qui disent ce qu'on ne peut écrire, et des réclames-amies qui impriment ce qu'on n'ose dire. Voilà la modestie des ambitieux.

On n'aime pas à se produire ; mais si, à la place de cet orateur, on eût été à la tribune !... On n'a pas l'habitude d'écrire ; mais si l'on eût traité ce sujet !... On préfère son repos à la vie politique ; mais si l'on eût été appelé aux affaires !...

Voilà la modestie des impuissants.

*
* *

Il y a des déguisements légitimes et, par dignité, nous sommes souvent obligés de nous composer un visage devant les indifférents. Mais imagine-t-on des gens qui restent masqués dans leur chambre ? C'est pourtant ce qui a lieu chaque fois que nous essayons de nous faire illusion à nous-mêmes.

*
* *

Notre amour-propre nous fournit toujours des

moyens efficaces de nous consoler de la gloire d'autrui. C'est ainsi que le dernier des reporters du « Moniteur de la Chapellerie », par quelque côté, se trouvera supérieur à Victor Hugo.

*
* *

Les gens médiocres ont cet immense avantage sur les hommes de talent que ceux-ci se reconnaissent des supérieurs, et que ceux-là se croient au-dessus de tout le monde.

*
* *

Demandez à l'ambitieux ce qu'il lui a fallu de fois s'abaisser pour s'élever.

*
* *

Lorsqu'un magistrat s'expose à plaider, il a bien peu de chances de gagner son procès. Craignant d'être soupçonnés de favoriser un collègue, ses juges, pour ne point paraître injustes, trop souvent s'empressent de violer, en ce qui le concerne, les premières règles de la justice.

*
* *

Le partisan le plus convaincu de l'égalité fut, sans contredit, Procuste, tantôt retranchant de ses hôtes tout ce qui dépassait le lit de fer où il les faisait

étendre, tantôt leur allongeant les jambes, à l'aide de cordes, jusqu'à ce qu'elles atteignissent la longueur voulue.

Moins cruel que le brigand de l'Attique, notre amour-propre, quand il est appelé à juger les autres, se contente de rapetisser tout le monde.

*
* *

« Tout le monde le dit ! » Après un tel argument, comment rester incrédule ? Est-ce qu'un mensonge, multiplié par un assez grand nombre d'imbéciles, de méchants ou d'oisifs, ne devient pas, au produit, une vérité ?

La calomnie, on le voit, a son arithmétique, qui se passe de *preuves*.

*
* *

Lorsqu'un artiste est sans fortune, on lui reconnaît volontiers du mérite.

Mais qu'un millionnaire s'avise d'être un excellent peintre ou un musicien remarquable, on en fera peu de cas. Tout au plus lui accordera-t-on un talent d'amateur.

C'est que l'on ne consent généralement à être juste qu'envers ceux à qui l'on sent qu'il manque quelque chose.

*
* *

La litanie serait interminable, et cependant bien

utile à étudier, de tous les mensonges à l'usage de notre civilisation.

O sainte hypocrisie, mère de toutes les vertus mondaines, n'est-ce pas toi qui devrais faire le fonds de toute éducation dans nos écoles ou lycées? Pourquoi condamner nos petits hommes à attendre les leçons personnelles de l'expérience? Il serait beaucoup moins utile de leur apprendre l'*Art poétique* que l'art de tromper les gens en termes polis!

***

Si, par oubli, négligence ou distraction, il vous arrive d'avoir perdu la vingt-et-unième occasion d'obliger quelqu'un, soyez bien convaincu qu'on ne vous tiendra aucun compte des vingt services accumulés, et qu'on ne se souviendra que de celui que vous n'avez pas rendu.

Le cœur, comme un miroir, ne garde l'image que du dernier objet qui s'y reflète.

***

C'est une grande et douce chose que de savoir admirer. Mais ce don n'est pas accordé à tout le monde. Du mariage de la médiocrité et de l'envie naît un genre de critiques qui ne s'élèvent jamais assez haut pour dominer une œuvre et en juger l'ensemble. Penchés sur le travail qu'ils examinent, ces myopes volontaires le regardent de si près qu'ils n'y découvrent que d'imperceptibles défauts.

Menez ces gens-là entendre un brillant discours, ils n'en retiendront que le lapsus échappé à l'orateur dans la fougue de l'improvisation. Faites-leur lire une belle page de prose, ils n'y verront que le point de trop ou la virgule de moins !

*
* *

Pourquoi prétendre qu'on est toujours abandonné de ses amis dans la mauvaise fortune? Il en est, au contraire, qu'on ne voit que dans les jours lugubres, lorsque notre ciel se charge de nuages.

Autrefois, ils s'éloignaient de vous, ils vous négligeaient, vous boudaient, critiquant, médisant, calomniant peut-être, trop fiers en tout cas pour se faire les courtisans de votre prospérité, les panégyristes de vos succès.

Aujourd'hui, ils accourent. Personne ne s'étend aussi longuement qu'eux sur l'événement cruel qui vous a frappé; leurs compliments de condoléance ont les proportions d'une oraison funèbre. Ah! les braves cœurs! et que de larmes ils trouvent pour vos maux, eux qui n'avaient pas un sourire pour votre joie! Ils embaument avec soin la dépouille de vos espérances. Ils se penchent sur votre bonheur perdu, gisant, en décomposition, et, comme le cadavre d'un ennemi, ils trouvent que cela sent bon !

*
* *

Un auteur parle-t-il avec toute la modestie désirable

du succès d'un de ses ouvrages? — Rien d'étonnant, dit un confrère : je n'ai jamais rien vu de si bien imprimé!

S'agit-il d'une statue admirée du public ? — Le marbre en est si beau !

S'agit-il d'une composition musicale très applaudie? — Celui qui tenait le piano a tant de talent!

Concluez!

*
* *

Au temps de la torture, il n'était pas rare de voir le patient endurer avec résignation les plus cruelles épreuves. Dans nos hôpitaux militaires, où le courage est bien plus difficile que sur le champ de bataille, on constate de nombreux cas d'héroïque stoïcisme. On a même quelquefois entendu, dans les ambulances, des mots plaisants prononcés par des blessés, pendant que le scalpel du chirurgien martyrisait leurs chairs.

En trouverait-on beaucoup qui supporteraient, avec la même égalité d'âme, le bonheur d'autrui ?

*
* *

Ce n'est pas un grand sacrifice pour un musicien de reconnaître la supériorité d'un sculpteur, pour un cocher de convenir qu'un marin conduit bien sa barque.

Mais quel poète n'éprouverait quelque secret plaisir à rencontrer une faute de prosodie dans un vers de Victor Hugo ? Quel astronome ne se réjouirait de découvrir des taches dans la planète Le Verrier? Quel

cuisinier ne serait heureux de trouver un cheveu dans le potage de son confrère ?

*
* *

« — Oui !... elle a dû être bien ! » vous répond une femme à qui vous vantez la beauté d'une autre femme.

« — Oh ! Parlez-moi du roman qu'il a écrit il y a vingt ans ! vous dit un auteur à qui vous vantez le dernier livre de son confrère.

C'est ce que l'on pourrait appeler l'art d'écraser le présent avec le passé, de tuer la beauté d'aujourd'hui avec celle d'hier, d'assommer la *Légende des Siècles* avec les *Orientales*, l'*Africaine* avec les *Huguenots*.

*
* *

Plaignons ceux qui disposent des faveurs. Pour une place à donner, que se disputent dix concurrents, ils font neuf mécontents et un ingrat.

*
* *

Parce que deux hommes ont des bras, des jambes, un estomac, en un mot le même organisme, est-ce qu'il y a entre eux la moindre analogie, si l'un s'élève jusqu'aux plus sublimes conceptions de l'esthétique ou de la pensée, tandis que l'autre croupit dans l'atmosphère basse des commérages d'une loge de portier ?

L'égalité ! La voyez-vous entre le ver qui rampe et l'oiseau qui, d'un coup d'aile, porte dans l'azur du ciel un cœur capable d'aimer ?

*
* *

En politique, on réussit moins par ses propres mérites que par les fautes de ses adversaires.

*
* *

« Ceci tuera cela ! » Et le journal a tué le livre. Joli résultat ! On a remplacé ce qui pense par ce qui bavarde.

*
* *

Simplement mais proprement vêtus, avec des figures roses et rebondies, bien ouvertes, annonçant la santé et la bonne humeur, trois petits bonshommes s'en allaient en classe, se tenant par la main et ne rechignant point contre la perspective d'être renfermés pendant quelques heures entre quatre murs.

Ils allaient, bien alignés sur le trottoir, faisant claquer leurs sabots sur le granit et danser leurs livres de classe, suspendus sur leurs dos comme un sac de soldat, conscrits de cinq ou six ans qu'on menait au champ de bataille, où le maître d'école figure l'ennemi, et où les engins terrifiants sont représentés par un tas de grammaires et d'arithmétiques.

A quelques pas en arrière, la mère, une brave femme du peuple en vêtements de travail, suivait, portant sur le bras un bébé trop jeune pour marcher.

Sans en avoir l'air, elle surveillait du coin de l'œil la petite troupe, déjà bien disciplinée.

Mais voilà que, dans le voisinage d'une église, nos trois écoliers, après avoir échangé tout bas quelque mot d'ordre, traversent la rue en courant et vont prendre position entre les contreforts du monument gothique. Les deux aînés disparaissent complètement derrière l'énorme pan de mur. Moins prompt ou plus naïf, le plus jeune se blottit dans un angle où il reste complètement à découvert. Seulement, il avait eu le soin de se faire le plus petit possible et de se cacher le visage entre les mains, bien convaincu qu'on ne le verrait plus, puisqu'il ne voyait rien lui-même.

Et tout cela pour jouer un tour à la maman et l'obliger peut-être à chercher ses évadés; ce qui eût été le comble du succès!

Mais la mère ne semblait pas le moins du monde inquiète et continuait paisiblement son chemin, ayant toujours sur le bras le quatrième petit frère qui assistait, sans y rien comprendre, à un jeu qui ferait sans doute plus tard son bonheur.

Elle avait ses raisons pour ne pas se troubler, la brave femme. Car, tous les jours, à la même heure, son petit monde recommençait la même plaisanterie et, sans se lasser, la trouvait toujours neuve.

Cependant on se décidait à sortir de sa cachette.

On redevenait sérieux. Au bout d'une promenade plantée de grands arbres, les marmots s'arrêtaient, attendaient la maman à laquelle ils présentaient la joue; puis, gravement, très disciplinés cette fois, parce qu'ils avaient une vague conscience de la responsabilité

qui incombe à celui qui se dirige tout seul, ils montaient une rue toute droite qui conduisait à l'école.

La mère, au bas de la pente, restait immobile jusqu'à ce qu'elle eût vu la jeune bande disparaître. C'était autant d'épargné à ses jambes. Puis, avec le tout petit, elle rentrait chez elle où l'attendait une autre besogne.

Et je me disais : Quand l'admirable socialisme qu'on nous promet aura désorganisé la famille et réduit la femme à l'état de femelle appartenant à la communauté des mâles, qui est-ce qui fera ces petites figures propres et ces cœurs sains d'écoliers? Qui est-ce qui, tandis que les grands apprennent à lire, donnera le sein au plus petit?

L'État, sans doute!

*
* *

Le courage ne va pas sans l'esprit de sacrifice, et c'est ce qui le met bien au-dessus de la bravoure.

Un brigand peut être brave, il ne sera jamais courageux.

Mandrin avait de la bravoure, le chevalier d'Assas avait du courage.

*
* *

Certains de nos conférenciers se préoccupent moins d'instruire que de broder, sur un canevas facile, les plus éblouissantes fantaisies. Ils semblent avoir pour but de nous prouver, contre toutes les lois de la lumière, qu'il est possible de briller sans éclairer.

*
* *

Si vous voulez connaître les caractères qui se livrent le moins, entraînez-les sur le terrain des vœux. Les uns désireront des rentes, les autres du talent, ceux-là du galon, ceux-ci des aventures.

Et vous serez bientôt convaincu qu'il ne faut juger un homme ni sur ce qu'il fait, ni sur ce qu'il dit, mais bien sur ce qu'il souhaite.

*
* *

Beaucoup de consciences, qui se couvrent de voiles immaculés, ressemblent à ces meubles défraîchis dont on ne retire jamais les housses; blancheur dessus, taches dessous.

*
* *

Quand nous dédions un livre, nous croyons être agréable à la personne dont nous inscrivons le nom sur la première page du volume. Mais, en mettant ainsi sous la sauvegarde d'un ami ou d'un protecteur un ouvrage qui a si peu de chance de vivre, est-ce que nous n'avons pas l'air de lui imposer une charge d'exécuteur testamentaire?

*
* *

Depuis que nos auteurs dramatiques, nos romanciers et nos peintres travaillent en vue d'un certain public,

la littérature et les beaux-arts ont fait une chute dont ils se relèveront difficilement.

Comme les arbres, qui nous donnent tant de fruits divers, l'art doit produire sans se préoccuper de la question de savoir par qui il sera goûté?



Surgisse un talent nouveau dans les lettres, immédiatement vous verrez les journaux — si l'auteur est une femme et écrit des romans — annoncer l'apparition d'un héritier de George Sand.

Cet écrivain aura beau avoir sa manière à lui, comprendre le paysage à sa façon, traiter les questions sociales avec une philosophie qui lui est propre, de par la clameur de ses juges qui l'ont classé, il devra se résigner à n'être, toute sa vie, qu'un reflet.

Peu de critiques savent s'élever au-dessus des détails pour embrasser du regard les grandes perspectives. Ce sont des myopes, qui n'auront jamais la ressource de porter des lunettes.



L'histoire, comme le théâtre, a ses tartuffes. Toucher à l'arche sainte du mensonge officiel? Quel crime abominable! On voit d'ici la colère de ces faux dévots à qui les nudités de l'histoire font « venir de coupables pensées... » S'ils prenaient la direction du haut enseignement, ils ne permettraient l'étude de l'ana-

tomie qu'à la condition de mettre une feuille de vigne sur les sujets à disséquer.

*
* *

On a dit que la critique est la puissance des impuissants.

Quelle niaiserie! Tous les genres peuvent avoir leur homme de génie. Ils ressemblent à une armure qui servira quelquefois à vingt poltrons avant de couvrir la poitrine d'un héros.

*
* *

Fait-on, dans un cercle quelconque, une lecture relative à l'histoire ou à la littérature, le plus grand nombre n'écoute que d'une oreille et avec l'indifférence de gens qui n'ont guère à apprendre sur de pareilles matières.

Mais qu'on fasse une communication scientifique sur un sujet qui exige, pour être compris, de particulières et longues études, aussitôt vous verrez tous les visages se tourner attentifs vers l'orateur. On est suspendu à ses lèvres, on accueille comme un oracle tout ce qui tombe de sa bouche, on l'encourage, on l'approuve avec de petits signes de tête qui semblent l'avertir qu'on le suit avec le plus vif intérêt.

Et tous ces personnages, qui ne voudraient pas avouer qu'ils se sont amusés à la lecture d'un roman, paraissent ravis d'un discours auquel ils ne comprennent rien.

*
* *

Si Garrulus se contentait d'écrire, personne ne lirait ses livres; mais il va dans le monde se venger sur les auditeurs qu'il poursuit, des lecteurs qui le fuient. Quel larynx! A table, il couvre de sa voix le bruit des assiettes et trouve le moyen de faire une conférence depuis le potage jusqu'au dessert. Au salon, il ne donne pas le temps à deux conversations particulières de se former. Parle-t-on de la pièce nouvelle? « Il y a dix ans qu'il a traité ce sujet! » Parle-t-on d'une ascension au Mont-Blanc? « Il est monté sur le plus haut pic de l'Himalaya! » Impossible d'éviter cette mouche bourdonnante! Plusieurs, agacés, le regardent pour l'intimider; quelques-uns l'étudient, mais la plupart l'écoutent par politesse pour le maître de la maison.

Et le sot ne voit pas qu'on n'est suspendu à ses lèvres que pour les lui fermer.

*
* *

Quand les fidèles exercent leur charité, ils croient faire un bon placement sur le ciel. D'autres, comme les patrons à Rome, se montrent généreux pour se constituer une cour de clients.

Il est donc bien rare qu'on ne donne pas pour recevoir.

***

Il y a une bonté négative qui n'est, en quelque sorte, que l'impuissance d'être méchant.

***

On naît bon. Mais rien n'empêcherait de le devenir si nous écoutions les leçons de l'expérience ; car la nature elle-même, en mainte occasion, se charge de nous rappeler qu'il est de notre intérêt bien entendu de sortir de nous-même pour nous occuper des autres. Tel malade, concentré en lui-même et passant sa vie à se plaindre, n'aura jamais la force morale qu'il faut pour combattre une affection morbide ; tel autre, qui saura se distraire, oublier ses souffrances pour s'enquérir de celles du voisin, aura plus de ressort contre le mal qui le mine.

***

L'usage des visites pendant le mois de janvier a transformé nos salons en salles d'attente où passent des voyageurs très pressés qui vous demandent, pour 365 jours, des nouvelles de votre santé et de celle de vos ascendants, descendants et collatéraux. Puis ceux-là vous quittent brusquement, pour céder la place à une autre caravane qui vous pose, avec la même indifférence, les mêmes questions.

Et voilà ce qu'on a fait de la conversation, cette gloire des anciens salons français !

*
* *

Il y a des égoïstes qui peuvent nous procurer l'illusion du dévouement. Volontiers, ils donnent à une quête, souscrivent à une œuvre de bienfaisance, quand il y va de leur considération, ou de leur situation.

Dans ces cas-là, ils paraissent capables de rayonner au-dehors et de s'intéresser aux autres, mais comme l'araignée, qui ne court à la circonférence de sa toile que pour tout ramener au centre.

*
* *

La bonté doit avoir pour collaborateur l'esprit de justice, sans quoi elle deviendrait sottise. Qu'est-ce, en effet, que la bonté, si ce n'est la justice, non plus sévère mais tendre, pratiquée par les gens de cœur avant que la loi n'en fasse une obligation ?

*
* *

Apporter un appui moral à une conscience qui vacille, secourir un pauvre diable qui souffre, faire le bien loin de tout témoin, dans le recueillement de son âme, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus délicieux au monde ?

Il ne fallait donc pas avoir la maladresse d'appeler cela un devoir, puisque c'est un plaisir.

*
* *

Les joies que nous donnent l'amour-propre, ou la fortune, laissent toujours après elles un arrière-goût d'amertume.

La satisfaction d'avoir rendu service est sans mélange. Plaisir austère, mais délicieux. Pour celui qui en fait sa recherche, son but, la vie n'a vraiment point besoin d'une compensation d'outre-tombe. A défaut de l'autre, ce paradis serait suffisant.

*
* *

Pourquoi nos pessimistes mondains perdent-ils leur temps à se lamenter sur les misères de l'existence au lieu d'en finir avec elle ? S'ils n'ont pas le courage de se tuer, qu'ils aient au moins la pudeur de se taire. Car rien n'est plus irritant que les plaintes de gens qui s'accommodent de leur mal.

*
* *

Nos grands hommes d'aujourd'hui se croient obligés de nous dire comment ils vivent et nous font des chefs-d'œuvre. Le succès de la douce Revalescière, des pilules Suisse, des pastilles Géraudel ou du savon du Congo les empêchent de dormir. Ils remplissent les revues et journaux du bruit de leurs appels à la popularité. Ils nous y racontent l'histoire de leurs livres, de

leurs statues ou de leurs tableaux. Il faut que nous sachions chez quel fournisseur ils ont acheté la plume ou le pinceau qui nous ont charmés, s'ils étaient debout ou assis, à pied ou à cheval, quand ils ont eu l'idée d'une scène, la conception d'un type. Il faut que nous assistions à toutes les douleurs de leur enfantement. Aucun détail ne nous est épargné. Il nous semble entendre le caquetage d'une poule, qui s'obstine à apprendre au voisinage quand et comment elle pond.

Et dire que Molière ne nous a rien laissé sur l'auteur du Tartuffe, et que nous cherchons encore les éléments d'une biographie de La Bruyère !

Études morales sur le XVIIe siècle

LA DOCTRINE DE JANSÉNIUS

Par M. Jacques DENIS

NOTE PRÉLIMINAIRE

Dans les papiers trouvés après la mort de M. Jacques Denis (papiers qui, malheureusement, nous ont été transmis dans le plus grand désordre), nous avons pu mettre la main sur une page précieuse entre toutes : c'est le projet d'une Table du grand ouvrage que notre savant confrère se proposait de publier, comme son testament littéraire, sous le titre d'*Essais sur la littérature morale et politique du XVIIe siècle*. Cet ouvrage, qui aurait formé trois gros volumes in-octavo, était fort avancé. Depuis 1866, l'Académie de Caen en avait imprimé un grand nombre de chapitres, treize sur vingt-six ; les autres étaient, sinon terminés, du moins

(M. Denis nous l'a dit plus d'une fois) largement ébauchés. Nous publions, aujourd'hui, le chapitre *sur le Jansénisme*, qui nous a paru mis au point et prêt pour l'impression. Nous donnons aussi, dans cette note, la Table de cette œuvre considérable, fruit de toute une vie de profondes méditations et de travail acharné.

TOME I[er] (1).

1° *État moral au début du XVII[e] siècle.* (Publié dans les Mémoires de notre Académie, en 1891, sous le titre d'*Essais sur la littérature morale et politique du XVII[e] siècle. Introduction*). — Nous croyons aussi que le fragment publié en 1884 se rattachait à ce chapitre : *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVII[e] siècle : Gassendi, Gabriel Naudé, Guy Patin, Lamothe-Levayer, Cyrano de Bergerac.*

2° *Balzac* (Publié en 1886 : *Balzac, première ébauche du XVII[e] siècle et de Bossuet).*

3° Descartes.

4° *Jansénius* et Saint-Cyran. (Nous publions cette année le fragment sur Jansénius).

5° Port-Royal. Arnauld. (De la fréquente communion).

6° *Littérature politique de la Fronde.* (Publié en 1892).

7° Provinciales.

(1) Nous mettons en italiques les titres des chapitres déjà publiés dans nos Mémoires.

8° Pensées. (N.-B. — En 1893, M. Denis a publié les *Vues politiques et sociales de Pascal).*

9° Tendance pessimiste : Nicole, Duguet, La Rochefoucauld.

Tome II.

1° Louis XIV, d'après ses Mémoires.

2° Bossuet théologien. Controverse avec les Protestants.

3° Suite de la polémique.

4° Bossuet philosophe.

5° Malebranche. La philosophie du XVII[e] siècle.

6° Politique. Législation.

7° Histoire. Bossuet : Histoire des variations. *Discours sur l'histoire universelle.* (Cette seconde partie du chapitre VII a été publiée dans nos Mémoires, en 1895, sous le titre : *Bossuet, Discours sur l'histoire universelle).*

8° Ce qu'est l'histoire et ce qu'elle pouvait être. Tillemont, Fleury, Fléchier (Hist. de Théodose).

9° Révocation de l'Édit de Nantes. *Larmes*, de de Chambrun. Embarras des évêques après la Révocation.

Tome III.

1° *Bayle et Jurieu.* Scepticisme de l'un ; idées révolutionnaires de l'autre. (Publié en 1886, sous le titre : *Bayle et Jurieu.*

2° *Secours que rencontre Bayle dans l'état intellectuel de son temps. Courant sceptique qui a traversé tout le XVII[e] siècle. Décadence de l'autorité. Émeute des An-*

ciens et des Modernes. Perrault, Lamothe, Fontenelle. (Publié en 1896, sous le titre : *Le XVIIIe siècle dans le XVIIe).*

3° *Controverse et critique. Richard Simon et Bossuet.* (Publié en 1870).

4° *Bossuet gardien de la Théologie. Fénelon et le Quiétisme.* (Publié en 1894, sous ce titre : *Quiétisme. Fénelon et Bossuet).*

5° *Fénelon politique.* (Publié en 1869, sous le titre : *Politique de Fénelon).*

6° *Boulainvilliers, Saint-Simon, Duguet* (Publié en 1871).

7° *Boisguillebert et Vauban. Économie politique du Clergé.* (Une partie de ce chapitre a été publiée en 1868 sous le titre : *Boisguillebert).*

8° Conclusion. Bulle *Unigenitus.*

Combien, après la lecture de cette Table, nous devons déplorer que la mort ait empêché M. Denis de terminer son œuvre ! Nous ne saurions mieux faire que de citer ici quelques lignes empruntées à un article bibliographique paru en mars 1894 dans la *Revue de l'Enseignement*, et signé S. R. (Samuel Rocheblave). Après avoir analysé rapidement les chapitres parus dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, M. S. R. ajoutait : « Dans toutes ces études qui s'appellent et se relient par dessus de grosses lacunes, il est facile d'entrevoir le tableau, ou, si l'on préfère, l'esquisse d'une France intellectuelle au XVIIe siècle qui ne ressemblerait pas tout à fait à celui qu'un récent dogmatisme voudrait nous montrer..... Il serait à regretter que ces

études restassent éparses, fragmentaires. Il appartient à un homme qui a été trente ans l'honneur d'une de nos Facultés de reprendre ses esquisses, d'achever son tableau et de nous donner enfin cette libérale et philosophique histoire des idées morales au XVIIe siècle qui reste encore à faire, malgré les écrits nombreux de tant d'historiens littéraires, et même, si l'on ose ajouter, de quelques récents académiciens ».

Nous avons essayé de retrouver, dans l'amas confus des papiers de toute nature qu'on a bien voulu nous confier, les chapitres qui devaient compléter l'œuvre interrompue par la mort de notre bien regretté confrère.

Du tome Ier, nous avons les chapitres :

3° Descartes.

4° Jansénius et Saint-Cyran. (Nous publions, cette année, comme nous l'avons déjà dit, la première partie de ce chapitre : *Jansénius*).

7° Les *Provinciales* de Pascal.

8° Les *Pensées*.

9° Nicole, Duguet, La Rochefoucauld.

Du tome II, nous avons les chapitres :

4° Bossuet moraliste.

5° Malebranche.

Le tome premier est donc complet. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver du tome II les chapitres :

1° Louis XIV et ses Mémoires; 2° Bossuet théolo-

gien. Controverse contre les Protestants ; 3° Suite ; caractère de sa polémique. Claude et Arnauld ; 6° Politique. Législation ; 7° la première partie du chapitre : l'*Histoire des Variations ;* 8° Ce qu'est l'histoire et ce qu'elle pouvait être : Tillemont, Fleury, Fléchier ; et 9° Révocation de l'Édit de Nantes, etc.

Le tome III est publié en entier, sauf la fin de l'avant-dernier chapitre et le dernier (Conclusion. Bulle *Unigenitus)*, dont nous n'avons pas trouvé trace dans les papiers de M. Denis. De nouvelles recherches seront, je pense, plus heureuses, et je ne désespère pas de mettre un jour la main sur les chapitres qui nous manquent. — Quoi qu'il en soit, ce serait pour l'Académie de Caen, et pour son secrétaire en particulier, un grand honneur de sauver de l'oubli tout ce qu'on pourra recueillir du colossal ouvrage que notre confrère avait entrepris.

Le Secrétaire : A. GASTÉ.

N.-B. — Les manuscrits de M. J. Denis ne sont pas toujours faciles à déchiffrer ; on nous excusera donc si quelque erreur s'est glissée dans l'imprimé.

LA DOCTRINE DE JANSÉNIUS

J'ai quelque peine à me trouver ou à paraître, dès le premier mot que je vais écrire sur le Jansénisme, en contradiction avec l'auteur si bien informé et si exact de *Port-Royal*. Contrairement à ceux pour qui le saint qu'ils prêchent est toujours le plus grand saint du Paradis, M. Sainte-Beuve a plutôt amoindri qu'exagéré l'influence de Jansénius en l'opposant à celle de Descartes. « Concurrence remarquable ! dit-il. Vers le moment où s'achevait l'*Augustinus*, une autre œuvre vouée à un succès bien différent allait éclater. Les *Méditations* de Descartes parurent en 1641 ; le *Discours sur la Méthode* avait paru en 1637. Jansénius, mort en 1638, et qui très probablement ne fut pas informé de la première de ces nouveautés presque mondaines, par un pressentiment, toutefois, des entreprises croissantes de la raison, redoublait de christianisme rigide, de recours véhément à la Croix, d'appel infatigable à la méthode de tradition et d'autorité. Une sorte de frissonnement à travers l'air l'avertissait du danger. Aussi peu scholastique à sa manière que Descartes, il sentait le besoin de rajeunir et de régénérer la méthode chrétienne ; mais par sa forme latine, par

son échafaudage d'arguments et de textes, par les controverses qu'il souleva, il ne réussit qu'à l'obstruer. Et puis, l'heure avait sonné. Un penseur d'alors l'a remarqué finement : Le monde semble aller par de certains trains et de grands courants d'idées ; un de ces trains, une de ces vogues, subsiste jusqu'à ce que vienne un individu rebelle qui, d'accord avec bien des instincts secrets, donne puissamment du coude à ce qui traîne et installe autre chose à la place. Une de ces phases des méthodes humaines expirait alors. Descartes vint et donna ce coup de coude imprévu, désiré. Il fit table rase et jeta à la mer le vieux bagage ; il fut neuf, clair, lumineux, et l'on suivit. Le livre de Jansénius, comme une machine de guerre trop chargée, au lieu de porter au dehors, éclata plutôt au dedans et blessa surtout ses amis. Ceux-ci suivirent bientôt Descartes lui-même, sans trop se douter de la fin. Jansénius ne fit qu'une émeute au sein du christianisme, Descartes fit révolution partout ». Je crois, au contraire, que Jansénius prévalut sur Descartes et que l'augustinianisme renouvelé arrêta court le mouvement cartésien. Mais la contradiction n'est qu'apparente entre le jugement de M. Sainte-Beuve et le mien. Si l'on saute par dessus le XVII[e] siècle ou par dessus nos frontières, il est certain que le grand train d'idées, commencé par Descartes, a balayé devant lui le Jansénisme et bien d'autres choses encore. Mais si l'on reste dans le XVII[e] siècle et dans notre France, comme je le fais ici, je maintiens que si les idées cartésiennes se répandirent partout, l'esprit cartésien ou philosophique, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiel dans Des-

cartes, fut étouffé par le Jansénisme, ou tout au moins ajourné de près d'un siècle.

Quand on ne le considère que dans l'ordre des idées, le XVII[e] siècle fut un siècle théologico-despotique, et Jansénius eut certainement sur les esprits une influence plus profonde, quoique moins apparente, que Descartes et tous ses disciples. L'*Augustinus* fut le premier monument, et peut-être le plus grand, de cette renaissance théologique qui jeta tant d'éclat au temps de Louis XIV, mais qui eut à beaucoup d'égards des effets désastreux, en ajournant la philosophie et la liberté de la pensée purement humaine, en faussant la politique dans les faits comme dans les idées, et en rendant possible un acte aussi inintelligent et aussi inique que la révocation de l'Édit de Nantes, ce faux triomphe de la religion et de la royauté, unies dans la plus déplorable alliance pour ce mauvais coup. Il faut toujours en revenir là, je veux dire à l'entente cordiale de l'intolérance religieuse pour l'extirpation des hérétiques et de la liberté de conscience, si l'on veut comprendre moralement le grand siècle ; et Bossuet pouvait dire justement : « Poussons jusqu'au Ciel nos acclamations ; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère ». Il importe donc de bien connaître cette théologie renaissante dont le Jansénisme est l'expression la plus rigoureuse et la plus profonde.

N'eût-il attiré à lui que le génie d'un Pascal, ce serait assez pour m'imposer la tâche de l'étudier. Car les *Pensées* sont un monument éternel de la grande littérature et de ce qui me paraît la véritable et seule philosophie de notre XVII[e] siècle. Mais il n'a pas eu seulement pour conquête un Pascal, et loin, bien loin au-dessous de lui, celui que les contemporains appelaient le grand Arnauld, avec une phalange d'hommes médiocres de génie, quoique d'un talent distingué, tels que Nicole, Duguet et Quesnel; il a été le signal et en grande partie la cause du retour à l'étude de l'antiquité chrétienne ou de la théologie dans ses sources; il a remplacé saint Thomas, l'Ange de l'école, par les Écritures et surtout par saint Augustin; il a renouvelé, retrempé, ranimé les principes de la foi et surtout de la morale religieuse, et je ne crains pas de m'avancer trop en disant que si tous les docteurs du XVII[e] siècle, moins les Jésuites, sont plus ou moins Augustiniens, on le doit principalement au Jansénisme, que la plupart se faisaient gloire, pourtant, de désavouer, et qui fut condamné et persécuté comme une hérésie. Force m'est donc de m'arrêter sur Jansénius et Saint-Cyran, les deux auteurs de cette théologie que les Jésuites voulaient faire passer pour une nouveauté dangereuse, et qui ne semblait une innovation que parce qu'elle était trop conforme à l'antiquité et, si je puis le dire, à la quintessence du catholicisme, tel au moins qu'il s'était développé et qu'il avait prévalu dans l'Occident (1).

(1) Bossuet a beau s'indigner contre Richard Simon et Ellies Dupin qui, après bien d'autres depuis la Renaissance, oppo-

Si l'on veut savoir comment le flamand Jansénius et le béarnais Saint-Cyran se rencontrèrent, à l'Université de Louvain peut-être, mais certainement à celle de Paris, comment ils formèrent dès lors une liaison intime et conçurent le dessein de leur rénovation religieuse, comment ils se partagèrent la tâche, Jansénius se chargeant surtout de la partie théorique et d'érudition, tandis que Saint-Cyran propageait surtout l'esprit de la doctrine dans la pratique, il faut recourir à M. Sainte-Beuve, dont le *Port-Royal* abonde en détails biographiques aussi exacts que pleins d'intérêt et de vie. Je me borne à ce qu'on pourrait nommer la philosophie Janséniste, n'empruntant à la biographie que ce qui peut l'éclairer. Commençons par Jansénius.

Son *Augustinus* avait été condamné par avance dans la personne de Baius, puis dans celle de Luther et de Calvin qui avaient puisé à la même source. Jansénius le voyait sans doute, mais il ne s'effraya point du dangereux rapprochement qu'on ne pouvait manquer de faire entre son œuvre et ces théologiens réprouvés. M. Sainte-Beuve le montre approuvant fort (en 1617)

saient la théologie orientale à la théologie occidentale; Jérôme à Augustin. La différence me paraît très sensible, pour peu qu'on veuille lire ces Pères dans le texte. Aussi, pour le dire en passant, Bourdaloue, qui est plus Janséniste dans sa prédication qu'il ne veut le dire, mais qui tenait à ne point se séparer de ses confrères les Jésuites pour la dogmatique, aime-t-il à citer Jérôme de préférence à Augustin. C'est le seul point ou la seule petite susceptibilité par laquelle il me paraisse tenir complètement à son ordre, dont son esprit droit et austère ignore les souplesses et les accommodements.

le livre *de Republica christiana*, de Marc-Antoine de Dominis, qui ne trouvait pas bon que le pape eût retranché la puissance de juridiction des évêques ; puis, en 1618-1619, suivant avec une curiosité passionnée les actes du Synode calviniste de Dordrecht, où fut condamnée, au nom de la grâce, la doctrine d'Arminius sur la liberté de l'homme et sur l'efficacité des œuvres, Jansénius applaudit à presque toutes les décisions du Synode dans lesquelles il retrouve les principes qui lui sont chers. Ces rapports trop manifestes de l'œuvre qu'il préparait avec le Calvinisme, auraient pu arrêter et faire reculer un esprit moins convaincu et moins ferme ; ils ne faisaient qu'exciter Jansénius davantage, comme s'il eût eu à cœur d'arracher aux hérétiques leurs avantages et la vérité sur la doctrine de la grâce. Saint Augustin l'occupe donc de plus en plus tout entier ; il s'y plonge, il s'y replonge ; il s'y abîme ; et bientôt, dans une lettre du 5 mai 1621, il peut annoncer à son ami le résultat de son travail. « Je ne saurais dire, écrit-il, combien je suis changé d'opinion et de jugement que je fesais auparavant de lui (de saint Augustin) et des autres, et m'étonne tous les jours davantage de la hauteur et profondeur de cet esprit, et que sa doctrine est si peu connue parmi les savants non de ce siècle seulement, mais de plusieurs passés. Car, pour parler naïvement, je tiens fermement que, après les hérétiques, il n'y a gens au monde qui aient plus corrompu la théologie que les clabaudeurs de l'École que vous connaissez. .....Tant est ce que j'ose dire avoir assez découvert par des principes immobiles que, quand les deux Écoles, tant les Jé-

suites que les Jacobins, disputeraient jusques au jour du Jugement, poursuivant les traces qu'ils ont commencées, ils ne feraient autre chose que s'écarter beaucoup davantage, l'une et l'autre étant à cent lieues loin de la vérité..... S'il ne m'est pas permis d'en parler jamais (de ce que je pense des opinions d'aujourd'hui sur la Grâce et la Prédestination), j'aurai un grandissime contentement du moins d'être sorti de cet étrange labyrinthe d'opinions que la présomption de ces crieurs a introduit aux Écoles..... Je suis dégoûté un peu de saint Thomas, après avoir sucé saint Augustin ».

La méthode de Jansénius ne sera donc pas celle des scholastiques ou de ceux qu'il appelle si brutalement les crieurs et les clabaudeurs de l'École. Ce qui a tout gâté, selon lui, c'est qu'au lieu de recueillir simplement et humblement la tradition, on l'a brouillée à force de théories et de raisonnements philosophiques. Or, la philosophie est la mère de l'hérésie et ne peut conduire qu'au pélagianisme. Car « il y a un tel accord entre les dogmes de Pélage et la raison corrompue par l'orgueil, il y a un tel attrait perfide vers ces Syrènes pour les âmes chatouillées de la louange et de l'admiration d'elles-mêmes que, si cette Grâce céleste qu'ils attaquent de front, de flanc et par derrière, ne nous bouche les oreilles sur cette mer orageuse de confuses doctrines où nous naviguons, et ne nous lie par la pensée à l'immobile autorité de saint Augustin, comme au mât du vaisseau, à peine pouvons-nous, ou même à coup sûr nous ne pouvons pas ne pas être en partie séduits par cette funeste douceur ». Il

faut donc fermer les oreilles à Aristote, pour ne les ouvrir qu'à Dieu qui nous parle dans la tradition ; il faut bannir de la théologie tous ces faux principes philosophiques qu'on y a mêlés et qui la dénaturent, toutes ces questions contentieuses « dans lesquelles il n'y a la plupart du temps rien de certain, si ce n'est que tout est incertain. C'est par cette porte que tant d'erreurs pélagiennes ou semi-pélagiennes s'y sont glissées. Or, voyez la conséquence et le danger. « On a remarqué (et c'est le caractère singulier et propre de cette hérésie) qu'il y a une telle connexion entre les erreurs du pélagianisme, que si on épargne même une seule des plus minces fibres et des plus extrêmes, à peine perceptible à des yeux de lynx, une seule petite racine d'un seul dogme semi-pélagien, bientôt toute la masse de cette erreur superbe, toute la souche, avec sa forêt de rameaux empestés, reparaît et s'élance. » Accordez si peu que ce soit à Pélage et l'imagination logique et lugubre de Jansénius voit déjà la vraie grâce éteinte, la vraie piété anéantie, le péché originel supprimé, le scandale de la croix évincé, Jésus-Christ détruit, et sur les débris de la religion se dressant dans toute sa hauteur, le trône diabolique de la raison humaine. Il n'accuse pas précisément les scholastiques d'en être arrivés là ; mais s'ils ne l'ont pas fait, d'autres peuvent le faire ; et voilà déjà les Molinistes qui renouvellent les erreurs des semi-pélagiens, en attendant que d'autres reprennent celle de Pélage pour flatter la présomption de la liberté et de la raison, toujours rebelles au joug de la foi. Quelle confusion d'ailleurs dans la théologie ! Il faut ou que saint

Augustin se soit infiniment trompé ou que les modernes se soient écartés de la vérité « mais écartés à ce point qu'il ne paraissent plus comprendre ni cette fin chrétienne qu'ils gardent pourtant dans leurs cœurs comme catholiques, ni l'espérance, ni la concupiscence, ni la charité, ni la nature, ni la grâce (la grâce à aucun degré et sans aucune forme)..., ni le vice, ni la vertu, ni la bonne œuvre, ni le péché, soit originel, soit actuel, ni la béatitude de la créature raisonnable, ni sa misère, ni le libre arbitre et son esclavage, ni la prédestination, ni la crainte, ni l'amour de Dieu, ni sa justice, ni sa miséricorde, enfin, ni l'Ancien ni le Nouveau Testament... (Non, mais on croirait) qu'à force de raisonnement ils ont fait de la théologie morale une Babel pour la confusion, une région cimmérienne pour les ténèbres. » Il est grand temps de mettre fin à un pareil désordre et le seul remède, aux yeux de Jansénius, c'est un retour complet aux doctrines de saint Augustin, le docteur par excellence de la grâce et en général de la théologie morale tout entière. Aussi son livre n'est qu'un composé de textes, mis en ordre et réduits en système. Jansénius évite les divisions et les subdivisions pédantesques et ces mille distinctions subtiles, si chères aux scolastiques ; et en cela son mode d'exposition n'est pas sans nouveauté. Mais bannit-il, comme il se le propose, et les raisonnements et les questions contentieuses? Sa méthode est-elle vraiment nouvelle? Est-ce vraiment la méthode historique éclairée par la psychologie chrétienne? Je suis moins édifié sur ces questions que ne le paraît M. Sainte-Beuve.

Il me semble, toutefois, que la méthode de Jansénius est la pure méthode dogmatique, dégagée seulement de tout cet appareil pédantesque dont l'avait surchargée la fausse application de la logique d'Aristote mal comprise. Quant à la méthode historique, j'en trouve bien quelques traces dans les polémistes protestants ; mais elle me paraît étrangère à Jansénius et à ses disciples de Port-Royal, qui s'arrêtent volontiers au IVe siècle, et qui voient la tradition moins en elle-même qu'au travers des Pères de cette époque. Dogmatiquement, ils ont raison, puisque c'est principalement au IVe et au Ve siècle que le dogme prit sa forme définitive ; et Jansénius faisait un choix judicieux, commandé d'ailleurs par la tradition, en s'attachant surtout à saint Augustin. Car, non seulement ce père est bien certainement le plus grand docteur du péché originel et de la grâce, mais encore, de même que le concile de Nicée a fixé le dogme de la Trinité, sans lequel il n'y a point de métaphysique chrétienne, saint Augustin a défini et fixé, pour ne pas dire qu'il a fondé, les doctrines du péché et de la grâce, sans lesquelles la morale chrétienne n'a rien qui lui soit propre et va se perdre dans la morale universelle. Cela, je le répète, est essentiellement dogmatique, et quelques tempêtes que l'*Augustinus* ait soulevées, il est l'œuvre d'un théologien consommé. Mais la méthode historique a d'autres devoirs, ce me semble, et d'autres visées. Elle n'a pas le droit de choisir ; elle doit exposer sincèrement génération par génération, Père par Père, ce qui a été pensé, enseigné, prêché, sur chaque point de doctrine. Elle commence par le commencement et se prolonge intré-

pidement dans les origines ; comme elle recherche ce qui a été et non ce qui a dû être, elle lit ce qui est écrit et s'efforce de le comprendre sans y appliquer violemment des règles et des mesures qui ne sont peut-être pas celles de l'auteur, interprétant Paul par Paul, Justin par Justin, Cyprien par Cyprien, et non par Jérôme et par Augustin ; et au lieu de l'unanimité et de l'uniformité, objet des dogmatiques, elle n'est pas fâchée de rencontrer la variété et les contradictions, compagnes ordinaires de la réalité et signes de la vie. Une telle méthode, évidemment, n'a jamais pu être celle de Jansénius ni de ses disciples, malgré leurs appels incessants à la tradition ; elle leur eût semblé une suggestion, non de la science mais du démon. Autrement comprendrait-on le calme imperturbable et impérieux de leurs affirmations ? Un historien qui ne se borne pas à l'exposition d'une doctrine toute faite, mais qui veut en voir les commencements, les transformations successives et les progrès, n'aurait pas pu ne pas voir (quel sujet d'effroi ou d'explications raffinées, et condamnées par un théologien) que le péché originel ne se montre que par hasard dans un chapitre qui pourrait être effacé de la Genèse, sans laisser la moindre lacune ; qu'il n'en est plus question, ni dans les livres historiques, ni dans les lois, ni dans les prophéties ; que cette tradition ne prend quelque importance dogmatique qu'au III[e] siècle avant notre ère, dans l'*Ecclésiastique* de Jésus de Sirach ; qu'elle est omise par les quatre Évangiles et par tous les écrits apostoliques, excepté les Épitres de Paul ; que Paul au contraire exprime nettement, et avec des conséquences

immédiates la nécessité de la Rédemption, de la Grâce, mais qu'aussi ses doctrines étaient des doctrines particulières et qui faisaient scandale dans l'Église; que le Paulinisme dormit, en quelque sorte, pendant les deux siècles qui suivirent, et que le péché originel, base de ses spéculations, était si peu ou si mal entendu que Tertullien opposait l'innocence des enfants nouveaux nés à ceux qui commençaient à introduire la coutume de les baptiser; que le péché originel ne reparaît clairement que dans Origène, qui, d'ailleurs, l'entend d'une manière toute métaphysique, comme Philon le juif, et qui fait une large part à la volonté et au mérite propre; que Jean Chrysostôme, qui parle souvent du péché originel et de la grâce, diffère beaucoup d'Augustin, et qu'enfin les opinions d'Augustin, après avoir inquiété Jérôme, paraissent des nouveautés insupportables aux Marseillais, disciples des Grecs, et ne furent jamais reçues dans l'Orient, dont Chrysostôme resta l'autorité théologique sur ces questions.

Voilà quelques-uns des faits, les plus grossiers et les plus palpables, que la méthode historique ne saurait omettre. Jansénius n'en dit mot. C'est qu'en effet la méthode dogmatique ou théologique saute par dessus toutes ces difficultés. La doctrine de la grâce est de foi dans l'Église ; il ne s'agit pas d'en dire l'origine et la formation, il ne s'agit que de l'expliquer fidèlement et avec rigueur. Les Sorbonistes, les docteurs de Louvain et d'autres Universités, débitaient leurs cahiers qui n'étaient que la répétition des cahiers de leurs devanciers. Jansénius trouve plus sûr de s'en rapporter à Augustin, le plus grand docteur de la

grâce. Il s'éloigne de l'École, mais il en reste (et cela était nécessaire) à la méthode théologique ou d'autorité. Et cette méthode, il la fausse. Sans doute, Augustin est le docteur par excellence de la grâce ; ce n'est donc pas sans raison que Jansénius le choisit entre tous pour son guide ; mais il y a loin d'Augustin au XVII[e] siècle ; bien des faits se sont passés, bien des décisions sont intervenues, et Jansénius est un novateur à la manière de Luther et de Calvin, tranchons le mot, est un hérétique, en s'attachant exclusivement et absolument à Augustin. Il ne prétendait pas faire simplement une monographie de la doctrine Augustinienne, mais établir la doctrine de la grâce dans son intégrité ou dans ce qui est de foi. Il devait, dès lors, commencer par poser les principes fixés par les conciles, c'est-à-dire par l'autorité de l'Église, sur cette matière, en montrer et en expliquer l'enchaînement, les ramener aux Pères, aux Apôtres, aux Écritures, et partir de là pour faire dans Augustin la part de ce qui est vérité établie et reconnue et de ce qui est question controversable. Car Augustin, tout grand qu'il est, n'est point l'Église, et toutes ses paroles ne sont pas autant de dogmes et de lois. J'admets que Jansénius n'ait jamais forcé la pensée de son auteur ; j'admettrai même, si l'on veut, que les opinions d'Augustin ont été un moment, et dans le temps où elles parurent, l'expression exacte et fidèle des croyances de l'Église, qui les approuva à plusieurs reprises. Un théologien ne devait-il pas considérer que ces croyances s'étaient insensiblement modifiées, adoucies, mitigées, et réduites de plus en plus au bon sens par des

réserves et des distinctions fondées ou non, mais approuvées généralement depuis des siècles? L'Église avait-elle donc varié? S'était-elle trompée? « Le Conseil des Trente n'était-il qu'une assemblée politique », comme le criait Saint-Cyran? Les premiers ecclésiastiques et Thomas d'Aquin lui-même avaient-ils ravagé la théologie? Et pouvait-on dire, avec le même Saint-Cyran : « Je confesse que Dieu m'a donné en effet et me donne de grandes grâces ; il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Église. Non il n'y a plus d'Église, et cela depuis plus de cinq ou de six cents ans. Autrefois l'Église était un grand fleuve qui avait des eaux claires ; mais maintenant ce qui semble l'Église, ce n'est plus que de la bourbe ; le lit de cette belle rivière est toujours le même, mais ce ne sont plus les mêmes eaux » N'était-ce pas donner raison à la Réforme? Et que devenait cette perpétuité invariable et immaculée de la tradition, dont on faisait tant de bruit (les Jansénistes tous les premiers) contre les protestants?

L'*Augustinus* est-il au moins une monographie exacte? Non, je ne le crois pas. Il le semble d'un côté à force de fidélité matérielle ; et d'un autre côté il procède le plus souvent par voie de conséquences, au lieu de procéder simplement par voie d'exposition. N'y a-t-il pas dans Augustin nombre de phrases qui n'ont point toute la justesse et toute la rigueur théologique, nombre d'exagérations, amenées soit par ses habitudes de rhétorique, soit par la chaleur de la dispute? Or, si telle intempérance de pensée et de style, si telle proposition hasardée paraît être innocente en elle-même, à la place où elle se

trouve dans l'auteur, n'y a-t-il pas danger, quand on ramasse et qu'on rapproche toutes les paroles d'Augustin pour en faire un système, de leur attribuer une rigueur et une portée qu'elles n'ont pas dans ses ouvrages et dans son esprit ; de telle sorte qu'en ne donnant en apparence que ce qu'a dit ce Père, on lui fasse dire en réalité tout autre chose ou beaucoup plus qu'il n'a dit ? Augustin est très systématique, je le crois, et c'est même ce qui fit que de son temps on lui reprocha d'apporter des innovations dans la doctrine, tant il exprimait de conséquences, rigoureuses ou non, qu'on ne soupçonnait pas avant lui ! Mais le vrai Augustin est beaucoup moins systématique que celui de Jansénius, et notre compilateur pourrait bien être un novateur sans le savoir, par cela même qu'il prend en toute rigueur et qu'il réduit en système des paroles échappées dans le feu de la discussion et dispersées çà et là dans un nombre considérable de traités. J'ai donc peur que Jansénius n'ait pas toujours fait le discernement exact de ce qui appartient bien certainement au fond même de la doctrine Augustinienne, et ce qui appartient au temps, aux circonstances, aux excès naturels de la dispute, à la rhétorique souvent fausse d'Augustin, et enfin au génie même de l'homme, qui, malgré son étendue et sa rectitude, est toujours borné ou excessif par quelque endroit.

Mais Jansénius ne pèche pas seulement par excès de fidélité ; il pèche encore par fougue de logique. Il ne faut pas croire qu'il se borne à exposer les paroles de son auteur ; il lui impose encore des conséquences qu'Augustin n'aurait peut-être pas avouées, qu'en tout

cas il n'a point lui-même exprimées. Il fait avec Augustin ce que celui-ci avait fait avec les Écritures, et en cela encore il est plus théologien qu'historien. Je n'avance rien que n'avoue lui-même Jansénius. « A moins qu'Augustin, dit-il quelque part, ne veuille rétracter tous les principes de sa doctrine, ci-dessus exposés, il est forcé d'attribuer les mérites de l'état d'innocence (de l'homme avant la chute) non à un don spécial de Dieu, mais au libre arbitre ». S'il nous avertissait toujours ainsi, lorsqu'il impose des conséquences à son auteur, on pourrait lire son *Augustinus* en toute confiance, comme la monographie la plus complète de la doctrine Augustinienne. Mais il prend rarement cette précaution, quoiqu'il raisonne plus qu'il n'expose. Je ne veux point dire qu'il a forcé le sens d'Augustin pour lui prêter ses propres idées, ni qu'il en fausse les doctrines en les exagérant. Jansénius est entré plus profondément que personne dans l'esprit de la théorie de la grâce et de la prédestination, et il n'a tiré des idées d'Augustin que ce qui y est vraiment contenu. Et certes, il serait difficile de lui prêter des idées plus excessives que celles qu'il exprime lui-même. N'a-t-il pas écrit, en parlant de la trahison de Judas : « Il a accompli l'œuvre pour laquelle il était fait : *Peregit, cui congruebat, opus?* » Mais c'est précisément parce qu'Augustin est assez riche en ce genre qu'on voudrait être assuré, en lisant un exposé de sa doctrine, qu'on lit bien ce qu'il a dit expressément, et non ce qu'il a dû dire.

On croit et l'on dit que l'homme peut vivre et persévérer dans la justice par les seules forces de la libre

volonté. Oui, reprend Jansénius, cela était vrai d'Adam ou de l'homme tel qu'il était sorti des mains du Créateur ; cela est faux de l'homme d'aujourd'hui. Il faut distinguer deux états dans l'homme : celui de la nature dans sa pureté et dans son intégrité, et celui de la nature tombée C'est ce que les Pélagiens confondent perpétuellement, accordant à l'homme actuel ce qui n'appartient qu'à l'homme avant la chute. A ces deux états correspondent deux sortes de grâces : une grâce générale à l'état primitif d'innocence. une grâce spéciale à l'état de corruption. Originairement, l'homme était parfaitement libre, et la grâce en l'invitant au bien ne le déterminait pas du coup et invinciblement à le faire ; mais sa volonté jouissant de cette liberté que l'École appelle liberté d'indifférence, et loin d'être soumise à la grâce, c'était la grâce elle-même qui lui était soumise ; autrement dit, les mérites et la persévérance dans l'état d'innocence, tant pour l'homme que pour les anges, n'étaient point des dons spéciaux de Dieu. Mais la grâce n'est-elle point efficace par elle-même, n'influe-t-elle point sur le libre arbitre, et n'y influe-t-elle pas de telle sorte qu'elle le détermine actuellement à l'action? « Molina le nie, ajoute malicieusement Jansénius, Lessius le nie, Vasquez le nie, Suarez le nie, et d'autres qui ne sont pas en petit nombre, et cela de notre volonté infirme dans son état présent de ruine, de telle sorte que ce n'est pas merveille si Augustin le nie aussi, mais de la volonté dans sa force et dans l'état d'innocence. Et tout ce que certains docteurs ont dit des fonctions de la grâce divine, à savoir qu'elle illumine, qu'elle persuade,

qu'elle invite, qu'elle flatte et attire pour que la liberté opère, Augustin et avec lui la vérité répondra qu'il ne pouvait point ne point professer qu'une telle grâce ne donne point le libre arbitre, mais qu'au contraire le libre arbitre la donne, et que ce n'est point la grâce qui fait que le libre arbitre agit avec elle, mais au contraire le libre arbitre qui fait que la grâce agit avec lui. » Jansénius admet donc, sans toutefois prononcer le mot, cette fameuse grâce suffisante dont s'est tant moqué Pascal, cette grâce suffisante qui ne suffit pas. Qu'importe qu'il n'en admette l'existence que dans l'Eden! Il faut bien qu'elle soit intelligible, ou que les Jansénistes la tiennent pour telle, puisqu'ils en font l'auxiliaire complaisant de la volonté dans le Paradis terrestre. « L'homme était tellement maître de lui, tellement indépendant et en son propre pouvoir, que tout ce qui est préalablement requis pour agir, soit que la charité habituelle ou une illumination actuelle opérât, restait tellement soumis aux forces de la volonté qu'il n'entraînait pas le mouvement de la volonté à l'action, mais qu'il l'attendait, vainement si la liberté ne voulait pas, non vainement si elle voulait. Ainsi, toutes les choses requises pour l'action étaient posées; le libre arbitre pouvait, de son propre pouvoir, agir ou n'agir pas, produire son acte ou le suspendre, se tourner dans un sens ou dans l'autre. » Tout cela, moins la malice à l'adresse des héros du Jésuitisme, moins l'appareil des termes théologiques et la gravité embarrassée du discours, peut sembler bien trivial et bien innocent, car tout se réduit à dire que

l'homme avait autrefois, comme le sens commun croit qu'il a encore aujourd'hui, le pouvoir de choisir entre le bien et le mal. Mais attendons la fin.

Jansénius s'efforce, à l'instar d'Augustin, de ressaisir l'idéal de cet homme primitif sur lequel les Écritures n'ont pas, que je sache, jugé à propos de s'expliquer, car tout ce que l'on est en droit de conclure du récit biblique, c'est qu'Adam était heureux dans le Paradis terrestre et qu'il a été condamné, lui et toute sa race, à la misère et à la mort à cause de sa désobéissance. Mais les perfections dont il était doué, le degré de sa raison, la nature de sa volonté, en un mot toute la vie physique, intellectuelle et morale, c'est ce que l'Écriture nous laisse profondément ignorer. Cela ne fait pas le compte de l'insatiable et indiscrète curiosité des théologiens. Jansénius ne connaît pas seulement à fond l'état de la nature humaine après la chûte ou après la régénération par le baptême ; il ne sait pas moins ce qu'il était ou devait être avant la chute. Il aurait pu dire, d'après Augustin, ce que faisaient Adam et Ève sur leur lit de feuillage, et en quoi leur commerce différait de celui des hommes charnels d'aujourd'hui (1). Je ne dis pas que l'homme primitif de Jansénius ne soit qu'une chimère, quoique je ne m'en fasse pas une idée très nette. Mais tout cet adamisme n'est qu'un tissu de conjectures auxquelles on n'arrive qu'à force de raisonnements très contestables. On pose en principe, plutôt qu'on ne démontre par la raison ou par les Écritures, que Dieu ne pouvait créer

(1) Augustin, *De Matrimonio.*

un être tel qu'est l'homme que nous connaissons ; on croit démontrer, parce qu'on affirme et parce qu'on répète sans fin, sous des formes diverses, ces affirmations qu'il faudrait d'abord établir ; on va de cercle vicieux en cercle vicieux et l'on remplit ainsi d'une prétendue démonstration toute une longue série de chapitres *de statu Naturæ puræ*, où il m'est impossible de voir autre chose que d'assez maussades fantaisies.

Je dis que Jansénius ne démontre rien et ne pouvait rien démontrer, parce qu'on n'a aucune règle certaine pour juger de ce qui est possible ou de ce qui ne l'est pas; et, comme disaient les scolastiques, nous ne jugeons de ce qui peut être que par ce qui est du possible par l'actuel : *ab actu ad posse valet consequentia*. L'homme est à la fois charnel et spirituel, sensible et raisonnable, libre et sentant en lui des mouvements fatals, capable de bien et de mal, avide de bonheur et plein de misère, élevant sa pensée jusqu'au ciel et courbé vers la terre par des nécessités impérieuses qui le dominent ou auxquelles il n'échappe qu'à demi et avec peine : voilà son être, voilà son fond. Il est inutile de crier prodige. L'homme est tel, voilà tout ; et puisqu'il est tel, c'est qu'il peut l'être ; et s'il subsiste depuis des milliers d'années, c'est que sans doute sa nature n'enveloppe aucune impossibilité, aucune contradiction fondamentale. Cela constitue, comme disent les légistes, un préjugé invincible à tous les raisonnements ou à toute l'éloquence d'un Augustin, d'un Jansénius, d'un Pascal. A moins que Jansénius n'ait une révélation spéciale et formelle sur ce point, il n'établira jamais que l'homme, tel qu'il est aujourd'hui, n'a pu être une œuvre de

Dieu, ni que l'homme sorti des mains du Créateur était nécessairement autre que celui que nous voyons actuellement.

Mais enfin, si l'homme était autre qu'il est maintenant, qu'était-il? C'est ici que s'ouvre un large champ à l'imagination sous les apparences de la logique la plus rigoureuse. La Bible ne connaît cet Adam idéal et parfait, rêvé par quelques cabalistes avant de l'être par Augustin. Elle se contente de dire que Dieu fit l'homme à son image et ressemblance, et qu'il le fit mâle et femelle ; qu'il lui souffla au visage un souffle de vie et que l'homme fut fait âme vivante ; qu'enfin il dit à l'homme (et à la femme): « Croissez et multipliez, et remplissez la terre et régnez sur elle; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur les troupeaux et sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre ». Il n'y a là aucune idée, aucune trace d'une perfection mystique et raffinée. La seule différence signalée entre les premiers hommes et nous : c'est qu'ils étaient nus et qu'ils n'en éprouvaient aucune confusion, jusqu'au moment où ils mangèrent du fruit de la connaissance du bien et du mal. Que, si l'homme était parfait originairement, il l'était selon son espèce ; et cette perfection devait être nécessairement fort imparfaite, telle qu'elle convient à l'être humain, fait d'un peu de poussière et destiné à régner sur la terre : « *Et replete terram et dominamini*, etc. » Une tradition si simple, si matérielle et si maigre, ne pouvait faire le compte d'un esprit raffiné comme Augustin. Il l'interprèta donc, ce qui veut dire qu'il la transforma selon la méthode et les

vues idéalistes d'Origène, qui lui-même n'avait fait, la plupart du temps, que suivre un cabaliste contemporain de Jésus et des apôtres, le juif Philon. Et, avec cela, telle est notre impuissance à rien concevoir en dehors de la réalité, que Jansénius, et avant lui Augustin, nous dit plutôt ce que l'homme primitif ne devait pas être que ce qu'il était effectivement.

Sans Pélage, point d'Augustin ; celui-ci n'est que la négation de celui-là. Avec son tour de pensée tout philosophique, Pélage ne pouvait concevoir la différence infinie, absolue, qu'on veut mettre entre l'homme primitif et l'homme déchu ; il paraît donc qu'il déprimait le premier en relevant le second ; il imputait à Adam le germe de nos cupidités, de nos passions, de nos désirs, de nos plaisirs, même une sorte de mort (1). Et rien de tout cela ne lui paraissait mauvais en soi. Car, disait-il, sans s'apercevoir qu'à ce compte le Christ était mort pour rien, « le bien ou le mal, par lequel nous méritons éloge ou blâme, ne naît pas avec nous, mais est fait par nous. Nous naissons capables, mais non pleins de l'un et de l'autre ; et de même que nous sommes créés sans vertu, nous sommes créés sans vice. Avant les actions de la volonté, il n'y a dans l'homme que ce que Dieu y a mis en le créant ». Nier tout ce qu'avançait Pélage, prendre le contrepied de ses suppositions, tel fut le procédé d'Augustin, et par suite tel est celui de Jansénius. Adam, selon eux, n'avait avant le péché

(1) Les Pharisiens, dont Josèphe est l'interprète, ne pensaient pas autre chose.

aucune concupiscence, aucun de ces désirs mauvais qui traversent l'esprit et qui y font combat. Sa vie n'était que calme, sérénité continue et sans mélange; c'est être déjà faible et malade que d'avoir à combattre : tel n'a pu être Adam dans son entière santé de corps et d'âme; et il lui était aisé d'y persévérer lorsqu'il était encore tout conforme à l'idée de Dieu. Tout cela pour arriver à cette conclusion qu'il n'y a pas de milieu entre la sainteté et une incurable corruption, entre la félicité parfaite et la misère consommée.

J'avoue n'avoir jamais aperçu cette perfection surhumaine dans le récit biblique sur l'Éden et sur la faute du premier homme; et je pourrais citer, comme une preuve de la faiblesse qui rapprochait Adam de sa postérité, ce mot de la Genèse : « Et Dieu dit : il n'est pas bon que l'homme soit seul; donnons lui une aide de même nature que lui ». S'il eût été aussi rempli de la contemplation de l'amour de Dieu que nous le fait Jansénius, on ne voit pas quelle nécessité c'eût été pour lui d'avoir une aide et une compagne. Mais il fallait élever autant que possible l'homme primitif qu'on ne connaît pas, pour rabaisser jusqu'au néant l'homme actuel que l'on connaît, et qui, sans être aussi bon qu'on imagine son prototype, n'est ni si faible, ni si méchant, ni si dépourvu, ni si misérable, que le font les déclamations mystiques.

L'homme donc est tombé, et, selon Jansénius, il est tombé sans lutte avec lui-même, par le seul choix de son libre arbitre; il est tombé dans la plénitude calme et souveraine de sa volonté raisonnable. Étant libre,

autant qu'on le peut être, il a péché aussi intérieurement et aussi uniquement qu'il a pu, en vertu de cette haute liberté, sans aucune surprise du dehors, sans aucune lutte obscure au dedans de soi. En présence du fruit défendu, son choix s'est fait sans être provoqué par la saveur et par le désir, mais par sa volonté la plus idéale, par sa conception propre qui l'a décidé à désobéir et à se préférer à Dieu. Le désir en lui, loin de corrompre sa volonté, a plutôt été dépravé et commandé par elle; et, quoique à l'instant, tout en lui soit devenu également mauvais, on peut dire avec Augustin que la volonté a mené le désir, et non le désir la volonté. C'est ce qui rend l'homme d'autant plus coupable. On l'élève donc jusqu'à une hauteur surhumaine, pour qu'il tombe de là d'une chute plus profonde et par un crime aussi démesuré que sa chute.

Je veux qu'il y ait là une haute poésie, une profondeur étonnante de spiritualisme dans l'imagination. Mais je suis loin d'admirer, autant que le fait M. Sainte-Beuve, une telle conception comme étant d'une portée qui n'a jamais été surpassée dans l'ordre théologique. Je ne m'arrêterai pas à montrer longuement que ces idées subtiles et raffinées nous transportent à mille lieues du récit biblique, qui dit simplement : « Et la femme vit que l'arbre était bon pour la nourriture, agréable à la vue, et propre à donner la science (??). Et, prenant du fruit, elle en mangea et elle en donna à son mari, et ils en mangèrent. » Il semble, en dépit de ce qu'en dit Jansénius, que les sens ne sont pas moins tentés par l'aspect et l'odeur savoureuse du fruit, que la pensée est séduite par un désir d'orgueil et d'ambi-

tion. Mais ce que je veux surtout faire remarquer, c'est que la conception qui paraît métaphysiquement si belle à M. Sainte-Beuve, pourrait bien renfermer une contradiction, une impossibilité.

Voici où notre théologien veut en venir par ces spéculations plus que hasardées. Non, s'ils sont tombés de leur plein gré avec la plus grande facilité, il ne leur est pas donné de se relever de même, et de faire retour et de tourner et d'élever d'eux-mêmes leur volonté vers leur créateur. Car cette volonté mauvaise est tombée, comme du lieu le plus haut, avec une telle impétuosité sur elle-même, qu'elle a imprimé et laissé profondément gravé un vestige qui lui ressemble dans cette âme trop pleine de complaisance en elle-même : d'où il est résulté que ce qu'elle s'est décidée autrefois en toute liberté à aimer, à embrasser, à posséder par la jouissance, la tente maintenant d'une manière persévérante (et en la tentant, il lui plaît), et qu'il la tente et lui plaît de telle sorte qu'il ne peut plus lui déplaire. C'est là ce mal de la concupiscence dont on parle tant; c'est là la peine du péché; c'en est le vestige et la plaie ; c'en est l'attrait et le foyer ; c'est là cette révolte non seulement du corps contre l'âme, mais encore de l'âme contre elle-même, qui, par un juste retour, venge notre révolte (contre Dieu). Cette passion ou cette concupiscence a fait que la volonté de l'homme s'est attachée comme par une glu inextricable avec l'objet qui lui avait plu, c'est-à dire avec elle-même, et qu'elle sert et gémit en esclave sous cet amour pervers de soi ; joug terrible dont elle ne peut être délivrée ni par son propre pouvoir, ni par celui des anges, mais seulement

par la grâce de Dieu. Car, au lieu de cette délectation de passion qui tient sous elle la volonté serve et captive, Dieu lui inspire une délectation toute céleste qui fait que, rompant les liens de la passion ou de la concupiscence, la cime de la volonté, après s'être arrachée à cette servitude, se relève et s'attache de nouveau à Dieu ; de telle sorte que, délivrée en partie par la grâce de Dieu, elle a la force de lutter à l'aide de cette même grâce contre la concupiscence qui a perdu son empire, mais qui, bien que frappée de mort, ne laisse pas encore de subsister ».

Jansénius montre ici une singulière énergie dans son langage ; il veut frapper les esprits, comme il était lui-même frappé ; mais je m'étonne qu'il ait pu croire avoir expliqué, par toutes ces métaphores, l'hypothèse du péché originel. Il me faudrait des raisons plus palpables et plus convaincantes pour admettre qu'une seule faute a pu renverser complètement la nature humaine et dépraver sans ressource, non-seulement la volonté du coupable, mais encore celle de tous ses descendants. On demanderait ici des preuves plus claires que la lumière du jour, car la tradition biblique se tait sur cette impuissance radicale et incurable de la volonté humaine. Elle dit simplement, quand Dieu leur défend avec menace de manger du fruit de l'arbre du bien et du mal : « Si vous en mangez, vous mourrez de mort ». Et quand ils ont enfreint son commandement, s'adressant tour à tour à Ève et à Adam : « Je multiplierai sans fin tes douleurs et ton gémissement, dit-il à la femme ; tu enfanteras dans la douleur et l'homme sera ton

maître. Et toi, parce que tu as écouté la voix de la femme et que tu as mangé du fruit dont je t'avais fait défense, la terre sera maudite dans tes œuvres et tu mangeras ses fruits dans la douleur tous les jours de ta vie. Elle poussera pour toi des épines et des ronces, et tu mangeras l'herbe des champs. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage jusqu'à ce que tu retournes à la terre ; tu es terre et tu retourneras à la terre ». J'ai beau chercher dans ce récit cette perversité surnaturelle de la volonté dont on a fait tant de bruit; je ne l'y trouve pas plus que la damnation dans une autre vie. Il est vrai que la Bible raconte aussitôt après le premier crime qui ensanglanta la terre, et que nous voyons la plupart des hommes « corrompre leurs voies », pour employer le langage sacré, jusqu'à Noé; mais il resta toujours quelques hommes dont la volonté est droite, et cela naturellement.

Voilà donc la volonté du premier homme déchue, blessée, malade, damnée (*lapsa*, *vulnerata*, *ægrota*, *damnata*). Elle se transmet avec cette faiblesse et cette corruption incurable à toute la race des hommes. « Chez Adam, nous dit Jansénius, le péché a commencé par le sommet de l'âme qui a déserté son Dieu; et, de là, pénétrant jusqu'aux dernières et infimes régions du corps, les plus éloignées de leur principe, il les a d'autant plus troublées. Mais au contraire, dans la postérité d'Adam, il commence par le corps même, par ces régions basses transmises dans le péché, et remonte de là à la cime de l'âme; de sorte que, dans le péché d'Adam, c'est la volonté qui a déterminé le désir, tandis

que dans celui de ses descendants, c'est le désir qui détermine la volonté ». Ne lui dites pas que la volonté, étant également faite pour le bien comme pour le mal, il est incompréhensible qu'elle ait perdu sa nature essentielle au point de ne plus jamais pouvoir se porter vers le bien : il ne connaît que les textes, et saint Augustin déclare que la chose est ainsi. Cela suffit pour répondre à toutes les réclamations de la nature et de la raison. Ne lui dites pas que la volonté, étant purement individuelle, est par cela même ce qu'il y a au monde de plus incommunicable. Il vous répondra qu'il faut bien qu'elle puisse se communiquer avec sa faiblesse et sa corruption, puisque toute la tradition affirme que la volonté du genre humain a été foncièrement pervertie dans Adam. Ne lui dites pas davantage qu'il est contraire à toute justice qu'on soit puni pour une faute qu'on n'a point personnellement commise, ni que Dieu, père et auteur de la justice, ne peut vouloir punir le crime du père sur les enfants. Jansénius n'a pas même recours au faux-fuyant habituel des théologiens : *O altitudo! O viæ inscrutabiles Dei!* Il passe outre dédaigneusement, comme si ces difficultés n'existaient pas, ou étaient de nul poids pour son esprit. A ses yeux, la volonté d'Adam ne pouvait passer dans ses enfants que selon ce qu'elle était devenue, c'est-à-dire gâtée et viciée dans son principe même, et comme toute enveloppée dans la concupiscence. La transmission du péché originel n'a donc rien qui doive étonner, ni scandaliser; elle s'opère selon les lois mêmes de la filiation, qui veulent que l'enfant représente et exprime ses parents.

On peut suivre maintenant les conséquences. Tout, dans l'homme, est infecté et tombé par là même dans une habitude constante et incurable de pécher. Toutes ses actions, en cet état, se trouvent autant de péchés, même les plus spécieuses, le principe et la source en étant empoisonnés. Il n'y a, dans une telle misère, de ressource et de remède que moyennant une grâce souveraine, infaillible, qui descende en nous avec une force victorieuse. Elle seule peut relever et déterminer au bien la volonté malade, et désormais incapable de toute autre chose que le mal. Mais tous n'ont pas cette grâce. Dieu la donne à qui il lui plaît, dans la profondeur redoutable de ses mystérieux desseins. Il ne la doit à personne, tous en masse étant tombés et par cela même indignes; et il ne fait que justice en n'opérant rien. La réprobation n'est que cette stricte justice et comme le *statu quo* d'une chose accomplie par l'homme. Au contraire, l'élection, la prédestination, est le décret éternel et insondable par lequel Dieu a arrêté d'excepter et de retirer de l'abîme qui il lui plaît et de donner gratuitement au gracié le don de persévérer. Enfin, sans ce continuel et renaissant secours, toujours gratuit et toujours victorieux, on est nécessairement dans l'insuffisance, quelque juste que l'on soit déjà, de remplir les commandements de Dieu. C'est la première des cinq propositions condamnées à Rome ; c'est la seule qui soit textuellement dans l'*Augustinus;* quant aux quatre autres, elles y sont effectivement pour le sens, sinon pour les paroles ; et lorsque les Jansénistes de Port-Royal, chicanant sur la question de droit et de fait, disaient

qu'ils condamnaient ces propositions quelque part qu'elles se trouvassent, mais qu'ils ne sauraient condamner le livre de M. d'Ypres, tant qu'on ne les leur montrerait pas en toutes lettres dans ce livre, les Jansénistes, il faut l'avouer, avaient recours à un de ces subterfuges qu'ils reprochaient si aigrement à leurs adversaires les Jésuites.

Jansénius est un logicien intraitable, il ne recule devant aucune conséquence, fût-elle la plus contraire possible et la plus dure au sens commun, fût-elle même condamnée par les papes.

C'est ainsi qu'il tient à ce que les enfants morts sans baptême soient damnés, et qu'ils souffrent des peines sensibles, voire le feu ; question malencontreuse peut-être pour la forme, mais capitale quant au fond, qui contient toute la question du mal originel et qui en dépend. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la voir reprise par Saint-Cyran et résolue dans les mêmes termes, comme on peut le voir dans les Mémoires de Fontaine.

Jansénius soutenait encore avec force d'autres propositions non moins scandaleuses et répugnantes au sens commun et à l'optimisme modéré des chrétiens, celle-ci, entr'autres, que toutes les œuvres des infidèles sont des péchés et que les prétendues vertus des philosophes sont des vices. Il n'ignorait pas cependant qu'au XVI[e] siècle, dans les bulles des papes Pie V et Grégoire XIII contre les opinions de Baïus, plusieurs de ces propositions, et notamment celle-là même, sur les œuvres des infidèles et des philosophes païens, avaient été expressément condamnées. Mais il passait outre intrépidement, en écrivant avec peut-être plus de

malice encore que d'embarras : « Qui voudrait croire que le siège apostolique qui a tant de fois approuvé et qui s'est approprié la doctrine de saint Augustin, soit venu condamner comme hérétiques, erronées et fausses, des sentences de ce même Augustin, et des sentences qui ne sont pas des opinions accessoires et jetées en passant dans le feu du discours, mais des plus inhérentes à l'ensemble de ses écrits, et les bases de sa doctrine du libre arbitre et de la grâce ? Personne ne voudrait croire cela, hormis le téméraire qui oserait soutenir que le siège apostolique s'est trompé, ou autrefois ou maintenant, et qu'il est en contradicton avec lui-même. » Mais Jansénius n'était pas homme à marchander et à transiger ; et ce n'est pas lui qui irait s'écrier avec Érasme : « O saint Socrate, priez pour nous ». Socrate, Marc-Aurèle, Épictète, tous ceux qui ont éclairé le monde et que le monde admire, que les premiers pères, au moins les pères Grecs, considéraient comme des précurseurs de la Bonne Nouvelle chez les Gentils, il les damne sans rémission, parce qu'ils sont en effet damnables et damnés par sa logique, et il les damne, non seulement avec un impitoyable sang-froid, mais encore avec une sorte de volupté sauvage : car il serait prêt à dire, comme le fera plus tard Pascal, que la miséricorde de Dieu le choque plus que son implacable justice.

Cette question des vertus des païens et de tous ceux qui ne sont point catholiques, n'embarrassa jamais les Jansénistes. Dédaignant cette tradition touchante de certains pères Grecs, qui faisaient descendre les apôtres aux enfers pour en retirer ceux des Gentils qui

avaient vécu vertueusement, ils damnaient sans scrupule tout ce qui était mort hors du sein de l'Église. Ce n'est pas seulement Arnauld qui, dans un livre exprès, s'élève contre les vertus des païens; ce sont encore les hommes les plus pacifiques et les meilleurs, les plus grands admirateurs des vertus antiques, qui prononcent contre elles cette proscription d'outre-tombe. Rollin et Tillemont ne peuvent assez déplorer que de si honnêtes gens et de si grandes âmes, un Aristide, un Socrate, un Scipion, un Antonin, un Marc-Aurèle n'aient gagné que l'enfer par leurs nobles pensées et leurs bonnes actions. Bossuet lui-même, tout ennemi qu'il se déclare du Jansénisme, ne voit en bon Augustinien que des vices brillants (*splendida vitia*) dans les vertus de l'antiquité, et déclare que vains ils ont reçu leur récompense vaine : *Vani vanam receperunt mercedam suam.*

Croit-il donc, par cette antithèse et cette rhétorique qu'il emprunte à saint Augustin, échapper à la difficulté que laisse la théologie incertaine et timide du concile de Trente? Ce concile avait prononcé l'anathème contre quiconque soutiendrait « que toutes les œuvres qu'on fait avant la justification, de quelque manière et pour quelque motif qu'on les fasse, sont vraiment des péchés ou méritent la haine de Dieu ». C'était ajouter une inconséquence à la dureté révoltante de la doctrine de la grâce. On n'osait dire et l'on défendait de déclarer que ces actions sont nécessairement mauvaises, et l'on ne voulait pas avouer qu'elles pussent être bonnes. Le Jansénisme est plus vrai, quant à la logique. Puisque la volonté est essen-

tiellement mauvaise depuis la chute, puisqu'elle est tombée si profondément qu'elle ne peut se relever que par la grâce qui justifie, ils en concluaient avec rigueur que la volonté ne pouvait rien de bon par elle-même, et que tous les actes qui en sortaient étaient de même nature que cette source impure et empoisonnée. Cette question et celle des peines des enfants morts sans baptême, sont malencontreuses sans doute et courent risque de révolter la conscience; mais elles sont conformes et conséquentes à ce qu'il y a de plus essentiel dans le christianisme, tel que l'ont fait les doctrines de Paul et d'Augustin (1).

Je n'entends point juger ni discuter cette théologie. Je veux seulement montrer les singulières évolutions qui se font dans les idées. Cette terrible et sombre doctrine de la grâce fut d'abord une doctrine d'espérance et de délivrance. Il s'agissait de savoir si les Gentils qui recevraient l'Évangile seraient des chrétiens de la porte, ou s'ils seraient chrétiens au même titre et avec les mêmes privilèges que les Juifs baptisés, sans être tenus aux observances multipliées et accablantes de la Loi. Pierre et les autres apôtres hésitaient. Eux qui ne cessaient de fréquenter le Temple comme les autres Juifs, non-seulement ils paraissaient n'oser braver les cris de ceux qui clamaient qu'ils étaient les fils d'Abraham, le peuple élu ; mais il n'est pas évident qu'ils ne partageassent point ces préjugés nationaux. L'apôtre des Gentils ne veut point

(1) Les Jésuites sont plus humains. (Limbes pour les enfants. — Grâce octroyée par Dieu au lit de mort).

de ces indécisions ; il traite comme fils d'Abraham et comme héritiers de la promesse tous ceux qui acceptaient la fin en Jésus, christ et ressuscité ; et sans déclarer résolument, comme le fit plus tard l'auteur de l'Épître aux Hébreux, que l'ancien testament était aboli et que le nouveau seul valait depuis la mort du testateur, il agit pourtant comme si c'était là un fait accompli, ne demandant à ceux qui recevaient de lui le baptême que de croire en Jésus ressuscité, que d'adorer le Dieu unique, et de mener une bonne vie. Il s'éleva alors chez les Juifs obstinés et chez les Judéo-Chrétiens une tempête de réclamations et d'accusations contre le novateur, contre le schismatique. Les Églises qu'il avait fondées en furent troublées, et plusieurs fidèles ne savaient plus à qui entendre de Paul ou des émissaires des Judéo-Chrétiens. Ils se demandaient avec inquiétude s'ils avaient reçu la véritable foi. Pour les rassurer et pour faire taire les Juifs ou ceux qui conservaient leurs croyances judaïques au sein de la foi nouvelle, il se place hardiment au cœur même des préjugés ou de la tradition d'Israël. C'est de l'élection ou de la prédestination d'Israël qu'il tira celle des Gentils christianisés, c'est-à-dire le fondement même ou au moins le fondement historique de la doctrine de la grâce. Aux Juifs donc qui se prévalaient de leur filiation d'Abraham, ainsi que de la circoncision et des œuvres de la loi, Paul répondit hardiment : « Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a la gloire, mais non pas devant Dieu. Que dit l'Écriture : Abraham crut Dieu, et cela lui fut imputé à justice. (Mais comment la foi d'Abraham) lui fut-elle imputée

à justice ? Est-ce dans la circoncision ou dans le prépuce ? Non, ce n'est pas dans la circoncision, mais dans le prépuce. Et il reçut le signe de la circoncision comme une marque de sa justice pour la foi (qu'il avait eue) sans être circoncis, pour être le père des croyants (tant des incirconcis que des circoncis). Ce n'est point par la loi qu'a été faite à Abraham et à sa semence la promesse qu'il serait l'héritier du monde, mais par la justice (qui vient) de la foi. Si c'est par la loi qu'ils sont héritiers, la foi est anéantie, la promesse abolie ». Et ailleurs : « Rebecca eut deux jumeaux de notre père Isaac. Avant qu'ils fussent nés et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal, afin que prévalût ce que Dieu avait décidé par choix, non en vertu de leurs œuvres, mais en vertu de son appel, il fut dit : « Le premier né sera assujéti à l'autre. » Car il est écrit : « J'ai aimé Jacob et j'ai réprouvé Esaü ». Que dirons-nous ? Y a-t-il injustice en Dieu ? Jamais. Dieu a dit à Moïse : « J'aurai pitié de qui je veux avoir pitié ; je ferai miséricorde à qui je voudrai faire miséricorde ». Ce n'est donc pas ici l'œuvre de celui qui s'efforce et qui court, mais de Dieu qui a pitié... Il fait miséricorde à qui il lui plaît, il endurcit qui il lui plaît. Vous me dites « Pourquoi se plaint-il, alors ? Qui peut résister à sa volonté ? O homme, qui es-tu pour entrer en contestation avec Dieu ? L'ouvrage façonné dit-il à celui qui le façonne : pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de son argile ? Ne peut-il pas tirer de la même boue un vase d'honneur et un vase d'ignominie ? » Moins le mépris de la circoncision et des œuvres, cette doctrine est encore toute judaïque :

elle est tirée des entrailles mêmes de l'histoire du peuple élu, où tout est choix gratuit et arbitraire de Dieu. Paul la transforme et lui donne un nouveau sens en la rattachant à une tradition qui est dans la Bible, mais qui n'avait jamais eu une importance prépondérante et même la moindre importance dans la religion juive. De simplement gratuite qu'était la grâce, il l'a faite absolument nécessaire en la rattachant à la chute originelle. « C'est par un seul homme que le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort; et ainsi la mort atteignant tous les hommes (à cause de celui en qui tous avaient péché)....... C'est par la justice d'un seul (répandue sur) tous les hommes (qu'est venue) la justification (qui donne) la vie ». Jésus n'est donc pas seulement venu pour effacer les péchés des hommes, mais pour effacer et détruire le péché même et avec lui la mort qui en était la suite et la punition. Ajoutez à cela la croyance que le Christ avait empruntée aux Pharisiens, de la résurrection des morts et du jugement dernier, et vous aurez tous les éléments de la doctrine que développera Augustin et après lui Jansénius, moins ce principe qu'il fallait la mort d'un Dieu pour nous racheter de la mort. Mais, quoique presque complète déjà, cette doctrine avait plus de quoi rassurer les fidèles que de quoi les effrayer et les rebuter; elle était encore une doctrine de grâce et non de terreur, et l'on conçoit que Paul l'ait appelée son Évangile, ou sa Bonne Nouvelle. Quelle en était la première conséquence? Le privilège disparaissait en s'étendant à tout le monde : et le Dieu d'Israël devenait celui de tous les hommes de foi et de bonne volonté. « Dieu est-il Dieu

des Juifs seulement? Ne l'est-il pas aussi des nations? Il l'est aussi des nations?..... Il n'y a point d'acception de personne devant Dieu..... » En Christ, « il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni libre, ni mâle, ni femelle. Vous êtes tous une seule chose en Jésus-Christ. » La seconde conséquence, c'est que tous les fidèles sont délivrés du joug odieux de la Loi. Non seulement Christ les a rachetés de la mort et du péché; il les a encore rachetés « de la malédiction de la loi », qui avait été imposée à cause du péché. « Tous ceux qui sont mûs de l'Esprit de Dieu, sont fils de Dieu. Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude *en crainte;* mais un esprit d'adoption dans lequel nous crions : *Abba* (Père) ». Même le point le plus dur de toute cette doctrine, la réprobation des Juifs, quand on l'entendait comme l'entendait Paul, n'a qu'une importance médiocre et ne dément point le caractère de joyeuse espérance et de bénédiction qui respire dans la théologie Paulinienne. Paul était convaincu, comme Jésus, que la génération à laquelle il appartenait ne passerait pas sans voir le Jugement dernier, et que les fils d'Abraham par le sang rentreraient dans la foi avant l'avènement du fils de l'Homme.

Mais un principe nouveau, introduit dans la foi par l'auteur du quatrième Évangile et des épîtres attribuées à Jean, devait modifier à la longue toute la doctrine de la grâce. Ce que Paul n'avait pas osé dire ou ce qu'il n'avait dit que d'une manière confuse, obscure et enveloppée, le Juif alexandrin, qui prit le nom de Jean, le proclame sans détour : Jésus est le Verbe et le Verbe est Dieu. Jésus n'est donc plus seulement un

prophète, le plus grand de tous; il est à la lettre le fils de Dieu; c'est Dieu même descendu parmi les hommes et qui a souffert la mort pour les sauver. Or, voyez la conséquence : Paul avait déjà marqué le rapport nécessaire du péché originel et de la mort du Christ; mais ce n'est plus maintenant la mort d'un homme qui est nécessaire pour nous sauver du péché et de la mort, c'est la mort d'un Dieu. Quelle devait donc être l'horreur de notre corruption, et que devait être cette corruption infinie, pour que la mort d'un Dieu fut seule suffisante pour l'effacer et pour nous réconcilier avec le Père ! Toutes les exagérations d'Augustin, de Jansénius, de Saint-Cyran, de Pascal étaient contenues en germe dans cette phrase en apparence si innocente : « Nous avons connu la charité de Dieu en ceci qu'il a donné son âme pour nous ».

Mais les conséquences de cette mystérieuse doctrine ne se produisirent pas tout d'abord. Soit qu'il ait fallu du temps à l'esprit froid et droit des populations grecques et latines pour s'habituer à l'idée de la corruption infinie de notre nature, soit que les besoins de la lutte aient attiré ailleurs toute l'attention des Pères, il me paraît constant que la théorie du péché originel et de la grâce resta assez négligée et ne fut pas un point capital du Christianisme pendant les trois premiers siècles. Ce fut le Manichéisme qui le mit pour ainsi dire à l'ordre du jour. La tradition de la chute, qui tient si peu de place dans les croyances religieuses des Hébreux, mais qui est le fonds même du Masdéisme ou des croyances religieuses des Perses, ne prit une véritable importance doctrinale que par les folies de

ce sectaire persan. Dès lors, le diable ne rôda plus seulement nuit et jour autour de l'homme, *quærens quem devorat* (cherchant quelqu'un à dévorer) ; il fut installé dans les entrailles mêmes de l'homme. Chacun de nous a deux âmes : l'une bonne, l'autre mauvaise, qui se disputent le malheureux, comme Dieu et Satan se disputent le monde. Que devenait la personnalité de l'homme dans tout cela ? Manès ne s'en inquiétait guère. Tout le Manichéisme passe, légèrement modifié, dans Augustin, qui avait traversé cette humiliante et triste hérésie avant de devenir un des chefs de l'orthodoxie. Des deux âmes dont nous gratifiait Manès, il ne nous en laisse qu'une : la mauvaise ; quant à la bonne, elle subsiste, si l'on veut, mais en dehors de nous. C'est une force étrangère qui, il est vrai, nous est intime à nous-mêmes, mais qui n'est point nous. L'âme humaine ne peut avoir même la plus légère velléité du bien que par une grâce particulière et un don spécial de Dieu. Si elle n'est soutenue par cette puissance étrangère, elle retombe de son propre poids sur elle-même, c'est-à-dire dans la corruption et dans une impuissance absolue de ne pas faire le mal. Supposer qu'elle puisse même vouloir prier, même désirer de se convertir, ce serait supposer qu'elle peut quelque chose de bien par elle-même, et par conséquent que le Christ est mort gratuitement : *Ergo Christus mortuus est gratis.* La grâce est efficace ou n'est pas. Ceux que Dieu a prédestinés selon son bon plaisir au salut, y sont attirés par une grâce inévitable, insurmontable, victorieuse, souveraine. Il laisse à leur misère ceux qu'il a prédestinés à la per-

dition : la malédiction et la bénédiction ne sont pas moins gratuites l'une que l'autre ; elles dépendent toutes les deux du bon plaisir de Dieu. Aussi, le mot de saint Paul est vrai à la lettre : « Ceux que (Dieu) a prédestinés, il les a appelés ; ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés ». C'est Dieu qui fait tout en nous et comme dit l'Apôtre : « C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, suivant la volonté qu'il a pour vous ». L'humanité est donc divisée providentiellement en deux classes : le petit nombre des élus, que Dieu porte et soutient de sa main toute puissante, et la multitude innombrable des réprouvés, qu'il laisse à eux-mêmes, et qui font l'œuvre pour laquelle ils sont prédestinés. Voilà à quoi aboutit la Bonne Nouvelle ; elle commence par une doctrine d'espérance et d'amour, et elle se termine par une doctrine lugubre et désespérante ; elle prêche la liberté, délivrance de la mort, délivrance des œuvres ou des vaines pratiques, et sa conclusion est une mort mille fois plus cruelle que la mort naturelle, l'éternelle douleur après cette vie, et dans cette vie la fuite de tous les plaisirs, la peur de la raison, la haine de soi-même, et des mortifications bien autrement multiples et pesantes que les œuvres de la vieille Loi.

Voilà ce que Jansénius et ses imitateurs proposèrent comme règle de la croyance à une société jeune, ardente, pleine de sève, amoureuse du vrai, avide du beau, passionnée pour tout ce qui fait l'ornement et l'honneur de la vie. Qu'ils soient parvenus à persuader leurs contemporains, on ne saurait le dire. Une telle

doctrine, prise en toute rigueur, n'est faite que pour une petite secte, et encore pour une petite secte persécutée, chez laquelle la persécution exalte et surexcite le fanatisme sombre. Mais ils troublèrent l'âme du XVII[e] siècle, et l'on vit arriver ce qui s'était produit dès l'apparition des paradoxes d'Augustin. Nous voyons par lui-même que certains moines d'Adrumète, frappés de ses idées sur la prédestination, se mirent à se donner du bon temps, sûrs d'être sauvés s'ils devaient l'être, mais ne voulant point se torturer dès cette vie, s'ils devaient être damnés dans l'autre. La société du XVII[e] siècle, qu'on nous peint quelquefois comme si religieuse, fit la même chose. On s'abandonna généralement au plaisir tant que l'on fut jeune, sauf à se frapper la poitrine et même à porter le cilice quand l'âge venait vous sevrer de ses joies, si abominables théologiquement, mais si séduisantes pour la nature tant qu'elle peut les goûter. Et il en sera toujours ainsi, quand on prêche l'impossible et l'incroyable. C'est ce qui va devenir plus évident par la morale ou par l'idéal de vie que Saint-Cyran, comme Jansénius, tirait de cette désolante métaphysique.

Jacques DENIS

Par M. CHAUVET,

Membre titulaire.



Je dois d'abord m'excuser d'écrire cette notice, qu'on pourrait intituler: la biographie d'un mort par un mourant. Il ne manque pas dans nos Universités de jeunes professeurs plus aptes à remplir ce pieux devoir envers une Mémoire chère à l'Enseignement public. Mais j'ai le triste avantage d'être aujourd'hui l'un des rares contemporains de J. Denis; j'ai été son camarade d'école; j'ai vécu ces vingt-cinq dernières années près de lui, collaborant dans une chaire différente à la même œuvre. J'ai pensé qu'en ces conditions je ferais peut-être de ses travaux et de sa personne une peinture plus intime. Je puis assurer, du moins, que j'y mettrai toute ma bonne volonté, toute ma sympathie et tous mes regrets.

François-Jacques Denis est né le 4 février 1821, à Corbigny, dans la Nièvre. De sa famille, on ne sait à peu près rien; il y a quelque lieu de penser que son père était un simple instituteur. Où fit-il ses études ? S'il ne les commença pas à Paris, il les y termina

certainement. En 1841, il avait vingt ans, et entrait à l'École normale. A partir de ce moment, il est facile de le suivre pas à pas dans sa longue et honorable carrière.

La vie universitaire de Denis se partage naturellement en deux périodes : avant et après son séjour à Turin ; la seconde aussi calme et paisible que la première avait été agitée, pour ne pas dire orageuse.

Je ne crois pas qu'il y ait dans l'Université un second exemple d'un professeur ballotté de lycée en lycée ainsi que le fut Denis au début de son enseignement. C'est comme un mouvement perpétuel, et on perd haleine à le suivre dans les divers postes où l'Autorité le promène incessamment. On le voit tour à tour, dans une succession sans frein, à Avignon en 1844, à Angoulême en 1845, à Alger en 1849, à Tournon en 1850, à Grenoble en 1853, à Strasbourg en 1854, à Pau en 1856. Total : sept lycées en onze années. Tous ces changements n'étaient pas des chutes, mais il est à remarquer qu'on ne le fait monter à un plus grand lycée que pour le faire redescendre à un moindre. Or, pendant ce temps d'épreuves, il trouvait moyen d'être nommé Agrégé (1846), de faire ses thèses et d'être reçu Docteur (1847), de publier un Mémoire, couronné par l'Institut, sur *les théories et les idées morales de l'Antiquité* (1856). De sorte que l'on est naturellement amené à se demander la raison de cette anomalie d'un professeur sans cesse disgracié et du même professeur affirmant de plus en plus sa valeur par ses succès et ses travaux.

On aura la solution de cette « antinomie » si l'on se reporte aux mœurs universitaires et politiques de

l'époque. En ce temps-là, l'harmonie ne régnait pas précisément dans les lycées entre l'Enseignement et l'Administration. Maints professeurs et maints proviseurs faisaient mauvais ménage. Les proviseurs étaient jaloux de leur autorité, non sans raison, mais l'exerçaient quelquefois d'une manière indiscrète; les professeurs, ceux du moins qui étaient sortis de l'École normale, étaient fiers de leur origine, et supportaient impatiemment de voir leur enseignement contrôlé par des personnes qu'ils jugaient incompétentes. De là des froissements. Ce que je dis là est de l'histoire ancienne, mais c'est de l'histoire. Plus d'un professeur, en ces mauvais jours, fut mal noté par son proviseur. Mal noté, donc déplacé. Denis, un peu abrupt, inhabile à voiler ses sentiments, dut être mal noté, et conséquemment déplacé. Ce n'est pas tout. En haut lieu, l'Université n'était pas aimée, la philosophie encore moins. On fut sur le point de supprimer l'Université, on supprima la philosophie en la réduisant à la Logique. On ne cessa pas pour cela de la suspecter. On la surveilla d'un œil malveillant, ne négligeant aucune occasion de la frapper. Vous vous rappelez l'aventure de Denis. Il fit imprimer son Mémoire sur les idées morales de l'Antiquité, il eut l'imprudence de terminer sa préface par cette phrase. Il venait de s'excuser de n'avoir pas parlé de l'influence des anciennes philosophies sur la formation de la morale chrétienne, et il ajoutait : « Je ne me sens pas dans une position assez libre pour traiter de pareils sujets ». On n'était même pas libre de dire qu'on ne l'était pas. Il fut précipité de Strasbourg au fond des Pyrénées, dans le petit lycée de Pau. Cette

énormité d'un professeur puni par le Gouvernement et récompensé par l'Institut pour le même travail n'est pas unique. Personne n'ignore que M. Vacherot dut à sa très savante et très remarquable *Histoire de l'École d'Alexandrie* d'être couronné par l'Académie des sciences morales et mis dans la nécessité de quitter l'École, où il était Directeur des Études. Ah! quelles que soient les misères du temps présent, combien il vaut mieux! Aujourd'hui, on respire; alors, on étouffait.

Denis eût pu faire un huitième voyage du lycée de Pau à celui de Dijon, où on lui fit la grâce de le nommer, mais il était écœuré, exaspéré. Il demanda un congé, qui lui fut accordé, sans traitement, bien entendu. Il dut passer trois années à Paris, partageant son temps entre ses chères études, qui lui étaient une joie et un réconfort, et des répétitions, qui lui procuraient le pain quotidien. Mais l'heure de la réparation allait sonner. Elle sonna à Turin, en 1860.

C'était au lendemain de la guerre d'Italie. Les Italiens avaient triomphé avec l'armée française à Magenta et à Solférino. Leur sol n'était plus foulé par l'Autrichien; ils étaient maîtres chez eux, et libres. C'était un enthousiasme universel, et c'était aussi une universelle reconnaissance pour la France libératrice. Entre les villes du nouveau royaume, la plus voisine de la France en était aussi la plus amie. Turin avait comme la passion de notre littérature, de nos idées, de notre philosophie. Turin entendait et parlait le français aussi bien et aussi volontiers que la langue maternelle. C'est là que Denis trouva asile. Sous le ministère de Cavour,

il fut nommé professeur de littérature française à l'Université. C'était pour lui, agrégé de philosophie, un enseignement tout nouveau. Nous ne tarderons pas de le voir dans une chaire de littérature grecque. Ces changements *ex-abrupto* n'étaient pas pour le déconcerter. Il était, sinon prêt, du moins apte à tout, dans le cercle des choses littéraires. Il dut travailler beaucoup ses leçons, mais le travail ne lui faisait pas peur. Quoique je n'aie aucuns renseignements, je ne crains pas d'affirmer qu'il réussit. J'affirme qu'il réussit, parce que son public était admirablement prédisposé ; parce qu'il avait en littérature, comme en philosophie, comme en tout, des idées à lui ; parce qu'il s'est toujours félicité de son séjour à Turin. Denis a eu deux affections malheureuses, Turin chez nos voisins, Strasbourg chez nous. Je dis malheureuses, car il dut singulièrement souffrir de la monstrueuse ingratitude de l'Italie, alliée à nos ennemis, et des férocités des Prussiens, qui eurent l'art d'unir à la plus haute culture intellectuelle des instincts et des procédés dignes de la primitive sauvagerie.

Tandis que Denis enseignait avec succès à Turin, l'état politique de la France s'était modifié. L'Empire était devenu moins intraitable. Une sorte d'amollissement s'était produit dans l'absolutisme, qui se sentait menacé. L'Instruction publique avait été remise par l'Empereur, cette fois bien inspiré, entre les mains d'un ministre issu de l'Université, comme Fortoul, mais avec cette différence que Fortoul l'avait sacrifiée à son ambition, et que Duruy entendait la rétablir dans ses droits et ses honneurs. Il fut permis à la philosophie

de reprendre son nom, et une agrégation spéciale lui fut rendue. La liberté (oh ! relative !) fut restituée aux professeurs, qui purent penser tout haut, chose qui ne leur était pas arrivée depuis des années. Denis pouvait revenir. Il revint. La chaire de littérature ancienne, vacante à la Faculté des lettres de Caen, lui fut attribuée, et, soit à titre provisoire ou définitif, soit entière ou restreinte à la littérature grecque, il l'occupa depuis le 22 novembre 1863, jusqu'au 1er novembre 1891, époque où, ayant atteint la limite d'âge, il fut mis à la retraite, c'est-à-dire pendant 28 ans. Vingt-huit ans de paix, intérieure et extérieure, où il put, sans obstacle d'aucune sorte, donner tout leur développement à son savoir aussi étendu que profond, à son talent aussi solide que distingué.

Si l'on veut se faire de Denis une idée complète et absolument vraie, il faut considérer en lui deux personnes très différentes et très inégales : le professeur et l'écrivain.

Denis était un très médiocre improvisateur : il ne faut pas craindre de le dire, d'abord parce que c'est vrai, ensuite parce qu'il avait assez d'autres qualités de premier ordre pour qu'on n'ait pas besoin de dissimuler cette ombre à son incontestable mérite. Cet homme dont la pensée était toute force, toute netteté, toute logique, mis en présence d'un auditoire, classe ou foule, hésitait, balbutiait, cherchait les mots, qui venaient tardivement, péniblement. Était-ce bien la difficulté de trouver les mots dont il avait besoin ? Je croirais que c'était plutôt la difficulté de les prononcer. Il y avait évidemment en lui je ne sais quelle défec-

tuosité organique, qui devait être insurmontable, puisqu'il ne le surmonta jamais. Cette impuissance à parler explique seule ce phénomène autrement inexplicable: Denis échouant deux fois à l'Agrégation, et reçu finalement le cinquième sur cinq. Si toutes les épreuves eussent été écrites, il fût arrivé du premier coup au premier rang. Denis avait conscience de son infirmité, ce qui l'augmentait encore. Je l'ai bien vu aux examens du baccalauréat. Quand un candidat entassait âneries sur âneries, Denis perdait patience, s'échauffait, éclatait, et, s'oubliant, improvisait fort bien une petite dissertation fort originale. L'un des excellents Recteurs sous le protectorat desquels j'ai eu la satisfaction de vivre, M. Allou (pourquoi ne le nommerais-je pas ?), friand de ces boutades, venait de temps en temps à nos examens pour s'offrir ce régal; mais Denis n'était pas toujours en verve, et M. le Recteur s'en retournait à jeun. Quoi qu'il en soit, un jour vint où Denis renonça à improviser dans sa chaire. Lorsque j'eus la chance de le retrouver à Caen, après une longue séparation, il écrivait ses leçons et les lisait. Il les lisait sans entrain; nulle mise en scène; mais ce qu'il présentait si modestement était si remarquablement pensé et écrit que ses auditeurs, vivement intéressés, regrettaient de n'avoir que deux oreilles pour l'écouter, et deux mains seulement pour l'applaudir. On sentait qu'on avait en face de soi un homme d'une haute valeur.

Il est certain que Denis, la plume à la main, pouvait avoir des égaux dans l'Université, mais n'avait pas de supérieurs. Il avait tout lu, tout approfondi, tout retenu (sa mémoire était prodigieuse), savait tout. Et il

savait tout d'une certaine manière, qui était la sienne. Il ne rencontrait pas une théorie, une idée, qu'il ne la jugeât très attentivement, en sorte que elle restait dans son esprit enveloppée dans un jugement personnel. Un jugement très personnel. Denis avait l'esprit très juste à la fois et très original. Il y a originalité et originalité. Il y a l'originalité de ceux qui veulent étonner à tout prix, et qui, quoi qu'ils écrivent, s'efforcent de penser autrement que les autres. Denis n'avait nul souci des autres; il lui importait peu de s'accorder avec eux, ou d'en différer. Son seul souci était de penser par lui-même. Et comme toutes les tournures d'esprit ne sont pas les mêmes, que celle de Denis était très particulière, ses opinions étaient frappées à son empreinte. C'est la bonne, la grande originalité. Il écrivait comme il pensait. Écrire ne fut jamais pour lui un travail à proprement dire. Son style ne faisait qu'un avec sa pensée. Cet homme qui, en chaire, semblait ne savoir comment dire ce qu'il avait dans l'esprit, ne cherchait jamais, à son bureau, l'expression dont il avait besoin ; elle se présentait avec sa pensée. Il n'avait pas à se préoccuper du vêtement à donner à ses idées : elles naissaient vêtues. Et certes elles étaient vêtues modestement, simplement, à l'antique. Le style de Denis est fait de force, de rigueur et de logique. Nos jeunes professeurs ont fort reproché à leurs aînés d'avoir été *éloquents*, ou d'avoir voulu l'être. Denis est fait pour leur plaire : il n'a pas été éloquent, et n'a jamais songé à l'être. Il n'avait d'ailleurs ni l'imagination, ni la sensibilité, ni le sens esthétique que suppose l'éloquence. Mais par exemple

il a voulu écrire et il a écrit en bon français. La langue de Denis est d'une pureté comme d'une limpidité parfaites. Il avait horreur de la langue de maints philosophes contemporains qui roule comme en un flot bourbeux, avec les néologismes, les solécismes et les barbarismes, toute sorte de termes empruntés sans nécessité aux mathématiques, à la physique, à la chimie, à l'anatomie et à la physiologie, j'en passe et des pires. Un jour que nous corrigions dans la même salle des dissertations philosophiques de candidats, il s'approcha de moi, et, me mettant sous les yeux la page qu'il était en train de lire : « Vous qui par devoir professionnel devez connaître la langue philosophique du jour, expliquez-moi ce charabia. » Il le comprenait fort bien, mais c'était sa manière de figurer sa réprobation.

Ce qu'il a écrit est innombrable. J'essaie une énumération incomplète, avec des indications insuffisantes, en commençant par ses menus travaux. A peine sorti de l'École, il donne à la *Revue de l'Instruction publique* de Hachette de nombreux articles de critique philosophique. Tout lui est occasion, un livre nouveau, une brochure, des thèses de doctorat. Dans tout cela, nulle complaisance pour les auteurs; il peut paraître sévère souvent, mais il est sincère toujours. Son invincible besoin est d'aller au fond des choses ; je ne crois pas qu'il ait jamais écrit rien de superficiel. — Plus tard, à Caen, il est membre de notre *Académie des sciences, arts et belles-lettres*. Notre compagnie, modeste, mais laborieuse, publie chaque année un volume de *Mémoires*. Des trente volumes parus de 1866 à l'année qui vient de finir, il n'en est que sept qui ne contien-

nent pas une étude de Denis. Ces études, toutes d'une certaine étendue (de 80 à 100 pages), se rapportent aux trois littératures grecque, latine et française. Point banales, certes. Ce sont, ou des obscurités, qu'il veut éclaircir, ou des erreurs, qu'il veut redresser, ou des lacunes, qu'il veut combler. On y remarque l'indépendance d'un esprit peu inquiet de heurter les opinions reçues, uniquement soucieux de lumière et de vérité, indépendance qui était son propre caractère, et qu'il a portée partout de son premier jour à sa dernière heure. Ici, elle paraît plus particulièrement dans les morceaux relatifs à notre littérature, les derniers qu'il ait écrits, qu'il a écrits avec amour, parce qu'ils lui rappelaient ses beaux jours de Turin, et dont il eût certainement fait un livre, si la vie lui eût été mesurée plus largement. — De 1885 à 1891, pendant sept années, la Faculté des lettres publie un *Bulletin mensuel* et des *Annales* semestrielles. Le *Bulletin*, plus particulièrement à l'usage des étudiants, renferme, avec des sujets et des corrigés de devoirs, des articles de critique littéraire, historique et philosophique; les *Annales*, qui, sans oublier les étudiants, s'adressent à un public plus étendu, offrent aux lecteurs sérieux des études approfondies. Annales et Bulletin ont l'infatigable Denis pour directeur, rédacteur perpétuel, metteur en pages et prote. Je dis prote, car la correction typographique de ces deux publications dénonce un œil et un esprit plus attentifs que ceux d'un ouvrier. Je dis rédacteur perpétuel, car Denis figure dans toutes les livraisons, ou si, par cas rare, il est absent de l'une d'elles, on le retrouve jusqu'à deux ou trois fois dans la suivante.

Il a la délicatesse de se renfermer strictement dans l'objet de sa chaire, ne voulant pas empiéter sur le terrain des chaires voisines. Il ne se départ de cette règle que pour annoncer et apprécier les livres ou les thèses de ses collègues, avec une bienveillance qui n'exclut pas l'impartialité du jugement. — A je ne sais au juste quel moment, il se livre à un travail d'un autre genre. Notre honoré et aimé recteur, M. Edgard Zevort, avait trouvé dans les papiers de son père une traduction incomplète d'Aristophane : à sa prière, Denis l'achève, traduit le *Plutus* tout entier, deux scènes de l'*Assemblée des femmes*, écrit une courte préface, met toute l'œuvre au point. Peu de temps après, toujours sur la demande de notre Recteur. il écrit une savante introduction pour le livre d'un débutant, M. Wissemans. sur les *Romans d'autrefois*, c'est-à-dire grecs et latins. M. Zevort a témoigné sa reconnaissance en termes émus sur la tombe de Denis : j'ai la conviction qu'il n'en coûta rien à Denis de se rendre à son désir; outre que tout travail lui agréait, il eut doublement plaisir à satisfaire le meilleur des Recteurs, et à associer son nom à celui du savant traducteur de la *Métaphysique* d'Aristote et de l'*Histoire* de Thucydide, aussi bon helléniste qu'administrateur ferme et bienveillant — Mais préfaces, traductions. comptes-rendus, articles, études, ce ne sont là que les jeux de cette plume inépuisable. Les œuvres proprement dites de Denis sont considérables par l'étendue comme par l'importance. Je suis l'ordre chronologique. C'est d'abord ses deux thèses, la latine : *De Sermonis origine*, la française : le *Rationalisme d'Aristote*. Ne les

ayant pas sous la main, je ne puis dire comment Denis se tirait de la question de l'origine du langage. Le clergé, plus puissant alors qu'aujourd'hui, quoi qu'on dise, n'aimait pas qu'on ne fût pas de l'avis de de Bonald, et il y avait quelque hardiesse à dire que l'homme ayant reçu la faculté d'articuler et l'instinct de faire de ses articulations les signes de ses pensées, l'intervention divine pouvait sembler assez peu nécessaire. Quant à la question du Rationalisme d'Aristote, elle doit paraître assez oiseuse à nos jeunes professeurs, moins respectueux que nous de l'Antiquité. En ce temps-là, on avait la simplicité de batailler sur le point de savoir en quelle mesure Aristote était rationaliste, en quelle mesure sensualiste. Denis faisait d'Aristote un rationaliste absolu, ce qui paraissait excessif à beaucoup d'entre nous. — C'est ensuite l'*Histoire des théories et des idées morales dans l'Antiquité* (2 vol. in-8°). Ce livre est, à mon avis, l'œuvre maîtresse de Denis. Le sujet mis au concours était magnifique, Denis le traita, fond et forme, avec une incontestable supériorité. La civilisation, dit-il, qui consiste essentiellement dans l'ensemble des vérités morales arrivées à la conscience d'elles-mêmes, ne commence, à proprement parler, qu'en Grèce. Mais du jour où elle est née, elle ne cesse plus de grandir et de s'étendre, par une série de transformations et de développements, « suivant une ligne ascendante, dont personne ne peut dire l'extrême limite ». Après ces préliminaires, Denis suit et décrit ce progrès indéfini à travers les systèmes et les écoles, interrogeant tour à tour les Sophistes et Socrate, Platon, Aristote, Épicure et Zénon, Cicéron chez les

Romains, qui ne sont pas à négliger, même à ce point de vue. Ces études particulières, faites sur les textes, avec une érudition aussi sûre qu'étendue, avec une intensité de réflexion, une science morale et politique admirables, en nous montrant les hautes pensées de ces grands esprits, ne nous en dissimulent pas les défaillances. Denis estime que ces grands hommes ne sont pas exempts des imperfections humaines, « et qu'il est bon de voir les préjugés et la vérité aux prises, pour se rendre compte de leur combat éternel, et pour affermir sa foi dans le progrès et dans l'humanité. » La conclusion de ces recherches diverses peut se résumer en quelques mots. Il y a à faire dans le développement et le progrès de la Morale dans l'Antiquité la part de la Grèce et la part de Rome; il y a à faire dans la part de la Grèce celle des prédécesseurs d'Alexandre et celle de ses successeurs. La Grèce élabore la théorie, Rome l'applique. Avant Alexandre, la Grèce conçoit ces grandes vérités, la liberté, l'égalité, la justice, l'amitié, mais en les concentrant dans l'étroite enceinte de la cité; après Alexandre, « qui concilie les Grecs et les Barbares », elle conçoit la liberté universelle, l'égalité universelle, la justice universelle; elle s'élève à la grande idée de la patrie commune, de l'unité du genre humain. Rome fait entrer la spéculation dans la pratique. Rome est comme la cité universelle qui embrasse tous les peuples, et en fait un seul peuple. On voit naître, s'étendre et s'affermir la solidarité des hommes avec les hommes, des races avec les races. Il ne manquait plus à ce grand corps qu'un seul lien, une religion qui résumât « tous les principes d'hu-

manité et de justice épars dans la société romaine, et qui devînt l'âme de l'empire. » Ce fut le christianisme, qui, se répandant de la Judée dans le monde romain devenu cosmopolite, devint naturellement le Catholicisme. Tel est, dans ses grandes lignes ce beau livre, qui eut une seconde édition, chose rare en ce temps-ci pour les ouvrages de ce genre, et qui eût dû en avoir vingt. Mais tout le monde écrivant aujourd'hui, personne ne lit. Que de gens qui écrivent des médiocrités emploieraient mieux leur temps à lire ou relire des livres comme celui dont je viens de donner une trop imparfaite idée ! — Après l'*Histoire des idées morales dans l'Antiquité*, le Mémoire sur *Origène*, deux ouvrages séparés par un assez long intervalle (1866, 1884), deux ouvrages d'une égale importance, sinon d'un égal intérêt. Origène représente, à la suite de Clément d'Alexandrie, un moment critique de la formation du Christianisme, celui où les dogmes, indéterminés et flottants, cherchent à se définir et à se fixer. On est étonné de voir avec quelle hardiesse Origène interprète les Écritures, faisant bon marché des faits en tant que faits, et n'y cherchant, n'y voyant que des figures et des symboles ; on ne l'est pas moins de voir avec quelle désinvolture il discute la métaphysique chrétienne, exposant tour à tour des solutions diverses sur le même sujet, sans prendre souci de les concilier, ou de choisir entre elles. Ainsi sur la Création, pour citer quelques exemples, trois opinions : ici, c'est le Père qui est créateur ; là, c'est le Fils ; ailleurs, c'est l'un et l'autre, chacun à sa manière. Sur le Saint-Esprit, trois opinions : tantôt il

procède du Père, tantôt du Fils, tantôt du Père et du Fils. Ce qui étonne plus que les tergiversations et les contradictions, c'est la liberté que s'accorde Origène de substituer aux dogmes reconnus, ou sur le point de l'être, des dogmes à lui, comme l'éternité du monde, qui, parti de la perfection, doit y retourner, ce qui limite essentiellement les peines de l'Enfer. Dans tout cela, Origène s'inspire de Clément, qu'il continue, des Gnostiques, qu'il combat le plus souvent, de Philon, qu'il est loin de mépriser, des Grecs, dont il connaît plus ou moins les doctrines philosophiques, souvent de son imagination, dont il ne se méfie pas assez. J'admire Denis, dans ces écrits où le naturel est noyé dans le surnaturel, parmi ces subtilités, ces mysticités et ces contradictions, se mouvant avec aisance, et je dirais presque avec grâce, car l'extrême facilité dans les choses ardues confine à la grâce. J'admire avec quelle sûreté de connaissances il fait le départ de ce qui appartient aux Grecs, ou aux Gnostiques, ou à Philon, ou à Clément, ou enfin à Origène. Et ce que j'admire pardessus tout, c'est cette puissance de pensée, cette maîtrise, que rien ne trouble, que rien n'arrête, que rien ne fatigue, en des chapitres de cent pages, en un volume de sept cent trente pages, grand in-8°. Cet ouvrage formidable méritait d'avoir tous les honneurs, et les a eus, couronné par l'Académie, imprimé à l'Imprimerie Nationale, occasion et objet d'une longue et magistrale étude de M. Franck dans le *Journal des savants*. — Enfin, pour clore dignement la liste des travaux de Denis, l'histoire de la *Comédie grecque*, en deux forts volumes. Il voulut la dédier à M. Duruy.

Sentant approcher la fin de sa carrière, il ne crut pas pouvoir la terminer sans remercier « le Ministre libéral qui l'avait fait rentrer, en 1863, dans l'Université, par la grande porte des Facultés. » Ici, je me sens complètement dépaysé ; mon absolue incompétence m'interdit de rendre compte de ce savant ouvrage. Il est d'ailleurs un jugement qui rend toute appréciation inutile, c'est celui de l'Académie française, décernant un de ses prix les plus enviés à l'Auteur.

Comment Denis a-t-il pu suffire à la composition d'œuvres si nombreuses, et quelques-unes si considérables ? Très simplement : en travaillant toujours. Et comment a-t-il pu travailler toujours? Très simplement: telle était sa nature. Quiconque a connu Denis ne saurait se le représenter ne travaillant pas. Il travaillait comme il respirait. Il travaillait partout, toujours. Il travaillait dans la rue ; vous le rencontriez, vous ne l'aviez pas vu depuis longtemps, vous vous informiez de sa santé : il ne vous avait pas entendu, il vous répondait par une dissertation sur le livre ou la question qui le préoccupait. Il travaillait la nuit : son sommeil était sans cesse interrompu par de longues insomnies, sa merveilleuse mémoire lui représentait les textes dont il avait besoin, et il composait dans son lit comme à son bureau. Je lui ai entendu dire que sans ce travail nocturne, il n'eût pu terminer son mémoire sur Origène dans les délais fixés par l'Académie. Denis, c'était le travail fait homme.

A cet incomparable travailleur, Dieu merci, les récompenses n'ont pas manqué. S'il eut à souffrir d'abord, il en fut bien dédommagé dans la suite. On a

vu que ses trois grands ouvrages furent couronnés, les deux premiers par l'Académie des sciences morales, le troisième par l'Académie française. En 1881, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. En 1886, il était élu membre correspondant de l'Institut. M. Mabilleau qui a parlé sur sa tombe au nom de l'Académie des sciences morales, nous a assuré que si Denis se fût fixé à Paris, il fût certainement devenu membre titulaire de la Compagnie : je le crois sans peine; l'Académie, en l'honorant, se fût honorée elle-même. A la Faculté des lettres, il eut toutes les satisfactions. Nommé doyen une première fois par l'Administration, il fut ensuite élu et réélu par ses collègues, qui eussent voulu le conserver à leur tête plus longtemps. En 1891, ils firent une démarche aussi honorable pour eux que pour celui qui en était l'objet : réunis en Assemblée, ils demandèrent qu'il fût maintenu en activité jusqu'à la limite de faveur prévue par les règlements. Je souhaite à l'Administration de trouver beaucoup de professeurs de 70 ans plus dignes que Denis d'une exception qui n'eût été que justice, et n'eût rencontré que des approbateurs.

La retraite ne modifia pas essentiellement l'existence de Denis. Il n'enseignait plus, mais il travaillait toujours (comment eût-il pu faire autrement?), et il entretenait de fréquentes relations avec la Faculté. Il lui plaisait de se retrouver, de se retremper dans ce milieu où il avait vécu 28 ans, heureux, sans un ennui, sans un nuage, aimé de ses collègues, qu'il aimait. Il pourra paraître étrange à ceux qui n'ont vu de Denis que les dehors, que je parle de son amitié. Elle était réelle,

mais faite à son image ; le jugement y avait plus de part que le sentiment, et pour se manifester, elle attendait l'occasion d'un service à rendre. L'occasion se présentait-elle, Denis apparaissait plein d'empressement et de générosité. Sous cette enveloppe un peu rude, il y avait un cœur excellent.

C'est vers la fin de l'été dernier (1896) qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui allait terrasser en quelques mois cette robuste organisation. Ce n'était d'abord qu'un malaise général qui ne dut pas l'inquiéter. Lorsque l'illusion ne fut plus possible, il en prit vaillamment son parti. Il ne pouvait plus travailler (je ne peux plus travailler, répondait-il invariablement à ceux qui l'interrogeaient sur son mal) : que lui importait le reste ? La vie sans le travail était pour lui sans prix. Il vit venir la mort d'un œil sec, d'un esprit serein, et s'endormit doucement de son dernier sommeil le 8 février 1897. Un mot prononcé sur sa tombe par une bouche autorisée le résume tout entier : il mourut en stoïcien, après avoir vécu en sage.

Ses obsèques furent ce qu'elles devaient être. Il fut accompagné jusqu'à la séparation suprême, non seulement par les membres, en robes, du corps enseignant ; par une délégation de l'Association des étudiants, drapeau en tête ; par une division d'élèves du lycée Malherbe ; par ses confrères de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, où il avait été si assidu et si actif, et de la Ligue de l'enseignement, dont il avait présidé la section caennaise (tout cela, c'était en quelque sorte sa famille) ; mais par nos Autorités judiciaires, départementales et municipales, mais par toute la ville pen-

sante. Tel est l'effet d'un haut mérite et d'un beau caractère. Ce solitaire, ce silencieux, cet ami de l'ombre, qui n'avait rien fait pour être connu, il parut qu'il l'était universellement. Tout ce qu'il y avait d'excellent en lui avait transpiré, rayonné, et ceux-là mêmes qui ne l'avaient jamais lu ni entendu avaient le sentiment qu'une noble et belle intelligence venait de quitter la terre. Puisse-t-il, là où il est, revivre dans l'intimité des grandes Ames qu'il a tant pratiquées dans ses études et tant célébrées dans ses livres.

POÉSIES

L'ANADYOMÈNE

Par M. Paul BLIER,

Membre correspondant.

Quel éclat sur les flots
Qui viennent de Délos
La sainte !
D'un prisme de rayons
La mer aux lents frissons
Est peinte.

Oh ! quel doux chant dans l'air
La brise de la mer
Soupire...
Terre et Cieux, savez-vous
Ce que ce chant si doux
Veut dire ?

—

C'est Cypris, c'est Vénus
Émergeant, les seins nus,
De l'onde,

Et qui de sa beauté
Revêt la nudité
Du monde.

L'ourlet de sable fin,
Dès que son pied divin
S'y pose,
Soudain s'égaie et rit;
Et sous ses pas fleurit
La rose.

L'immortelle aux beaux flancs
Parcourt de ses pieds blancs
L'arène :
Et la Terre et les Cieux
Reconnaissent, joyeux,
Leur reine.

Les cieux d'un rayon clair
Baignent son corps, que l'air
Caresse ;
Et de ses blonds cheveux
Zéphyr baise, amoureux,
La tresse.

La Terre, aride encor,
Prend son plus frais décor
De fête,

Pour embaumer d'odeurs,
Pour couronner de fleurs
Sa tête.

Et les bois et les champs
De danses et de chants
Résonnent ;
Et les cœurs et les nids
De désirs infinis
Frissonnent...

C'est qu'en ses cheveux d'or
Eros au vague essor
Se joue,
Et qu'Himéros songeur
Allume de rougeur
Sa joue.

Vierge encore, Vénus
De transports inconnus
S'embrase,
Et de la volupté
Verse au monde enchanté
L'extase.

—

O Cythérée ! ô toi
Qui dissipes l'effroi
Des ombres,
Du flambeau des amours
Viens éclairer nos jours
Si sombres !

Toi des Jeux et des Ris
Reine et mère, ô Cypris !
Tes charmes
Sont tels, qu'à tes élus
Ils paient cent fois et plus
Leurs larmes.

A UNE FIGURINE DE TANAGRA

Par le Même.

Le front levé vers les étoiles
Où parfois ton rêve émigra,
Petite danseuse aux longs voiles
Qui m'arrives de Tanagra.

Salut, fleur aimable et fragile
Éclose au pays enchanté,
Qui fit dans le marbre et l'argile
Fleurir l'immortelle beauté !

— La Grâce a de ses mains divines
Assoupli ta pose, et jeté,
Nuage aux transparences fines,
Un fin lin sur ta nudité.

Et l'étoffe aux plis eurythmiques
Semble d'enveloppants accords
Soutenir les rythmes plastiques
Où s'épanouit ton beau corps...

Quand tu danses souple et ployante,
Tes voiles traînant sur tes pieds,
On croit, dans ta forme ondoyante,
Voir fumer l'encens des trépieds ;

Ou bien encor voir dans un rêve
Flotter, fantôme au pur contour,
Quelque Eurydice qui soulève
Ses yeux clos que rouvre l'amour...

Danse, en gardant — doux, presque sombre —
Ce grave sourire, où l'on sent
Que depuis deux mille ans ton ombre
Dans l'Hadès rêve au jour absent.

Le jour t'es rendu. Vis posthume,
Puisque, échappée au noir Léthé,
Ta vie éteinte se rallume
D'une étincelle de beauté !

Vis ! — et que l'artiste anonyme
Qui te façonna de ses doigts,
Avec toi revive, et s'anime
De l'âme en fleur que tu lui dois !

MOUSMÉ DE RÊVE

Par le Même.

Sur son petit front dur sa chevelure lisse
En volutes de jais gonfle deux lourds bandeaux ;
Son nez court, où frissonne un indolent caprice,
Tend vers l'Inéprouvé ses délicats naseaux.

Son teint mat est d'or pâle ; arc double et symétrique,
Ses sourcils font une ombre à ses cils palpitants,
Et ses longs yeux bridés sous la paupière oblique
Ont du diamant noir les feux inquiétants.

Un sourire figé tend sa lèvre de rose ;
Ses pieds valent ses mains — qui sont un pur joyau, —
Et tout son frêle corps, exquis quand il repose,
Semble, en marche, une fleur qui glisse au fil de l'eau.

Elle a le col pliant, la grâce simiesque
De sa perruche verte aux yeux doux et rusés ;
Et — charme étrange ! — c'est presque une fée, et presque
Un joli singe, espiègle et gourmand de baisers.

LE SOMMEIL DU CANON

Par M. Edmond SAUTEREAU.

Membre titulaire.

Dans son calme grandiose
Quand il n'est pas insulté,
Fier, le lion se repose
Dans sa magnanimité.

Dans sa superbe attitude,
Couché sur le sable roux,
Il est sans inquiétude ;
Il est aussi sans courroux.

Comme le désert immense
Pensif et majestueux,
Du brave il a la clémence,
Et l'infini dans les yeux.

Rien d'hostile dans sa pose.
Paisible et sans mouvement,
Dans la clarté blonde et rose
Il regarde vaguement.

Il médite solitaire,
Et, sa large tête au vent,
Du sphinx il a le mystère ;
Il semble un marbre vivant.

Et cette voix de tonnerre,
Qui de lui pourrait sortir,
Le souverain débonnaire
Ne la fait pas retentir.

En vain le chacal qui rôde
Et l'hyène au manteau gris,
Hideux pillards en maraude,
L'étourdissent de leurs cris.

Quand s'allume la merveille
De l'étoile au fond des cieux,
Alors seulement s'éveille
Le dormeur silencieux.

Grand et sûr de sa puissance,
C'est assez pour lui d'avoir
La vigueur et la vaillance,
Sans user de son pouvoir.

Mais malheur à qui l'outrage :
Car soudain, montrant ses crocs,
D'un rugissement de rage
Il frappe au loin les échos.

Il s'est dressé formidable,
Et d'un élan monstrueux
Il bondit sur le coupable,
Qu'il terrasse impétueux.

D'un coup de griffe terrible
L'audacieux culbuté
N'est plus qu'un spectacle horrible,
Un cadavre ensanglanté.

Ainsi, canon de la France,
Qui sommeilles au repos,
Accroupi dans le silence
Et fort, comme les héros,

Tant qu'on ne fait pas injure
A ta grande nation,
Sois, sans foudre et sans morsure,
Muet, comme le lion.

Depuis Valmy, ton histoire
Est inscrite au livre d'or.
Qui remporta la victoire
Pourrait bien l'avoir encor.

Grande voix de la patrie,
Qui dis à l'étranger : « Non ! »
Dors, sans haine et sans furie,
Géant de bronze, ô canon.

Mais si jamais l'insolence
Nous bravait, alors surgis,
Canon de l'indépendance,
Et, pour nous venger, rugis.

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES ET HONORAIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN, AU 1er NOVEMBRE 1897.

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1896-1897

MM.

HOUYVET, *président.*
VILLEY, *vice-président.*
GASTÉ (A.), *secrétaire.*
CARLEZ (J.), *vice-secrétaire.*
HETTIER, *trésorier.*

COMMISSION D'IMPRESSION

MM.

HOUYVET, *président.*
GASTÉ, *secrétaire.*
CARLEZ, *vice-secrétaire.*
} membres de droit.

BIGOT,
TESSIER,
GIDON,
FAYEL,
MARIE,
TRAVERS.
} membres élus.

MEMBRES TITULAIRES (1)

Date de l'élection.	MM.
1866 24 juin.	FAYEL, prof. à l'École de médecine.
1869 27 mai.	DE BEAUREPAIRE, anc. conseiller à la Cour d'appel.
1869 24 déc.	LE GENTIL, anc. prof. au Lycée.
1870 29 janv.	CARLEZ (J.), directeur de l'École nationale de musique.
1870 29 janv.	DE FORMIGNY DE LA LONDE, vice-président de la Soc. d'Agriculture.
1872 22 nov.	LAVALLEY (Gast.), bibliothécaire de la ville.
1873 24 janv.	TRAVERS (Émile), anc. conseiller de Préfecture.
1873 24 juin.	GASTÉ, prof. à la Fac. des lettres.
1876 28 janv.	TESSIER, doyen honoraire de la Fac. des lettres.
1877 28 déc.	GUILLOUARD, prof. à la Fac. de droit.
1878 22 fév.	DE SAINT-GERMAIN, doyen de la Fac. des sciences.
1878 29 mai.	BEAUJOUR (S.), notaire honoraire.
1880 27 fév.	NEYRENEUF, prof. à la Faculté des sciences.

(1) Quelques membres, déjà titulaires, appelés par leurs fonctions dans une autre ville, ont dû, à leur retour à Caen, se soumettre à une seconde élection. Nous ne donnons ici que la dernière date.

Date de l'élection	
1881 24 juin.	HOUYVET, premier président honoraire à la Cour d'appel.
1881 24 juin.	GUERLIN DE GUER, chef de la 1re division à la Préfecture.
1882 28 déc.	VILLEY (Edm.), doyen de la Faculté de droit, correspondant de l'Institut.
1884 22 fév.	TESNIÈRE, artiste peintre.
1884 25 avril.	BOURGEON, pasteur protestant, président du Consistoire.
1886 26 mars.	LEBRET, député, prof. à la Fac. de droit.
1886 28 mai.	HETTIER (Ch.), trésorier de la Soc. des Antiq. de Normandie.
1887 28 janv.	VAUDRUS, avocat général.
1887 25 fév.	GIDON (Dr), prof. à l'Éc. de médecine.
1889 25 janv.	LIGNIER, prof. à la Fac. des sciences.
1889 22 fév.	LETELLIER, prof. au Lycée.
1889 22 mars.	SAUTEREAU, prof. au Lycée.
1891 27 fév.	BARETTE (Dr), professeur à l'École de médecine.
1891 26 déc.	CAREL (Pierre), avocat.
1892 26 fév.	SAINT-QUENTIN (COMTE DE), député, présid. de la Soc. d'Agric. et de Commerce.
1892 26 fév.	LUMIÈRE, vice-président de la Soc. des Beaux-Arts.
1892 25 mars.	VIGOT (Dr), prof. à l'Éc. de Médecine.
1892 24 juin.	BIGOT, professeur de géologie à la Faculté des sciences.
1893 24 mars.	BIVILLE, prof. à la Faculté de droit.

Date de l'élection	
1894 27 avril.	MARIE, prof. à la Faculté de droit.
1895 22 fév.	POUTHAS, proviseur du Lycée Malherbe.
1896 28 fév.	DUGAS, prof. de philosophie au Lycée.
1896 27 mars.	DE LONGUEMARE (Paul), à Caen.
1896 24 déc.	DOUARCHE, premier président à la Cour d'appel.
1896 24 déc.	DECAUVILLE-LACHÊNÉE, conservateur-adjoint à la Bibliothèque pub.
1897 25 juin.	RAULIN, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie.

MEMBRES HONORAIRES

Date de l'élection ou de la nomination.	MM.
1861 26 avril.	CHATEL (Eug.) (1), ancien archiviste du Calvados, à Paris.
1869 22 janv.	Mgr HUGONIN, évêque de Bayeux et Lisieux.
1872 26 janv.	CHAUVET (2), prof. honoraire à la Fac. des lettres.
1866 26 mai.	BÜCHNER (3), prof. honoraire à la Fac. des lettres.

(1) Date de l'élection de M. E. Chatel, comme membre titulaire.

(2) Date de l'élection de M. Chauvet, comme membre titulaire.

(3) Date de l'élection de M. Büchner, comme membre titulaire.

NÉCROLOGIE (1896-97)

Membres titulaires

MM. LACOMBE, procureur général à la Cour d'appel (élu le 24 décembre 1896).

LEREBOURS-PIGEONNIÈRE, avocat général à la Cour d'appel.

Membres honoraires

MM. DENIS, doyen honoraire de la Faculté des lettres.

GIRAULT, professeur honoraire à la Faculté des Sciences.

MAHEUT, professeur honoraire à l'École de Médecine.

Membre correspondant

M. BIGOT, homme de lettres, à Nîmes.



ONT ÉTÉ NOMMÉS MEMBRES CORRESPONDANTS :

1897	26 mars.	J. DU THEIL (le baron), à Paris.
1897	25 juin.	E. JOVY, prof. à Vitry-le-Français.
1897	23 juillet.	PANEL (Dr), à Rouen, lauréat de l'Académie.
1897	26 nov.	STÉPHAN, directeur de l'Observatoire de Marseille.
1897	26 nov.	TOUGARD (Abbé), à Rouen.

PRIX

Décernés par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen

---

PRIX LESAUVAGE

« Je lègue à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, une somme de **12,000 fr.**, dont l'intérêt accumulé servira à établir tous les deux ans un prix. Le sujet du concours sera choisi plus particulièrement dans les sciences physiques, d'histoire naturelle et médicales. » (Extrait du testament.)

(Décret, 27 février 1854).

PRIX DAN DE LA VAUTERIE

Testament de M. Dan de la Vauterie (codicille, 15 avril 1867). Étude de Me Lauffray, notaire à Caen.

« Je donne et lègue à l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, la somme de **Deux mille francs**, qui lui sera versée dans les six mois qui suivront mon décès, et dont les intérêts accumulés pendant deux, trois, quatre ou cinq ans, selon la convenance, formeront la valeur d'une médaille d'or qui sera donnée, en prix, à l'auteur du meilleur Mémoire sur un sujet choisi dans le domaine des sciences physiques et naturelles. »

(Décret autorisant l'Académie à accepter ce legs, signé Napoléon III, le 20 décembre 1868.)

PRIX LAIR

« J'aurais bien désiré consacrer à chacune des Sociétés savantes et littéraires de la ville de Caen, auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, une somme suffisante pour fonder des prix ; mais ces Sociétés étant nombreuses, je n'ai pu satisfaire entièrement à mon désir, quelque vif qu'il fût. Je me suis borné à offrir une somme de **12,000 fr.** à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, dont je suis un des fondateurs, et auxquelles j'appartiens depuis 50 ans. En conséquence, je lègue cette somme aux deux Sociétés pour qu'elles distribuent, tous les ans, des prix sur des sujets de littérature, d'agriculture et de commerce.

« Elles disposeront, chaque année, et chacune à leur tour, à commencer par l'Académie, de la rente produite par les douze mille francs que ma succession remettra, un an après ma mort, aux Présidents des deux Compagnies, afin d'être placés par eux en rentes sur l'État. J'ai une idée trop avantageuse du bon esprit qui anime mes collègues pour leur tracer un plan sur les sujets du prix à proposer. Il me suffit de leur recommander d'avoir toujours en vue l'intérêt public et l'honneur du nom normand. » (Extrait du testament.)

(Voir *Mém.* de 1855, *Préface*).

PRIX MOULIN

« Je lègue à l'Académie de Caen une somme de **Dix mille francs,** dont les intérêts seront employés tous les deux ans à récompenser une étude sur la vie et les tra-

vaux d'une célébrité normande, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans les arts. » (Extrait du testament.)

(Décret du 16 juillet 1886).

PRIX DE LA CODRE

Par testaments, en date des 7 mars 1867, 20 mars 1870 et 29 janvier 1878, M. de La Codre, ancien notaire à Caen, lègue à l'Académie sa maison située place Saint-Martin, à Caen, à charge par elle de verser le tiers du loyer annuel au Bureau de bienfaisance de Caen, et d'instituer, avec les deux autres tiers du loyer, un prix qui sera décerné par elle, tous les deux ou trois ans, à l'ouvrage ayant pour sujet la philosophie pratique, avec le titre qu'il aura plu à l'auteur de choisir, et que l'Académie aura jugé pouvoir être le plus utile au perfectionnement de la morale publique.

(Décret du 23 février 1891).



TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES

POÉSIES



Caen. — Imp. Henri DELESQUES, rue Froide, 2

